TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 562 — JEUDI 1er AVRIL 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le général Giap quitte le bureau politique du P.C. vietnamien

LIRE PAGE 3

BULLETIN DU JOUR

Veille de crise chez les Dix

« En politique extérieure, nos points de vue sont plus proches qu'ils ne l'ont jamais été ; sur le plan économique, il y a un réel effort de rapprochement. » Le bilan du conseil européen de Bruxelles, dressé mardi 30 mars par M. Mitterrand, s'arrête là.

Il est vrai que pour affirmer leur volonté d'entente avec Washington, dénoncer la répression en Pologne et en Afghanistan, harmoniser les rapports économiques avec l'U.R.S.S., condamner l'action d'Israël en Cisjordanie, analyser la situation en Amérique centrale, et inciter la Turquie à restaurer la démocratie, les Dix de la Communauté européenne, mises à part quelques réserves grecques, ont rarement affiché une telle fermeté commune.

Le satisfecit décerné à la politique économique des Dix paraît déjà moins mérité. La relance, l'action sociale, les investissements, le freinage des taux d'intérêt, une action commune pour ouvrir le marché japonais, sont autant de bonnes intentions dont la réalisation, faute de moyens précis, paraît toujours aussi lointaine.

Mais il y a plus grave. C'est le fondement même de la Communauté qui est menacé, et les présidents des institutions européennes, MM. Thorn et Tindemans, ont justement remarqué que la solution de l'« affaire anglaise », discutée dix minutes mardi soir, est plus éloignée après le conseil européen qu'avant.

M. Mitterrand a raison de refuser à la Grande-Bretagne les remboursements permanents qu'elle exige. L'« institutionnalisation » d'une telle pratique ruinerait la Communauté. A cet égard, le dossier français, juridique et politique, est « en béton ». Le paradoxe est qu'à la suite de revirements et de fausses manœuvres françaises Mme Thatcher, complètement isolée il y a une semaine, peut aujourd'hui désigner du doigt la France comme « seule responsable » de l'impasse actuelle sans soulever un tollé de protestations.

Cependant, l'impasse ne pourra s'éterniser. La « dame de fer » se prépare au chantage sur les prix agricoles : pas de nouveaux prix satisfaisants pour la France sans une acceptation définitive des revendications britanniques. Or ces prix doivent être fixés impérativement par le Conseil de la Communauté début avril. La prorogation des anciens prix, inacceptables pour la France, exigerait aussi une décision du Conseil. La Communauté risque ainsi de se trouver devant un vide juridique et une crise politique majeure.

Pour la France, la partie était jouable — on hésite à écrire qu'elle l'est encore — si elle avait pu former un front commun avec ses partenaires, pour forcer la main de Mme Thatcher.

La fausse manœuvre est intervenue quand M. Cheysson, la semaine dernière, parut accepter comme base de discussion un schéma de compromis qui avait exigé de la Commission des trésors d'imagination, mais que M. Mitterrand rejeta le surlendemain. Fureur de la Commission, dont le président, M. Thorn, lança mardi à Bruxelles : « Si des délégations sont plus intelligentes, voire géniales, c'est le moment de faire des propositions. » Quant à lui, dont c'est pourtant la fonction, il s'y refuse.

Ainsi, faute d'un retour au sang-froid qui ne s'est pas produit à Bruxelles, l'avenir est sombre : ou la Grande-Bretagne cède, ou la France cède, ou c'est la crise. Le moment est venu pour M. Mitterrand de prouver, comme un de ses célèbres prédécesseurs, que l'isolement ne l'émeut pas.

(Lire nos informations page 3.)

La guerre du Golfe

L'armée iranienne a remporté une importante victoire sur les forces irakiennes

La guerre irako-iranienne paraît avoir atteint un tournant capital, peut-être décisif. L'offensive déclenchée sur le front ouest par la République islamique le mercredi 24 mars s'est soldée, le mardi 30, par une victoire majeure. La IVe armée de Bagdad a été mise en déroute dans la région de Suze-Dezfoul.

Téhéran affirme que l'adversaire compte 8 000 tués et 12 000 blessés, chiffres corroborés par Washington où l'on parle de 20 000 à 30 000 Irakiens « mis hors de combat ». Le régime de M. Saddam Hussein soutient, pour sa part, que l'offensive a coûté à l'Iran quelque 15 000 morts.

A n'en pas douter, la bataille de Dezfoul, par son ampleur et ses conséquences possibles, est la plus importante depuis le début de la guerre, il y a dix-huit mois. Les forces islamiques — cinquante mille hommes, selon Washington — sont parvenues, à l'issue de trois assauts successifs, à déloger trois divisions irakiennes qui assiégeaient la plus importante des bases aériennes iraniennes depuis le début de la guerre. La forteresse de Dezfoul est également une position-clé qui commande tout à la fois l'accès du Khouzistan (au sud), la route conduisant à Téhéran (au nord) et les installations pétrolières (à l'est).

Selon Téhéran, quelque 2 000 kilomètres carrés du territoire ont été libérés au cours de la semaine écoulée, plus de quinze mille soldats irakiens ont été capturés, des centaines de véhicules blindés, des camions, des canons, des rampes de lancement ont été détruits, et une vingtaine d'avions ont été abattus. En pleine débâcle, l'armée irakienne — selon les services de renseignements américains — est « sur le point de s'effondrer ».

Le président Saddam Hussein a implicitement reconnu la défaite, mardi, en appelant ses troupes à « ne pas sombrer dans l'amertume face à la modification de nos lignes défensives ». Il a annoncé le « repli » de son armée soit sur de nouvelles positions à l'intérieur de l'Iran, « soit à la frontière, afin d'empêcher l'ennemi d'avancer vers notre territoire ».

Les forces islamiques n'ont pas interrompu leur avance. Elles se dirigeaient ce mercredi vers le poste frontière de Fakkeh, le seul point de passage, proche des champs de bataille, qui demeure accessible à ce qui reste des unités irakiennes.

Fakkeh étant situé à mi-chemin entre deux localités frontalières, récemment reconquises par les Iraniens, Bokan et Ein-Khosh, une opération en tenaille paraît plausible, encore que les marécages dans la région pourraient freiner l'avance iranienne.

L'imam Khomeiny a l'intention de ne pas laisser de répit à l'ennemi. Il a appelé mardi « tous les combattants islamiques à se tenir prêts pour une offensive générale sur les fronts sud et ouest ».

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 5.)

L'explosion du Capitole

Le gouvernement prend au sérieux la thèse d'un attentat perpétré dans le train Paris-Toulouse

Les enquêteurs semblent désormais convaincus que l'explosion qui a eu lieu lundi 29 mars à bord du Capitole est d'origine criminelle. Les cinq personnes qui ont trouvé la mort et les vingt-sept qui ont été blessées alors que le Trans Europ Express approchait de Limoges, auraient ainsi été victimes d'un attentat dont le mobile et les auteurs restent inconnus.

Ce mercredi matin, cependant, un correspondant anonyme se réclamant de l'organisation d'extrême droite Bataillon basque espagnol a revendiqué à Bilbao cet attentat. Rien pour l'instant ne permet néanmoins d'affirmer que cette organisation est bien à l'origine de l'explosion.

Il s'agit d'un appel téléphonique au quotidien de Bilbao *Deia*. Ce quotidien, proche du Parti nationaliste basque (P.N.V., démocrate chrétien) est le canal habituel par lequel les groupes d'extrême droite revendiquent fréquemment des actions violentes. Le correspondant anonyme a indiqué que « *le Bataillon basque espagnol attaquerait en France chaque fois que l'ETA-militaire commettrait des attentats en Espagne* ».

Selon Thierry Maliniak, notre correspondant en Espagne l'appel émanait du même homme qui, toujours de manière anonyme, avait annoncé un prochain attentat en France après l'assassinat, le 22 mars, au Pays basque espagnol de trois personnes dont deux policiers (*le Monde* du 24 mars). Cependant, ajoute notre correspondant, la revendication par le Bataillon basque espagnol de l'attentat du Capitole n'est pas prise au « *sérieux* » par le ministère espagnol qui estime que cette organisation n'est plus « *opérationnelle* ».

S'il s'avère que le déraillement de la rame a été évité de justesse grâce au sang-froid du conducteur. En revanche, la S.N.C.F. dément que le train aurait dû se trouver en gare de Limoges ou à proximité, au moment où l'explosion s'est produite.

Le gouvernement prend, lui aussi, très au sérieux la thèse de l'attentat. M. Mauroy a conféré, lundi, avec MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, et Charles Fiterman, ministre des transports, qui s'était rendu sur les lieux. Le président de la République, après avoir rendu hommage aux sauveteurs, a donné toutes les instructions, indique l'Elysée, « *pour que soit activement recherchées les causes de cette explosion* ». Le ministère de l'intérieur a décidé de procéder à des contrôles sélectifs dans les gares.

Les enquêteurs ne semblent privilégier aucune piste. Seule indication que le gouvernement prend la thèse de l'attentat au sérieux : des policiers de la sixième section de la direction centrale de la police judiciaire sont venus renforcer à Limoges leurs collègues du S.R.P.J. Cette section est chargée des atteintes à la sûreté de l'Etat et des menées subversives.

(Lire, page 34, le reportage de notre envoyée spéciale, CHRISTIANE CHOMBEAU).

POINT

MUTATIONS

Les mutations se suivent mais ne se ressemblent pas. Celle de M. Jean-Pierre Hugon, récemment écarté de son poste de directeur général des Charbonnages de France, avait étonné : ses qualités professionnelles n'étaient pas en cause, mais un manquement à l'obligation de réserve, qui n'était même pas établi.

Rendue publique ce mercredi, la mutation du procureur de Marseille, ville où est instruite la mort de René Lucet, est d'une autre nature, où la logique fait moins défaut.

Ce qui est reproché à ce magistrat porte plutôt sur l'excès de ses silences, ou l'insuffisance de sa curiosité.

Il était en effet étrange que, contrairement à la tradition, contrairement aux règles hiérarchiques du corps où il est intégré (les procureurs ne sont pas indépendants comme les juges du siège), M. Albert Vilatte se soit abstenu de tenir ses chefs informés d'un dossier qui devenait, par définition, une affaire d'Etat.

Encore que ce magistrat ait obéi à sa propre cohérence, qui le conduisit à ne pas s'interroger sur la réalité du suicide de René Lucet et à modifier dans le sens de ses convictions le rapport de la police, comme le rappelle aujourd'hui le Syndicat de la magistrature.

Cela dit, et quoi qu'on pense du tribunal de Marseille (le garde des sceaux a là-dessus une opinion qu'il ne cache pas), il ne serait pas juste de se borner à des responsabilités locales.

La curiosité n'a pas été défaillante qu'à Marseille, mais à tous les échelons, administratifs et politiques, de cette hiérarchie qui pèse sur les procureurs. L'affaire s'étalait déjà largement dans toute la presse. On ne pouvait, hors de Marseille, l'ignorer.

Pourtant, nulle question n'est venue, ni du procureur général d'Aix-en-Provence ni du directeur des affaires criminelles et des grâces, qui coiffe tous les parquets de France ; pas davantage du cabinet du ministre, où un conseiller technique, sous la houlette du directeur de ce cabinet, observe l'évolution de pareils dossiers.

A ce titre, on ne voit guère quel jugement porter sur le fonctionnement de la machine qui échapperait à l'alternative de l'incompétence ou des négligences volontaires.

(Lire page 8.)

CONTROLÉE PAR LE GROUPE NATIONALISÉ C.G.E.

Alsthom-Atlantique cède à Leroy-Somer certaines de ses activités

(Lire page 31.)

AU JOUR LE JOUR

CASQUETTES

Un modèle démocratique que ces élections au Salvador ! De la droite façon Pinochet (Chili) à la droite façon Galtieri (Argentine), toutes les opinions politiques, même les plus extrêmes, étaient représentées. Devant ce pluralisme de képis, les Etats-Unis ont eu raison de se préparer à une victoire de la droite.

On regrettera seulement l'absence totale, dans le scrutin, de la gauche façon Jaruzelski (Pologne) !

HENRI MONTANT.

Les mouvements de grève dans les hôpitaux

Les grèves illimitées en milieu hospitalier (grève des soins des internes et des chefs de clinique assistants des C.H.U. depuis le 26 mars et grève administrative lancée le 29 mars par sept syndicats de médecins hospitaliers) continuent. La grève des internes est massivement suivie à Lille, Le Havre, Lyon, Tours, Toulouse, Rennes, Marseille notamment. Partout le service minimum (urgences) est assuré.

Les effets de la grève administrative des médecins hospitaliers ne se font pas encore sentir. Il en ira différemment dans quelques jours, estiment les responsables administratifs des hôpitaux concernés ainsi que les promoteurs du mouvement d'opposition à certains aspects de la nouvelle politique de santé, Solidarité médicale.

A Rennes, où il était venu installer, mardi 30 mars, l'un des nouveaux comités consultatifs régionaux pour la promotion de la santé et indiquer les grandes lignes d'une nouvelle politique de prévention (lire page 11), M. Jack Ralite, ministre de la santé, dont on lira ci-dessous le point de vue sur les critiques dont il est actuellement l'objet et sur la signification de la politique qu'il met en place, a été malmené par un groupe de deux cents internes grévistes des C.H.U. de l'Ouest.

Soyons clairs

Voici neuf mois que j'ai été chargé par M. Pierre Mauroy d'assumer les responsabilités de ministre de la santé de la France.

par JACK RALITE (*)

Voici neuf mois qu'au quotidien je construis avec comme préoccupation principale : améliorer l'acquis dont je ne fais pas table rase, assurer l'égalité d'accès aux soins et le libre choix pour tous, promouvoir enfin une vraie politique de prévention, assurer l'indépendance et la production industrielle française dans le médicament et dans le matériel biomédical.

Tout ceci animé par les professionnels de santé avec lesquels, sans les trier d'après les jours d'avant, j'ai, au ministère et sur le terrain, eu des rencontres jamais vues, nourries de nos préoccupations communes : la qualité, la compétence, l'indépendance, la responsabilité. Bref, les Français et les Françaises, dans ce processus engagé pour la promotion de leur santé à laquelle ils tiennent tant, trouvent une meilleure sécurité et plus de justice.

Tout un chacun en conclurait par un « tout va bien ». Et pourtant, quelque chose grippe quelque part puisque, et sans les identifier, sans même les rapprocher en aucune manière, deux grèves affectent les hôpitaux, celle des médecins hospitaliers depuis le 29 mars, celle des chefs de clinique et des internes dans les vingt-cinq centres hospitaliers universitaires depuis le 26 mars.

(Lire la suite page 10.)

(*) Ministre de la santé.



LA BIOGRAPHIE D'AL BROWN

Triomphe et chute d'un grand boxeur

Un génie de la boxe d'avant-guerre, Al Brown, renaît de ses cendres par la magie d'un livre. L'auteur, Eduardo Arroyo, peintre espagnol connu, installé en France depuis 1939, y décrit la parabole de sa vie, du zénith de sa gloire en Europe à sa chute finale dans les bas-fonds new-yorkais. Pour ceux qui, comme nous, l'ont connu dans l'intimité de ses débuts parisiens, le grand pugiliste noir auquel nos meilleurs boxeurs, Criqui, Mascart, Routis, Kid Francis, Gustave Humery, Eugène Huat, Pladner, Young Perez, Angelmann, durent leurs défaites, méritait pleinement cet hommage

Né Alfonso Teofilo Brown, d'une nombreuse nichée panaméenne, il avait vingt-cinq ans lorsque, auréolé de ses premières victoires, il était venu s'installer à Neuilly, non loin de notre domicile familial. A l'époque, les petites catégories ne faisaient pas recette aux Etats-Unis, ce pourquoi Al Brown était venu chercher fortune sur le Vieux Continent. En quelques coups de poing, un nouveau « roi du K.-O. » avait conquis les foules du Vel'd'Hiv, de défunte mémoire. Physiquement, ses mensurations étaient celles d'un phénomène : 53 kg, le poids du « coq », 1,75 m, la taille d'un mi-lourd, et plus encore une allonge de 1,80 m (l'envergure de Jack Dempsey) qui lui permettait de trouver l'ouverture, où plongeaient ses poings foudroyants, et d'esquiver les coups grâce à un jeu de jambes d'acrobate.

C'était l'être le plus gentil et le moins poseur qu'on pût imaginer, passant avec une extrême simplicité des grands soirs de tumulte à une matinée boulevardière comme les autres.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

LES PAYSANS

Avant le 1er avril, en principe, devraient être fixés les prix agricoles européens. Chaque année la tâche est difficile. En 1982, elle risque d'être encore plus rude. La France est isolée, constate M. Aurillac, et nos exportations ont été rendues plus malaisées. Pourtant il faut conquérir la confiance des exploitants, estime M. Avolio, savoir leur parler pour les rassurer. Les agriculteurs ont aussi besoin du Plan, pense M. Lafaurie.

Le point de vue d'un syndicaliste italien

« Donner aux agriculteurs ce qu'ils veulent ne suffit pas » nous déclare M. Giuseppe Avolio

LA France a du mal à intégrer ses paysans. Pour les uns, ils sont un rappel trop récent de leur passé. Pour les autres, une mauvaise conscience, l'image du temps de l'équilibre, de la vie difficile aussi. Et les lieux communs de pleuvoir : ils ne paient pas d'impôts, ils s'entraident, ils vivent de subventions, ils ont la nature pour eux, etc. Gens de gauche et gens de droite n'ont pas un discours fondamentalement différent sur « le paysan ». Quant au discours politique, la droite a su habilement récupérer l'électorat paysan par un propos simplificateur, moralisateur et réconfortant, ce qui lui était facile, tandis que la gauche non communiste laissait toujours dépasser la pointe d'une oreille d'idéologue, ce qui lui était naturel.

Minorité assiégée, la paysannerie a fait bloc, famille agricole d'abord, *famille française ensuite, cette unité* trouvant sa souplesse dans la multiplicité des rouages et des relais de l'appareil syndical professionnel. La *diversité des éléments composant* l'édifice permettait aux différentes sensibilités du monde paysan de trouver leur place, tout en assurant l'équilibre de l'ensemble. Et cela depuis trente-six ans.

Sans surestimer l'importance de *ces mouvements, la reconnaissance* par le gouvernement de la Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans (C.N.S.T.P.) ou du MODEF constitue une révolution. Non pas tant parce que le syndicalisme traditionnel y perd sa place d'interlocuteur unique, mais surtout parce que le monde paysan découvre qu'il a réussi à produire l'impensable : une expression paysanne qui ne trouve pas sa place dans la nébuleuse des organisations existantes, rompant les liens quasi physiques de l'unité du corps. A la mécanique bien huilée qui absorbait toutes les divergences ont échappé deux rejetons qui refusent les convenances du système.

Avec d'un côté, désormais, un soleil qui doute et qui accessoirement le combat, de l'autre deux petites planètes, encore peu peuplées, qui principalement le soutiennent, le gouvernement français se trouve dans une situation inédite. Il *n'a retenu que l'accessoire, l'opposition* politique de la F.N.S.E.A., méconnaissant la donnée de fond : être paysan, c'est un état qui se confond pour la plus grande masse avec les organisations qu'ils se sont données.

Pour M. Avolio, ancien parlementaire socialiste, président de la Confcoltivatori, seconde organisation agricole italienne, cette unité de fait du mouvement agricole français est un atout qu'il ne faudrait pas gâcher. Bien qu'on ne puisse établir un parallèle entre les deux pays, les réflexions qu'il fait sur la situation italienne sont éclairantes aussi pour la France.

« Rassurer et savoir parler »

« Donner aux agriculteurs ce qu'ils veulent ne suffit pas. Il faut aussi conquérir leur confiance. Il est nécessaire pour les rassurer de savoir leur parler. La gauche italienne a perdu la partie en 1945, *dans les campagnes. En France, le* gouvernement est en difficulté, non pas dans l'industrie, mais dans les campagnes, là où pourtant il a déjà plus donné que le gouvernement précédent. Rassurer et savoir parler nécessite une grande élaboration théorique. Nous avons mis du temps pour le faire, et encore tous ne sont pas d'accord pour comprendre que, si nous voulions être crédibles parmi *les agriculteurs, il fallait se présen*ter autrement que comme une organisation de gauche.

– Compte tenu de l'origine des forces qui ont constitué la Confcoltivatori, ce n'est pas facile.

– C'est exact. En 1977, trois mouvements décident de fusionner. Il y a l'Alleanza contadini, influencée par le P.C. et le P.S., la Fédération des métayers, alors rattachée à la C.G.I.L., et une partie de l'Unione coltivatori italiani, socialiste. Aujourd'hui, notre organisation est la seconde en Italie. Pourquoi ? Parce qu'à la différence des autres nous avons tenu à être autonomes des partis, des syndicats, des gouvernements centraux et régionaux, et que nous voulons entretenir des rapports de parité avec tous les partis et avec aussi les autres syndicats qui, eux, sont encore liés aux mouvements politiques. La Coddiretti dit qu'elle veut se détacher de la démocratie chrétienne, devenir autonome, mais confirme dans ses textes son respect pour l'inspiration *chrétienne-sociale de la D.C.* De même la Confagricoltura, proche du parti libéral, mais son président, M. Diana, est élu à l'Assemblée *européenne sur la liste de la D.C.* D'ailleurs, la Coldiretti, qui a dominé pendant trente ans chez les petits exploitants, s'inquiète de la percée qu'opère la Confagricoltura dans ses troupes. Nous, nous refusons de faire un choix idéologique. Nous voulons être le point de rencontre de toutes les forces, une simple organisation professionnelle, pour la défense du revenu, mais aussi, et c'est pour cela que toutes les forces sont nécessaires, pour le rééquilibrage entre l'agriculture et l'industrie, entre la campagne et la ville.

– Chaque organisation syndicale défend comme vous la thèse de l'autonomie, du caractère strictement professionnel.

– Oui, mais nous sommes les seuls à n'être réellement liés à aucun parti, et nous recherchons en même temps l'unité, parce que, dans ce pays, l'agriculture a été marginalisée du fait de la division de sa représentation. Cette recherche ne peut avoir lieu que s'il n'y a pas de mur idéologique.

– Concrètement, comment se manifeste cette unité ?

– Les trois organisations se sont entendues sur des critères de représentativité. Par exemple, lors de la division des biens des organisations fascistes qui vient de se faire, nous avons obtenu le quart du patrimoine. Nous avons monté, les trois syndicats ensemble, une organisation de tourisme rural, c'est un petit début. Et puis, nous demandons notre adhésion au Comité d'organisation des organisations agricoles européennes (COPA).

– Quel est le rapport avec l'unité ?

– Eh bien ! la Commission européenne reconnaît le COPA comme seul interlocuteur. Le seul moyen donc de défendre les intérêts des agriculteurs, c'est d'être membre du COPA.

» A la création du COPA, les organisations socialistes et communistes ont été maintenues à l'écart. C'était une réflexion idéologique et non professionnelle. Avant la fondation de la Confcoltivatori, les organisations non membres du COPA étaient regroupées au niveau européen dans le COMEPRA, une sorte de COPA de gauche. Nous avons estimé nécessaire de le dissoudre, car il n'y a aucune raison que nous acceptions d'être différents des autres, avec moins de droits que les autres.

– Mais vous n'êtes toujours pas membre du COPA.

– Nous demandons depuis trois ans à entrer au COPA. Celui-ci ne répond pas officiellement. S'il n'est qu'une organisation professionnelle, nous devons y être, sinon le COPA doit dire pourquoi. Si on refuse notre entrée, parce que nous venons de gauche, cela veut dire que le COPA est de droite. L'ancien président du COPA, le baron von Herreman, président de la Fédération allemande des agriculteurs, a reconnu le *bien-fondé de ma démarche tout en* indiquant qu'un nouveau syndicat ne pouvait être admis qu'avec l'accord unanime des organisations membres du COPA de l'État considéré.

– Dans ce cas, le MODEF, qui en France demande lui aussi à entrer au COPA, devrait obtenir l'accord de la F.N.S.E.A.

– Le MODEF en France se situait sur des bases différentes des nôtres. Nous, nous étions reconnus déjà par le gouvernement et nous acceptons l'idée de l'Europe et de son élargissement. Mais vous me dites que le MODEF veut entrer au COPA. Eh bien ! la F.N.S.E.A. dira non. La situation est la même sur ce point qu'en Italie.

– Il n'y a pas d'issue.

– Je refuse qu'on constitue, au plan européen, plusieurs organisations. Ce serait négatif pour l'agriculture. Sur le plan national, ce sont les circonstances historiques qui ont fait le pluralisme syndical, mais il faut tout faire pour éviter de politiser *le mouvement syndical agricole,* car les divisions qui s'ensuivent sont préjudiciables pour l'agriculture, et l'histoire de l'après-guerre en Italie *le montre bien. Tant que nous ne* sommes pas au COPA, nous demandons à être reçus et entendus au même titre que lui par la Commission européenne, son président M. Thorn, M. Dalsager, le commissaire chargé de l'agriculture, et par M. Piet Dankert aussi, le président de l'Assemblée européenne.

» Mais, encore une fois, nous croyons que le COPA doit être l'organisation de tous les agriculteurs. Si nous y entrons, j'accepterai les positions majoritaires et j'accepterai d'être minoritaire, car je suis un optimiste viscéral : je pense que je peux y entrer pour influencer les autres. L'unité est nécessaire en Italie pour que l'agriculture soit effectivement intégrée dans l'économie nationale. Elle est nécessaire à Bruxelles aussi. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL.

Le dernier marathon ?

par MICHEL AURILLAC (*)

L'EUROPE agricole s'essouffle, les négociations sur les prix s'éternisent, repoussant ainsi de jour en jour les décisions que le conseil des ministres de l'agriculture de la Communauté n'arrive plus à prendre. C'est bien dommage ! Car ainsi s'affadit la mission des chefs d'Etat. D'arbitres, ils deviennent gestionnaires tatillons de problèmes, dont la solution devrait être déjà étudiée, puis définie, avant d'arriver à *la décision politique.*

Pourtant si les prix ne suffisent pas à régler les graves difficultés de l'agriculture française, il est nécessaire que ceux-ci soient fixés rapidement, non seulement pour l'impact psychologique qu'ils représentent et entraînent sur le marché, mais surtout pour savoir comment, sur le plan politique, et avec quelle détermination, le gouvernement entend *réagir à l'égard d'un secteur* essentiel et stratégique de notre économie, placée dans un monde d'insécurité. L'arme alimentaire ne doit pas être négligée. Il faut bien le savoir, le pays capable d'assurer son indépendance alimentaire possède, de ce fait, la garantie de son indépendance politique. Cela est vrai aussi de l'Europe, même si ses dirigeants paraissent l'oublier.

Alors *que le gouvernement* socialiste a pris comme thème majeur dans la conduite de ses actions celui de la solidarité nationale, on peut déplorer qu'il n'ait pas jugé bon, lors de la dernière conférence annuelle, de combler le déficit du revenu des agriculteurs pour l'année 1981.

Il n'a accordé que 5,5 milliards pour une perte de l'ordre de 9 à 10 milliards. Parallèlement, sa poli*tique de non-concertation avec la* profession agricole, le démantèlement du ministère de l'agriculture et la dispersion de ses attributions de formation, de recherche et de contrôle, qui ont pour conséquence néfaste d'entraîner un affaiblissement des agriculteurs, montrent à l'évidence le désintérêt du gouvernement, et conduisent hélas son isolement face à ses partenaires.

Pourtant cette négociation à Bruxelles est capitale pour l'avenir de notre agriculture et donc de l'Europe.

Qui *trouvons-nous à la table des* négociations ?

Les Anglais, eux, n'ont pas participé, au début de la construction européenne, donc au grand élan des années 60 qui a vu la mise en place des contreforts de la politique agricole commune, permettant ainsi un développement considérable de l'agriculture européenne. Ils ne cherchent aujourd'hui, au mépris de la réglementation et de l'esprit communautaire, qu'à satisfaire leur égoïsme national par une politique du « juste retour » et de limitation de leur contribution financière au budget de la Communauté.

Les Allemands, ensuite, trouvent que l'agriculture coûte trop cher et ne souhaitent qu'un *plafonnement* des dépenses qui aurait pour conséquence le gel de l'expansion de notre propre agriculture.

Devant de telles difficultés, le gouvernement français n'a pas su se ménager l'alliance de certains partenaires, comme l'Italie, pour faire front.

Par une politique maladroite, notamment dans ce que l'on a appelé la « guerre du vin », la France s'est brouillée avec son partenaire en sacrifiant ses intérêts personnels, puisque notre balance commerciale est positive avec ce pays, et tout cela sans atteindre l'objectif recherché ; c'est-à-dire l'arrêt des importations de vin sicilien.

A cet isolement politique de la France viennent s'ajouter les conséquences dangereuses de la politique *économique du gouvernement*. En effet, avec la dévaluation du franc, la dépréciation continue de notre monnaie, par rapport au D.M., les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) ont été rétablis aux frontières, les faisant passer de 3 % en mai 1981 à environ 8 % de nos jours. Tout cela est préjudiciable à notre agriculture, car ces M.C.M. représentent un frein aux exportations de nos produits agricoles. Pourtant, l'agro-alimentaire reste le principal secteur positif de notre balance commerciale, déjà lourdement défi*citaire.*

Devant une telle situation, le gouvernement doit faire preuve d'une très grande fermeté vis-à-vis de ses partenaires à Bruxelles, de manière à obtenir une augmentation moyenne de prix de 16 %, sans oublier pour autant que la hiérarchisation des prix est nécessaire à l'orientation du développement de certains secteurs de notre agriculture.

Mais il ne faut pas perdre de vue que cette augmentation moyenne de 16 % des prix ne représente qu'une partie de ce qui est nécessaire pour combler la perte de revenu des agriculteurs. Pourquoi ?

– Parce que, d'une part, seuls les prix de *marché touchent directe*ment le revenu et qu'il n'y a pas forcément une corrélation entre ces prix de marché et les prix indicatifs fixés à Bruxelles.

– Parce que, d'autre part, la fixation des prix à Bruxelles ne concerne qu'un peu moins de la moitié des produits agricoles français bénéficiant d'une gestion communautaire.

Or la commission ne propose que 9 % d'augmentation : c'est loin d'être suffisant ! Même si les négociations progressent, la commission n'ira pas jusqu'aux 16 %. Il restera cette solution de facilité, artificielle de surcroît, qui consiste à dévaluer le franc vert, et qui isole davantage l'économie agricole, provoquant la disparité entre prix agricoles et prix industriels.

Dans le passé, la *France a montré* qu'une position déterminée à Bruxelles était payante.

Aujourd'hui, majorité et opposition paraissent d'accord pour critiquer Bruxelles, mais leurs démarches n'ont pas le même but. L'opposition croit en l'agriculture, en sa modernisation, dans sa capacité à se développer. La majorité socialiste et communiste ne voit dans le monde agricole qu'un champ de manœuvres pour une lutte des classes rétrogrades et un dirigisme incompatible avec le Marché commun.

Prenons garde que la fermeté socialiste et la menace de se retirer de la Communauté ne cachent une ma*nœuvre habile qui permettrait d'ha*biller ce retrait de la probité candide et du lin blanc de l'intérêt national pour pouvoir, à l'aise, poursuivre en vase clos, la mise au pas de l'agriculture française. Prenons garde que ce ne soit le dernier marathon agricole...

(*) Président du Club 89, ancien député R.P.R. de l'Indre.

Les exploitants ont besoin du Plan

par JEAN-PIERRE LAFAURIE (*)

LES rapports conflictuels entre le gouvernement et certaines organisations agricoles, quelques manifestations plus violentes que d'habitude, la tenue d'un grand rassemblement à Paris peuvent laisser croire que la crise actuelle est purement conjoncturelle, essentielle*ment politique, personnalisée même,* et que tout cela finira bien par se tasser lorsque chacun, après l'épreuve de force, sera entré dans la voie des concessions, du *compromis.*

Les choses sont moins simples et la crise plus sérieuse : une neutralisation des appareils syndicaux ou des changements de responsable ne suffiront pas à régler le problème.

La crise a mûri lentement. A-t-elle débuté en 1973 ? Peut-être ! Mais la hausse du prix des produits pétroliers n'explique pas tout ; la sécheresse de 1976, que les agricul*teurs n'ont pas encore fini* de payer, n'a rien arrangé ; les incertitudes du temps présent servent simplement de révélateur.

Pendant quinze ans, jusqu'en 1972/1974, les agriculteurs français, du moins ceux qui ont pu rester à la terre, ont vécu une période de prospérité : augmentation du revenu, investissements réalisés dans de bonnes conditions, rendements *croissants, politique européenne* très favorable aux intérêts français. Cette « belle époque » a eu certes ses ombres ; par exemple une très forte émigration et une insertion difficile des fils de ruraux dans les banlieues urbaines, mais la mémoire collective paysanne ne garde souvenir que des aspects positifs. De là vient tout naturellement la popularité du maire de Paris dans les milieux agricoles. Il ne fit pas grand-chose en tant que ministre de l'agriculture, resta peu rue de Varenne (20 mois à peine), négocia *médiocrement les règlements* d'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun, accepta que soient pérennisés les montants compensatoires monétaires, et quitta l'hôtel Matignon au plus fort de la sécheresse de 1976 sans arrêter la moindre mesure d'urgence. Mais voilà, il a été ministre de la prospérité et cela suffit.

Les incompréhensions réciproques

Que s'est-il passé depuis huit ou dix ans ?

– Une baisse du revenu, ou du moins une stagnation, pour la quasi-totalité des agriculteurs, grands et petits ; l'instrument de mesure – les comptes annuels de l'agriculture – *est certes très imparfait et scientifi*quement discutable, mais le phénomène est incontesté (– 20 % en huit ans) ;

– des rendements qui ne progressent presque plus malgré les efforts déployés, et cela est rarement souligné. Pendant les années 60, les progrès de productivité ont été spectaculaires, mais depuis dix ans, l'agriculture française est entrée, dans de nombreux secteurs, dans une phase de « rendements décroissants ». La hausse des prix de l'énergie et des consommations intermédiaires a compliqué encore les choses, mais n'en est pas la cause directe ou unique ;

– une crise de confiance dans l'évolution de la politique agricole européenne, et ce dès l'adhésion du Royaume-Uni. Si l'on parcourt aujourd'hui *les déclarations faites, il y* a dix ans, par les dirigeants syndicaux de l'époque (beaucoup sont encore là aujourd'hui), l'élargissement de la C.E.E. devait donner une chance nouvelle à l'agriculture de notre pays. Très vite il a fallu déchanter. Les négociations annuelles pour la fixation des prix ont été de plus en plus dures. Des conflits insurmontables sont apparus pour la répartition de la charge financière. La plupart des agriculteurs ne suivent pas le détail des choses, mais sentent fort bien que cela va mal et a peu de chance de s'arranger. Comment ne pas être découragé lorsqu'une part importante du résultat annuel d'une exploitation est fixée à la suite d'une négociation complexe débouchant sur quelques compromis boiteux aux petites heures d'un matin d'avril ? Les ministres successifs sont toujours satisfaits, mais les agriculteurs...

Tout cela est en général bien connu, et l'était bien avant le 10 mai 1981. M. Barre, dit-on, prétendait que l'agriculture serait « l'Algérie » de son successeur. Cela ne l'a pas empêché de couvrir de son autorité une loi d'orientation – votée par le Parlement au printemps 1980 – médiocre dans son inspiration et étriquée dans son dispositif.

La nouvelle donne politique aurait dû permettre de jeter un œil neuf sur l'ensemble du dossier. Les incompréhensions réciproques, l'action de ceux qui avaient un intérêt objectif à attiser un feu, qui ne demandait qu'à prendre, rendent les choses maintenant bien difficiles.

Beaucoup d'idées intéressantes ont été avancées : des installations *plus nombreuses, un marché foncier* maîtrisé, une répartition plus juste de l'argent public, un effort soutenu de recherche, une réforme profonde des règles du Marché commun, une négociation globale avec les Etats-Unis, une politique vigoureuse d'exportation. Tout cela est sans doute utile, mais nécessite de très longs délais de mise en œuvre et encore davantage de temps pour modifier les comportements des agriculteurs.

La réforme de la politique agricole commune est par exemple quasi impossible, compte tenu de la complexité et de l'imbrication des intérêts en cause, sauf à abandonner en route quelques-uns des principes qui font son intérêt pour l'agriculture ou les finances publiques françaises. Quant à débattre des mérites respectifs du modèle « agro-agricole des néo-agrairiens » ou « auto-centré de développement » (*le Monde* des 22/1/1982 et 23/2/1982), ce n'est vraiment plus le moment.

Que faire ?

Beaucoup de bons esprits pensent sans doute que le temps fera son œuvre, après quelques flambées de colère, une ou deux négociations bien réussies ou bien présentées à Bruxelles et, pourquoi pas, quelques économies budgétaires. Le danger de cette attitude est d'aboutir dans quelques années à une agriculture boudeuse et frileuse, obsolète, incapable de *résister à la concurrence* des partenaires européens, exigeant une protection renforcée aux frontières, bref à l'agriculture de Méline.

Comme pour les autres secteurs de l'économie, afin de maintenir en bon état de marche leur « outil de production », les agriculteurs français ont besoin de sécurité et de garanties quant à l'évolution de leurs revenus, à l'amortissement de leurs investissements, à l'orientation de leurs productions. Il faut un cadre cohérent et suffisamment précis dans lequel ils puissent insérer leurs décisions.

L'agriculture doit donc être partie *intégrante du plan* de 5 ans (1983-1988), et non pas considérée tel un secteur mineur et secondaire, comme ce fut le cas pour le plan intérimaire. Cela peut être fait sans démagogie, avec sérénité et réalisme, dans un esprit tout différent des conférences annuelles des dix dernières années. Le débat ne concerne pas les seuls agriculteurs mais l'ensemble de la collectivité nationale. Il faudra admettre que les objectifs fixés peuvent générer un coût budgétaire, mais aussi que certaines rentes de situation ont assez *duré* ; *réévaluer sans complaisance* et sans *a priori* ce que le Marché commun peut encore apporter et ce qu'il ne peut pas faire ; prendre la juste mesure des besoins du monde et des progrès des autres agricultures.

*Les agriculteurs, dans leur majo*rité, ne sont pas pour le moment favorables au gouvernement – c'est un fait. Aucun citoyen de bonne foi ne peut souhaiter que cela se transforme en « jacquerie ». Un débat démocratique, dans une planification elle-même démocratique, est un pari qui vaut la peine d'être lancé et tenu.

(*) Ancien directeur de la Fédération nationale du crédit agricole.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

APRÈS LE CONSEIL EUROPÉEN DE BRUXELLES

Nous assistons à une partie de bras de fer

déclare M. Thorn, président de la Commission

A leur retour du conseil européen de Bruxelles, MM. Cheysson et Chandernagor, ministres des relations extérieures et des affaires européennes, ainsi que Mme Cresson, ministre de l'agriculture, qui participe de ce mercredi 31 mars au vendredi 2 avril au conseil agricole de l'Europe des Dix, ont été reçus mardi 30 mars par M. Mauroy.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré mardi que le gouvernement américain « se félicite » de la décision du conseil européen d'examiner avec les Etats-Unis le problème des relations commerciales Est-Ouest ainsi que l'« importante question » des crédits occidentaux aux pays de l'Est. Les Etats-Unis se réjouissent, a ajouté le porte-parole, qu'une telle décision ait été prise « au plus haut niveau » et envisagent de « travailler étroitement avec les alliés dans la prochaine semaine en vue d'aboutir à une approche commune sur ces problèmes ».

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture des Dix commencent, ce mercredi 31 mars, une session de trois jours à l'issue de laquelle ils espèrent parvenir à fixer les prix agricoles applicables au cours de la prochaine campagne. Après le conseil européen qui s'est déroulé du lundi 29 mars au mardi 30 mars, marqué par les divergences entre la France et le Royaume-Uni, l'impression prévaut, à Bruxelles, qu'ils n'y parviendront pas.

De notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères, qui se retrouvent, samedi 3 avril, à Luxembourg, pour délibérer de la contribution budgétaire britannique, auront la tâche difficile de rechercher les nouvelles voies d'un compromis. S'ils considèrent que leurs positions sont trop divergentes pour fixer un nouveau rendez-vous, il leur faudra constater qu'une crise est ouverte et, ensemble ou séparément, prendre des initiatives pour assurer le fonctionnement du marché commun agricole en dépit de cette impasse.

Entre huit mille et dix mille agriculteurs, dont la moitié étaient français, sont venus manifester, mardi, dans les rues de Bruxelles, pour rappeler la baisse de leur pouvoir d'achat au cours des dernières années et réclamer des hausses de prix sensiblement supérieures aux 9 % proposés comme moyenne par la Commission européenne.

Le dossier dominant de l'actualité européenne est celui de la contribution budgétaire britannique. On a pu le vérifier lundi et mardi : Mme Thatcher et M. Mitterrand ne l'ont abordé, au cours de la réunion, que quelques instants, mais il occupait tous les esprits, faisait l'objet de la plupart des commentaires et des questions. La raison en est simple : outre que l'affaire mérite en soi attention (peut-on légitimement demander à un pays membre de demeurer longtemps *« débiteur net »* alors que la Communauté ne progresse guère et que les avantages que l'on retire de son appartenance ne sont pas certains ?), elle risque de paralyser toute activité dans la Communauté tant que, d'une manière ou d'une autre, elle ne sera pas réglée. Or, on ne s'oriente pas, tant s'en faut, dans la voie d'un règlement.

Mardi 23 mars, MM. Tindemans et Thorn proposaient au Conseil, qui les avait chargés de cette mission, un schéma pour progresser vers un compromis. Schéma très largement favorable aux thèses britanniques puisqu'il prévoyait une compensation budgétaire importante pendant cinq ans, et surtout ignorait la nécessité d'imprimer une dégressivité à cette compensation si l'on voulait qu'elle conserve un caractère provisoire, qu'elle n'apparaisse pas comme une dérogation quasi définitive aux règles régissant la solidarité financière dans la Communauté.

semaine dernière, que c'était une base de négociation acceptée à l'unanimité. J'avais demandé au conseil si je pouvais l'annoncer comme étant une base de négociation acceptable pour tous et l'on m'avait dit oui. Nous pensions avoir progressé et croyions que la réunion du samedi 3 avril n'aurait pour but que de concrétiser ces progrès... On ne peut sortir un lapin d'un haut-de-forme chaque semaine... »

M. Thorn confirmait cette déception et son refus d'essayer de jouer, une fois de plus, les médiateurs : *« Nous sommes très loin d'une solution ; nous ne pouvons faire indéfiniment des propositions. A la limite, on peut peaufiner le projet actuel, on ne peut pas l'inventer. »* Et le président de la Commission d'ajouter : *« C'est plus confus maintenant qu'avant. On fait de la tactique. Nous assistons à une partie de bras de fer. »*

Les généralités, même bien inspirées, des conclusions du conseil européen n'étaient pas suffisamment convaincantes pour contrebalancer mardi soir la sensation de veille de crise que laissait la réunion. M. Mitterrand a constaté, pour s'en féliciter, que les Dix, lorsqu'ils évoquent la politique économique, mettent davantage l'accent qu'il y a un an sur la nécessité d'encourager l'investissement productif et d'intensifier la lutte contre le chômage. Il note que ses idées concernant la mise en place d'un *« espace social européen »* progressent. Tout cela est exact, mais demeure pour l'instant à l'état d'intentions. De même, le souci du conseil, à l'approche du sommet économique occidental de Versailles, de mieux défendre en commun les intérêts légitimes de l'Europe face aux Etats-Unis et au Japon s'est exprimé d'une manière tellement peu concrète qu'on peut avoir des doutes sur la détermination des gouvernements membres et sur la possibilité de lui donner en temps voulu un contenu opérationnel.

La « politique de l'accommodement »

MM. Cheysson et Chandernagor, ministres des relations extérieures et des affaires européennes — peu importe finalement aujourd'hui quelles étaient leurs vraies raisons — avaient accueilli favorablement ce projet. Le 25 mars, l'Elysée faisait savoir que la France ne pouvait souscrire à ce schéma. Jusqu'à lundi soir 29 mars, on était en droit de se demander si ce raidissement n'était pas en partie tactique, si l'objectif n'était pas d'améliorer un projet effectivement trop favorable aux Britanniques, en demeurant fidèle (parce qu'on aurait estimé que, dans les circonstances actuelles, il n'est pas d'autre voie) à la *« politique de l'accommodement »*.

Les commentaires français, ceux donnés par les autres délégations en raison des assurances qu'elles avaient *« cru recevoir »* de leurs interlocuteurs français, militaient pour cette interprétation. La France donnait l'impression de jouer la tension mais non l'affrontement. Lord Carrington, de son côté, avait écrit à M. Tindemans, président (belge) du conseil des ministres, pour lui indiquer que Londres ne trouvait pas suffisamment généreuse l'offre qui lui était faite.

Les durcissements français et britannique pouvaient passer pour les prémices presque normales de l'ultime phase d'une importante négociation. Cependant, mardi à Bruxelles, M. Mitterrand a clairement indiqué que son refus était plus fondamental. *« Ce qui n'est pas acceptable*, a dit le président de la République à propos du projet Thorn-Tindemans, *c'est le système de pensée, car il revient à instituer par la durée la restitution de certaines sommes au Royaume-Uni sans qu'on puisse les diminuer. Cette quasi-institutionnalisation de la compensation ne peut être acceptée par la France. »*

C'est là une remise en cause du schéma Thorn-Tindemans. Les deux auteurs ne s'y sont pas trompés. *« C'est un changement total. J'ai été surpris comme je ne l'ai jamais été »*, a déclaré M. Tindemans, ajoutant : *« Nous avions tous l'impression, la*

PHILIPPE LEMAITRE.

Les conclusions sur la situation internationale

Voici un résumé des conclusions du conseil européen publiées mardi 30 mars à Bruxelles :

I. RELATIONS TRANSATLANTIQUES. — Le conseil *« souligne l'importance qu'il attache aux liens avec les Etats-Unis et sa volonté de développer davantage les consultations entre Européens et Américains »*.

Le conseil « apprécie » la déclarationo récente du président Reagan à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de Rome, *« selon laquelle les Etats-Unis considèrent une Europe unie comme un partenaire avec lequel ils confirment leur volonté de poursuivre une coopération étroite, conforme à l'importance économique et politique de l'Europe et à son rôle dans le monde »*.

II. RELATIONS EST-OUEST. — Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Dix déclarent que *« la situation en Pologne continue à peser sur les relations Est-Ouest et affecte (...) les rapports des Dix avec la Pologne et avec l'U.R.S.S., qui porte une responsabilité certaine dans cette situation »*. La délégation grecque *« a marqué sa réserve »* sur la partie de cette phrase qui mentionne l'U.R.S.S.).

Les Dix renouvellent leur appel *« afin que les autorités polonaises dans les plus brefs délais lèvent la loi martiale, libèrent les personnes arrêtées et restaurent un dialogue réel avec l'Eglise et Solidarité »*. Les Dix se déclarent ensuite préoccupés de *« la déclaration récente des autorités polonaises concernant la possibilité de départ pour les personnes détenues. (...) Ils rejettent toute tentative de faire pression sur les intéressés. Ils interprèteraient une telle politique comme une nouvelle aggravation de la situation en Pologne et une grave atteinte aux droits fondamentaux de l'homme »*.

Les Dix déclarent alors qu'ils ont examiné les relations économiques entre leurs pays et ceux de l'Europe de l'Est, *« compte tenu du rôle important que jouent les échanges de la Communauté avec ces pays »*.

Les Dix sont convenus que *« ces questions, y compris la question importante en matière de crédits qui leur est liée, devraient faire l'objet d'un examen attentif de la part de la Communauté européenne des gouvernements des Etats membres et d'autres gouvernements, aussi bien au niveau national qu'au niveau international, en étroite consultation avec les autres pays de l'O.C.D.E. »* (c'est-à-dire les Etats-Unis et les autres pays à économie de marché).

(La Grèce a fait une autre réserve sur tout ce paragraphe.)

Les Dix déclarent ensuite qu'ils espèrent que les circonstances permettront, lors de la reprise de la conférence de Madrid, en novembre, d'adopter *« un document substantiel et équilibré »*.

III. AFGHANISTAN. — Les Dix rappellent leurs déclarations antérieures à ce sujet, lors des derniers conseils européens de Luxembourg et de Londres.

Attirant l'attention sur *« la situation tragique de ce pays, qui en est (...) à sa troisième année d'occupation »*. Ils ajoutent : *« Le corps expéditionnaire soviétique y a été récemment renforcé ; la répression de la population civile se poursuit sans répit et chaque jour voit augmenter le nombre total de réfugiés, qui atteint déjà quelque trois millions, soit un cinquième de la population. »*

Se prononçant à nouveau pour *« une solution politique »*, le conseil *« dénonce l'attitude négative de l'Union soviétique »*, qui a rejeté toutes les propositions qui lui ont été faites.

IV. — PROCHE-ORIENT. — Se déclarant *« vivement préoccupé par les graves événements qui se déroulent dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, le conseil européen lance un appel pressant pour que soit mis fin à ce dangereux enchaînement de violences et de répression. Il dénonce particulièrement toutes les mesures unilatérales, telles que la destitution par les autorités israéliennes des maires démocratiquement élus, ainsi que les atteintes portées aux libertés et au droit des habitants de ces territoires, qui s'ajoutent aux mesures prises par Israël à l'égard du Golan, et qui ne peuvent que nuire aux perspectives de paix »*.

Les Dix lancent ensuite un nouvel appel pour le respect de la pleine souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban. Ils réaffirment leur volonté de contribuer à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient.

V. AMERIQUE CENTRALE. — Après avoir relevé que l'*« accroissement continu des tensions dans cette région lui cause de sérieuses préoccupations »*, le conseil européen déclare : *« Aussi accueille-t-il avec intérêt toute initiative susceptible de mettre fin à la violence et de conduire, par le dialogue et dans le respect des règles démocratiques des droits de l'homme, à la restauration de la paix dans la région, tout en sauvegardant les souverainetés nationales et la volonté des peuples. »*

Dans ce contexte, le conseil européen *« a noté avec intérêt les suggestions faites par plusieurs pays de la région »*.

« Constatant que les tensions et conflits qui sévissent en Amérique centrale ont souvent pour origine les graves problèmes économiques et les inégalités sociales que la conjoncture mondiale aggrave au détriment des plus démunis, le conseil européen estime que la communauté internationale ne peut rester indifférente à ces maux. »

Le conseil se félicite alors des initiatives prises par les pays du groupe de Nassau (Etats-Unis, Canada, Mexique, Venezuela et Colombie). Les Dix déclarent alors qu'ils sont disposés à *« augmenter, dans les limites de leurs possibilités »*, leur aide au développement de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

VI. — Les Dix indiquent à propos de la récente mission à Ankara du président du Conseil des Communautés, M. Léo Tindemans (Belgique) : *« M. Tindemans a nettement marqué au gouvernement turc les graves* préoccupations que suscite au sein *des Dix le problème du respect des droits de l'homme en Turquie et souligné la nécessité pour ce pays de revenir au plus tôt à un régime démocratique. Ses interlocuteurs l'ont assuré du retour du pays à la démocratie dans un délai de deux ans au plus tard. Selon leurs déclarations, le référendum pour l'approbation d'une constitution démocratique aurait lieu en novembre 1982, et les élections législatives en automne 1983 ou au plus tard au printemps 1984 »*. Les Dix déclarent qu'ils attachent *« une importance essentielle »* à la réalisation de ces objectifs. »

La politique économique à l'intérieur de la Communauté

Dans la partie des conclusions de la présidence ayant trait à la politique économique à l'intérieur de la Communauté, *« le Conseil souligne la nécessité d'une politique coordonnée de promotion de l'investissement et de lutte contre le chômage. Une telle action concertée doit être accompagnée des efforts de maîtrise de l'évolution de tous les coûts de production. Il faut mettre davantage l'accent sur l'investissement productif privé et public (...). En matière d'investissements, le* Conseil européen *exprime sa préoccupation d'un taux d'investissements productifs en Europe, surtout dans les secteurs d'avenir, qui demeure trop faible par rapport à son PIB. (...) »*

Il confirme à cet égard l'importance qu'il attache à une réduction des taux d'intérêt et au renforcement des instruments de crédit communautaires au bénéfice de l'investissement, notamment dans le domaine de l'énergie et du développement industriel et agro-alimentaire. (...) »

Le Conseil européen souligne l'importance du maintien et du développement du marché intérieur de la Communauté, qui, grâce aussi à une politique extérieure plus active, assure à celle-ci une dimension continentale. (...) Cette dimension permet le développement de stratégies industrielles communautaires ainsi que d'une politique de la technologie et de l'innovation. (...) Les politiques industrielles de l'énergie et de la recherche, ainsi que la politique agricole sont de celles où la dimension communautaire peut apporter le plus. (...)

» En matière d'emploi, le Conseil reconnaît que, outre des efforts accrus d'investissements productifs et de maîtrise des coûts de production, la gravité du chômage demande des actions spécifiques à effet rapide. Pour contribuer à définir progressivement une politique sociale, les Etats membres prendront des mesures visant plus particulièrement la formation professionnelle des jeunes. En tant que premier pas, les Etats membres s'efforceront d'assurer au cours des cinq prochaines années à tous les jeunes se présentant sur le marché du travail pour la première fois l'acquisition d'une formation professionnelle ou d'une première expérience de travail dans le cadre de programmes spéciaux en faveur des jeunes ou dans le cadre de contrats d'emploi. (...) »

Il convient de donner au système monétaire européen une *« nouvelle impulsion en renforçant la convergence économique, les mécanismes du système, le rôle de l'ECU et la coopération monétaire entre la Communauté et les pays tiers (...) »*.

A propos de la politique économique internationale, *« le Conseil européen attend du sommet de Versailles, au début de juin, que s'établisse entre les grands partenaires industrialisés une coopération renforcée, en particulier en vue de favoriser une baisse des taux d'intérêt, de diminuer la volatilité des taux de change et de renforcer les relations Nord-Sud. (...) »*

» La coordination des politiques des grands pays industriels dans le domaine des marché des changes, pour éviter des fluctuations désordonnées des cours, conserve toute son urgence. La Communauté insiste auprès du Japon pour qu'il ouvre son marché et l'intègre davantage dans le commerce international. Le Japon doit mener une politique économique, commerciale, et en matière de changes, plus compatible avec l'équilibre des charges à assumer par l'ensemble du monde industrialisé, et contribuer ainsi à assurer la reprise économique ».

● ERRATUM. — Dans la première édition du *Monde* du 31 mars, il était écrit que la « doctrine Hallstein » consistait à recommander aux Etats amis de la République fédérale d'Allemagne d'établir des relations diplomatiques avec la R.D.A. Il s'agissait bien entendu, au contraire, de les en dissuader (Walter Hallstein allant jusqu'à prôner la rupture des relations entre Bonn et les pays qui reconnaîtraient l'Allemagne de l'Est), ainsi qu'il était indiqué dans nos éditions ultérieures du même jour.

● *M. Mitterrand* prendra la parole le 2 juin à Genève, à l'ouverture de la conférence internationale du travail, a-t-on indiqué récemment au siège du Bureau international du travail (le principe de cette visite est confirmé à l'Elysée). Le président de la République a été invité par le directeur général du B.I.T., M. Blanchard, qui a renouvelé son invitation au pape qui n'avait pu se rendre à Genève l'an dernier à la suite de l'attentat dont il fut victime, et qui est attendu entre le 15 et le 18 juin.

ASIE

Vietnam

LE Ve CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE

M. Le Duan reste secrétaire général le général Giap quitte le bureau politique

Le cinquième congrès du parti communiste vietnamien, réuni depuis le 27 mars à Hanoi, a procédé ce mercredi 31 mars à l'élection du comité central et du bureau politique. M. Le Duan a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général. Il est assisté d'un bureau politique de treize membres et deux suppléants, contre quatorze titulaires et trois suppléants auparavant.

Plusieurs personnalités entrent au bureau politique : MM. To Huu, premier vice-premier ministre (qui avait déjà été coopté en 1981) ; Vo Van Kiet, ancien secrétaire du parti pour Ho-Chi-Minh-Ville, et Do Muoi, vice-premier ministre, tous trois anciens suppléants, ainsi que le général Le Duc Anh et M. Nguyen Duc Tam, chef de la section d'organisation du comité central. M. Nguyen Co Thach, ministre des affaires étrangères, et le général Dong Si Nguyen, ministre de la construction, sont nommés suppléants.

Six vétérans quittent en revanche le bureau politique, en particulier le général Vo Nguyen Giap, mais aussi MM. Nguyen Duy Trinh, Le Thanh Nghi, Tran Quoc Hoan, Nguyen Van Linh et Le Van Luong. Cinq membres du secrétariat, qui passe de neuf à dix membres, n'ont pas été reconduits. Le comité central compte désormais cent cinquante-deux membres, dont cent seize titulaires, contre cent un et trente-deux respectivement. Il est encore difficile de connaître toutes les raisons qui ont entraîné le limogeage du général Giap, qui reste membre du comité central. On peut toutefois noter que la volonté de « renouvellement » qui a présidé à ces changements ne touche pas les quatre principaux dirigeants du P.C.V., pourtant plus âgés que le général Giap.

LES AUTRES EXCLUS

Cinq autres dirigeants ne font plus partie du bureau politique du P.C.V. :

M. NGUYEN DUY TRINH : né en 1910, membre du parti depuis 1930, responsable du plan et membre du politburo depuis 1958, il a été vice-premier ministre de 1960 à 1980 et ministre des affaires étrangères de 1965 à 1980.

M. LE THANH NGHI : né en 1911, ministre de l'industrie en 1955, membre du politburo depuis 1958, vice-premier ministre de 1960 à 1980, il a été pendant une vingtaine d'années le responsable de la politique économique.

M. TRAN QUOC HOAN : né en 1910, ministre de la sécurité en 1953, membre du politburo depuis 1960, il a été vice-premier ministre jusqu'en 1980.

M. NGUYEN VAN LINH : né en 1913, il était président des syndicats. Entré au politburo en 1976, il a été secrétaire du comité du parti pour Ho-Chi-Minh-Ville (Saigon).

M. LE VAN LUONG : né en 1910, militant révolutionnaire depuis le début des années 30, il a travaillé aux côtés de M. Truong Chinh, notamment pendant la réforme agraire de 1956 ; il était entré, en 1954, au politburo et dirigeait le comité du parti pour Hanoi.

Le héros de la résistance militaire

Il y a trois ans encore, on le disait appelé à succéder à M. Pham Van Dong à la tête du gouvernement. Depuis, son étoile avait pâli, au point que sa disgrâce apparaissait acquise. Mais on ne pensait pas que le vainqueur de Diên-Biên-Phu, le héros des résistances vietnamiennes serait remercié par ses camarades du bureau politique, en compagnie de cinq apparatchiks.

Qui, mieux que le général Giap, a incarné la lutte des Vietnamiens ? Vieux compagnon de Ho Chi Minh, entré dans la résistance antifrançaise à quatorze ans, en 1926, ce fils de paysan lettré, devenu professeur d'histoire après quelques années de bagne, fut le fondateur de l'armée populaire. Ministre de l'intérieur et commandant en chef de l'armée après l'indépendance proclamée le 2 septembre 1945, il se prépare à l'affrontement avec les Français tout en prêchant la conciliation. Ministre de la défense en 1946, il conserva son poste — sauf une brève période en 1947-1948 — jusqu'à son remplacement, en février 1980, par le général Van Tien Dung.

Théoricien et tacticien, il a exposé ses idées dans plusieurs ouvrages, comme *Guerre du peuple, armée du peuple*, ou *Guerre du peuple contre guerre aéronavale U.S.* Il n'y conteste pas le caractère éminemment politique et nationaliste de la guerre : *« La direction du parti est le facteur déterminant qui décide de la victoire. Il n'y a pas de stratégie strictement militaire »*, déclare-t-il au *Monde* en 1973.

Mais, en même temps, la guerre a appris au général Giap l'importance de la technologie pour l'armée de la jungle, qui *« sandales Ho Chi Minh »* aux pieds, tire des missiles soviétiques sur les avions américains. C'est ce qui le pousse, ayant abandonné les affaires militaires, à s'attacher à la *« révolution scientifique et technologique »*, aux *« trois révolutions simultanées : révolution dans les rapports de production, révolution scientifique et technique, et révolution idéologique et culturelle »*, sur lesquelles il présente un rapport au IVe congrès du P.C.V., en 1976.

Nationaliste, le général Giap a longtemps passé pour hostile à la Chine. C'est à lui qu'il était revenu de faire la critique des excès de la réforme agraire de 1956, calquée sur celle de la Chine, et mise en œuvre par M. Truong Chinh, le numéro 2 actuel du P.C.V. Il est aussi considéré comme prosoviétique, tout comme le secrétaire général du parti, M. Le Duan, qui, lui, conserve son poste.

Avec le départ du général Giap, c'est, douze ans après la mort de l'« oncle Ho », un pan entier de l'histoire du Vietnam qui disparaît, l'époque héroïque, l'imagerie d'Epinal de la résistance d'un petit peuple courageux contre un adversaire aux moyens disproportionnés. Après le prophète et le chef de guerre, ce sont désormais les administrateurs qui président aux destinées du Vietnam.

PATRICE DE BEER.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CABINET DEVEDJIAN & WOLINER
26, avenue Kléber, 75116 PARIS
Jean MONTALDO C/ René ANDRIEU

Arrêt de la Cour d'appel d'Amiens du 14 décembre 1981, sur renvoi de la Cour de cassation.

« ... Attendu que les propos imputés par Jean MONTALDO à René ANDRIEU, *et dont la réalité n'est pas* contestée par celui-ci, ont été tenus par René ANDRIEU, le 27 janvier 1978, au cours de l'émission de télévision consacrée aux différents ouvrages que ces auteurs avaient écrits sur des problèmes politiques contemporains intéressant la société française ;

Attendu que dans ces conditions, René ANDRIEU, en ayant déclaré à *l'adresse de Jean MONTALDO : « Je* ne débats pas avec la police... Je vous prends pour un policier, je le redis... Je ne réponds pas à un agent du ministère de l'Intérieur », lui imputant d'être un journaliste dépourvu d'indépendance, placé au service de la police et prenant ses ordres au ministère de l'Intérieur ; que par conséquent de tels propos portèrent alors atteinte à l'honneur et à la considération de Jean MONTALDO et, comme l'ont retenu les premiers juges, ont un caractère diffamatoire ;

Attendu que les imputations diffamatoires impliquent l'intention coupable de leur auteur ;

*Attendu que René ANDRIEU n'ap*porte pas la preuve de faits qui justifient l'exception de bonne foi dont il se prévaut ;

Attendu que c'est seulement dans le domaine de la polémique politique portant sur les opinions et les doctrines relatives au rôle et au fonctionnement des institutions fondamentales de l'Etat, que le fait justificatif de la bonne foi, propre à la diffamation, n'est pas nécessairement subordonné à la prudence dans l'expression de la pensée ;

Attendu que René ANDRIEU ne peut prétendre être resté dans ce domaine ; qu'en effet, la polémique avait trait à un parti politique, alors qu'un tel groupement ne saurait être regardé comme une institution fondamentale de l'Etat ;

Attendu que le fait que les propos aient été tenus en période électorale, *en faisant état de convictions* personnelles ou dans le feu d'une discussion ne suffisaient pas pour dispenser René ANDRIEU de la prudence.

Attendu que par conséquent, la bonne foi de René ANDRIEU n'étant pas établie, il est tenu de réparer le préjudice qu'il a ainsi causé à Jean MONTALDO, par ses propos diffamatoires...

La Cour

... Déclare René ANDRIEU responsable d'avoir diffamé Jean MONTALDO le 27 janvier 1978 ;

Le condamne à payer à Jean MONTALDO la somme de 1 000 francs à titre de dommages-intérêts ;

Ordonne la publication d'un extrait du présent arrêt dans deux journaux au choix de Jean MONTALDO.

Pour extrait :
P. DEVEDJIAN,
avocat.

PROCHE-ORIENT

La tension

Daoud contre Goliath

II. — La terre conquise

La colère monte dans les territoires occupés par Israël depuis 1967 et les manifestations de jeunes gens se font plus fréquentes et plus violentes. Les forces israéliennes exercent une répression quotidienne, fondée sur une exaspérante discrimination et sur les châtiments collectifs — notamment les destructions de maisons — qui solidarise modérés et extrémistes et a abouti à l'actuelle vague d'agitation (« le Monde » du 31 mars).

De notre correspondant
FRANCIS CORNU

Jérusalem. — Nulle part en Cisjordanie on ne peut manquer d'apercevoir l'un de ces éléments nouveaux du paysage : sur un promontoire rocailleux un alignement de baraques préfabriquées entourées d'un réseau de grillage, lui-même jalonné de miradors et de projecteurs. C'est, au premier stade de son développement, l'une de ces fameuses « implantations » israéliennes qui parsèment désormais les monts de « Judée et Samarie ». Plus loin, sur une autre colline, c'est un village tout neuf avec ses maisonnettes aux toits de fausses tuiles, colonie dans sa version définitive. Plus loin encore, ce peut être une vraie petite ville, comme celle de Kyriat-Arba (bientôt quatre mille habitants) *dominant la cité arabe d'Hébron,* dont elle semble préparer le siège. A l'horizon, un gros nuage de poussière trahit les va-et-vient des bulldozers en train de viabiliser *le terrain* d'une *future* agglomération champignon. Il ne se passe pas de semaine sans que ne soit créé une nouvelle route ou le chantier d'un lotissement supplémentaire.

En quatre ans, M. Begin a déjà modifié le paysage. Autour de Jérusalem le spectacle n'est *pas moins* impressionnant. A Ramat, à Gilo, des centaines d'immeubles, des milliers de logements font avancer une lave de béton vers les localités arabes *avoisinantes.*

Depuis l'accession au pouvoir du premier ministre en 1977, soixante-six implantations ont été fondées en Cisjordanie — au cours des dix années précédentes, les gouvernements travaillistes n'en *avaient* établi qu'une vingtaine. Vingt mille colons vivent maintenant sur ce territoire, sans compter les quelque soixante mille habitants des nouveaux quartiers *construits dans la partie orien*tale de Jérusalem. Ce n'est qu'un début car les derniers projets conçus en octobre 1981 prévoient d'édifier durant les quatre pro*chaines années vingt-cinq* colonies pour y installer cent mille personnes de plus. Un tel chiffre commence à changer les données démographiques d'une *région* où *vivent* aujourd'hui huit cent cinquante mille Arabes. Encore faudra-t-il ajouter une dizaine d'autres implantations « pour compenser la perte » de *celles actuellement* évacuées *dans* le Sinaï. Des membres du gouvernement viennent de l'annoncer afin d'apaiser les rancœurs des partisans les plus extrémistes de *M.* Begin qui *craignent* — ou font semblant de croire — que le premier ministre pourrait un jour trahir la cause du Grand Israël. Le gouvernement s'empresse donc de *les rassurer :* « l'abandon » du Sinaï ne signifie pas uniquement la paix avec l'Egypte mais aussi la possibilité de développer la colonisation de la Judée et de la Samarie, en attendant une annexion formelle. M. Begin n'agirait pas autrement s'il voulait faire comprendre qu'il a signé le traité dans ce seul but, c'est du moins ce que pensent les Palestiniens de Cisjordanie.

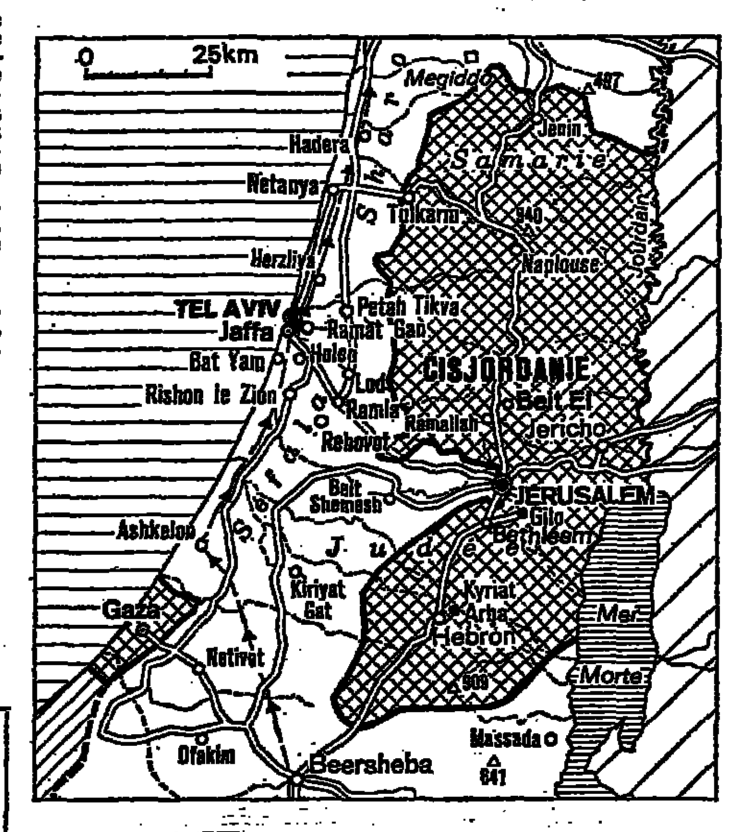
M. Ariel Sharon « ministre-bulldozer »

Ceux-ci, pendant les deux premières années du gouvernement Begin, ont sans doute commis l'erreur de sous-estimer sa détermination en matière d'implantations. Mais qui, même en Israël, parmi les adversaires de M. Begin, aurait pu prédire que celui-ci appliquerait complètement son programme ? *Beaucoup* de Palestiniens n'avaient guère pris au sérieux l'action de ces colons israéliens. Ils ne voyaient bien souvent que des excités en mal d'équipées conquérantes *dans les* militants du Goush Emounim (Bloc de la foi) qui, Bible en main en guise de titre de propriété, venaient la nuit s'installer clandestinement. Il leur a *fallu* déchanter.

Au cours des neuf mois qui ont précédé les élections générales de juin 1981, les travaux de création ou d'extension des implantations se sont accélérés de façon spectaculaire. M. Begin a tenu ses promesses avec l'aide déterminante de M. Ariel Sharon, ministre de la défense et premier champion de la colonisation, ce qui lui a valu le surnom de « Bulldozer ». A la date des élec*tions, il fallait bien constater* que le *nombre* des « points de peuplement » en Cisjordanie avait triplé durant le premier mandat de M. Begin. Aux yeux des Israé*liens, dont, selon la plupart* des sondages, près de 70 % *sont* favorables à la politique d'implantation, ce résultat fut un atout majeur pour assurer le succès de M. Begin, donné battu *six mois* auparavant.

Ce surprenant effort s'est traduit par des chiffres révélateurs que, pour la première fois, les services officiels publiaient sans rechigner : de juillet 1980 à mars 1981, 3 600 hectares en Cisjordanie avaient été alloués aux im*plantations, soit, en trois mois,* près d'un sixième de la superficie totale des terres accordées en quatorze ans d'occupation aux colons israéliens. Sur les 5 600 que compte *la Cisjordanie* environ, 200 kilomètres carrés peuvent paraître une superficie modeste. Les autorités israéliennes mettent l'accent sur ce point, mais omettent volontairement de préciser que les terrains destinés aux implantations civiles ne représentent qu'une très petite partie de l'ensemble des étendues soustraites, d'une manière ou d'une autre, à la propriété de la population locale.

Selon des recherches systématiques entreprises par un groupe de Palestiniens de Cisjordanie animé par un économiste, *M. Ibrahim Matar, il apparaît que* si l'on ajoute les superficies devenues zones militaires (1) au périmètre réservé autour des implantations (où la construction est *interdite), c'est en réalité 25 à* 35 % du territoire qui sont sous le contrôle des Israéliens. Cette indication recoupe des estimations officieuses réalisées du côté *israélien et auxquelles se référait* l'an dernier une enquête du *Jerusalem Post : « Depuis 1967, à des fins civiles ou militaires, près d'un tiers des terres de Cisjordanie ont été achetées, réquisitionnées ou déclarées interdites. »* De surcroît, l'administration militaire a rendu public un projet *de décret prohibant ou limitant* très strictement la construction de chaque côté des principaux axes routiers sur une profondeur de 50 à 150 mètres. *« L'expansion de bon nombre de villages et d'agglomérations va être ainsi limitée ou arrêtée »,* affirme M. Matar.



Locataires de leur pays

Pour essayer de s'opposer à l'acquisition de leurs terres, les paysans ont recours à la justice (israélienne) le plus souvent en vain, notamment parce que le statut foncier en Cisjordanie est à la fois sommaire et complexe. Il est essentiellement fondé sur la tradition et l'usage. Les titres de propriété en bonne et due forme sont rares. Le cadastre, établi avant 1967, ne porte que sur la moitié du territoire. Les autorités israéliennes profitent de cette situation quand elles n'utilisent pas les sacro-saintes *« raisons de sécurité »* pour imposer leur *« droit de préemption ».* D'autre part, pour se donner plus de latitude et accélérer le processus de colonisation, le gouvernement de M. Begin a introduit une nouvelle définition très extensive des terres dites *« domaniales ».* Il a décidé ce changement important au début de l'année 1980 après avoir subi un revers devant la Cour suprême qui lui avait refusé des expropriations.

Pour ne plus avoir à *se justifier* en avançant des motifs de sécurité discutables, le gouvernement considère désormais comme domanial tout terrain qui n'aura *pas été cultivé pendant dix* années successives et pour lequel un titre de propriété valable ne peut être produit. Le directeur des services juridiques du gouvernement militaire rappelait, un an plus tard, qu'à ces deux exceptions près, *« la terre appartient à l'Etat »* conformément, assurait-il, au principe en vigueur au temps *de l'empire ottoman et de l'administration* jordanienne. Aujourd'hui, l'Etat c'est Israël, en sa qualité de puissance occupante. Le gouvernement de Jérusalem peut donc disposer à *son gré* de plus d'un quart de la superficie totale de la Cisjordanie (2).

Cette interprétation est éminemment contestable au regard du droit international qui impose à un occupant de ne pas transformer l'affectation des terres qu'il contrôle mais elle est dans le droit fil des conceptions de M. Begin et de ses partisans, aux yeux desquels la Jordanie fait partie de la « terre d'Israël » (*Eretz Israel*) ; Ils ont, au demeurant, bien pris soin de préciser que le projet d'autonomie ne pourrait s'appliquer qu'à la population et non au territoire. Les Palestiniens deviennent, en quelque sorte, locataires de leur propre pays.

Un savant quadrillage

Le grand *dessein* du gouverne*ment israélien est décrit de fa*çon éloquente dans un document publié en septembre 1980, par l'Organisation sioniste mondiale dont une commission coordonne en partie *la politique d'implanta*tion avec le gouvernement. Le président de cette commission, M. Mattityahu Drobless, apporte des *explications intéressantes* au chapitre intitulé « Stratégie » : *« En raison des pourparlers sur l'avenir de la Judée et de la Samarie, il devient nécessaire d'engager une course contre la montre. Durant cette période* [de négociations] *tout sera déterminé par les faits accomplis que nous aurons imposés dans ces territoires. »*

M. Drobless plaide en faveur d'une *« très vaste opération d'implantation »* dans le but précis de créer un certain nombre de colonies juives entre les principales zones habitées par la population locale et autour de celle-ci *« de manière à réduire au minimum le danger de la création d'un nouvel Etat arabe dans ces territoires ».*

Pour être bien compris, M. Drobless prend le soin d'ajouter : *« Isolée par les implantations juives, la population locale éprouvera des difficultés à maintenir une continuité territoriale et politique. Notre intention de conserver la Judée et la Samarie pour toujours ne doit faire aucun doute. »* Les cartes établies par le gouvernement montrent que ce dernier entend *constituer* des « blocs » d'implantation pour enserrer comme dans un étau les principaux centres urbains de Cisjordanie : Hébron, Naplouse, Ramallah et Bethléem. Sur ces mêmes plans, on voit que, à terme, l'étendue de ces « blocs » pour l'instant délimités en pointillé, devrait représenter au total près de la moitié de la superficie de la Cisjordanie. Les Palestiniens sont prévenus. D'autre part, les projets gouvernementaux font apparaître un savant quadrillage de la Cisjordanie déjà partiellement assuré aujourd'hui par l'ouverture de trois grandes routes, une longitudinale nord-sud et deux « transversales ». Il s'agit bien de stratégie pour une conquête progressive et méthodique.

« Israël, déclare M. Matar, *pratique la politique de la tache d'huile et du grignotage, comme il l'a toujours fait à l'intérieur même de ses frontières. C'est ce qui nous angoisse. En Galilée, les terres des Arabes ont été lentement mais sûrement conquises grâce à un système d'implantation tout à fait similaire à celui que nous subissons à présent. Si Israël s'est ainsi créé, pourquoi pas le Grand Israël ? »* L'annexion est déjà inscrite sur le terrain.

(1) Camps ou terrains de manœuvres dont une partie est parfois cédée ensuite aux colons.

(2) Si, selon les statistiques de l'administration militaire on ajoute d'autres terres contrôlées par les autorités israéliennes dites *« incultes »* et celles des *« absents »* (c'est-à-dire des Palestiniens ayant quitté le territoire lors de la guerre de 1967).

Prochain article :

COUPER LES PONTS ?

en Cisjordanie

PROCHE-ORIENT

La Ligue arabe condamne l'« appui américain » à l'occupation israélienne

Les débats du Conseil de sécurité sur la situation en Cisjordanie, déjà interrompus vendredi 26 mars, et qui avaient repris mardi 30 mars, ont été ajournée « sine die » le même jour après l'audition de M. Zehdi Terzi, observateur de l'O.L.P. aux Nations unies. Celui-ci n'a pas été reçu par Mme Jane Kirkpatrick, représentante des Etats-Unis, qu'il souhaitait informer du vœu de l'organisation palestinienne de voir adopter le projet de résolution irlandais demandant simplement l'annulation des mesures prises par Israël en Cisjordanie contre les maires arabes, sans condamnation proprement dite de l'Etat hébreu.

Le même jour, tandis que l'O.U.A. condamnait « sans réserve » à Addis-Abeba « la répression accrue du peuple palestinien par les autorités israéliennes », la réunion extraordinaire à Tunis des ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Ligue arabe mettait sur la sellette, nous câble notre correspondant, « la politique américaine (qui) fournit un appui politique, économique et militaire à Israël lui permettant de poursuivre l'occupation des territoires arabes ».

Dans les pays arabes mêmes, plusieurs manifestations de solidarité avec les Palestiniens des territoires occupés se sont déroulées, mardi 30 mars, à l'occasion du Jour de la terre (arabe). A Beyrouth-Ouest, où vingt mille personnes ont défilé, la grève était générale.

Dans un « appel à la communauté musulmane (oummal) », *diffusé à Djeddah en français* le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique. M. Habib Chatty, a invité « tous les Etats et peuples musulmans à mettre en œuvre tout leur potentiel matériel, politique et militaire pour soutenir sans réserve la résistance du peuple palestinien dans les territoires occupés ». Néanmoins, Radio-Ryad a souligné, mardi, qu'une escalade supplémentaire de la violence en Cisjordanie se retournerait contre les intérêts arabes. — (A.P., A.F.P.)

Solidarité arabe pour le Jour de la terre

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement de M. Begin est quelque peu soulagé. Le mot d'ordre de grève générale de vingt-quatre heures lancé par les groupes politiques de gauche et d'extrême gauche au sein de la minorité arabe d'Israël n'a été que partiellement suivi. Toutefois, le Jour de la terre n'en a pas moins marqué, cette année, un élan de solidarité sans précédent entre les Palestiniens d'Israël et ceux des territoires occupés, ce que les dirigeants de Jérusalem ont toujours redouté et tenté d'éviter dans le passé. Ces dernières années, un rapprochement était de plus en plus notable entre mouvements politiques arabes d'Israël et de Cisjordanie. Celui-ci se confirme maintenant puisque les réunions et manifestations qui ont eu lieu le 30 mars dans les villes et villages arabes de Galilée exprimaient non seulement la dénonciation des inégalités entre juifs et Arabes en Israël, mais encore et surtout la protestation contre la répression subie par la population des territoires occupés et contre la destitution des maires d'El-Bireh, de Napelouse et de Ramallah.

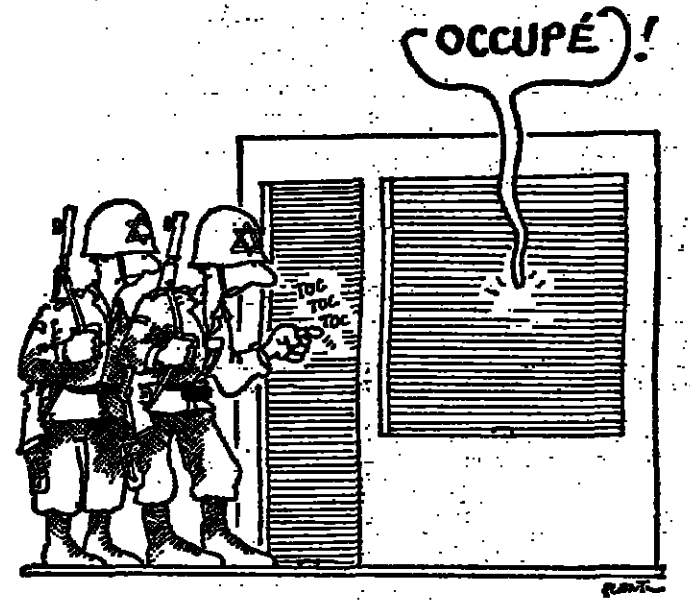
En Cisjordanie comme en Galilée, on a entendu les mêmes slogans en faveur de l'O.L.P. : « *Palestine vaincra !* », « *Nous sommes tous des fedayin !* », et on a vu ici et là le drapeau palestinien brandi par les manifestants. Dans plusieurs localités du nord d'Israël, comme en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, de jeunes Arabes ont tenté d'établir des barrages dans les rues et ont lancé des pierres contre le service d'ordre.

Le conseiller de M. Begin pour les affaires arabes a affirmé que l' « *échec* » de la grève était une « *défaite* » pour le parti communiste Rakah, majoritaire dans l'ensemble des secteurs arabes d'Israël. C'était la première fois qu'un tel mouvement avait été décidé pour le Jour de la terre. Le conseiller du premier ministre a précisé que, à son avis, seulement neuf conseils municipaux sur cinquante-quatre avaient participé à la grève. Le parti communiste le conteste et affirme qu'il y en a eu une vingtaine et que 80 % des Arabes israéliens se sont joints au mouvement. A Nazareth, principale ville arabe d'Israël, dont le maire est communiste, la moitié des magasins sont restés fermés.

En Cisjordanie, la grève générale qui avait commencé onze jours auparavant et qui avait été prolongée jusqu'au Jour de la terre a été totale. La plupart des soixante-dix mille travailleurs qui se rendent chaque jour en Israël sont restés chez eux. Divers incidents se sont produits, mais, malgré la tension, ils n'ont pas été aussi violents que les jours précédents. Toutefois le couvre-feu a été imposé à Bet Jalla, bourg voisin de Bethléem, après l'explosion d'un cocktail Molotov contre un autobus israélien — il n'y a pas eu de victime, — et la même mesure a été appliquée dans un camp de réfugiés proche lui aussi de Bethléem.

Dans le centre de Jérusalem, une grenade a été lancée par un inconnu dans un parking. Il n'y eu que des dégâts matériels. Dans la partie orientale de la ville, quatorze journalistes, appartenant en majorité au quotidien arabe *El Fajr*, ont été interpellés parce qu'ils manifestaient contre la censure extrêmement sévère qui est imposée, en particulier à ce journal (nos dernières éditions du 31 mars). La majeure partie des articles consacrés aux dernier événements dans les territoires occupés sont systématiquement censurés.

F. C.



(Dessin de PLANTU.)

La guerre du Golfe

(Suite de la première page.)

L'offensive en cours — baptisée à ses débuts « Fath » (victoire) et désormais appelée « Fath ol mobine » (la victoire évidente) — a d'ores et déjà coupé en deux l'armée irakienne, l'une dans l'ouest, l'autre au Khouzistan, où les forces de M. Saddam Hussein ont dû, en septembre dernier, se retirer des abords d'Abadan pour se replier autour de la ville de Khoramshahr.

La guerre de positions est apparemment terminée ; une nouvelle phase du conflit s'ouvre. Elle a été jugée suffisamment critique pour que le roi Hussein de Jordanie, qui avait envoyé sur le front des unités de renfort, se précipite, mardi, à Bagdad. Le souverain hachémite est doublement inquiet : sur le sort de son allié irakien ainsi que sur les conséquences que des défaites ultérieures pourraient avoir dans son propre pays. Israël, en effet, risque de profiter des embarras irako-jordaniens pour accentuer ses pressions sur le gouvernement d'Amman, dont le soutien à la résistance cisjordanienne irrite M. Begin.

Le régime hachémite n'est pas le seul dans le monde arabe à redouter les retombées d'une décisive victoire iranienne. L'Arabie Saoudite, d'autres pays du Golfe, qui se sont laissés entraîner dans le sillage de Ryad, ont tout à craindre de la fin de la guerre, qui ne manquerait pas de renforcer la République islamique et sa détermination d'« *exporter la révolution* ».

Quoi qu'il en soit, le régime de l'imam Khomeiny a déjà fourni des preuves de sa solidité. L'armée régulière s'est montrée non seulement disciplinée et loyale, mais aussi particulièrement combative. Son étroite coopération avec les pasdaran (les gardiens de la révolution) sur les champs de bataille s'est révélée opérationnelle et efficace. Malgré les pertes énormes qu'elle a subies — on cite le chiffre d'une cinquantaine de milliers de morts — et les privations, la population, dans sa grande majorité, paraît soutenir le régime, soit par adhésion idéologique, soit par patriotisme, face aux envahisseurs irakiens. Cette fidélité, en soi, a de quoi inquiéter tous les voisins de la République islamique.

ÉRIC ROULEAU.



A travers le monde

Afghanistan

● LE MINISTRE DE LA DEFENSE, le lieutenant-général Mohammed Rafi, a regagné Moscou, pour y poursuivre « *le séjour d'études* » qu'il avait commencé il y a quatre mois.

Il était venu participer au récent congrès du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.C.). Pendant son absence, le ministre de la défense est remplacé par le général Abdul Qadir. — *(A.F.P.)*

Namibie

● M. BRAJESH CHANDRA MISHRA, ancien représentant permanent de l'Inde à l'O.N.U., a été nommé commissaire des Nations-unies pour la Namibie par le secrétaire général de l'Organisation, M. Javier Perez de Cuellar.

Union soviétique

● MADAME IDA NUDEL AUTORISEE A QUITTER LA SIBERIE. — L'économiste reléguée à Krivochéino (à 3 000 kilomètres à l'est de Moscou), en 1978, pour avoir déployé sur son balcon la banderole « *K.G.B., donne-moi mon visa* » (de sortie d'U.R.S.S.), a été autorisée à regagner la partie européenne de l'U.R.S.S. Elle avait demandé le droit d'émigrer en 1971.

EUROPE

Pologne

La presse officielle dénonce l'« esprit de résistance aux faits » qui vise à « séparer la société de l'État »

De notre correspondant

Varsovie. — Cette foule est-allemande acclamant le général Jaruzelski, lundi 29 mars, dans les rues de Berlin, aucun Polonais n'aura pu l'ignorer. Quarante-huit heures durant, les journalistes en uniforme de la télévision l'ont montré et remontré, sans crainte de donner à penser que le président du comité militaire de salut national n'a jamais tenté de recevoir le dixième de ces ovations si bien ordonnées dans sa propre capitale.

Il y avait là, compte tenu des sentiments que les Polonais portent à un pays à la fois allemand et communiste, de l'inconscience, mais sans doute aussi un message. Après l'accueil chaleureux de Moscou, ce triomphe fait en R.D.A. signifiait avant tout aux compatriotes de M. Walesa que l'œuvre de « *renaissance* » du général Jaruzelski bénéficie d'un soutien démonstratif aux frontières est et ouest du pays.

Sauf les lauriers de Prague au sud, ce pouvoir triomphant après l'humiliation ne saurait demander plus. Trois mois et demi après l'instauration de l'état de guerre, l'inquiétude perce pourtant jusque dans sa propre presse. Une peur s'y exprime, non pas celle d'une insurrection vengeresse, à laquelle personne ne croit en Pologne, mais la peur de ne jamais rompre un isolement politique qui s'accroît du seul fait qu'il ne se dément pas. En Union soviétique (où vient de séjourner le très orthodoxe premier secrétaire de Varsovie, M. Kociolek), la *Literatournaya Gazeta* parle déjà d'un terrorisme naissant à Varsovie, les quotidiens désignent, eux, un mal autrement plus dur à juguler : cette « *méfiance de la société* », qu'un article du journal de l'armée, *Zolnierz Wolnosci*, décrivait mardi comme « *si profonde qu'il est impossible de créer une autorité pour quiconque* ».

« *L'essence du problème* », écrivait ainsi samedi le rédacteur en chef adjoint de *Zycie Warszawy*, M. Stefanowicz, *est de restaurer une participation créatrice de la société aux affaires publiques* ». Or non seulement, constate-t-il, « *le malaise de nombreux groupes sociaux rend le dialogue difficile* », mais il se manifeste, en outre, « *une tentation d'émigration intérieure fortement inspirée par ceux qui aspiraient hier au pouvoir* », il n'y a plus aujourd'hui, d' « *attaque frontale* », il n'y a pas non plus de « *conditions pour une quelconque résistance* », « *tant du moins*, précise M. Stefanowicz, *que le pouvoir, aime ou pas, restera polonais* ». Mais les autorités sont confrontées à une « *manœuvre de deux ou trois ans (...), qui a des effets immédiats, psychologiques, sociaux, politiques et, indirectement, économiques* ».

Cette manœuvre consisterait à tabler, d'une part, sur la résistance ou la frustration que pourrait provoquer graduellement la situation économique et politique, et, d'autre part, sur l'érosion des deux composantes du pouvoir, la militaire, qui se lasserait « *de remplir des fonctions de suppléant* », et la civile, « *qui serait incapable de renaître, ni comme administration ni comme parti dirigeant* ». Pour l'instant la « conspiration » se limite, selon M. Stefanowicz, à des « *actions symboliques qui n'entraînent pas de sanctions, même sous l'état de guerre* », comme, par exemple, le fait de sortir en masse dans la rue à l'heure du journal télévisé. « *Apparemment innocents, ces jeux seraient pourtant dangereux* », car ils se proposent « *de séparer durablement la société de l'Etat, et de le paralyser en conséquence* », puisqu'un « *Etat de type socialiste qui remplit de si vastes fonctions ne peut agir efficacement sans une participation de la société comme sujet* ».

On dénombre actuellement, selon des sources fiables, quelque mille sept cents feuilles et bulletins clandestins en Pologne, et donc autant de groupes, clandestins eux aussi, pour les reproduire et les diffuser. Au début de ce mois, un vice-premier ministre, M. Rakowski et le secrétaire du comité central pour les affaires culturelles, M. Kubiak, ont invité une trentaine de personnalités intellectuelles pour tenter de les persuader de ne plus boycotter la presse et les publications officielles. Une seule d'entre elles, pas la plus marquante, a alors déclaré son ralliement, mais en indiquant que cette décision avait provoqué une rupture avec son fils... Tous les autres ont refusé catégoriquement, expliquant que même s'ils franchissaient le pas, cela ne serait d'aucune utilité, car ils auraient, ce faisant, perdu toute autorité morale.

« La rééducation sociale est nécessaire »

Lundi, M. Morawski, qui est, lui, rédacteur en chef de *Zycie Warszawy*, écrit sans précautions de style que « *les discussions menées par les autorités sur l'avenir des syndicats ne donnent que très peu de choses* », car personne ne veut y prendre part. Pendant ce temps, dit-il, « *le vide créé par la suspension des syndicats devient de plus en plus difficile à supporter* », puisqu'il n'y a plus de moyens pour organiser un dialogue sur quoi que ce soit « *entre les pouvoirs et la société* ». On se trouverait dans « *un cercle vicieux dans lequel, d'une part, on demande en condition préalable à tout dialogue la levée de l'état de guerre est impossible* », *d'autre part, la discussion sur la manière de combler le vide politique, ce sans quoi la levée de l'état de guerre est impossible.* »

Trybuna Ludu, l'organe du comité central, s'insurge, lui, contre le « *dédoublement de conscience* » et l' « *esprit de résistance aux faits* » dont souffriraient les Polonais. Ce dédoublement (qui se manifesterait notamment par « *l'incrédulité envers les sources officielles d'information, du seul fait qu'elles portent l'estampille du pouvoir* », conditionneraient les réaction à l'état de guerre. Les gens se diraient : « *Je sais, mais je ne veux pas être d'accord, car j'aurais voulu autre chose. (...) Réel est ce qui me plaît, ce que je voudrais, et non ce qui existe en réalité.* »

Tandis que la *Literatournaya Gazeta* appelle implicitement, mais clairement, à un traitement de choc de la maladie, les conclusions de tous ces articles sont plus hésitantes. Ordinairement très brutal, *Zolnierz Wolnosci* propose cette fois-ci « *la clarté dans la présentation de l'avenir, et l'efficacité dans la pratique* ». C'est supposer le problème résolu, et *Trybuna Ludu* est beaucoup plus radicale en déclarant que « *la rééducation sociale est nécessaire* », qu'il faut cesser de « *dire des gentillesses aux Polonais* » et qu'on « *doit tout simplement faire savoir à la société que sa culture politique est minime, et sa connaissance des faits très réduite* ».

Changer de peuple, en somme... Ce qui n'est pas l'idée de M. Stefanowicz. L'existence de syndicats indépendants, dt-il, « *est devenue la mesure du renouveau* ». Sans eux, la société restera en dissidence, mais il n'est pas possible non plus d'en refaire « *l'unique partenaire du pouvoir* ». Il faut donc les faire revivre, mais, en même temps, « *recréer ou créer une chaîne de vie politique composée de plusieurs maillons* ». Là, le raisonnement tourne court tant sont minces les propositions avancées, et tant, surtout, M. Morawski a raison de souligner de son côté qu'on « *n'a pas proclamé l'état de guerre pour reconnaître ensuite que ses motifs étaient inexistants* ».

Une « tentation bonapartiste »

On ne peut pas, en conséquence, selon lui, faire revivre Solidarité, pas plus qu'il n'est possible de la modifier, ou encore de laisser revivre certaines de ses sections d'entreprise, car « *qui séparerait le bon grain de l'ivraie*, demande-t-il. *La milice, le parquet, le parti, ou les militaires ?* » « *L'introduction de l'état de guerre*, poursuit M. Morawski, *a eu des conséquences socio-politiques irréversibles (...). La Pologne n'est pas une « Belle au bois dormant » qu'un « beau prince » pourrait réveiller inchangée après des années* ». Autrement dit, il serait dangereux d'entrebailler la porte, et il faut « *dissoudre par force de loi tous les syndicats* », et les reconstruire progressivement, par le bas, dans un cadre juridique strict, autorisant éventuellement le pluralisme. Même pour cet objectif très prudent, il faut cependant encore « *avoir l'espoir que la force des structures politiques du socialisme, et du parti au premier chef, deviendra dans l'avenir, garant de l'équilibre et du dialogue* », puisqu'il est indispensable pour que les syndicats réapparaissen d'être à même de mener la lutte politique à leur opposer.

Voilà qui est élégamment ferme, mais risque d'être assez peu réaliste. Un haut fonctionnaire du commerce extérieur indiquait récemment en effet, dans *Polityka*, qu'il fallait s'attendre, cette année, à une baisse de 17 % à 22 % du revenu national, de 20 % à 27 % des importations et de 11 % à 20 % des exportations. Il faudrait, pour réaliser le plan, disait-il, emprunter environ 2 milliards de roubles à l'Est, et plus de 2 milliards de dollars à l'Ouest. « *Comme il est peu probable que les pays socialistes, dans l'état actuel de leur économie et de leur balance des paiements, soient en mesure de fournir à la Pologne une aide suffisante (...), il est à notre avis nécessaire*, concluait-il, *de prendre des mesures de politique intérieure et extérieure menant à la concorde nationale, et qui élimineraient les raisons pour lesquelles les occidentaux ont imposé des sanctions à la Pologne.* »

Une centaine de journalistes, parmi lesquels beaucoup avaient été jugés dignes de pouvoir continuer à travailler, ont signé une lettre de protestation contre la dissolution de leur association, adressée au général Jaruzelski. « *Cette décision démontre qu'une organisation autogérée (...) n'a pas sa place dans le modèle politique actuel du pays* », écrivent-ils, après avoir souligné qu'ils avaient cru aux déclarations du WRON sur la poursuite de la politique d'entente nationale.

Un colonel demandait pour sa part, lundi, dans *Zolnierz Wolnosci*, une modification au projet de programme du parti. Il s'agirait de compléter la phrase : « *L'armée polonaise est le gardien de la sécurité et de l'inviolabilité des frontières* », par les mots suivants : « *ainsi que du système socialiste et de l'existence de l'Etat* ». En termes marxistes, cela s'appellerait une « *tentation bonapartiste* »...

BERNARD GUETTA.

● *M. Lech Walesa*, qui est interné depuis le coup du 13 décembre dans une villa de la banlieue de Varsovie, a reçu, lundi 29 mars, la visite de son épouse Danuta, venue lui présenter leur septième enfant, la petite Maria Wiktoria, a-t-on appris mardi, de source sûre, dans la capitale polonaise. Née le 27 janvier, la petite fille avait été baptisée le 21 mars à Gdansk, en l'absence de son père. Mme Walesa n'avait pas revu son mari depuis quelque deux mois et demi. — *(A.F.P.)*

● *Un comité chrétien, Entraide et partage avec la Pologne*, vient de se constituer et d'adresser une lettre à tous les évêques de France déclarant notamment : « *Nous demandons à l'Eglise de France de prendre une initiative globale et très précisément d'organiser la prise en charge de diocèses polonais par des diocèses français. Cela en vue d'inciter les paroisses ou communautés chrétiennes de France à se jumeler avec des paroisses polonaises.* »

Parmi les signataires figurent : Guy Aurenche, Etienne Borne, Olivier Clément, Jean-Marie Domenach, le Père Bro, le Père Coste, Pierre Emmanuel, François-Régis Hutin, René Remond, France Quere.

(*) Comité Entraide et partage avec la Pologne : 12, rue Edmond-Valentin, 75007 Paris.

Danemark

Le Parlement groenlandais a ratifié les résultats du référendum sur le retrait de la C.E.E.

De notre correspondante

Copenhague. — Le Parlement local groenlandais, le Landsting, a décidé de demander officiellement au gouvernement danois de présenter, en son nom, à Bruxelles (comme l'exige la constitution du royaume), la demande de retrait du territoire de la C.E.E. Les membres du parti Atassut, qui avaient préconisé le « non » au référendum du 23 février (*le Monde* du 25 février) et qui disposent de huit des vingt et un sièges de l'assemblée, ont vainement essayé de faire valoir, étant donné la très faible différence entre les « oui » et les « non », qu'une telle démarche ne s'imposait pas, au moins dans l'immédiat. Le référendum n'étant que consultatif, il n'était donc pas obligatoire, ont-ils dit, de tenir compte de ces résultats. Mais le pasteur Jonathan Motzfeldt, qui est à la fois président de l'exécutif (le Landsstyre) et président du parti Siumut, l'a emporté, en demandant à ses adversaires de s'incliner au nom de l'intérêt général, car l'avenir du Groenland « *ne pouvait que souffrir de ces querelles intestines* ».

Le processus, long et compliqué, va, en conséquence, s'engager ce printemps. Quand la demande de retrait aura été remise en bonne et due forme au gouvernement de Copenhague, celui-ci devra d'abord la soumettre à l'approbation du Parlement danois. Si ce dernier donne le feu vert, alors le dossier ira à Bruxelles, et des négociations pourront s'engager entre les Dix et le territoire représenté par Copenhague.

Toutes ces négociations dureront sans doute de longs mois, et certains experts doutent qu'elles puissent être terminées le 1er janvier 1984, comme on l'espère à Nuuk. D'ici là, de nouvelles élections auront eu lieu au Langsting, et le parti Atassut espère vraisemblablement que ce scrutin pourrait peut-être changer le cours des choses ou tout au moins freiner et repousser une rupture définitive avec la C.E.E.

CAMILLE OLSEN.

AMÉRIQUES

Argentine

Le gouvernement militaire réprime violemment une manifestation de la C.G.T.

Un tué, plusieurs blessés, deux mille arrestations

Correspondance

Buenos-Aires. — Le gouvernement militaire a brutalement réprimé une manifestation organisée par la C.G.T. le mardi 30 mars dans la capitale. Un manifestant a été tué et plusieurs autres ont été grièvement blessés. Près de deux mille personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles figurent tous les dirigeants de la centrale péroniste, plusieurs *« mères de la place de Mai »*, et le prix Nobel de la paix, M. Adolfo Perez Esquivel.

La C.G.T. avait un moment envisagé de reporter la manifestation en raison de la tension entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, à propos des îles Falkland-Malouines, mais elle l'avait finalement maintenue en insistant sur son *« caractère pacifique »*.

Elle entendait protester contre la politique économique du général Galtieri et exiger le *retour* immédiat à la démocratie. Les autorités ont fait semblant, dans un premier temps, d'ignorer l'appel lancé par les syndicats péronistes. Le ministre de l'intérieur, le général Saint-Jean, a même déclaré, il y a une semaine, que la manifestation n'était pas interdite. Puis le gouvernement a annoncé, lundi soir, qu'il adopterait *« les mesures nécessaires pour assurer la stricte application de l'état de siège »*. Il est vrai que la décision de la C.G.T. avait reçu le soutien des partis politiques les plus importants, des organisations de défense des droits de l'homme, de nombreuses associations professionnelles et d'un ancien membre de la junte, l'amiral Eduardo Massera.

Dès les premières heures de la matinée, un impressionnant dispositif militaire contrôlait toutes les voies qui mènent à la capitale, afin d'empêcher les colonnes de manifestants venus de la banlieue industrielle de se diriger vers *la place de Mai, où était* prévu le rassemblement. Le centre de la ville était bouclé dès 13 heures par les forces de l'ordre qui interdisaient strictement l'accès à la place. Plusieurs milliers de manifestants réussirent pourtant à se concentrer das les rues et avenues adjacentes, où ils furent brutalement dispersés par les charges de la police *montée* et les grenades lacrymogènes, des policiers en civil roulant à bord de Ford Falcon et exhibant leurs revolvers se sont livrés à une véritable chasse à l'homme et ont procédé à des arrestations massives.

Les manifestants ont réussi pourtant, à plusieurs reprises, à se regrouper aux cris de : *« Elle va finir, elle va finir, la dictature militaire ! »* Et aux accents de la marche peroniste. C'est la première fois depuis le coup d'État de mars 1976 que le centre de Buenos-Aires est le théâtre, durant plusieurs heures, de violents affrontements.

Les militaires ont voulu clairement marquer, par cette démonstration de force, ce qu'ils appellent *« los limites del disenso »* (les limites de la contestation). Les syndicats et l'opposition en général tireront sans doute comme leçon de l'événement que la valse-hésitation entre le dialogue et l'affrontement n'est guère payante. L'impopularité du régime militaire est en tout cas patente.

JACQUES DESPRÉS.

Brésil

● *A Sao-Paulo de violentes mutineries* ont éclaté, le lundi 29 et le mardi 30 mars, à la prison centrale de cette ville. Elles ont été écrasées par la police militaire, après plusieurs heures d'une véritable bataille rangée. Quinze détenus et trois gardiens ont été tués. Sept autres prisonniers ont été grièvement blessés. — *(A.F.P.)*

Après les élections au Salvador

Alors que s'achevait, ce mercredi 31 mars, le dépouillement du scrutin du 28 au Salvador, la coalition des droites était assurée d'obtenir la majorité, en voix et en sièges à l'Assemblée constituante, alors que la démocratie chrétienne demeure la première formation.

Les derniers résultats connus, qui portent sur 1 030 000 bulletins, sont les suivants : bulletins blancs ou nuls, 11 % ; D.C. : 41,3 % ; Arena du commandant d'Aubuisson (extrême droite) : 28,7 % ; Parti de la conciliation nationale (P.C.N., parti de l'ancien régime militaire) : 17,1 % ; Action démocratique A.D., droite) : 8,5 % ; Parti populaire salvadorien (P.P.S., extrême droite) : 3,2 % ; Parti d'orientation populaire (P.O.P., extrême droite) : 1 %.

En sièges, une estimation quasiment définitive accorde 24 élus à la D.C., 19 à l'Arena, 14 au P.C.N., 2 à l'A.D. et 1 au P.P.S.

L'événement a été salué de façon favorable dans de nombreux pays.

Le *président* mexicain, M. Lopez Portillo, qui avait exprimé dans le passé de sérieuses réserves à propos du scrutin, a manifesté l'espoir, mardi, qu'il permettrait aux Salvadoriens de résoudre leurs problèmes de manière pacifique.

« C'est un « non » à la violence », a déclaré le président vénézuélien, *M. Luis* Herrera Campins.

● A WASHINGTON, le gouvernement américain tempère mardi la vive *satis*faction qu'il avait affichée la veille. « Seul le temps dira si le scrutin aboutira à la formation d'un gouvernement avec lequel nous pourrons vivre et travailler », a déclaré M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'État pour les affaires politiques, qui commentait la formation d'une alliance entre les cinq partis de droite salvadoriens et la possible éviction de la démocratie chrétienne.

En revanche, pour M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., en visite au Nicaragua après un entretien à La Havane avec M. Fidel Castro, les élections ont été « une farce », elles ont été « préfabriquées », — ce qui est aussi l'avis de l'agence Tass.

● A PARIS, MM. Lionel Jospin et Enrico Berlinguer, respectivement premier secrétaire du P.S. français et secrétaire général du P.C. italien, ont tenu mardi une conférence de presse commune. *M. Jospin* a déclaré que, « ni à court ni à moyen terme », les élections ne pouvaient contribuer « à une solution démocratique au Salvador ». Pour M. Berlinguer, le scrutin a été « manipulé ». « Il n'y a pas d'autre issue, a-t-il ajouté, qu'un accord entre les principales forces politiques basé sur la reconnaissance du Front démocratique révolutionnaire et du Front Farabundo-Marti de libération nationale. »

La démocratie chrétienne s'interroge sur sa participation à un gouvernement de droite

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — *« Tout est négociable »*, a déclaré le mardi 30 mars M. Rey Prendes, secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne salvadorienne. Il semble qu'il répondait *ainsi au manifeste signé la veille* par les cinq partis de droite et d'extrême droite qui ont pris part aux élections du 28 mars. Ce texte rejette M. Napoleon Duarte, mais invite la démocratie chrétienne à participer à un gouvernement d'unité nationale.

Les deux *« vainqueurs »* de l'élection, la D.C., premier parti du Salvador, et le Front uni des forces de droite et d'extrême droite, qui a la majorité absolue, s'apprêtent à ouvrir le dialogue. *Mais le parti qui partage le pouvoir depuis plus de deux ans avec* les forces armées est sur la défensive.

Tel est clairement le sens de l'avertissement lancé par M. Rey Prendes. *« Napoleon Duarte est la personnalité la plus importante de notre pays. Il constitue une garantie aux yeux du peuple salvadorien et du monde. Sans participation de la D.C. au gouvernement, il n'y aura pas de paix sociale au Salvador. »*

L'objet de la négociation sera, dans un premier temps, le choix de l'exécutif de transition qui dirigera le pays pendant que l'Assemblée constituante fera le travail pour lequel elle a été élue : approbation ou non des décrets pris par les deux juntes qui se sont succédé depuis octobre 1979, et élaboration d'une charte fondamentale pour le pays.

Le « problème Duarte »

La formule d'un président unique, envisagée par la junte lorsqu'elle a convoqué les élections, se heurte à une difficulté : trouver une personnalité acceptable par tous. Un seul homme pourrait, éventuellement, satisfaire à cette exigence : M. Fortin Magana, leader de l'Action démocratique, une formation qui a l'« avantage » d'être « faible » (8,5 % des voix), et qui est, aussi, plus modérée que ses quatre alliés d'extrême droite.

L'hypothèse de la *constitution* d'une junte semble, en ce moment, retenir davantage l'attention des intéressés, dans la mesure où elle peut permettre de satisfaire tout le monde. Elle pourrait être *composée* par un représentant de chacun des trois « grands » : D.C., Arena et P.C.N. (Parti de la conciliation nationale). Un tel directoire aurait l'avantage, s'il n'était pas composé des « numéros un » de chacune de ces formations, de régler *« en douceur »* le problème Duarte. Une telle junte pourrait également se voir adjoindre un officier, *en vue d'assurer* une transition vers le retrait des militaires de la scène politique.

L'élément *nouveau, depuis* le 28 mars, est que l'ensemble des forces reconnues au Salvador commencent à « faire de la politique ». L'expérience des deux « vieux » partis (D.C. et P.C.N.) les aidera-t-elle à résister au *« bulldozer d'Aubuisson »*, dépourvu de façon caricaturale de toute pratique du jeu parlementaire ?

Les questions de fond — réformes, droits de l'*homme*, guérilla — ne seront posées que plus tard. Mais les tractations en cours permettront de se faire bientôt une idée de la maturité de l'extrême droite et de sa capacité éventuelle à *préférer* la *modération* à la revanche. Elles indiqueront aussi jusqu'à quel point la démocratie chrétienne est prête à collaborer avec ceux dont elle a toujours dit qu'ils étaient tout autant ses ennemis que les insurgés. Le *« tout est négociable »* de M. Rey Prendes peut être tempéré par cette demi-boutade entendue mardi dans les couloirs du siège de la D.C. : *« Il ne nous reste plus qu'à demander un visa pour les États-Unis, et, s'il ne nous est pas accordé, à rejoindre le Front démocratique révolutionnaire. »*

FRANCIS PISANI.

LES RÉVOLUTIONNAIRES CONVIENNENT QU'ILS N'ONT PAS RÉUSSI A PERTURBER GRAVEMENT LE SCRUTIN

De notre envoyé spécial

Mexico. — Soudain placés sur la défensive par les conséquences *intérieures et internationales du scrutin* du 28 mars, les dirigeants de la guérilla salvadorienne admettent *qu'ils ont subi un « grave revers de propagande »*. S'ils ne le déclarent pas encore officiellement et publiquement, ils reconnaissent en privé qu'ils sont contraints de *« repenser sérieusement leur stratégie »* à la lumière des derniers événements.

Ils estiment cependant que les *« effets négatifs »* de la consultation pour les organisations de guérilla regroupées dans le Front Farabundo Marti de libération nationale peuvent encore être atténués, *« voire annulés »* par l'évolution de la situation au cours des prochains jours et aussi par les décisions, encore imprévisibles *selon eux*, des *dirigeants* de Washington.

En tout cas, leur pari est perdu : *ils n'ont pas réussi à perturber* sérieusement le processus électoral voulu par les États-Unis. C'est un échec *« très grave »*, d'autant plus, disent-ils, que leurs *« actions militaires »* se poursuivent, elles, avec succès.

Tout va dépendre, désormais, des choix de Washington. Va-t-on vers un refus de toute négociation par MM. Reagan et Haig et un soutien armé accru à la nouvelle équipe dirigeante salvadorienne ? Présenteront-ils plutôt des propositions de négociations *« dures mais raisonnables »* et de nature à provoquer des *divergences au sein du* Front démocratique *révolutionnaire* entre « faucons » et « colombes », les organi*sations les plus favorables à la négo*ciation étant actuellement celles qui sont directement soutenues par les Cubains et les *Nicaraguayens* ?

Le moindre mal, pour les révolutionnaires, serait que le décompte final des voix fasse apparaître une participation au scrutin moins importante qu'il n'a été annoncé.

Si l'élimination de M. Duarte se confirme, les responsables du Front peuvent encore espérer que des pays comme le Venezuela ne pourraient plus soutenir l'expérience de *« démocratisation »* encouragée par Washington. Les libéraux américains *seraient également conduits* à marquer fortement leurs réticences. Mais quelle serait l'attitude du Mexique ?

Les *révolutionnaires salvadoriens* sont, d'autre part, très conscients que les élections du 28 mars auront nécessairement des *conséquences* sur le processus de *négociation* amorcé ces dernières semaines, avec, en particulier, les « bons offices » du Mexique, pour tenter de trouver des solutions pacifiques aux tensions en Amérique centrale. Mais, dans ce domaine, on affirme ici de source très bien informée que, si les dirigeants nicaraguayens sont désor*mais résolus à faire* de solides concessions à propos du contrôle du trafic d'armes passant par leur territoire afin d'obtenir des *garanties* sur leur sécurité nationale, les dirigeants cubains, en revanche, ne sont pas prêts à donner quelque garantie que ce soit. Ils se borneraient à promettre de se conformer aux engagements que prendraient les *Nicaraguayens*.

MARCEL NIEDERGANG.

● *Mme Marie-France Garaud*, ancienne candidate à la présidence de la République, a estimé, mardi 30 mars, que *« M. Claude Cheysson a eu des propos quelque peu imprudents sur la non-représentativité évidente de ce qui sortirait des élections au Salvador.*

» La gauche ne s'est pas associée aux élections au Salvador, parce qu'elle savait qu'elle n'était pas soutenue, comme elle l'était au Nicaragua, par l'ensemble de la population. Lorsque des démocraties comme la nôtre précisent que les élections ne peuvent pas régler le problème, cela veut dire clairement que l'on préfère les coups de fusil au bulletin de vote », a poursuivi Mme Garaud qui s'exprimait sur Europe 1.

Guatemala

LA JUNTE A FORMÉ UN CABINET COMPOSÉ DE CIVILS ET DE MILITAIRES

Guatemala *(A.F.P., Reuter)*. — La junte militaire au pouvoir au Guatemala a achevé, une semaine après son coup d'État, la formation d'un nouveau gouvernement. Celui-ci sera composé à la fois de civils et de militaires. Les nouveaux dirigeants ont promulgué, ces derniers jours, des décrets-lois prononçant la dissolution du Congrès, la suspension de la Constitution et l'annulation de l'élection présidentielle du 7 mars. Ils ont annoncé leur intention de lutter contre la corruption et fait arrêter, à ce titre, un ancien ministre et plusieurs fonctionnaires. Ils ont procédé à des remaniements dans les corps de police et promis de défendre les *droits* de l'homme. Ils ont également pris l'engagement de convoquer de nouvelles élections. Mais ils n'ont pas encore exposé de programme gouvernemental.

Devant ces diverses mesures, les milieux politiques d'*opposition*, de la droite au centre gauche, se sont prononcés en faveur de la junte et ont organisé dans tout le pays des *manifestations* d soutin populair.

Voici la composition des nouvelles instances dirigeantes :

JUNTE : *président*, général Efrain Rios Montt ; *membres*, général Horacio Maldonado Schaad, colonel Francisco Luis Gordillo ; *secrétaire général*, colonel Manuel de Jesus Giron Sanches.

GOUVERNEMENT : *défense*, général Rios Montt ; *intérieur*, général Maldonado Schaad ; *communications*, colonel Gordillo ; *affaires étrangères*, M. Alfonso Alonso Lima ; *agriculture*, M. Otto Martinez Recinos ; *éducation*, M. Luis Merida ; *finances*, colonel Leonardo Figueroa Villate ; *économie*, M. Julio Matheu ; *santé*, M. Adolfo Castaneda Felice ; *travail*, M. Otto Palma Figueroa.

Le Monde

politique

UNE RENCONTRE «TRÈS POSITIVE»

Les entretiens Berlinguer-Jospin débouchent sur une série d'autres échanges de vues

La conférence de presse commune qu'ont tenue le 30 mars en fin d'après-midi, au siège du parti socialiste, MM. Lionel Jospin et Enrico Berlinguer, s'est conclue sur une exhortation aux journalistes : *« Que vos commentaires de ces rencontres ne s'inspirent pas d'une philosophie trop utilitariste. Les enjeux en cause sont d'une hauteur qui dépasse ce style »*, a dit le premier secrétaire du P.S. Le secrétaire général du P.C.I. affirma à son tour qu'une grande partie des questions évoquées *« étaient bien au-delà des points de vue de la politique intérieure »*.

C'est donc sur le plan des principes et d'une philosophie théorique que les deux personnalités, accompagnées de MM. Romano Ledda, membre du comité central du P.C.I. et directeur du centre d'études CESPI, et Jacques Huntzinger, secrétaire général adjoint du P.S. aux relations internationales, se sont entretenues de 9 heures à 16 h 30. Après lecture du communiqué, questions et réponses tendirent à diluer les convergences et les divergences.

D'accord pour considérer que l'Europe occidentale est une *« zone décisive, un lieu stratégique »*, M. Berlinguer, interrogé sur la polémique avec le parti soviétique, insista sur le fait que *« la classe ouvrière d'Europe occidentale a un rôle important à jouer pour le développement du socialisme dans le monde »*, ajoutant : *« Nous ne pensons pas que le P.C. soviétique joue un rôle positif en ce sens. »*

D'accord aussi pour affirmer que les relations des deux partis *« ne sont pas dirigées contre quiconque »* et *« s'inscrivent dans un progrès d'ensemble du mouvement ouvrier »*. Mais le secrétaire général du P.C.I. ne se laissa pas entraîner à débattre des divergences avec le parti communiste français. Il renvoya aux documents publiés et confirma qu'il reviendrait bientôt, mais à une date non précisée, à Paris pour voir M. Georges Marchais.

Qu'est-ce que l'eurogauche ? La question ne reçut pas de réponses très claires, sinon que ce n'était ni l'eurocommunisme ni l'eurosocialisme, mais le mouvement des forces progressistes et démocratiques. Quant aux divergences, elles apparurent, quoique gommées par la référence à la trop grande rapidité des discussions.

Sur la politique étrangère soviétique, M. Lionel Jospin rappela que *« le P.S. a constaté qu'après avoir été marquée par le souci du statu quo, sous le coup du traumatisme de la seconde guerre mondiale, cette politique avait évolué depuis 1975. Après des interventions comme celles de l'Afghanistan, incitant à critiquer cette analyse, une inquiétude particulière se manifestait au P.S. »* concernant ce nouveau cours.

Divergences ou « nuances »

Pour M. Berlinguer, c'est *« la logique de la rivalité entre les Deux Grands, qui ont une responsabilité fondamentale »*, qui a provoqué la crise de la détente et accru les dangers. Le P.C.I., rappela-t-il, avait vigoureusement condamné dans l'affaire de l'Afghanistan *« les aspects préoccupants de la politique des grandes puissances »* et, par la suite, exprimé son *« appréhension du caractère agressif de la politique américaine »*.

Divergences ou *« nuances »*, selon le terme de M. Jospin, qui se traduisent dans l'examen de l'installation des S.S. 20 soviétiques. Dans quelle mesure l'équilibre des forces sur le théâtre européen en a-t-il été perturbé? *« Nous n'avons jamais exclu que tel ait été le cas*, dit M. Berlinguer. *Mais la question est si complexe dans son ensemble que nous ne donnons pas d'appréciation précise. Nous devons tenir compte du fait que des forces démocratiques du monde occidental ont ressenti ce déséquilibre comme tel. »*

« Il ne s'agit pas de «sensation», indiqua M. Jospin, *mais de réalité de ce déséquilibre. Partisans de la détente, sans illusions sur ses conséquences, nous nous interrogeons sur les intentions de l'URSS, sur sa politique réelle. »*

Mais le premier secrétaire du P.S. et M. Berlinguer se disaient d'accord pour jauger les dangers de la course aux armements, *« qui concerne d'abord les deux Grands »* et sur *« l'analyse de la logique des blocs, idéologiques ou politiques, sur les dangers et la nécessité de la remise en cause de Yalta*.

Aux mouvements pacifistes en Italie, M. Berlinguer a montré plus d'attention, les qualifiant de *« manifestations non unilatérales, dirigées contre les deux grandes puissances »*. Il souligna à cet égard qu'à la différence de la France, l'Italie a déjà vu choisir son sol pour une base de missiles Cruise, en Sicile, capable de menacer *« non seulement le bloc de Varsovie, mais d'autres régions d'Afrique du nord ou du Moyen-Orient »*.

Différents rendez-vous ont été envisagés entre les deux partis et leurs dirigeants, soit au niveau bilatéral, soit à celui de la participation à des colloques théoriques. Ainsi, sur *« la gauche et l'Europe »*, à Rome à l'automne.

Dans l'après-midi de ce 31 mars, M. Enrico Berlinguer devait être reçu à l'Élysée par le président de la République.

LE COMMUNIQUÉ COMMUN

Le communiqué de la rencontre Berlinguer-Jospin déclare notamment :

« Des convergences sont apparues dans l'analyse de la crise internationale. Des points d'accord ont émergé dans l'examen de la crise du capitalisme et des pays de l'Est. Une discussion s'est engagée sur les problèmes de la sécurité internationale, la crise de la détente, les risques résultant de la course accélérée aux armements entretenue par les grandes puissances, la nécessité d'un désarmement mutuel, équilibré et contrôlé.

» Un large accord existe sur le refus de la logique des blocs, la nécessité d'une coopération entre les forces progressistes des pays développés et des pays du tiers-monde pour transformer les relations Nord-Sud. Un large accord existe également sur l'idée que le développement du socialisme dans la démocratie trouvera son principal point d'appui politique au sein du mouvement ouvrier de l'Europe occidentale.

» A l'issue d'une rencontre qu'ils ont jugé très positive, les deux responsables du P.S. et du P.C.I. se sont mis d'accord pour poursuivre les échanges de vues entre les deux partis et établir des formes concrètes de coopération. »

A l'issue de son congrès

LE P.C. BELGE S'ENGAGE PLUS RÉSOLUMENT DANS LA VIE DE L'EUROCOMMUNISME

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Les communistes belges, qui n'ont plus que trois députés à la Chambre après les élections de novembre, ont réélu à leur présidence, après des débats très animés, M. Louis Van Geyt.

Deux courants s'affrontaient lors de ce congrès. Les eurocommunistes regroupaient les jeunes, les intellectuels, les Flamands et les Bruxellois, et faisaient face à une tendance dure représentée essentiellement par les communistes liégeois conduits par M. Juchmes, surnommé le « chantre stalinien ». Les premiers plaidaient pour le réalisme, la recherche de nouveaux terrains de lutte et l'éloignement du bloc soviétique. Les seconds exigeaient la fidélité inconditionnelle à l'U.R.S.S. et le maintien du P.C. comme parti uniquement ouvrier et révolutionnaire.

Les modérés l'ont emporté avec un compromis acquis non plus à l'unanimité, comme c'était l'habitude, mais aux deux tiers des voix. M. Juchmes n'a pas été réélu au bureau.

Au terme des travaux, le P.C. s'engage plus résolument sur la voie de l'eurocommunisme choisie avec timidité en 1979. Le parti estime qu'il faut, pour la Belgique, *« commencer par les changements possibles et nécessaires dans le cadre des institutions existantes »*. C'est seulement dans un deuxième temps qu'une transformation vers le socialisme « pur » sera possible.

L'idée de placer les deux grands blocs sur un pied d'égalité a été rejetée. Le président du parti a déclaré : *« Le bloc de l'Est nous est indispensable pour faire contrepoids à l'impérialisme américain, qui reste le plus dangereux ; nous sommes pour la suppression de ces deux blocs, mais nous ne voulons pas que la logique du démantèlement des blocs se fasse de manière déséquilibrée. »*

● *A Toulouse*, M. Gérard Bapt (P.S.), député, a annoncé, mardi 30 mars, qu'il conduira la liste socialiste aux municipales de 1983. Cette décision a été annoncée à l'occasion d'une réunion de la fédération départementale du P.S. destinée à rendre public un plan de circulation pour la ville. Le maire sortant, M. Pierre Baudis (app. U.D.F.), a déjà fait savoir qu'il est dans ses intentions de solliciter le renouvellement de son mandat.

« Synthèse flash » P.S. note une « ébauche d'autocritique » au P.C.F.

Synthèse Flash, bi-mensuel édité sous l'impulsion de M. Jean Poperen, secrétaire national du parti socialiste, consacre, dans son numéro daté du vendredi 26 mars, une large place à l'évolution du parti communiste. Cette publication analyse notamment les propos tenus par M. Pierre Juquin dans une interview au *Matin*, publiée à la veille du second tour des élections cantonales (*le Monde* daté 21-22 mars) et qui lui apparaît comme *« une première ébauche d'autocritique, par un membre du bureau politique, de la ligne suivie depuis bientôt cinq ans »*. L'auteur de l'article relève notamment que M. Juquin fait remonter à 1977 — année de la rupture de l'union de la gauche — le début d'une période de désarroi de l'électorat communiste et souligne l'importance qu'ont pu avoir, sur le comportement des électeurs communistes, les événements de Pologne.

Synthèse Flash estime que, vis-à-vis du P.C.F., le P.S. *« n'a pas le choix de son comportement »*, à moins qu'il ne se résigne à *« abandonner la perspective d'union de la gauche »*. Il ne peut *« s'abstenir de peser politiquement et idéologiquement pour obtenir des gestes significatifs d'une distanciation du P.C.F. par rapport à la politique soviétique »*.

L'auteur de l'article estime que *« La suprématie de la gauche ne sera assurée ni par un « regonflage » du P.C.F. qui ne dépend que des électeurs et qu'à l'évidence ceux-ci ne souhaitent pas à l'heure actuelle ni par des opérations tout aussi artificielles de soi-disant « élargissement » de la gauche (vers où?) ; elle sera assurée par le renforcement des assises populaires du P.S. lui-même, par un P.S. aux alentours de 35 %. C'est maintenant un objectif non pas simplement de boutique pour le P.S., c'est un objectif vital pour le combat général de toute la gauche. »*

Le bi-mensuel insiste d'autre part sur le *« raidissement de l'opposition au changement »* manifesté par les *« forces de conservation sociale »*. *« Nous avons dit qu'avec les forces non socialistes, nous voulions un « compromis ». On nous répond par la guerre. Et, beaucoup de chefs d'entreprise, notamment, refusent encore de jouer le jeu de la reprise économique. C'est pourquoi on a un peu peine à comprendre que l'on mette l'accent sur « l'autocritique » qu'auraient à faire les socialistes, non sur ce qui est essentiel : la lutte implacable menée contre la politique de la gauche par les adversaires du changement. »*

● RECTIFICATIF. — L'information selon laquelle un recours en annulation avait été déposé contre la réélection de M. Bournazel (R.P.R.), conseiller général de Domme (Dordogne) et qui a été publiée dans *le Monde* du 31 mars, est erronée. Dans ce département, seuls deux recours (concernant les cantons de Sainte-Alvère et Villamblard) ont été déposés au tribunal administratif de Bordeaux.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de la conférence de presse de M. Zarka (*le Monde* du 31 mars), il aurait fallu pouvoir lire que le secrétaire général de la Jeunesse communiste avait insisté *« sur l'importance* [et non l' « impatience »] *des bureaux d'embauche » créés par le M.J.C.F. et visant à recenser, notamment* [et non « totalement »], *les possibilités d'embauche et à organiser l'action pour obtenir des patrons qu'ils engagent des jeunes »*.

● *L'institut d'études politiques de Paris* organise un cycle de formation continue dont le thème est *« La vie politique française en 1982 : quels changements ? »* Placé sous la conduite de M. Alfred Grosser, avec le concours de professeurs de l'Institut, ce cycle, ouvert à un large public, est organisé en dix-huit conférences-débats qui ont lieu les lundi et jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 à partir du 19 avril.

(*) Renseignements et inscriptions : Institut d'études politiques (service de formation continue), 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. (Tél. : 260-39-60, poste 950.)

APRÈS LES ÉLECTIONS CANTONALES EN GUYANE

La folle semaine de Cayenne

De notre envoyé spécial

Cayenne. — *« Mais qu'est-ce qui nous a pris ? »* Le notable guyanais qui s'interrogeait ainsi regardait presque par distraction, samedi matin 27 mars, les gendarmes mobiles repousser mollement les assauts timides d'une cinquantaine de jeunes gens, non politisés pour la plupart, sur le lieu obligé de toutes les démonstrations publiques, la place des Palmistes. Ce n'était déjà plus qu'un spectacle, la représentation légère de ce que Cayenne aurait pu vivre beaucoup plus dramatiquement. La rue gardait bien une apparence d'émeute équinoxiale, de troubles anticolonialistes, mais toute tension avait disparu. A croire que, après tant d'émotions et de peurs mêlées, on laissait les « délinters » (1) de Cayenne se défouler à l'heure du « ti-punch » pendant que les adultes reprenaient leurs parties de dominos derrière les persiennes de bois du club Saint-Hubert.

Une heure plus tôt, le nouveau conseil général s'était réuni au grand complet pour un cérémonial orthodoxe un peu guindé de passation des pouvoirs, en présence de M. Maxime Gonzalvo, préfet de la région Guyane, des fonctionnaires métropolitains et d'une foule modeste. Alors qu'il avait menacé à plusieurs reprises de *« faire donner le peuple guyanais »* contre les représentants du pouvoir national et les élus de l'opposition, le parti socialiste guyanais (P.S.G.) avait prudemment retenu ses militants. Une seule banderole évoquait encore la colère des jours précédents. Les slogans avaient retrouvé l'humour créole et les femmes, au premier rang, avaient délaissé l'invective et les coups de sac à main pour la moquerie. Il était devenu clair que le P.S.G. acceptait enfin sa défaite aux élections cantonales et que, après avoir donné l'impression de basculer avec fougue dans l'indépendantisme avoué, il revenait à une position plus modérée.

Le mérite de cet apaisement revient pour une large part au préfet de la Guyane. Cet homme ouvert, d'origine corse, en poste depuis huit mois à Cayenne, a fait preuve d'autorité en repoussant, mercredi 24 mars, les manifestants du P.S.G., puis de souplesse en proposant discrètement, vendredi, aux responsables de ce parti une sortie à la fois honorable et pacifique.

Pourtant, quelle semaine ! Cayenne l'endormie, le chef-lieu français d'Amérique du sud, ne s'était pas départie ainsi de son rythme de semi-léthargie depuis presque dix ans. La vie guyanaise, toute de tolérance tropicale, s'était brusquement trouvée déréglée après que les militants du P.S.G eurent envahi, au soir du deuxième tour, avec l'aide de certains de leurs élus, le bureau de vote de l'annexe-mairie à Cayenne pour empêcher la proclamation de l'élection de M. Paulin Bruné, président local du R.P.R. (*le Monde* du 27 mars). Devant l'apparente détermination du P.S.G. à bousculer la conscience politique départementale, les hommes les plus modérés avaient perdu leur sang-froid. Ainsi un élu de l'opposition avait-il réclamé un port d'arme à la préfecture. Un autre se disait persuadé que ses enfants risquaient d'être enlevés. Un troisième, jugeait plus prudent de gagner Cayenne par hélicoptère, une rumeur malveillante — mais fausse bien sûr — lui ayant laissé croire qu'on allait l'enlever sur la route de Saint-Laurent-du-Maroni.

Le droit de vote des « métros »

Dans l'autre camp la tension était encore plus vive. Le député, M. Elie Castor, réclamait le départ du préfet, celui de son directeur de cabinet, de plusieurs hauts fonctionnaires métropolitains. Celui, aussi, des touristes. *« Ils ne sont pas chez eux »*, répétait-il, très énervé. Il affirmait même devant des journalistes que les « métros » installés en Guyane devaient être interdits de droit de vote. A M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, joint par téléphone, il promettait *« des morts »*. Chaque soir les responsables du P.S.G. faisaient monter la pâte de la violence raciale lors de réunions publiques par des discours enflammés volontiers antimétropolitains et s'en prenaient avec virulence à leur allié du 10 mai, M. François Mitterrand.

Le climat, de peur chez les uns, de haine chez les autres, était apparemment solidement ancré. M Castor, surtout, ne décolérait pas. Nous recevant jeudi, ce parlementaire, pourtant apparenté au P.S., nous affirmait que la gauche française était *« encore plus colonialiste que le régime giscardien »*. *« Devant une telle indignation de notre peuple*, nous précisait-il, *il nous sera impossible de retenir la foule »*

Le mal, heureusement, est resté verbal. Cayenne a simplement vécu la sensation d'un mirage et ressenti un fort goût de sang. Et, dès lundi, les observateurs locaux et les milieux politiques commentaient déjà avec plus de recul cette folle semaine.

La victoire de la droite à l'élection du président de la nouvelle assemblée départementale acquise au bénéfice de l'âge (*le Monde* du 30 mars) n'est pas en soi une surprise. La Guyane a l'habitude de ne pas *« mettre tous ses œufs dans le même panier »*.

L'explication tient beaucoup à la crise d'identité que traverse le P.S.G., parti populaire de tradition créole, qui oscille depuis des années entre un goût masqué pour l'indépendance et une opposition classique, socialisante, à la droite départementaliste. Certains responsables socialistes guyanais reconnaissent que, après avoir soutenu M Mitterrand, en mai 1981, leur parti s'est assagi, trop sûr qu'il était de bénéficier de l'aide active du gouvernement. *« Nous avons fait preuve d'une confiance excessive »*, admet M. Gérard Holder, le maire de Cayenne. Surtout le P.S.G. a cru que Paris se rangerait à son vœu d'une autonomie accélérée pour la Cayenne. Surtout le P.S.G. a cru reporterait les élections cantonales qui favorisent souvent ici les partis les plus départementalistes. Pendant la campagne électorale, les adversaires du P.S.G. avaient encore en mémoire des déclarations récentes très marquées par une stratégie de rupture. Le temps a manqué pour infléchir cette position jugée trop radicale.

De nombreux Guyanais, toutefois, préfèrent assimiler les récents événements à l'histoire politique de leur député. Selon certains témoignages, M. Castor aurait ressenti la victoire de l'opposition comme un échec personnel — car il perdait du coup la présidence du conseil général qui lui était en principe acquise — et aurait cru son emprise sur le P.S.G. suffisamment forte pour tenter d'influencer le gouvernement par des manifestations de rue.

L'intelligence politique de M. Castor

L'intelligence politique de M. Castor est unanimement reconnue à Cayenne Agé de trente-huit ans, cet ancien agent communal, maire de Sinnamary, qui avait commencé sa carrière à droite, a su capter en quelques mois l'héritage de l'ancien maire de Cayenne, Léopold Heder, chef historique du P.S.G., mort en 1978. Plus encore, il a été presque le seul à croire en sa chance d'être élu en juin 1981 face à l'inamovible député de la Guyane, M. Hector Rivierez (R.P.R.) Candidat « divers gauche » aux législatives de juin avec le soutien des indépendantistes et du P.S.G., il n'a rallié ce parti qu'à l'été dernier.

Mais cette intelligence politique se doublerait, même selon certains de ses amis, d'une conception toute personnelle du pouvoir. *« Ses succès passés lui ont fait croire qu'il était déjà le président de la République de la Guyane »*, ironise l'un de ses adversaires. Les surnoms qui lui sont donnés illustrent tous un même travers : *« le roitelet »*, *« Amin Dada »*, *« Castro »* (par inversion des deux dernières lettres de Castor). Alimentant souvent les conversations des salons guyanais, M. Castor intrigue par une personnalité entière, volontiers provocante, par un goût — inspiré, dit-on, de Franz Fanon, le leader noir — de l'invective anticolonialiste. A écouter les commentaires tant à gauche qu'à droite, M. Castor se serait cette fois laissé emporter par sa bouillante personnalité et se retrouverait désormais critiqué de tous côtés : par les indépendantistes pour s'être incliné devant le pouvoir parisien ; par le P.S.G. pour avoir été trop loin ; par le préfet qui l'a accusé de *« déshonorer le socialisme »*, et d'avoir eu *« une attitude irresponsable de la part d'un parlementaire »* ; par les « métros » qu'il veut chasser de la Guyanne ; par les élus de l'opposition, enfin, qu'il a empêché de goûter aux délices de leur victoire.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Jeunes désœuvrés, souvent délinquants.

L' « embellie » et Léon Blum

Plusieurs de nos lecteurs, parmi lesquels MM. Louis Auzan, conseiller municipal, secrétaire de la section socialiste de Bobigny (Seine-Saint-Denis), J. Hemardinquer, de Paris, Jean-Noël Jeanneney, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, nous rappellent à propos de notre encadré intitulé « Embellie » (*le Monde* daté 28-29 mars, page 5) que ce terme est historique.

Ils citent une partie de la déposition que Léon Blum avait faite, le 11 mars 1942, lors du procès de Riom au sujet de son action à la tête du gouvernement de Front populaire :

« Je ne suis pas sorti souvent de mon cabinet ministériel pendant la durée de mon ministère, mais chaque fois que j'en suis sorti, que j'ai traversé la grande banlieue parisienne et que j'ai vu les routes couvertes de ces théories de « tacots », de « motos », de tandems, avec des couples d'ouvriers vêtus de « pull-over » assortis et qui montraient que l'idée de loisir réveillait, même chez eux, une espèce de coquetterie naturelle et simple, tout cela me donne le sentiment que, par l'organisation du travail et du loisir, j'avais malgré tout apporté une espèce d'embellie, d'éclaircie dans des vies difficiles, obscures, qu'on ne les avait pas seulement arrachés au cabaret, qu'on ne leur avait pas seulement donné plus de facilité pour la vie de famille, mais qu'on leur avait ouvert la perspective d'avenir, qu'on avait créé chez eux un espoir (1). »

Mme Gisèle Halimi, député de l'Isère, apparentée au groupe socialiste, qui a intitulé *l'Embellie* le journal qu'elle publie dans sa circonscription électorale, nous écrit dans le même sens. Elle ajoute : *« En utilisant ce mot par deux fois, Pierre Mauroy connaissait parfaitement sa charge d'émotion. Il savait également quelles responsabilités il nous confère et à quelle vigilance il nous incite. »*

(1) L'œuvre de Léon Blum, 1940-1945, page 289, (éd. Albin Michel).

Avant la réunion du bureau politique

CINQ CANDIDATS A LA PRÉSIDENCE DU C.D.S.

A quelques jours de l'ouverture — le 3 avril — de la campagne pour l'élection à la présidence du C.D.S., trois candidats se sont officiellement déclarés. M. Jacques Barrot, député de la Haute-Loire, dès le 16 février, avait annoncé qu'il était *« prêt »* à succéder à M. Jean Lecanuet, *« si les militants le souhaitent »*. Dans une lettre adressée le 4 mars au président sortant, M. Jean-Marie Caro, député du Bas-Rhin, avait confirmé sa candidature, tout comme M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, le 9 mars, devant la presse.

Si les candidatures de MM. Pierre Méhaignerie et Bernard Stasi ne constituent pas un mystère, l'annonce officielle n'en a pas encore été faite. Les deux députés semblent vouloir réserver la priorité de cette annonce aux militants lors de réunions qu'ils vont tenir en province. M. Bernard Stasi devait se rendre mercredi 31 mars à Toulouse, tandis que M. Méhaignerie est attendu samedi dans le Pas-de-Calais et la semaine prochaine dans le Midi.

Toutefois, on pensait que le bureau politique du C.D.S., réuni dans l'après-midi de mercredi pour faire le point sur la préparation du prochain congrès, pourrait donner l'occasion aux deux candidats « officieux » de préciser leurs intentions.

Le bureau examine d'autre part, la situation politique après les cantonales, ainsi que les propositions de réforme des statuts.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Le Monde

société

JUSTICE

LES DÉVELOPPEMENTS DE L'AFFAIRE LUCET

Le procureur de la République de Marseille est muté à Paris

Par décret en date du 30 mars, M. Albert Vilatte, *procureur de la République au tribunal* de grande instance de Marseille, a été nommé par M. François Mitterrand, sur proposition de M. Robert Badinter, garde des sceaux, avocat général à la cour d'appel de Paris. Il remplace à ce poste M. Marcel Dorwling-Carter, qui *prend les fonctions de procureur général à la* cour d'appel d'Amiens, en remplacement de M. Jean Brun, qui est nommé au même poste à la cour d'appel de Douai.

A Marseille, les fonctions de M. Vilatte seront *occupées* par M. Pierre Truche, avocat *général à la cour* d'appel de Grenoble. Toutes ces nominations ont été publiées au « Journal officiel » du 31 mars.

La nomination de M. Vilatte à Paris, dont le rôle avait été contesté dans l'affaire Lucet, apparaît comme une sanction bien que ce soit une nomination « à égalité ». Le procureur de la République de Marseille garde en effet le même échelon hiérarchique alors qu'il espérait devenir un jour prochain procureur général à Aix-en-Provence. En revanche, la nomination de M. Dorwling-Carter est une promotion réelle, bien que ses ambitions se portaient sur le poste de procureur général à Douai, qui sera occupé par M. Jean Brun.

On s'y attendait, la rumeur avait circulé lors de la visite du ministre de la justice, M. Robert Badinter, à la fin de la semaine dernière à Marseille. Mais la *chancellerie avait refusé de se* prononcer sur l'éventualité de cette mutation. Aujourd'hui, c'est chose faite. Que reprochait-on à M. Vilatte, car, il faut bien le reconnaître, cette mutation est en fait une sanction ? Le poste de procureur à *Marseille*, dans une cour d'appel importante, est plus prestigieux que celui d'avocat général, même à *Paris*. Les responsabilités sont loin d'être les mêmes. De plus, M. Vilatte garde le même échelon hiérarchique.

Cette « nomination - sanction » s'explique en grande partie par l'affaire Lucet et les « lenteurs » du procureur de la République. M. Vilatte a non seulement tardé à ouvrir une information, mais il a également négligé d'informer rapidement la chancellerie. Dès le 10 mars, soit dix jours après la mort de René Lucet, ce haut magistrat a pris connaissance des résultats contradictoires des *experts en balistique et des* médecins-légistes. Le rapport du commissaire Serge Marza lui est remis le 12 mars. Un rapport en sept points, dont le dernier qui met nettement en évidence les contradictions des rapports, a été *modifié après* l'intervention de M. Vilatte. Dans le rapport définitif, le suicide apparaît comme « *parfaitement plausible* ».

Un nouveau collège d'experts est désigné le 16 mars et l'information judiciaire ne sera ouverte *que le 25 mars, soit vingt et un* jours après le décès de M. Lucet.

Cependant, si le procureur de la République de Marseille a tardé à rendre compte des éléments en sa possession, il faut bien constater que, dès le 11 mars, tout Marseille savait que René Lucet était mort de deux balles et que son suicide soulevait quelques questions. Le ministère de la justice, et *a fortiori* le ministère de l'intérieur, ont donc eu mauvaise grâce de s'étonner au lendemain du premier tour des élections cantonales des « lacunes » de M. Vilatte, car ce magistrat n'est pas le seul à avoir manqué de célérité.

M. Vilatte s'est refusé à tout commentaire, *tout comme au ministère de la justice, où on se* contentait d'affirmer qu'il ne s'agissait pas d'une sanction. Le ministre de la justice n'avait-il pas déclaré le 26 mars à Marseille : « *Imaginez simplement que l'on ait ordonné une information et qu'une contre-expertise vienne dire, quatre ou cinq jours plus tard,* « non c'est un suicide. » *Vous auriez eu immédiatement dans les commentaires :* « On a » voulu faire croire que... alors » qu'il n'y avait aucun élément. »

Mais l'affaire Lucet survient après les affaires d'Auriol, du bar du Téléphone où, là encore, il a fallu attendre vingt-quatre jours pour qu'une information soit ouverte, et enfin les remous au parquet de Marseille après l'assassinat du juge Pierre Michel et les déclarations de M. Louis Bartolomei, substitut, qui a accusé le parquet du tribunal de « *mener plus à bon terme les vols de queues de cerises que les affaires de grande délinquance* ».

[M. Albert Vilatte, né le 28 décembre 1919 à Gourdon (Lot) est docteur en droit et diplômé de sciences pénales. Tout d'abord avocat stagiaire à Toulouse en 1945, il n'entre dans la magistrature qu'en 1950 comme juge suppléant à Fort-de-France en Martinique. Substitut à Moulins (Allier) en 1953, il est nommé à Marseille en 1956 où il reste jusqu'en 1967. Substitut au tribunal de la Seine, il devient premier substitut à Paris en 1975. Il est nommé enfin procureur de la République à Marseille le 4 octobre 1976.]

[Né à Lyon, le 1er novembre 1929, M. Pierre Truche est entré dans la magistrature en 1952. Juge suppléant à Dijon de 1954 à 1957, il est ensuite substitut à Arras (1957-1959), puis substitut à Dijon en 1959. En 1961, il est nommé à Lyon au même grade. Il reste en fonctions au tribunal de grande instance de cette ville jusqu'en 1974. Il y occupe successivement les postes de premier substitut (1969-1973), puis de procureur adjoint à partir du 5 novembre 1973.

C'est durant cette période qu'il affirme sa personnalité, à la fois par ses activités syndicales au Syndicat de la magistrature, auquel il adhère dès sa fondation en 1968, et par le dynamisme avec lequel il conduit les affaires dont il a la charge, notamment à la section financière du parquet de Lyon. C'est lui qui occupa, en 1972, le siège du ministère public lors du procès des inculpés de l'affaire du « 5-7 », ce dancing de l'Isère ravagé par un incendie qui fit de nombreux morts. Il affirme, à cette occasion, qu'il ressort « de ce dossier que en matière de sécurité, notre pays est sous-développé et sous administré ». C'est lui encore, qui requiert, en 1974, dans le procès en première instance de l'affaire dite des « fausses factures », dont il a personnellement suivi le dossier et qui met en cause cent soixante-dix prévenus.

Au lendemain de ce procès, M. Truche quitte Lyon pour Bordeaux, où il vient d'être nommé directeur des études de l'Ecole nationale de la magistrature, poste qu'il occupe jusqu'au 7 mars 1978, date à laquelle il est nommé avocat général près la cour d'appel de Grenoble. En cette qualité, il occupe le siège du ministère public lors du procès de Joël Matencio devant les assises de l'Isère en octobre 1981.]

Les réactions

L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS : une faute vénielle.

M. Jean-Marie Desjardin, président de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), insiste sur le fait qu'il ignore les motifs de la mutation de M. Vilatte et les griefs qui peuvent être faits à son collègue. « *Cependant,* nous a-t-il déclaré, *comme c'est probablement sur des consignes de la chancellerie, qu'il n'a pas ouvert immédiatement une information, il serait anormal qu'on le lui reproche aujourd'hui. Il y a peut-être quelque chose, peut-être des défauts de transmission du dossier. Mais si erreur il y eut elle est vénielle. Cela ne justifie pas une mutation* ».

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE : pour une protection des magistrats du parquet.

M. Daniel Lecrubier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, nous a déclaré : « *On ne peut pas reprocher à un procureur qui est maître de l'action publique de ne pas avoir rendu rapidement compte des éléments en sa possession. Le problème est davantage dans cette affaire le remodelage du rapport qui s'ajoute à d'autres décisions contestables comme, par exemple, dans l'affaire d'Auriol, le fait de ne pas avoir rassemblé tous les dossiers concernant le SAC. Il n'y a pas grand chose, donc, à dire contre la décision de mutation du ministère de la justice, même si ce genre de mesure, prise dans l'intérêt du service, devrait comporter pour la protection des magistrats du parquet, un aspect plus contradictoire.* »

M. LARCHÉ (R.I.) ÉTUDIERA LA PÉTITION ADRESSÉE AU SÉNAT

M. Jacques Larché, sénateur de Seine-et-Marne (R.I.), a été nommé, mardi 30 mars, par la commission des lois, rapporteur de la pétition adressée au Sénat par M. de Laroche, président de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, au sujet de l'« affaire Lucet ». L'objet de cette pétition était d'obtenir « *que toute lumière soit faite sur le conflit d'ordre administratif qui a opposé avant sa mort René Lucet, directeur de cette Caisse, au ministre de la solidarité nationale* ».

Le droit d'envoyer des pétitions aux Assemblées est un droit traditionnel. Celle-ci avait pour destinataire M. Alain Poher, président du Sénat, la commission des lois en est automatiquement saisie. Cinq possibilités lui sont offertes :

- *Classer sans suite ;*
- Renvoyer à une autre commission pour une étude complémentaire ;
- Renvoyer au ministre compétent ;
- Transmettre au médiateur ;
- La soumettre à un débat en séance publique.

C'est cette dernière solution, semble-t-il, qui sera adoptée. Après la présentation du rapport un débat peut s'engager. D'autre part, la mission du rapporteur peut se poursuivre même s'il y a une information judiciaire, possibilité qui n'est pas donnée à une commission d'enquête.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Cinq ans de prison pour trois parachutistes anglais.* — La cour d'assises de l'Ariège a condamné, le mardi 30 mars, à cinq ans de prison, dont un avec sursis, trois parachutistes britanniques, Peter Doswell, Gerald Lamb et John-Martin Smith, accusés d'avoir mortellement frappé, au cours d'une rixe, un Français d'origine algérienne, Shick Djebli, au cours d'une nuit de beuverie à Pamiers.

● *M. Philippe Gilleron*, membre du groupe d'intervention de la police nationale (G.I.P.N.) de Lille, qui s'était affronté le 5 mars à M. Christian Dubois mortellement blessé à coups de couteau lors d'un contrôle d'identité *(le Monde* du 31 mars), a été inculpé mardi 30 mars d'homicide volontaire par M. Pascal Leclercq, juge d'instruction. M. Gilleron a été laissé en liberté. — *(Corresp.)*

● *Le manifestant inculpé* et écroué après le *rassemblement* antimilitariste du samedi 27 mars, à Paris *(le Monde* du 30 mars), est M. Jean-Michel Bazin, un ouvrier de vingt ans, accusé par la police d'avoir renversé une voiture et lancé des pavés. M. Bazin nie les faits qui lui sont reprochés.

● *Le C.R.S. blessé au Pays basque va mieux.* — La direction du centre hospitalier de Bordeaux, où le C.R.S. Bernard Roussarie, *blessé dans l'attentat de* Saint-Etienne-de-Baigorry (Pyrénées-Atlantiques), est hospitalisé depuis dix jours, a indiqué mardi 30 mars que son état de santé est en « *nette amélioration* ».

LA PROMOTION DE M. DORWLING-CARTER A AMIENS

M. Marcel Dorwling-Carter, cinquante-huit ans, est né en Martinique à Fort-de-France. Licencié en droit, il a effectué l'essentiel de sa carrière outre-mer, notamment à Madagascar puis au Maroc, avant d'être nommé procureur de la République adjoint à Lille. De 1975 à 1977, il s'illustrera par sa sévérité dans le procès d'autonomistes bretons en tant qu'avocat général à la Cour de sûreté de l'Etat.

Nommé substitut au tribunal de Paris en janvier 1977, il deviendra avocat général hors hiérarchie à la fin de l'année 1979. En 1980, il avait réclamé et obtenu la condamnation à mort de Philippe Maurice. Il s'agissait de la première condamnation à la peine capitale à Paris depuis dix-sept ans.

Magistrat de talent, rigoureux, intransigeant et intraitable, il occupera le siège du ministère public pendant le procès de l'affaire de Broglie. Surnommé « Browing-Carter » en raison de sa sévérité, il convoitait le poste de procureur général à Douai, ville où il a des attaches.

M. B.-R.

Les devoirs des notaires en cas de fraude fiscale

En réponse au compte rendu publié dans *le Monde* du 2 mars du jugement de la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris qui a condamné un notaire parisien, Me Pierre Lerouley, pour complicité dans l'une des nombreuses affaires de fraude fiscale commises en France par M. Flatto-Sharon, Mes Yves Jouffa et Serres, *avocats de M. Lerouley* nous demandent de préciser que leur client a fait appel de cette décision et que dans une affaire connexe où celui-ci était aussi en cause, la 9e chambre de la Cour de Paris l'avait relaxé par un arrêt du 3 avril 1981 qui avait aussi à se prononcer sur les obligations du notaire et sur le droit et le devoir qu'il aurait de poser à un client « *des questions mêmes indiscrètes sur la finalité des opérations qu'il est appelé à authentifier.* »

Cet arrêt, contre lequel le parquet général ne s'est pas pourvu en cassation, estimait que « *la complicité reprochée à Me Lerouley (...) exigerait pour être caractérisée qu'il eût été conscient, lors de la signature des actes, de l'existence d'une fraude fiscale qu'il aurait aidée ou facilitée par son intervention* » et que « *les pièces de l'information, les débats, tels qu'ils ont eu lieu devant la Cour, ont orienté celle-ci vers une détermination entièrement différente de celle adoptée par les premiers juges et qu'il convient de relaxer* ».

Plus précisément, cet arrêt considérait que « *l'intervention du notaire présente avant tout un caractère instrumentaire ; que la réserve déontologique à laquelle il est tenu lui interdit de payer à ses clients des questions sur la finalité de l'opération, questions que ceux-ci seraient en droit d'estimer indiscrètes* ».

Il ajoutait que « *les parties sollicitent un notaire d'établir un acte pour régulariser en la forme un accord qu'elles ont précédemment conclu dans le domaine qui leur est réservé, et que, dans la mesure où l'acte requis n'apparaît pas comme contraire à l'ordre public, le notaire pressenti ne saurait se dérober sous peine d'encourir une plainte, voire une sanction disciplinaire* ».

Précisons cependant que cet arrêt n'était pas ignoré des magistrats de la onzième chambre correctionnelle devant lesquels il avait été invoqué par la défense. Ils y avaient d'ailleurs répondu en ces termes dans leur jugement : « *Si les principes qu'énonce cette décision se situent dans la ligne de l'individualisme libéral en vigueur lors de la loi du 24 Ventôse, an XI contenant organisation du notariat, la législation, la jurisprudence et la doctrine ont depuis longtemps reconnu le développement de la notion d'ordre public, l'émergence de la règle morale dans le commerce juridique, l'autonomie du droit pénal et le principe que la fraude corrompt tout.* »

● Dans le même compte rendu du jugement de la onzième chambre du tribunal, une erreur de transmission a fait présenter la Société auxiliaire hypothécaire (SAM) comme une filiale de la compagnie d'assurances « *La Fraternelle* » au lieu de « *La Paternelle* ». « *La Fraternelle assurances* » est une mutuelle totalement étrangère aux faits en cause.

● *Un ancien notaire d'Aurillac*, Me Louis Barbès, a été condamné jeudi 11 mars à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Cantal, pour abus de confiance qualifié, faux et usages de faux en écritures publiques et privées. Il était reproché à Me Barbès, âgé aujourd'hui de soixante-deux ans et inculpé depuis 1978, d'avoir détourné durant une vingtaine d'années un total d'environ 3 millions de francs au préjudice de ses clients, le plus souvent des personnes âgées qui lui remettaient des fonds en vue de placements.

SCIENCES

APRÈS HUIT JOURS ET QUATRE MINUTES DANS L'ESPACE

Le troisième vol de qualification de la navette Columbia a pris fin

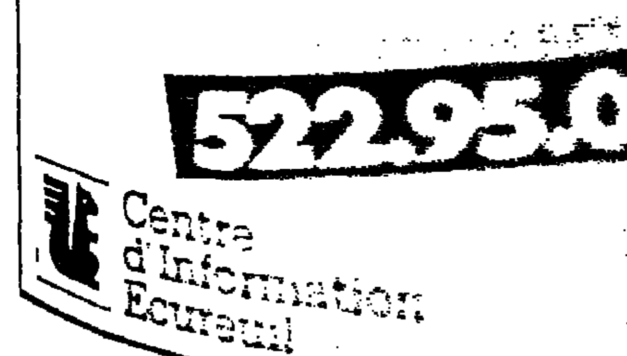
C'est avec près de vingt-quatre heures de retard sur l'horaire prévu que la navette spatiale américaine Columbia s'est posée, mardi 30 mars peu après 18 h 6 (heure de Paris), en douceur sur *la piste 17 de la base militaire de* White Sands (Nouveau-Mexique). Jusqu'au bout pratiquement, et cela bien involontairement, le suspense aura été maintenu pour ce troisième vol de qualification qui a duré huit jours, quatre minutes et quelques secondes.

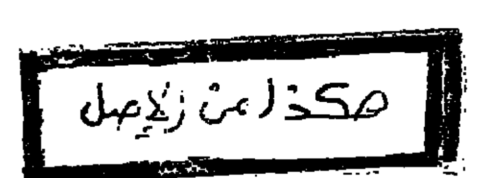
Tout commença par le changement de terrain d'atterrissage, juste à la veille du lancement, lorsqu'il fallut, à la hâte, transférer le matériel de décontamination de la navette de la base aérienne d'Edwards (Californie) à celle de White Sands. Puis ce furent les inévitables petits problèmes, inhérents à tous les vols d'essais, que les deux astronautes Jack Lousma et Gordon Fullerton *eurent à résoudre pendant* leur séjour en orbite. Enfin, vint le report du retour sur terre dû aux mauvaises conditions atmosphériques régnant sur la région de White Sands. Quelle piste d'atterrissage choisir ? Cap Canaveral avec la Floride, White Sands ou à nouveau Edwards avec la Californie.

Jusqu'à la fin, la NASA aura attendu, démontrant ainsi, comme elle *l'avait si souvent fait lors des* missions lunaires, sa capacité à s'adapter aux situations les plus changeantes. La démonstration fera sans doute ses effets, tant dans les milieux politiques américains, qu'auprès des futurs clients de la navette. Incontestablement, le bilan de ce troisième vol est largement positif, ce qui a permis à l'administrateur de la NASA, M. James Beggs, de déclarer : « *Les Etats-Unis ont encore une fois prouvé que, quand ils veulent faire quelque chose, ils peuvent bien le faire.* »

Il ne reste plus à la NASA qu'à préparer, pour le début de l'été, le quatrième et dernier vol de qualification de Columbia. Après *commencera la phase d'exploitation* proprement dite et avec elle tous les efforts pour réduire le coût de vol de l'engin de manière à rendre la navette économiquement compétitive.







ÉDUCATION

« Aucune formation initiale ne devrait être laissée à l'initiative privée »

estime la C.G.T.

« Pour la C.G.T. rien ne saurait justifier la pérennisation d'un système subventionné d'enseignement privé dont l'existence contredit en elle-même la laïcité », a déclaré, mardi 30 mars, M. André Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T., en citant un document adopté par le bureau confédéral de ce syndicat. Le texte précise qu'à terme *« aucune formation initiale s'inscrivant dans un cursus scolaire ou universitaire de caractère national conduisant à une formation sanctionnée par un diplôme d'Etat (...) ne devrait être laissée à l'initiative privée »*.

La C.G.T. constate que le système éducatif public a été affaibli et appauvri au cours des dernières années alors que, *« au nom de la liberté »*, un système concurrentiel se développait.

Bien qu'elle ne souhaite pas de solution autoritaire et préconise un vaste débat, la C.G.T. estime qu'un effort important est nécessaire pour rénover et développer l'enseignement public *« afin de tarir les causes principales de l'extension de l'enseignement privé »*. Selon M. Guy Dupré, secrétaire général de la Fédération de l'éducation de la recherche et de la culture (F.E.R.C.-C.G.T.), des mesures immédiates doivent être prises par le gouvernement en ce qui concerne l'enseignement privé. Ces changements *« porteurs d'évolution ultérieure »* devraient, selon la C.G.T., entraîner à terme l'intégration totale de l'enseignement privé dans le service public.

La F.E.R.C. demande l'abrogation de la notion de caractère propre, *« notion profondément antidémocratique »* et son remplacement par un *« caractère confessionnel »* compris comme un environnement éducatif et non comme un critère de recrutement des personnels. Elle préconise aussi de ne plus accorder la liberté du recrutement des enseignants aux directions des établissements privés et la suppression des organismes de formation spécifique de l'enseignement catholique.

● *Par décret paru au Journal officiel* du mercredi 31 mars, Mme Francine Best est nommée directeur de l'Institut national de recherche pédagogique (I.N.R.P.) en remplacement de M. Georges Septours.

[Née le 22 octobre 1931 à Caen, Mme Francine Best a fait toutes ses études dans cette ville. Licenciée en philosophie en 1954, elle a d'abord enseigné à l'école normale de garçons de Caen de 1957 à 1958. Agrégée en 1959, elle est nommée au lycée Gsell d'Oran (Algérie). Titulaire du certificat d'aptitude à l'inspection primaire et à la direction des écoles normales en 1962, elle dirige de cette date à 1969, l'école normale de Coutances (Manche), puis celle de Caen (Calvados) jusqu'en 1974. Elle est titularisée inspecteur d'académie le 15 mai 1976. Actuellement elle est chargée de cours à l'Unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) des sciences de la terre de l'université de Caen.]

LE STATUT DÉROGATOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE CORSE EST ABROGÉ

Un décret publié au *Journal officiel* du 30 mars annule des décisions prises en novembre 1975 qui soumettaient l'université de Corte (Corse) à des dispositions dérogatoires par rapport à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968. L'université de Corte, qui a accueilli ses premiers étudiants en octobre 1981, dans des conditions matérielles difficiles (*le Monde* du 23 octobre 1981), était dotée d'un statut qui accordait un rôle important au président et aux personnalités, nommés par le gouvernement.

Le décret du 30 mars précise qu'une *« assemblée constitutive provisoire »* composée de représentants élus (quatorze enseignants, dix étudiants et trois membres du personnel administratif) et de cinq personnalités extérieures doit, dans un délai de trois mois, élaborer et adopter les statuts de l'université. Cette assemblée est présidée par un administrateur, nommé par le ministre de l'éducation nationale, chargé de la direction de l'établissement jusqu'à l'élection du conseil d'université qui désignera le président.

M. Jacques Brighenn, qui a été nommé en décembre 1981 administrateur provisoire de l'université à la fin du mandat de M. Pascal Arrighi, président du directoire, doit, selon le ministère rester en fonctions jusqu'à l'élection du président de l'université.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION D'ÉTUDIANTS MODÉRÉS

Réunis en congrès à Aix-en-Provence du 26 au 28 mars, des adhérents de la Fédération nationale des étudiants de France (F.N.E.F.) et du Comité de liaison des étudiants de France (CLEF) ont décidé de créer une organisation commune. Ce nouveau syndicat appelé Confédération nationale des étudiants de France (C.N.E.F.) reprend les principes *d'« apolitisme strict »* et de *« non-alignement »* qui caractérisaient le mouvement modéré qu'était le CLEF. La nouvelle organisation ainsi créée doit regrouper les étudiants *« attachés à une université pluraliste, terrain privilégiée de tolérance »*.

Les adhérents de la nouvelle C.N.E.F. ont affirmé leur attachement à un syndicalisme *« revendicatif non aligné »* et souhaitent réconcilier les étudiants avec la participation. Organisme de coordination, la Confédération, qui sera présidée par M. Thierry Le Prince, étudiant parisien en odontologie, regroupe des associations corporatives. Ces dernières sont particulièrement implantées dans les disciplines médicales et juridiques. Lors des élections aux conseils d'université qui ont eu lieu au début de l'année, ces « corpos » affirment avoir obtenu 15 % des voix et comptent quelque six cents élus dans les conseils d'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.).

★ C.N.E.F. : 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.





DÉFENSE

Le projet de char franco-allemand

LA FRANCE ACCORDE UN NOUVEAU DÉLAI DE RÉFLEXION D'UN MOIS A LA R.F.A.

Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, vient de faire savoir, indique un communiqué publié mardi 30 mars, que la France reportait au 1er mai, contre initialement le 31 mars, la date limite de réponse de la République fédérale d'Allemagne sur l'avenir du char franco-allemand. Ce projet, dont la mise en place avait donné lieu à la signature, en février 1980 d'un accord cadre entre les deux pays, vise à la fabrication en commun d'un nouveau char de combat destiné à rééquiper à partir de 1991 l'armée de terre française et, à partir de 1995, la Bundeswehr. Il donnerait lieu à la construction d'environ quatre mille blindés : deux mille cinq cents exemplaires pour l'Allemagne et entre mille trois cents et mille cinq cents pour la France (*le Monde* du 10 février).

Outre certaines difficultés inhérentes à la définition de ce nouveau matériel, le projet de char franco-allemand souffre de l'opposition du Bundestag qui reste forte. Au point que le chancelier Helmut Schmidt s'est, après le ministre allemand de la défense Hans Appel, lancé dans la bataille restant ainsi fidèle à la promesse faite lors de sa récente visite à Paris, de s'engager sans réserve en faveur de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la fabrication de certains armements.

Aussi, la décision prise par M. Hernu, apparaît-elle, dit-on au ministère, comme *« un geste de bonne volonté réciproque »* destiné à *« favoriser les efforts engagés au plan intérieur »* par le gouvernement fédéral. Toutefois, une solution nationale reste, en cas d'échec, envisagée comme l'indique le communiqué du ministère de la défense, qui précise que *« la procédure française de préparation du budget militaire étant entamée courant avril, la date du 1er mai apparaît comme une limite difficilement dépassable si la France veut disposer d'un char futur franco-allemand ou national d'ici 1991 »*.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Waclaw TEITELBAUM ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille
Myriam LEVAIN,
au foyer de Nancy et Antoine.
Paris, le 18 mars 1982.

— Joëlle et François BOISSEL sont heureux d'annoncer la naissance de
Sarah,
le 27 mars 1982, à Paris.

— M. Pierre ATTALI et Mme, née Marie-Claude Vincent, leur fils Alexis, sont heureux de faire part de la naissance de
Lise et Laura,
le 11 mars 1982.
72, rue du 11-Novembre-1918,
94700 Maisons-Alfort.

— Christine ZIMMERMANN et Gilberto BARTENS, ainsi que Renaud, sont heureux de faire part de la naissance de
Xavier,
le 22 mars 1982, à Paris.
93, rue de Bicêtre,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

Décès

— M. Mathias Baroukh,
son époux,
M. et Mme Albert Hazan,
Michèle, Hervé, Yves, Alain,
M. et Mme Maurice Illouz,
Sylvia,
Muriel et Laurent,
Mme Hanina Bellegarde,
Véronique,
M. Albert Illouz,
M. Joseph Illouz,
M. et Mme Raphaël Illouz et leurs enfants,
M. et Mme Gabai et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Illouz, Cohen, Baroukh, Mamann, Hazan, Danan, Bellegarde, Pusch, Gabai,
font part du décès de
Mme Mathias BAROUKH,
née Esther Cohen,
survenu le 29 mars 1982, à Rameilah (Israël).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le colonel (E.R.) Charles-A. Chandessais,
M. et Mme Claude Chaumet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Michaut, leurs enfants et leur petite-fille,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles CHANDESSAIS,
née Marie-Antoinette Loiseau,
survenu à Paris, le 28 mars 1982.
Une messe sera célébrée à son intention, en l'église Saint-Sulpice, (place Saint-Sulpice, Paris-6e), le jeudi 1er avril, à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
28, rue d'Assas,
75006 Paris.

— M. et Mme Claude Chassagne,
M. et Mm Jean Rauber,
M. et Mme François Chassagne,
M. et Mme Nicos Lyberis,
M. Pierre Chassagne,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges CHASSAGNE,
née Maria Roy,
administrateur civil honoraire de l'O.R.T.F.,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 29 mars 1982, dans sa quatre-vingt-troisième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er avril, à 14 heures, en l'église de Gourgeon, 70120 Combeaufontaine.
44, route d'Annecy,
74290 Veyrier-du-Lac.

— Mme Emile Courbet,
M. et Mme Jean Arminot et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Durand-Barracand et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Anna COURBET,
endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingts ans, le 29 mars 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er avril 1982, à 9 heures, en la cathédrale de Valence, suivie de l'inhumation au cimetière de Feyzin (69).
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.
45, rue Duquesne,
69006 Lyon.
30, rue Faÿs,
94300 Vincennes.
12, rue Vernoux,
26000 Valence.

— Mme Demany,
son épouse,
Laurent, Didier et Pascale Demany,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Serane,
ses sœur et beau-frère,
Les familles Bellanger, Fonteix et Serane,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Serge DEMANY,
ingénieur,
survenu le 26 mars 1982, à l'âge de soixante et un ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er avril 1982, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, Paris-17e), paroisse, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).
75 ter, avenue de Wagram,
75017 Paris.

— La direction des Blanchisseries de Grenelle et Simon,
Des Etablissements Dubix-de Souza,
Garnier-Loridan-Bell,
La Centrale Linière,
La SCEGOR,
fait part du décès de
M. Serge DEMANY,
ingénieur de l'Ecole centrale,
chevalier de la Légion d'honneur,
président-directeur général de la Blanchisserie de Grenelle,
président-directeur général de la Blanchisserie Simon,
administrateur des Etablissements Dubix-de Souza,
Garnier-Loridan-Bell,
La Centrale Linière, la SCEGOR,
conseiller de la succursale de la Banque de France à Boulogne-Billancourt,
membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
président de l'Association européenne des constructeurs de matériel de blanchisserie et nettoyage à sec (E.L.M.O.),
ancien président du Rotary-Club (Ouest de Paris),
ancien administrateur de la Linen Supply Association of America à Hallendale (Florida),
survenu le 26 mars 1982, dans sa soixante et unième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er avril 1982, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, Paris-17e), sa paroisse, et seront suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, rue Rouget-de-Lisle,
92130 Issy-les-Moulineaux.
75 ter, avenue de Wagram,
75017 Paris.

— Mme Jean-René Duprat,
M. et Mme Michel Née et leur fils Dominique,
M. et Mme Robert Duflos,
M. et Mme Claude Pirault et leur fils Frédéric Oudin,
La famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-René DUPRAT,
survenu subitement dans sa soixante-quatorzième année.
L'incinération aura lieu le vendredi 2 avril, à 15 h. 30, au columbarium du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être faits à l'AREMCAR, hôpital Henri-Mondor, 94010 Créteil, à l'attention du docteur Gaudeau.
26, avenue Paul-Vaillant-Couturier,
94400 Vitry-sur-Seine.
74, rue Dunois,
75646 Paris Cedex 13.

— Mme Paul Durand-Souffland,
M. et Mme Gérard Durand-Souffland et leur fils,
M. et Mme Jean-Michel Durand-Souffland et leurs fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul DURAND-SOUFFLAND,
officier de la Légion d'honneur,
leur époux, père, grand-père et parent,
survenu le 24 mars 1982, à Pontchartrain (Yvelines), dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 27 mars, en l'église Saint-Lin de Pontchartrain, sa paroisse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Montmartre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, avenue du Château,
78760 Pontchartrain.

— M. et Mme Yves Charles Guénoun et leurs enfants,
M. Denis Guénoun,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Yvonne GUÉNOUN,
née Bensaïd,
survenu à Marseille le 26 mars 1982, dans sa soixante et onzième année

— Ses enfants :
Mme Fernand Abela,
M. Paul Sabbagh,
M. et Mme Pierre Sabbagh,
M. et Mme Gabriel Sabbagh,
Ses petits-enfants :
M. et Mme Michel Prudhomme, Benjamin et Mélanie,
Pierre et Marc Abela,
Dominique et Catherine Sabbagh,
Ainsi que les familles Saad et Abela (Paris, Beyrouth et U.S.A.),
ont l'immense chagrin de faire part du décès de
Mme Eugénie SABBAGH,
survenu le dimanche 28 mars 1982 à 11 h 30.
Le service religieux aura lieu le vendredi 2 avril, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Boulogne (rue Jean-Baptiste-Clément), où les condoléances seront reçues.

— Mme Georges Stévignon,
son épouse,
M. et Mme Roger Stévignon, Caroline et Aude,
M. Bruno Stévignon,
M. et Mme Alain Stévignon, Maxime,
M. et Mme Henri Stévignon Nicolas,
M. et Mme Didier Blanchard Dorothée et Camille,
M. et Mme François Stévignon,
Xavier Stévignon et Pascale Jouble
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Stévignon et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Georges STÉVIGNON,
survenu le 29 mars 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 1er avril 1982, à 10 h. 45 en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.
Cet avis tient lieu de faire-part
18, allée du Lévrier,
78110 Le Vésinet.

— Mme Jacques Tournès,
M. et Mme Hubert Tournès et leurs enfants,
M. et Mme René Lignon et leur fille,
M. et Mme Francis Barbedor et leurs enfants,
Mme Isabelle Barbedor et son fils,
Mme François Conty, sa sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jacques TOURNÈS,
directeur de banque,
survenu le 29 mars 1982.
Le service religieux aura lieu le jeudi 1er avril, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse (Paris-16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue de Rémusat,
75016 Paris.
91, rue des Caillots,
93100 Montreuil.
15, rue Sarrette,
75014 Paris.
4, boulevard Paul-Painlevé,
35000 Rennes.

Services religieux

— Des prières seront dites le samedi 3 avril, à 18 heures, en l'oratoire (14, place des Vosges, Paris-4e), à la mémoire de
Mme Denise SLAMA,
décédée accidentellement le 16 mars 1981.
L'inhumation avait eu lieu au cimetière de Massy-Sud, le 19 mars.
De la part de sa famille.
8, allée de Savoie,
91300 Massy.

Communications diverses

— La Ville de Paris a voulu honorer d'Artagnan, le plus célèbre et le plus populaire des Gascons, en apposant une plaque sur la maison sise 1, rue du Bac, où il vécut.
L'inauguration aura lieu le vendredi 2 avril, à 11 heures, sous la présidence de M. Frédéric Dupont.

MÉDECINE

LA POLÉMIQUE ENTRE LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET UNE PARTIE DU CORPS MÉDICAL

Soyons clairs

(Suite de la première page.)

Prenons d'abord la grève administrative des hôpitaux. D'abord, elle n'est pas générale. Par définition même elle ne concerne pas les soins, mais surtout il faut en trousser les motivations profondes et le fait que le mouvement politique Solidarité médicale en soit l'initiateur est révélateur. Sur quoi celui-ci a bâti son opposition à la politique santé du gouvernement ? Sur la suppression du secteur privé à l'hôpital public, cet anachronisme du système hospitalier français qui fait qu'on est soigné plus vite ou plus lentement selon ses revenus.

L'auteur de la grande réforme hospitalière de 1958-1960, Robert Debré, déclarait lui-même en 1976 : « *Je vais même plus loin que nous avons été dans les années 58-60, en disant qu'il ne doit pas y avoir de clientèle privée, de lits privés dans les services des centres hospitaliers universitaires... Je veux indiquer par là le caractère désintéressé et voué à l'intérêt public que représente le temps plein pour le personnel de ces centres.* »

J'ajouterai que le Conseil d'État, qui a été saisi récemment sur cette question par le premier ministre, vient de répondre qu'il fallait un décret assorti d'un article de loi, mais que, en tout état de cause, « *les praticiens à plein temps des établissements hospitaliers publics ne tiennent de leur statut, qui relève du pouvoir réglementaire en vertu de l'article L. 685 du code de la santé publique, aucun droit au maintien de la faculté de recevoir à l'hôpital des malades en consultation privée ou de les faire admettre à titre privé.* »

Tout le monde sait d'ailleurs que la Cour des comptes, l'inspection générale de l'action sanitaire et sociale ont recommandé depuis des années cette suppression du secteur privé et que mon prédécesseur, M. Barrot, avait décidé d'agir contre ces abus, puis recula devant l'opposition de ceux qui, aujourd'hui, luttent contre la suppression en demandant de se limiter aux abus.

Faut-il rappeler encore que ce secteur ne concerne que 3 900 sur les 15 000 médecins hospitaliers et que 1 600 seulement font plus de 600 actes privés par an, dont récemment la Sécurité sociale a démontré le caractère très rémunérateur ?

Alors, soyons clairs. Bernard Debré et la petite équipe avec laquelle il est venu jouer au casseur au ministère se moquent de la santé des malades : ils n'ont jamais levé le petit doigt sous le régime précédent qui fermait les lits, supprimait les budgets supplémentaires des hôpitaux, créait de moins en moins de postes, etc. Ils n'ont pas eu un mot pour se féliciter des avancées substantielles réalisées par le gouvernement de l'union de la gauche. Maintenant, ils tentent de tout faire pour empêcher que la négociation ouverte avec tous les syndicats hospitaliers continue et construise l'amélioration des hôpitaux français que réclament depuis tant d'années les malades et leurs médecins.

En fait, ce sont eux qui tentent de mettre l'hôpital public en péril en voulant le désorganiser, en souhaitant affoler les malades.

Les internes

Abordons maintenant le problème des internes en précisant qu'il concerne 5 652 internes de C.H.U. sur 12 815 qui existent actuellement dans notre pays (hors la psychiatrie).

L'action entreprise porte sur un arrêté conjoint du ministère de l'éducation nationale et de moi-même et sur une initiative du conseil de l'ordre. La première de ces décisions répond à la plus vieille revendication qu'aient les internes des régions sanitaires. Que dit l'arrêté du 21 février explicité par la circulaire du 24 mars qui répond à cette revendication ? Quand un interne d'une région sanitaire fréquente un service déclaré « qualifiant » par les responsables universitaires d'un C.H.U., cet interne peut postuler à l'équivalence du C.E.S. de la spécialité concernée comme un interne de C.H.U. C'est le jury national du C.E.S. en question qui déclarera si oui ou non cet interne mérite qu'on lui accorde cette équivalence.

Cette pratique existe dans la région parisienne depuis plusieurs années et n'a jamais fait l'objet d'aucune protestation. Nous n'avons avec Alain Savary qu'étendu cette mesure à toutes les régions françaises dans le souci de justice qui nous est habituel.

De deux choses l'une : ou c'était mauvais dans la région parisienne et portait atteinte à la qualité des médecins, alors il fallait la supprimer, ce que personne n'a demandé ; ou c'était bon et alors il fallait l'étendre, d'autant plus que, compte tenu des conditions, ce sera forcément limité.

De toute manière, ce sont des universitaires qui ouvrent ces nouveaux droits aux internes des régions sanitaires et ce sont encore des universitaires qui décideront si l'interne qui utilise ce nouveau droit sera ou non spécialiste.

Je ne vois pas bien comment quelqu'un peut protester contre l'utilisation d'un droit dont il est maître de la définition et de la mise en pratique.

Pour le conseil de l'ordre, c'est aussi une pratique ancienne. Il a, de par la loi encore en usage, le droit d'habiliter tel ou tel médecin dans une spécialité si celui-ci, selon les commissions créées à cet effet, a connu un échec pouvant être jugé immérité.

Ces dernières années, le nombre des reçus à certains C.E.S. est tellement réduit, notamment en pédiatrie ou en O.R.L., que des médecins, après sept années de fonction dans un hôpital dont les malades et les responsables hospitaliers médicaux ou non appréciaient la pratique, connaissent des échecs organisés.

La droite capable de tout

Le conseil de l'ordre a souhaité examiner les conséquences de cette situation, et pour ne pas ouvrir la grande porte, mais seulement une petite porte de justice, il a décidé d'examiner les dossiers des recalés dont la moyenne à l'examen était au-dessus de 7,5 sur 20. Jusqu'ici, il y a eu parfois des qualifications pour des médecins n'ayant jamais passé de C.E.S., et personne n'a rien dit. De toute façon, comme pour les internes évoqués plus haut, il s'agit d'une demande faite par le médecin au conseil de l'ordre et ce sont les commissions de qualification animées majoritairement par des universitaires qui décident et décideront d'ouvrir ou de fermer la dernière porte que doit franchir dans ce processus le postulant.

J'ai parlé de cette question avec les internes et les chefs de clinique à Bordeaux, vendredi dernier, et l'entretien n'a pas débouché sur une guerre, mais sur une attitude compréhensive de part et d'autre dès l'instant que tous les termes de la démarche gouvernementale étaient explicités.

Mais là encore il faut trousser l'histoire de cette grève. Les internes veulent un statut, des débouchés, une meilleure rémunération. Ils ne veulent plus être corvéables et taillables à merci, notamment pour les gardes. Ils ne veulent plus assumer, souvent seuls, des responsabilités importantes, notamment les dimanches et la nuit, à l'hôpital.

Par la création de postes de médecins hospitaliers, de chefs de clinique, d'agrégés, de mono-appartenants, quelque trois cents postes nouveaux, en septembre prochain, vont être attribués aux internes de C.H.U., pour devenir chefs de clinique. C'est un événement dans l'histoire de l'internat et je me souviens le 12 mars du grand plaisir qu'affichaient, sur ce point comme sur celui de la création d'une commission pour les internes, leurs représentants.

Alors, il faut dire les choses comme elles sont. Solidarité médicale a joué son rôle en criant à la déqualification, en allant — je cite Bernard Debré — jusqu'à oser écrire que « *l'examen de spécialiste... n'existe plus puisqu'il est distribué gratuitement* ». Cela montre à quel point la droite est capable de tout quand elle sent que le changement se construit calmement. Elle veut s'accaparer, comme disait Julien Gracq, les moteurs immédiats de l'histoire pour tenter d'en faire des moteurs à explosion, pour le malheur des intéressés.

Les riches

Je suis persuadé que les internes des C.H.U., accueillis au ministère comme jamais, sauront démêler leurs intérêts véritables des opérations politiciennes où les tenants du secteur privé à l'hôpital public, inquiets de leur isolement, veulent les entraîner.

Moi, qui suis lié au milieu populaire, à ceux et à celles qui veulent avoir pleinement accès à la qualité de la médecine, comment porterais-je atteinte à celle-ci alors que je la veux encore plus pour tous et de toujours meilleur niveau. D'ailleurs, les milieux populaires ont une bonne pédagogie pour résoudre cette aspiration : la sélection des meilleurs par la promotion de tous.

Je terminerai en disant que ces deux derniers jours j'ai rencontré beaucoup de professionnels de santé d'exercice libéral. Dimanche, à Méricourt, dans le Pas-de-Calais, où j'inaugurais une résidence pour personnes âgées, j'ai eu une réunion de travail avec les libéraux de cette ville minière, où j'ai vu confirmer combien il y avait de convergences avec ma politique. Mais surtout, avec ma collègue Nicole Questiaux, je suis allé samedi saluer les Assises du Centre national des professions de santé, d'exercice libéral. La réunion a été exigeante, comme il est normal de la part des libéraux comme des ministres.

J'ai tenu à y réaffirmer que le gouvernement du 10 mai n'était pas et ne serait pas l'ennemi de l'exercice libéral, qu'il le considérait comme un acquis important, et que non seulement il voulait le maintenir, mais aussi l'accompagner dans ses novations, dont je puis témoigner de la qualité, après mes très nombreux déplacements dans les régions. La charte de la santé, à la préparation de laquelle les libéraux ont participé, dira d'ailleurs cela fort et nettement.

Pour conclure sur le fond de ma politique, je veux dire ceci : je souhaite promouvoir sans hésitation, mais sans précipitation, une politique qui renvoie à notre devise nationale : « Liberté, égalité, fraternité ». En santé, elle peut s'écrire : « Qualité, sécurité, justice », en se nourrissant toujours de plus de libertés. L'important rapport sur la prévention que j'ai présenté le 30 mars à Rennes va dans ce sens et prépare aussi de meilleurs lendemains santé pour tous et pour chacun.

Cela, je le ferai avec le corps médical français tel qu'il est, mais aussi avec les Françaises et les Français tels qu'ils sont, c'est-à-dire riches de leur diversité, notamment d'une composante jusqu'à ce jour écartée des décisions, la population laborieuse.

Écrivant ces dernière lignes, je mesure combien j'ai d'alliés dans cette affaire d'intérêt national. Je sais aussi qu'il y a des obstacles d'intérêts privés qui veulent empêcher d'ouvrir les serrures compliquées de l'avenir. Ce n'est pas d'aujourd'hui. La Bruyère écrivait déjà dans *Des biens de fortunes* : « *On sait que les pauvres sont chagrins de ce que tout leur manque et que personne ne les soulage ; mais s'il est vrai que les riches soient colères, c'est de ce que la moindre chose puisse leur manquer ou que quelqu'un veuille leur résister.* »

JACK RALITE.

QUINZE CENTS POSTES MÉDICAUX

Des contestations se sont élevées à propos des mille cinq cents postes médicaux créés, selon le ministre de la santé, en 1982 (sans compter les transformations). Selon M. Ralite, le décompte et les précisions suivantes doivent y mettre fin. Il s'agit de :

— sept cent cinquante-deux postes dans les hôpitaux généraux ;

— cent seize postes dans les établissements spécialisés et les services de psychiatrie des hôpitaux généraux ;

— cinq cent soixante-dix-neuf postes dans les centres hospitaliers universitaires (mille quatre cent quarante-sept au total).

Le nombre de mille cinq cents sera atteint après attribution de quelques postes supplémentaires à la Réunion et en Guyane, après réévaluation du nombre de postes odontologistes et après prise en compte de quelques postes d'anesthésiologistes prévus pour la transplantation.

LE POINT DE VUE DE « SOLIDARITÉ MÉDICALE »

Non à la destruction

par le professeur BERNARD DEBRÉ (*)

En quelques mois, le monde médical a été mis à feu et à sang ! Quelle belle réussite de changement ! Et qu'on ne nous dise pas que le corps hospitalier est politisé et qu'il refuse le vent de l'histoire. S'il existait un sanctuaire préservé des arcanes politiciennes, c'était bien l'hôpital public (comme d'ailleurs les établissements privés).

Le ministre de la santé, résolument communiste, a fait entrer de force la politique à l'hôpital. Les médecins s'y refusent et s'y refuseront, mais ils ne pourront non plus accepter des réformes qui tendraient à diminuer la qualité des soins, à bafouer l'honneur du corps médical et à supprimer une des libertés fondamentales des malades.

Au nom d'un égalitarisme dogmatique, le ministre de la santé veut supprimer les examens et les concours — et qu'on ne nous dise plus le contraire car, il y a quelques semaines encore, ces affirmations auraient pu être taxées de procès d'intention. Maintenant, le *Journal officiel* de la République française et les projets ministériels témoignent !

Voici quelques exemples :

Pour qu'un médecin devienne un spécialiste, il lui faut passer et réussir un examen sanctionnant un à quatre ans d'études. Il devient alors radiologue, cardiologue, etc. Depuis quelques jours, il lui suffit de présenter trois fois l'examen terminal pour obtenir le titre de spécialiste, même si la faculté l'a « collé » trois fois... Où est la justice, où est l'intérêt du malade ?

L'internat des hôpitaux est le *grand concours* de la médecine ouvrant la carrière hospitalière et hospitalo-universitaire. Le concours est difficile : à peine 15 % de réussite. La valeur de ce concours est reconnue universellement. Toujours au nom de cet égalitarisme rétrograde, il est inadmissible de voir se créer une élite ; mais comme le titre d'interne est prestigieux, il sera donné à tous les étudiants après un examen où pas un ne sera recalé... Vous semble-t-il normal qu'une armée ne soit composée que de généraux ? Autant dire qu'il n'y aura que de simples soldats...

Le secteur privé des hospitaliers était le garant pour le malade de pouvoir, s'il le désirait, choisir son médecin, ainsi qu'une médecine *lente, personnalisée, humaine*. Cette liberté, qui a été copiée par la quasi-totalité des pays développés sera supprimée dans quelques mois ! Au nom de cet égalitarisme dogmatique, comment les malades pourraient-ils désirer une médecine plus lente et plus humaine. Halte-là, vous exagérez me direz-vous. La barrière d'argent, qu'en faites-vous ? Il s'agit là d'une intoxication ministérielle, car il est prouvé que les malades qui vont dans le secteur privé proviennent de tous les horizons socio-économiques, grâce à la généralisation de la Sécurité sociale et au développement des mutuelles complémentaires. Alors, pour éviter une comparaison entre le secteur public hospitalier et le secteur privé hospitalier — comparaison qui, au dire même du ministre, tournerait en faveur du secteur privé — il suffit de le supprimer...

Alors, qui fait de la politique ? *Ceux qui veulent la démolition tranquille* de notre système hospitalier, au risque de voir les malades moins bien soignés, ou les médecins qui, parce qu'ils sont au service des malades, veulent lutter pour conserver à notre médecine sa grandeur et sa place dans le monde ?

Il est vraisemblable que le ministre réquisitionnera les internes et les chefs de clinique. Il est vraisemblable que le ministère ne paiera pas les médecins grévistes, il est vraisemblable, néanmoins, que l'épreuve de force durera longtemps, mais, quoi qu'il arrive, ce qui est dorénavant certain ce sont les traces profondes qui resteront dans le cœur des médecins, ce goût amer d'une lutte qui n'aurait jamais dû exister. Il faudra des années et des années pour effacer ces traces. Que d'énergie dissipée inutilement !

La réforme médicale inventée par le professeur Robert Debré a plus de vingt années. Elle a incontestablement sauvé la médecine, elle nécessite certainement de substantiels aménagements tout en gardant son esprit. Ces aménagements ne verront pas le jour, car tout ce qui provient de l'« ancien régime », je veux dire d'avant le 10 mai, étant foncièrement mauvais, doit être détruit. « *Delenda est Carthago* » (Il faut détruire Carthage) : ces paroles de Caton l'Ancien terminaient tous ses discours comme une idée fixe. La médecine française ne sera pas une nouvelle Carthage.

(*) Coordinateur de Solidarité médicale.

هكذا من الأصل

AU MOMENT OU SONT MIS EN PLACE LES COMITÉS CONSULTATIFS DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Un rapport officiel indique les grandes lignes d'une nouvelle politique de prévention

M. Jack Ralite, ministre de la santé, a mis officiellement en place, le 30 mars, à Rennes, le comité consultatif de promotion de la santé pour la région Bretagne. Le même jour, à Lille, Montpellier et Metz, trois autres comités analogues ont été installés par des membres du cabinet du ministre de la santé. Dans ces nouvelles structures siègent notamment des représentants de la Sécurité sociale, de l'administration, des organisations syndicales et des professions de santé. Elles devraient contribuer à une nouvelle politique de prévention.

C'est pourquoi M. Ralite, à cette occasion, a rendu public un rapport rédigé à sa demande, que nous analysons ici (1). Les auteurs précisent en particulier quelles devraient être, selon eux, les grandes lignes de cette politique. Les crédits inscrits au budget 1982 pour les actions régionales « de prévention et de promotion de santé » sont de 3,5 millions de francs (Bretagne), 2,4 millions de francs (Languedoc-Roussillon), 3 millions de francs (Lorraine) et 5,1 millions de francs (Nord-Pas-de-Calais).

La manifestation de Rennes a été émaillée, nous indique notre correspondant, par quelques incidents. Deux cents internes, venus des différents centres hospitaliers universitaires de l'ouest de la France (Angers, Brest, Poitiers et Rennes), ont manifesté leur mécontentement face aux mesures récentes concernant l'accès à l'exercice d'une spécialité médicale. Ils ont jeté des œufs sur la voiture ministérielle dont ils ont arraché les essuie-glace et enfoncé une aile. Commentant ces incidents lors d'une réception à l'hôtel de ville, M. Ralite a déclaré : « Je n'identifie pas aux internes de Rennes le petit groupe de malfrats — et je pèse mes mots — qui a dépassé la mesure. » « Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un petit groupe de politiques qui se moquent de la santé. »

Remonter la chaîne des causes

En cent quarante pages, le rapport intitulé *Proposition pour une politique de prévention* » ne parvient pas à épuiser son sujet. Ses auteurs, en introduction, précisent que « *faute de temps* » ils n'ont pu s'intéresser à tous les domaines. Ainsi, après avoir « *délibérément écarté les handicapés de leur champ de réflexion* », ils n'ont pas abordé la prévention des maladies mentales, celle du suicide et celle des toxicomanies, pas plus qu'ils n'ont traité des problèmes de nutrition et de leur relation avec le secteur agro-alimentaire. En réalité, les pathologies sont en tant que telles peu abordées et peu détaillées. L'idée maîtresse qui guide la réflexion des auteurs étant de « *remonter la chaîne des causes* » pour se situer le plus loin possible en amont de la maladie, le rapport reste très abstrait et cherche par quels moyens on pourrait « *desserrer l'étau de la fatalité* » dans le domaine de la santé.

Une partie importante concerne la définition même des différents concepts utilisés, à commencer par les principaux : qu'est-ce que la santé ? Qu'est-ce que la prévention ? Qu'est-ce que la souffrance et la pathologie ? Référence est en particulier faite à une maladie qui ne serait qu'un « *point d'aboutissement* », à une « *souffrance* » qui serait « *un état reconnaissable avant qu'advienne la pathologie macroscopique* », à une mort prématurée et à une « *mort naturelle* », « *perte quasi totale des réserves adaptatives de l'organisme* ».

La santé est dotée d'une définition « *très positive* » : plénitude de vie, harmonie dynamique de l'homme avec lui-même et avec son milieu lui permettant de tirer un parti maximal de ses capacités. La prévention plus que l'absence de maladie apparaît comme l'ensemble des actions qui tendent à promouvoir la santé individuelle et collective. Ni « *économie sur les dépenses de santé* », ni « *contrôle social au nom d'une normalité indéfinie* », elle quitte ainsi son « *lourd passif* » et ses « *définitions ambiguës* » pour devenir « *l'indicateur le plus significatif de la capacité d'une population à prendre en charge démocratiquement son destin* ».

Inégalités et carences

Un chapitre de constats insiste sur les inégalités sociales, l'insuffisance de formation et l'inadéquation et l'insuffisance des structures de prévention. Affirmations étayées par les chiffres démontrant les inégalités en matière d'espérance de vie, de risques de décès et de mortalité infantile selon les différentes catégories socio-professionnelles.

On y découvre notamment qu'en France, pays « *qui se situe assez bien dans l'échelle internationale* », le sexe masculin y est plus qu'ailleurs le sexe « faible », de profondes inégalités séparant l'homme de la femme. D'autres données sont apportées concernant les inégalités dans la durée du travail, le temps libre et l'éducation. Les rapporteurs concluent que l'effet cumulatif des facteurs négatifs touche essentiellement les classes défavorisées aux salaires les plus bas, à la mortalité la plus forte, à la santé physique la plus fragile, au travail le plus astreignant et à l'éducation la moins poussée. C'est à « *cette logique de surdétermination qui accumule les accablements sur les mêmes épaules* » que devra, estiment les auteurs, s'attaquer en priorité une « *authentique* » politique de prévention.

En ce qui concerne — sujet souvent évoqué — les carences françaises en épidémiologie, le rapport estime que l'Institut national de la santé et de la recherche médicale n'a jamais rempli, faute de volonté politique ou de moyens, sa mission initiale : devenir un grand centre de statistiques sanitaires. D'autres insuffisances sont recensées : le caractère incomplet des statistiques de la Sécurité sociale, la mauvaise qualité de celles concernant la morbidité hospitalière, la dépendance des médecins du travail vis-à-vis de leur employeur, etc. Sont aussi dénoncées l'importance de moins en moins grande accordée aux activités des médecins généralistes, l'inadéquation de la formation médicale et les défaillances de la Sécurité sociale dont les missions de prévention ont « *depuis quarante ans, été négligées ou sous-développées* ».

Un chapitre entier est aussi consacré aux obstacles idéologiques et pratiques qui gênent la mise en place d'une politique de prévention. La seconde partie du rapporet réalise une synthèse des propositions formulées par les différents groupes de travail. Un des chapitres les plus détaillés et les plus développés concerne les propositions sur les conditions, l'organisation et la législation du travail. Le rapport propose une série de trente mesures qui vont de la rénovation du contrat de travail (suppression de tout lien entre salaire et rendement, renforcement de l'interdiction de licenciement en cas de maladie, de maternité et d'accident du travail) à l'amélioration de la couverture sociale des salariés. Une autre série de propositions concerne l'agencement des différents niveaux — locaux, départementaux et régionaux — des structures de promotion de la santé. Enfin, la création d'une commission nationale de promotion de la santé est envisagée.

JEAN-YVES NAU.

(1) Au rapport actuel rédigé par les professeurs Grémy, B. Pissarro et le docteur H. Poulizac viendront s'ajouter d'importantes annexes. L'ensemble devrait prochainement être publié. Le ministre de la santé nous a, d'autre part, indiqué qu'une réunion nationale serait prochainement organisée, à laquelle seront associés les différents organismes jouant un rôle dans le domaine de la prévention.

Quelle place pour le corps médical ?

« La prévention est au cœur du conflit social qui traverse notre société et en détermine les structures. » « Les classes dominantes et le pouvoir de l'ancien régime ont tenu compte du besoin de prévention qui s'exprimait et ont cherché à le détourner de son objectif précis en récupérant le terme de prévention dans leur propre système idéologique » : le style et les propos utilisés par les auteurs du rapport ne manqueront pas d'être qualifiés de politiques. Un autre point alimentera vraisemblablement quelques polémiques : la place réservée au corps médical dans la politique de prévention telle qu'elle est préconisée par les auteurs. Modifiant le contenu traditionnel du concept de prévention et remontant toujours plus haut *« en amont de la maladie »*, ils parviennent dans des zones où le pouvoir du médecin a pratiquement disparu.

L'organisation du travail, celle de la vie collective, l'action sur l'environnement ne sont pas à proprement parler de son ressort. De plus, la volonté manifeste de « démocratiser » au maximum l'action proposée réduit son rôle. Quelle place aura-t-il donc au bout du compte dans les actions de prévention ?

Dans un bref historique, les auteurs dénoncent les *« rapports ambigus »* existant entre prévention et médecine. *« L'action préventive,* est-il souligné, *aujourd'hui comme aux siècles précédents, dépasse largement le cadre de l'action médicale. »* Ailleurs, on peut lire *« qu'une politique de prévention efficace doit avoir des conséquences importantes sur l'éducation, la pratique et l'idéologie médicales »*. Seuls les médecins du travail et les futurs médecins de santé publique voient leur champ d'action précisé et élargi. Il est aussi reconnu que les généralistes ont un rôle à jouer en matière de *« soins primaires »*.

Compte tenu des actuels remous observés dans le corps médical hospitalier, il est probable que certains trouveront dans la publication d'un tel rapport une cause nouvelle de mécontentement.

J.-Y. N.

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS

« Pour que la santé devienne effectivement la priorité nationale et qu'elle soit l'enjeu de débats collectifs permanents », les auteurs du rapport ont notamment les propositions suivantes :

1) création à tous les niveaux (local, départemental, régional, national) de conseils de promotion de la santé ;

2) publication annuelle d'un rapport sur la santé en France analogue au rapport sur les comptes de la nation ;

3) mise en place de systèmes d'information qui permettent une observation de la santé, une évaluation des actions de santé publique et le développement de la recherche en épidémiologie et en santé publique ;

4) refonte de la formation des professionnels de la santé et notamment des médecins ;

5) introduction des préoccupations de santé et de sécurité dans toutes les formations professionnelles ;

6) révision des objectifs et des méthodes de l'éducation générale afin d'en faire un lieu d'initiation à la culture technique, à l'apprentissage de la maîtrise du corps et à l'éducation de la responsabilité ;

7) réaffirmation de la vocation des organismes de couverture sociale et notamment de la Sécurité sociale dans la nouvelle politique de prévention.

l'ingérence absolue des produits américains. Mais il a eu des conséquences néfastes, qui ne peuvent que s'accroître : les exploitants indé-

CLAIRE DEVARRIEUX.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Détente au jardin

Meubler son jardin, c'est prévoir de s'y reposer à l'aise et d'y prendre les repas de l'été. Qu'il soit en bois, en métal ou en plastique, ce mobilier est conçu pour rester dehors, pendant la belle saison ou toute l'année.

Le classique bois laqué blanc est remplacé, chez plusieurs fabricants, par un bois de ton naturel, qui s'intègre mieux à un cadre de verdure. C'est en hêtre, *protégé par un traitement* à l'huile de lin, qu'est réalisée la nouvelle collection « Clairbois » de Clairitex. *Elle* comprend une table, des sièges pliants et un meuble à transformation : banc à dossier qui, par pivotement, devient table avec banc simple.

Du hêtre teinté merisier est utilisé, cette année, par Ami pour sa longue table « Vougeot » (plateau de 140 × 90 cm, plus une ou deux allonges) entourée de fauteuils à deux positions. La même teinte merisier est appliquée sur du frêne pour la table ovale et les fauteuils à cinq positions « Plage des îles » d'Ami. Dans la série « Prestige » de Triconfort, une nouvelle gamme en iroko naturel verni satiné réunit des tables – hautes et basses, – des chaises pliantes et des sièges de repos.

Pour le jardin, ou la terrasse, *Jean-Claude Duboys a dessiné* un mobilier pliant fait de fines lattes d'érable massif revêtu d'un vernis satiné. les sièges de ce programme « Attitude » (vendu par M.F.I., 55, rue de la Glacière, 75013 Paris) ont des formes très linéaires : chauffeuse (*1 365 F*), *fauteuil à haut dossier*, rocking-chair, tabouret incurvé. La table carrée est haute ou basse, par rotation de son piètement, 1 141 F.

Pour créer un coin de jardin à l'ancienne, Prism (16, av. Victoria, 75001 Paris) présente un sa*lon en châtaignier tressé* : petits fauteuils « crapaud », canapé à deux places à dossier courbe et tressage *en diagonale (580 F)*, table ronde à piètement central en faisceau. Ce châtaignier naturel peut être verni ou peint d'une couleur douce pour accentuer son style « rétro ». Le charme d'antan est également évoqué par le mobilier de jardin « Belle *époque », créé et diffusé par* « La maison du week-end » (26, rue Vavin, 75006 Paris). Réalisés en aluminium moulé, à décor de feuillage découpé, ces meubles sont laqués blanc ou noir mais aussi en jaune, bleu vif ou rouge cerise. Les chaises, fau*teuils et canapés ont des pieds* galbés (de 1 090 à 4 780 F en couleur), les tables sont rondes ou ovales. *La nouvelle collection* « Platine », à même décor, est en aluminium brut de fonderie poli et verni, inaltérable.

Un jaune éclatant est adopté *par Prism pour ses guéridons* en tôle laquée et ses chaises de square. Une toile jaune soleil à motifs *informels écrus recouvre* les parasols et les transats, dont le bois huilé s'accorde au châtaignier du salon de jardin. Dans les magasins « Habitat », deux nouvelles toiles habillent les parasols et chiliennes : l'une est bleu Nattier à large quadrillage jaune ; *l'autre, écrue, est parsemée de* diagonales discontinues multicolores.

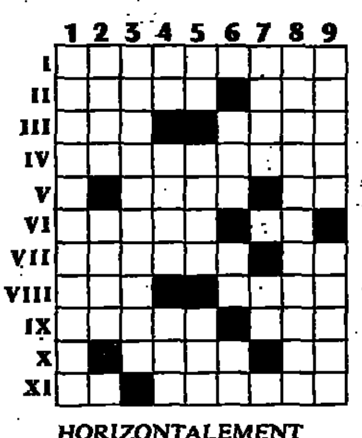
Le mobilier de jardin en résine de synthèse, teintée blanc dans la masse, résiste au soleil comme à la pluie. le fauteuil de repos « Madrigal » d'Allibert a une *forme galbée contemporaine* (250 F environ) ; sobre également, un lampadaire de jardin a un gros globe incassable *et* un pied lesté très stable. pour une terrasse en ville, Grosfillex propose une table de 1 m × 0,60 m dont les pieds se rabattent sous *le* plateau. Une chaise longue « bain de soleil » à dossier réglable est garnie d'un tissu plastifié *aéré, laissant s'égoutter l'eau* après le bain. Lafuma, spécialiste du camping, lance une gamme pour le jardin alliant le métal et le plastique : les fauteuils ont un dossier bas et fixe ou haut et réglable ; les tables, rondes, ovales ou rectangulaires, ont un piète*ment de style « bistrot » démon*table.

JANY AUJAME.

Sauf mention particulière, les meubles cités sont en vente dans les grands magasins et chez les spécialistes du jardin.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3158



HORIZONTALEMENT

I. On lui exprime son mécontente*ment en lui rendant un service.* – II. Voie principale alimentant de nombreuses voies secondaires. On y boit plus d'eau que de faro. – III. Plus d'une vedette s'y est affichée. Manguiers du Gabon. – IV. Partisan de la continuité dans le changement. – V. On y voit généralement beaucoup de monde au cours de ses réceptions. Démonstratif. – VI. Promoteur de l'aérospatiale. *Deux lettres pour un facteur.* – VII. Qui a forcément fière allure. Copulative. – VIII. Le noir brille quand le blanc est mat. Prise. – IX. Coupe du monde. Voie perpignanaise à sens unique et circulation fluide. – X. Couche glaciale. Négation. – XI. Copulative. Chambres.

VERTICALEMENT

1. Elle est toujours marquée entre deux poteaux. – 2. La détente qu'il amène expose, par contre, à de sérieux coups de fusil. Terre ceinte. – 3. Oblige souvent à gratter pour la peau. – 4. *Lie.* Fondateur de l'Oratoire. Article. - 5. Négation. La cité du paradoxe. N'aurait jamais croqué la pomme si elle n'avait pas eu l'Adam. – 6. Braise propre à faire bouillir la marmite norvégienne. Coups indolores sur la peau. Préposition. – 7. Habitation russe. Axé *dans l'habitude comme* dans le rite. – 8. Manifestation d'humeur tendre ou désagréable. – 9. Riche métèque, ici appauvri. Propriétaires d'un palais et de deux pavillons.

Solution du problème n° 3157

Horizontalement

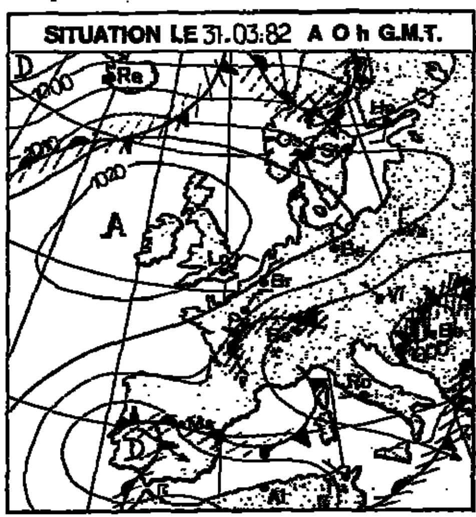
I. *Fleuriste.* – II. Eau. Etaux. – III. Miss. Albe. – IV. Me. Tell. – V. Manie. – VI. Avarie. Ut. – VII. *Gel.* Ane. – *VIII.* Enorme. Eu. – IX. Ni. Aède. – X. Test. Ives. – XI. Liantes.

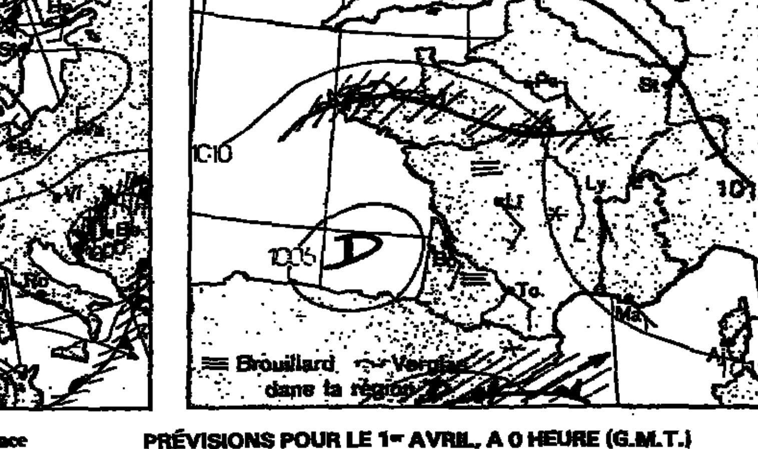
Verticalement

1. Femme-agent. – 2. Laie. Vé*niel. – 3. Eus. Malo. Si. – 4. Star.* Rata. – 5. Ré. Enième. – 6. Italie. Edit. – 7. Salle. Eve. – 8. Tub. Une. Es. – 9. Exécuteurs.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mercredi 31 mars à 0 heure et le jeudi 1er avril à 24 heures :

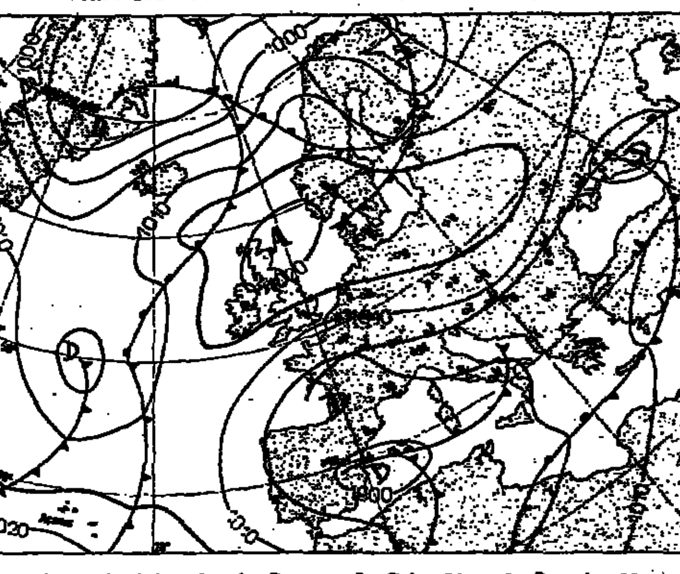
L'étroite zone pluvio-neigeuse séparant les hautes pressions des îles Britanniques du couloir dépressionnaire Espagne-Yougoslavie se déplacera vers l'ouest en s'atténuant.

D'autre part, la circulation perturbée des basses latitudes intéressera passagèrement nos régions méditerranéennes.

Jeudi matin, des pluies intermittentes ou de faibles chutes de neige se produiront encore de la Bretagne au Limousin *et au Morvan, tandis qu'ailleurs le* temps sera frais (faibles gelées au sol), le plus souvent nuageux, mais quelques *éclaircies se développeront en* cours de matinée. Des brouillards seront observés au lever du jour sur le bassin Aquitain. *En milieu de journée une aggravation* pluvieuse débutera sur le littoral méditerranéen, tandis que le temps très nuageux *et faiblement pluvieux* se localisera aux régions proches de l'Atlantique. Des chutes de neige à basse altitude se produiront sur les Pyrénées orientales, les Cévennes et le sud des Alpes. Les vents d'est seront faibles à modérés, assez forts en Manche et en Méditerranée.

Les températures maximales avoisi*neront 9 à 11 degrés sur la moitié nord*, 12 à 15 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL, A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique *le maximum enregistré* au cours de la journée du 30 mars ; le second, le minimum de la nuit du 30 mars au 31 mars) : Ajaccio, *17 et 5 degrés* ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 10 et 5 ; Bourges, 5 et 2 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 7 *et 5 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 5 et 0 ; Dijon, 7 et 0 ; Grenoble*, 6 et 0 ; Lille, 7 et 4 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 13 et 2 ; Nancy, 6 et 3 ; *Nantes, 10 et 5 ; Nice, 17 et 4 ; Paris-Le* Bourget, 8 et 4 ; Pau, 11 *et* 4 ; Perpignan, 13 et 4 ; Rennes, 8 et 5 ; Strasbourg, 7 et 4 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 11 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 11 degrés ; Amsterdam, 7 et 3 ; Athènes, 18 et 15 ; Berlin, 9 et 2 ; *Bonn, 6 et 3 ; Bruxelles, 6 et 3 ; Le Caire, 21 et 10* ; Canaries, *23 et 15* ; Copenhague, – 3 ; Dakar, 23 et 19 ; Genève, 6 et 1 ; Jérusalem, 18 et 7 ; *Lisbonne, 11 ; Londres, 9 et 4 ; Luxem*bourg, 5 et 1 ; Madrid, 14 et 2 ; Moscou, 3 et – 1 ; Nairobi, 27 et 17 ; New-York, *14 et 6* ; Palma-de-Majorque, *17 et 12* ; Rome, 16 et 9 ; Stockholm, 7 et 1 ; Tunis, 23 et 12 ; Tozeur, 32 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ENTRAIDE

UN SERVICE POUR LES PARALYSÉS. – L'Association des paralysés de France a créé dans le Val-de-Marne un service d'aide à *domicile pour les infirmes moteurs* qui désirent rester chez eux.

★ **Renseignements auprès de la délégation du Val-de-Marne, 3, rue Octave-du-Mesnil, 94000 Créteil. Tél. : 207-17-25 et 594-74-34.**

FORMATION PERMANENTE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES. – L'Union féminine civique et sociale organise des cycles de préparation aux élections municipales 1983 pour la préparation de futures candidates. Stages de huit jours échelonnés entre avril 1982 et mars *1983 dans plusieurs régions : Ile*-de-France, Est, Nord, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées.

★ **U.F.C.S. pour toutes les régions, 6, rue *Béranger*, 75003 Paris. Tél. : 272-19-18, tous les jours du lundi au vendredi.**

LOISIRS

TOUT, TOUT SUR LE CAMPING-CARAVANING. – Jean-Marie Blondel, conseiller technique au Conseil supérieur du tourisme, a eu l'heureuse idée de réunir dans un fascicule qu'il mettra à jour en permanence tous les textes législatifs et réglementaires régissant le camping-caravaning et les parcs *résidentiels de loisirs. Ce docu*ment servira aux gestionnaires de terrains, aux élus et aux aménageurs.

★ **340 F, y compris les mises à jour trimestrielles. *Tout savoir sur le camping-caravaning* par Jean-Marie Blondel. SPIEL, 41, avenue Victor-Hugo, 77270 Villeparisis. Tél. : (6) 427-54-39.**

FOIRE AUX SKIS. – Le Club alpin français organise, le mercredi 21 avril, de 15 heures à *20 heures, une foire aux skis et* aux matériels d'équipement de montagne, permettant de vendre, d'acheter ou d'échanger ce matériel. Il est possible de le déposer à partir du 15 avril (de 12 heures à 18 heures, du mardi au vendredi et de 12 heures à 17 heures, le *samedi*).

★ **Club alpin français, 7, rue La Boétie, 75008 Paris, tél. : 742-36-77.**

PRIX

DÉCOUVERTE DU JAPON. – L'*Association de presse* franco-Japon attribue un prix annuel Découverte du Japon (*le Monde* daté 28-29 mars). Doté par la société S.B.A. (l'Association des jeunes entrepreneurs français au Japon) et l'A.P.F., il donne droit à un séjour d'un mois. Le voyage est offert par les compagnies Air France et Japan Air Lines. Les candidats devront remettre, avant le 1er juin, un mémoire de quatre pages sur le sujet de l'étude qu'ils *souhaitent mener au Japon.*

★ **Association France-Japon, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris. Tél. : 727-30-90.**

VIVRE A PARIS

LES MAGASINS RÉUNIS. – Depuis le 29 mars, les Magasins réunis situés 30, avenue des Ternes, à Paris (17e), sont ouverts le lundi aux horaires habituels, de 9 h 40 à 18 h 30, sans interruption. Le ma*gasin installé place de la Républi*que à Paris (11e) est ouvert, quant à lui, tous les lundis depuis le 29 *octobre* 1981, date de sa réouverture après rénovation.

SON ET LUMIÈRES AUX INVALIDES. – A partir du 6 avril, le spectacle Son et lumières « Ombres de gloire », par André Castelot, est présenté à l'hôtel des Invalides, tous les soirs en français à 22 h 30, en anglais à 21 h 30 et 23 h 15. Entrée : 22 F, enfants : 16 F ; pour les groupes téléphoner au 979-00-15).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 31 mars 1982 :

UNE ORDONNANCE :

- Relative à la limitation des *possibilités de cumuls entre pensions* de retraite et revenus d'activités.

DES DÉCRETS :

- Fixant le montant de la contribution forfaitaire instituée par l'article *64* de la *loi* de finances pour 1975, à la charge de l'employeur qui embauche à titre permanent un travailleur étranger en faisant appel à l'Office national d'immigration.
- Modifiant le décret du 29 mars 1975 portant fixation du taux de la cotisation d'allocations familiales au taux réduit des employeurs et travailleurs indépendants.
- Concernant les conditions de production de certains vins d'appellation d'origine contrôlée de la récolte 1981.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 2 AVRIL

« Musée de la céramique de Sèvres », 15 h, entrée du musée, métro Pont-de-Sèvres, Mme Garnier-Ahlberg.

« Musée Nissim-de-Camondo », 154 h, 63, rue de Monceau, Mme Hulot.

« Château de Saint-Ouen », 15 h, métro Mairie-de-Saint-Ouen, Mme Pennec, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, *parvis* (Arcus).

« Le Vieux Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (A travers Paris).

« Peinture française du dix-septième siècle », 14 h 45, Grand Palais, Mme Caneri.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Le fournil de Poilane », 15 h, 2, rue du Cherche-Midi, Mme Hager.

« *Le quartier Mouffetard* », 15 h, métro Monge, P.-Y. Jaslet.

« La peinture française du dix-septième siècle », *15 h, Grand Palais* (Paris et son histoire).

« Clignancourt », 14 h 30, métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

VENDREDI 2 AVRIL

14 h 30 et 16 h 45 : 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « L'Europe chrétienne : l'apogée roman et gothique ».

20 h 15 ; 11 bis, rue Keppler : « Le mystère des origines de l'homme », (Loge unie des théosophes) (Entrée libre).

RESTAURATION

UN SALON POUR LE « FAST-FOOD »

Voici le fast-food promis au rang de phénomène de socité ! Hamburger ou croissant, le coupe-faim a satisfait, en 1981, plus de treize millions de clients pour un prix moyen de 13,70 F.

Le premier Salon de la restauration rapide qui ouvre, le 2 avril, ses portes au Parc des expositions de Paris, prouvera à tous les sceptiques que les Français ne sont pas à la traîne de la « bouffe » américaine : ne vendent-ils pas autant de fours à pain à l'étranger qu'ils importent de *broilers*, autrement dit appareil de cuisson à hamburger ?

★ Salon de la restauration rapide *(fast-food exhibition)*, Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, les 2, 3, 4 et 5 avril de 10 h 30 à 19 h. Entrée gratuite sur demande à Equip'Hôtel, Tél. : (1) 280.64.00.

Dans le cadre de ce salon *new-look*, deux journées de conférences analyseront le phénomène de la restauration rapide avec, notamment, la participation de *personnalités* telles que M. Jacques Borel, pionnier en la matière, de Mme Suzanne Cartier de l'association des diététiciens de langue française, et de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation.

★ Frais de participation aux deux journées, du 2 et du 3 avril (2 déjeuners), 1 100 F par personne. Commissariat du Salon, 13, rue de Liège, 75009 Paris, Tél. : (1) 280.64.00.

TOURISME

ROUERGUE MÉRIDIONAL. – Connaissance du Rouergue méridional propose deux formules complémentaires pour découvrir l'Aveyron : du 5 au 10 avril, une semaine de circuits à la découverte du Sud-Aveyron, histoire, milieu géographique, économie et problèmes actuels, avec l'aide d'une historienne. Du 17 au 19 *mai, trois jours à Rodez, pour* découvrir, outre la capitale du Rouergue, l'Aubrac, la vallée du Lot et l'abbaye de Conques, toujours avec l'accompagnement d'une historienne de l'art, « vivant au pays ».

★ **Vabres-l'Abbaye, *12400 Saint-Affrique. Tél. : (65) 49-16-93.***



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

UN PEINTRE, UN FILM, UNE EXPOSITION

Les œuvres de quelques grands Florentins d'hier à revoir maintenant qu'elles sont nettoyées. Des « vies » de peintres écrites par un témoin d'hier, Toscan lui aussi, à relire maintenant que l'ouvrage est dignement traduit en français. Et la vie et l'œuvre d'un artiste d'hier ? d'aujourd'hui dont le nom rime avec Cimabue. Mais il n'a pas révolutionné le monde de la représentation des formes. C'est un « cas », comme on les aime aujourd'hui, qui échappe à l'histoire de l'art.

Ligabue : la différence

LIGABUE, le film, fidèle semble-t-il à la biographie de l'artiste, c'est la vie, le drame d'un homme fragile, « déraciné », d'un être « a-normal » encore plus a-normal d'avoir été coupé de ses attaches affectives, de sa mère adoptive. Une histoire personnelle, qui se déroule sur fond de fleuve, le Pô, dans une petite ville de la basse Reggiane, Gualtieri, dont le père était originaire, mais où Antonio Ligabue n'avait jamais vécu. Sa terre, son paysage, celui qu'il peint d'ailleurs, c'est la Suisse du côté de Zurich, d'où, à vingt ans, il a été expulsé, et non le fleuve, et les longues perspectives d'arbres plantés droits espacés.

Ligabue arrive à Gualtieri en 1919, entre deux gendarmes. Il ne connaît pas la langue, ne sait rien faire, est sans argent. On ne sait qu'en faire. Il refuse d'aller à l'asile des vieillards, il a vingt ans. Il veut retourner en Suisse. Mais n'y parviendra pas. Il cherche à travailler, affronte les quolibets, les farces méchantes des camarades de chantiers, au bord du fleuve, dort chez l'un, chez l'autre, dans les granges, au milieu du foin, gagne trois sous, ou sa soupe, et dessine ou modèle la terre.

Des mains finiront par se tendre vers l'homme qui vit à l'état sauvage — mais qui a pour lui de savoir dessiner les animaux — dans une cabane, indifférent au bruit de bottes de l'histoire. Des artistes l'aideront, on parlera de lui dans les journaux, ce sera même une gloire locale. Sans être riche, il aura les motos rouges dont il rêvait, et une voiture avec chauffeur. Et mourra quelques jours après l'inauguration, à Reggio-Nell' Emilia, d'une importante rétrospective de ses œuvres.

Le film de Salvatore Nocita, qui a été produit pour la télévision italienne en 1977 (*), où il a été programmé en trois épisodes, dérange. Au-delà du « coup de cœur » pour le personnage spectaculaire si près de l'animal, pour cette espèce de loup-garou dont la capacité d'aimer ne peut jamais s'exprimer, ni se fixer, au-delà peut-être de l'agacement que l'on peut éprouver envers le sujet qui agit immanquablement tel un miroir déformant de la création artistique (même si ce n'est pas voulu) dans son rapport à la « folie », il y a tout un non-dit : cette présence du paysage fluvial sans fin ni fond, le rapport de l'homme à ce paysage et à la communauté villageoise, qui finira par protéger son « idiot » devenu célèbre. Et c'est d'un homme qui résout sa différence à travers la peinture et non d'un peintre qu'il est finalement question. L'acteur, Flavio Bucci (1), qui incarne Ligabue, est dans le rôle, bien qu'il compose parfois avec théâtralité, et un ton de commedia dell'arte, dont on aimerait pouvoir se passer.



La jungle

Et le peintre ? La création est curieuse, singulière, intéressante à vrai dire, qui échappe aux catégories ; même à celles qui, d'ordinaire, accueillent les « singuliers » de l'art : celle de l'art brut, celle des malades mentaux.

Ligabue a des sujets privilégiés, et c'est cette iconographie, assez réduite, plus que la facture violente, mais maîtrisée, ou l'organisation de ses peintures, qui nous ramène au « cas ». Il se peint, à diverses reprises (une fois, c'est même un impressionnant autoportrait en pied avec son chien) ; et peint des animaux, de préférence des lions, des tigres, des léopards rugissant ou bondissant dans les hautes herbes ; ou des meutes de chiens, des chevaux affolés sous l'orage, une diligence attaquée par des bandits ; et plus paisiblement des scènes de labour, mais toujours sous des ciels chargés de nuages... Des scènes où le peintre animalier, réaliste et fidèle, tire son sujet vers les cauchemars d'un monde livré à des forces indomptables.

On aimerait évidemment en savoir plus sur cette production, qui sur plus de trente années a évolué, et sur le rôle joué par les peintres qui ont aidé Ligabue à s'affirmer. Au demeurant, Ligabue n'est peut-être pas un artiste aussi exceptionnel qu'on voudrait nous le faire croire, mais aujourd'hui, avec l'attention toute particulière que les milieux de l'art portent, en Italie comme ailleurs, à tout ce qui relève de l'expression sauvage de l'individu, il était normal qu'on s'occupe de sa promotion.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(*) Voir films nouveaux.

★ Exposition : Centre culturel italien, 50, rue de Varenne, et galerie Ratié, 6, rue Bonaparte, jusqu'au 30 avril.

(1) Grand Prix des Amériques, à Montréal, en 1978. Grand Prix du Festival du cinéma italien, primé par la Fondation Philip Morris. Prix d'interprétation masculine à Flavio Bucci, à Montréal et à Bruxelles (1979).

Autoportrait, par Ligabue.

VASARI, HISTORIEN D'ART

« Les Vies », accomplissements des Modernes

A la trop longue liste des grandes œuvres étrangères novatrices méconnues en France, peut-être en raison même de leur nouveauté, figurait le recueil de Giorgio Vasari : *les Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*. Trois ou quatre grandes traductions allemandes, trois anglaises, plusieurs éditions italiennes de référence, sont parues depuis le début du dix-neuvième siècle ; et, en français, indigentes, tronquées, inexactes, quatres éditions tout à fait impropres à mettre en valeur l'importance de ce qui fut la première des histoires de l'art.

Peintre et architecte qui vécut de 1511 à 1574, Vasari appartenait à Florence et à la Toscane, où la conscience historique imprégnait la vie de l'esprit, comme sur une conséquence évidente de ce qu'il nommait lui-même *l'aria*, l'air du temps. On en avait un peu oublié la figure et l'inspiration des recherches jusqu'en 1950, époque qui, en deux grands congrès, notamment, relança une nouvelle lecture, dont l'édition française actuelle est le fruit.

Pendant quinze ans, avec son séminaire de l'Ecole pratique des hautes études, André Chastel a relu Vasari, l'a traduit, a mis en place l'appareil critique et préparé un texte dont l'ambition scientifique s'allie au souci de ne jamais sacrifier le plaisir de la lecture, de ne pas édulcorer le goût *genuino* de la phrase vasarienne, le ton de la chronique, ni l'extraordinaire modernité des préoccupations qui le guidaient.

Sous la plume de Giorgio Vasari, l'« histoire de l'art » surgit en effet telle que, depuis une vingtaine d'années, elle a connu sa renaissance : comme la méditation sur les formes d'expression d'une société, liées à ses conditions sociologiques, aux réalités politiques, aux contraintes de l'économie et de l'évolution des techniques. Loin des hymnes à la pure beauté, et même de toute poursuite du concept de beauté, plus loin encore des fadeurs mirlitonesques de commentateurs « éclairés », l'expression artistique telle que la situe Vasari vise à dégager pour les temps à venir une puissance, une permanence du témoignage. Elle constitue, à partir d'impératifs aléatoires qui sont ceux de la commande, la part de création absolue.

Ainsi cette « histoire de l'art », bien digne dans sa version française toute vibrante de fidélité, doit-elle se lire comme du Guichardin ou du Machiavel. Aux lisières toujours incertaines où la fiction et parfois l'érudition trop hâtive disent mieux la relative vérité de l'histoire que ne le fait l'ambition historique la plus triste, Vasari se donne comme un des grands chroniqueurs de la Renaissance. Comme un commentateur politique aussi, comme un grand journaliste. Ou comme Stendhal, qui en eut connaissance. Chacune de ses biographies est un conte, en même temps que la réflexion d'un technicien, spécialiste des formes de la représentation par la main de l'homme.

Recherche d'une doctrine

« *Les voies d'accès en sont multiples* », dit André Chastel, en marquant que Vasari conçoit son dessein « *en fonction d'une grande doctrine* », qui « *dégagerait la logique implicite de l'activité artistique qui s'impose à toute histoire* ». C'est d'une suite de récits qu'est parti Vasari, ceux que, en 1543, il faisait au cardinal Farnèse lorsque, sous le pontificat de Paul III, il convenait de célébrer « *les accomplissements des Modernes* ». Deux volumes sortirent en 1550 ; enrichis par de nouvelles enquêtes et la collecte spontanée d'autres informations, l'édition définitive fut publiée en 1568.

Synthèse et tentative d'explication — on dirait aujourd'hui mise en place structurale, — l'œuvre devançait d'autres tentatives parallèles, avec l'ambition de fonder l'originalité de la Renaissance italienne dans la seule référence tenue pour irrécusable : l'ère de la grandeur de Rome, elle-même engendrée par l'Antiquité grecque. De même qu'il n'y avait pour lui d'autres nœuds de culture que Rome et Florence — et leur rivalité, — de même Vasari supprimait radicalement tous les siècles « barbares », générateurs de ce style appelé gothique, « *monstrueux* » et « *dépourvu de toute règle* ». Tout commençait en 1260, avec Cimabue et le premier « *des trois âges, des trois états* » ; 1400 était celui de la « *maturité des génies* », 1500, celui de la « *définition plénière des maîtres* ».

Les deux premiers volumes de la série, qui en comprendra douze, s'ouvrent par une longue « *introduction aux trois arts du dessin : architecture, sculpture et peinture* », très typique de la manière vasarienne d'entrelacer des données techniques, des évocations historiques, des réflexions sociales. Il y a dans son style un art de l'escapade devant l'ennui d'un trop long développement, une profusion de détails inattendus, un vrai génie de la rupture du ton, qui lui donnent tout l'agrément efflorescent du prébaroquisme littéraire. Et ce travail si étroitement référé à son époque, aux intentions d'un projet historico-politique, prend parfois des dimensions anticipatrices : ne retrouverait-on pas chez Winckelmann ou chez le Goethe du *Voyage en Italie* le même type de question sur l'Antiquité et sur la fonction de l'art ?

JACQUES NOBÉCOURT.



Florentins du Louvre

LE trésor toscan du Louvre est fait de ces quarante tableaux et dessins présentés — avec de copieux commentaires — au pavillon de Flore, sous le titre maintenant canonique de « dossier ». Ce petit rassemblement répond à deux intentions : rappeler l'intérêt de ce fonds de peinture florentine (en écho différé aux grandes manifestations toscanes de 1980) et, d'autre part, dégager les résultats des restaurations et nettoyages récents. Ce second aspect nous paraît le plus neuf et le plus attachant, l'autre ayant pris, malgré une sympathique abondance d'informations, un tour un peu scolaire, un peu École du Louvre, qui renverrait aux exercices du Musée d'art et d'essai.

On est toujours surpris de voir à quel point un nettoyage — même léger, comme le sont d'ordinaire ceux du Louvre — commande une nouvelle « lecture » de l'œuvre. Ainsi le *Mariage mystique de sainte Catherine* par Fra Bartolomeo (1511) a pris un tour plus vif, plus intense, avec ce cercle bien lié de figures attentives qui actualisent la théologie dominicaine. Un grand panneau du *Couronnement de la Vierge* concu et commencé par Filippino Lippi, a été continué plus tard par l'Espagnol Alonso Berruguete et terminé par un troisième peintre ; cela fait trop de mains pour un chef-d'œuvre, mais une bonne occasion d'étude technique des dessous, reprises et repeints.

Le clou de la manifestation est la *Charité*, d'Andrea del Sarto, tableau capital, « transposé » du bois sur toile au dix-huitième siècle, très altéré et longtemps mal apprécié, maintenant retrouvé grâce à un travail soigné qu'analyse Gilberte Mâle. Mme S. Béguin a raison d'en souligner le brio, le moelleux et l'aisance avec laquelle est enlevé le thème didactique en une calme et souple pyramide humaine. Deux autres ouvrages remarquables de l'exposition : la *Madone avec sainte Anne et quatre saints*, de Pontormo, affublée d'un curieux médaillon qui en fait un tableau « politique », et l'admirable *Pieta*, du Rosso, n'ont pas encore été nettoyés, et c'est dommage. Leurs tonalités claires paraissent voilées, par les contrastes avec les couleurs ravivées du peintre de Saint-Marc et d'Andrea.

La Charité a été peinte en France pour François Ier en 1518. On était au début des collections royales. Léonard, la main paralysée, allait mourir à Cloux. Le prince voulait s'attacher des peintres, et justement des Florentins. Mais cela ne se faisait pas sans peine : Vasari a raconté avec sa verve habituelle comment Andrea, à cause de sa jolie femme, fut infidèle au roi François. La majorité de nos tableaux toscans sont arrivés plus tard : deux achetés sous Louis XIV avec le lot du marchand Jabach, et la plupart des autres grâce aux tributs et saisies de la Révolution et de l'Empire ; la *Madone* dite *à la colombe* (et non « au pigeon »), de Piero di Cosimo, est le plus gracieux, l'énorme *Incrédulité de saint Thomas*, de Salviati, avec sa galerie trop dense de portraits, peut-être le plus éloquent. Le Louvre vient même de recevoir en legs une allégorie bizarre et voluptueuse à souhait d'un de ces Flamands italianisés, Stradano, qui ont beaucoup compté au temps des grands ducs.

Ce qui pourra intriguer, c'est le caractère approximatif — et presque désinvolte — de beaucoup d'attributions anciennes. Le portrait du sculpteur, si net, si sévère, si « voulu », par Bronzino, passait pour l'œuvre de Sebastiano del Piombo. Ou encore, ce qui est sans doute moins grave, le *Noli me tangere* commandé en 1561 au même Bronzino pour une chapelle de *Santo-Spirito* est entré au Louvre en 1814 sous le nom de son disciple et successeur, Allori. Cet ouvrage de grandes dimensions n'est pas satisfaisant ; il tire un parti abusif d'un carton célèbre de Michel-Ange. Si l'on veut mesurer le parcours, l'évolution ou, comme on a dit aussi, le dessèchement du métier, qui s'avive en un demi-siècle, on n'a qu'à remonter à la petite composition sur le même thème de Fra Bartolomeo. Cette œuvre douce, assez mince mais pure, est peut-être arrivée en France dès le règne de Louis XII. Les quatre ou cinq portraits d'homme : Jeune Rêveur de Franciabigio, *Michel-Ange au turban* de Bugiardini, etc., mettent, comme d'habitude, en présence de visages fiers et fermés, comme pour rappeler au passant que les Florentins étaient alors la nation la plus consciente et cultivée du monde.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Le XVIe siècle florentin au Louvre. Quarante-quatre numéros. Présenté par Sylvie Béguin avec de nombreux collaborateurs. Pavillon de Flore. Jusqu'au 6 septembre.



CLAIRE DEVARRIEUX.

LE CARREFOUR DES IMAGES ET DES SONS

A Saint-Etienne, vidéo décentralisée

UN film se tourne en ce moment à Saint-Etienne. Sa sortie est prévue en septembre. Il sera signé Jean-Pierre Lebesson, et s'intitulera *Vert marine*. *Vert marine* : une fiction, l'histoire d'un jeune metteur en scène, Alain, qui, après des années de vie à Paris, revient dans sa ville et rencontre Marine, une photographe. De pérégriner à côté d'elle, il va réaliser que Saint-Etienne... ce n'est pas seulement Manufrance, le football et les crassiers. Il ouvre ses yeux d'artiste patenté et voit. En quinze ans, sa province natale a bougé. En 1982, l'université, l'école des beaux-arts, le musée, font parler d'eux au niveau national. En réalité, il ne découvre rien de nouveau : dans cette ville, avant tout, fut inventée la décentralisation. Au nom de cette idée, et hormis tous les avatars que sa généralisation allait lui faire subir, Jean Dasté mena là l'entreprise que l'on sait.

Même si, dans le théâtre qui porte son nom, on gaspille à l'heure actuelle les fruits de son travail, il existe, au moins, des appétits. Il existe, prêts à se réveiller à l'occasion, un public, des publics. Il sentira tout cela, notre metteur en scène, en descendant de son T.G.V. Et il ira, probablement, à la recherche de Marine, s'asseoir tard dans la nuit à une des tables de bois du café-restaurant-théâtre, *La Colombe*. Là, il rencontrera parmi ses contemporains des complices. D'avoir choisi de rester stéphanois, les amis de Marine n'en sont pas moins « branchés ». Puis il ira sûrement, notre héros étonné, à la maison de la culture...

Car enfin, c'est Alain Lemonnier, administrateur de la maison de la culture depuis le changement de direction et responsable du Carrefour des images et des sons, qui a invité Jean-Pierre Lebesson à venir filmer sa propre histoire, son retour au pays.

Il lui a donné les moyens d'embaucher des comédiens comme Alain Françon, André Marcon, Christiane Cohendy ou Evelyne Didi. Des talents de « *niveau national* », dit Alain Lemonnier, qui précise : « Vert marine *est filmé en vidéo et durera vingt-six minutes. Un format télévision. Afin qu'une chaîne puisse le programmer.* »

Deux autres courts métrages seront produits, en vidéo également. *Tournage prévu à partir de juin* prochain pour *Rockabilly*, confié à Jean-Pierre Gras. Travail déjà commencé pour le documentaire imaginé à la suite de la Journée du genou. Ce n'est pas un titre inventé ! De fait, football obligeant, c'est à Saint-Etienne que réside le spécialiste mondial des problèmes du genou, le professeur Bousquet. Autour de ce ponte, s'est donc tenu le dernier congrès international. *Rockabilly* et M. Bousquet ont droit à *treize minutes : format télévision* encore... FR 3 serait d'accord pour diffuser.

Ecrans et draps blancs

Daniel Lemonnier raconte ensuite la journée d'ouverture du Carrefour des images et des sons. C'était le 25 février dernier. Il avait fait appel au cinéaste Alain Fleischer pour imaginer un « environnement vidéo ». On inaugurait. Du matin au soir, tout ce que le pays compte de réalisateurs, de producteurs et de diffuseurs en matière de vidéo a évolué à l'intérieur des « dispositifs » de Fleischer : écrans et vastes draps blancs. Oui, vidéo d'abord. Il s'agit bien avant tout de cela dans le grand hall de la maison de la culture, qui, d'espace vacant de déambulation, autrefois baptisé foyer du Grand Théâtre, est devenu un modèle de centre audiovisuel. Mis en place en huit mois, l'équipement est efficace : à cause de la légèreté de l'architecture éclatée, grâce à sa souplesse évidente d'utilisation.

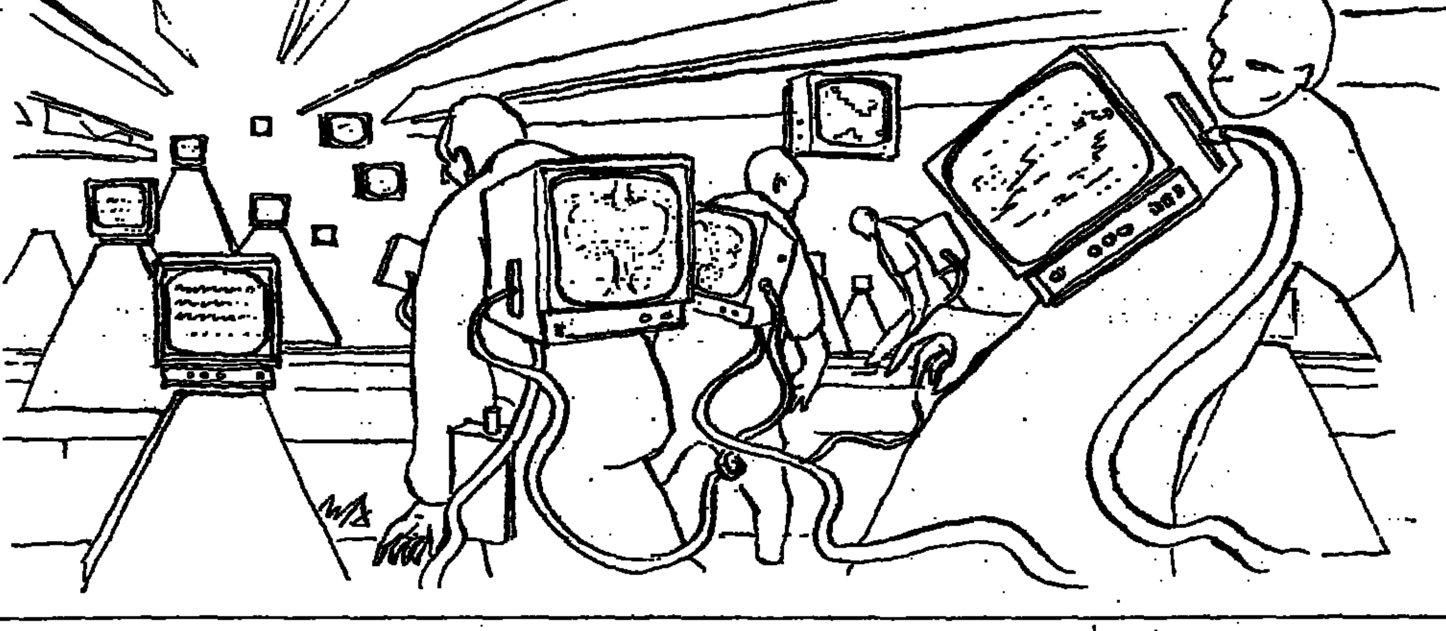
Si l'on entre dans la maison de la culture, on pénètre désormais d'emblée dans un complexe où rien n'a été oublié. l'espace vous a des allures délibérées de galerie marchande. Couleurs dominantes jaune et orange pour les structures métalliques des « modules » tous transparents qui ont été aménagés : autant de cages de verre, situées pour nombre d'entre elles dans les angles morts du hall. Médiathèque par ci, vidéothèque par là, et, de lieu en lieu, répartis à la demande, des fauteuils raccordés à un réseau de prises pour casques d'écoute. Bien sûr une quantité de moniteurs. Ailleurs, un stand réservé à la bande dessinée ; plus loin, un kiosque. Au balcon, un studio d'enregistrement et une régie son, plus une régie finale radio qui permettra à la M.C. d'émettre dans les tranches horaires qui lui seront imparties sur l'antenne de la future radio locale de Saint-Etienne. Au centre de tout, polygone vital – une cellule également translucide : la régie vidéo, dotée d'un matériel professionnel. Pour tout faire fonctionner, une équipe de cinq personnes, l'administration préférant inviter des professionnels de l'extérieur à travailler dans ses locaux, plutôt que d'alourdir ses effectifs et de perdre en mobilité en embauchant des permanents. A l'heure actuelle, le Carrefour constitue ses stocks de vidéocassettes, de diapositives, de phonogrammes, de B.D... Un service de prêt est prévu pour les adhérents de la M.C. L'ensemble respire le neuf.

Il a fallu des moyens. Une série d'heureuses conjonctures, et l'acharnement visible de Lemonnier à solliciter municipalité, ministères, diffuseurs (qu'il s'agisse des maisons J.V.C. ou R.C.V.) ; l'argent a été trouvé : 2,5 millions au total, sans compter que de nombreux frais ont été artificiellement imputés sur les budgets des divers secteurs de la M.C. Tout étant lié, n'est-ce-pas ? En effet : par exemple le Carrefour est raccordé par câble avec la salle de théâtre du sixième étage. Il sera donc utile au théâtre, et, symétriquement, l'espace transformable d'enregistrement vidéo du Carrefour, au rez-de-chaussée, peut servir de lieu de spectacle polyvalent, adaptable à merci.

Cela a déjà été le cas, les 4 et 5 *mars avec le vidéo-concert donné* par Ligeon-Ligeonnet et le groupe rock Nova Express. C'était un banc d'essai. Nova Express plus vidéo constituera la création du printemps de Bourges, les 6, 7 et 8 avril prochain.

En effet, il semble bien que, question vidéo, « ça bouge » aussi à l'atelier de la M.C. de Bourges, d'où est venu, le mercredi 24 mars, le quatrième et dernier spectacle « image et son » de ce mois d'inauguration tous azimuts du Carrefour : une pièce de vidéo-théâtre intitulée *les Ecrans noirs*, qui, après avoir été créée à Ludwigshafen où elle était coproduite, a été montée seulement à Bobigny. Bientôt la troupe du Théâtre d'en face, animée par les metteurs en scène Pierre Friloux et Françoise Gedarter, sera à Milan puis à Anvers.

MATHILDE LA BARDONNIE.



ÉCRANS NOIRS

Stratégie tragédie

UN nom de vidéaste à retenir ; celui d'Hervé Nisic qui a signé les *images électroniques* d' « Ecrans noirs » et pour une large part leur mise en espace. *Nisic est à l'égal de Friloux et de* Gedanken le scénographe et le dramaturge du spectacle. Car, *réussite rare, la vidéo ici ne se* présente plus comme un accompagnement, une illustration parallèle *sans lien avec l'argument*. Pas de redondances, ni de pléonasmes : les images *constituent la matière même*, le sujet de la représentation. La vidéo est au commencement ; *avec ces petits carrés de lumière* muette suspendus, lucarnes dormantes échafaudées en py*ramide sur le côté gauche de la* scène.

Oui, la froideur cathodique est *aux origines et durant* un long espace de temps les écrans vides des sept moniteurs de format *réduits n'annonceront rien* d'autre que la naissance à venir d'autres *luminescences* immobiles, *situées plus haut celles-là*. Prolongements géométriques d'une perspective d'acier réfléchissant, sept autres rectangles plus vastes s'animeront bientôt en un autre « circuit » jouant du renversement et de la symétrie. Ensuite, trois, puis septs récepteurs supplémentaires surgiront encore. Au total, une grosse vingtaine... dispensant à tour de rôle, ou simultanément, des séries différentes de figures abstraites fabriquées par synthétisation (1). Les bandes sont entrecoupées par moments fugitifs de réelles images de guerre, les mêmes que, dans leurs fauteuils, les populations en paix regardent à la télévision, entre la *poire et le fromage* dans la fascination morbide ou l'indifférence blasée...

Le spectacle de la guerre

Car c'est bien de cela, du spectacle de la guerre dans les informations télévisées qu'ils parleront, les sept comédiens sortis de l'ombre. Plutôt c'est de cela qu'ils ne parleront pas. Aucune parole ne sera prononcée. Leurs seuls mouvements réglés en un traité de la décortication, la seule musique venteuse de leurs respirations organisées en un chœur de souffles modulé par des irruptions de voix (gémissements, cris ou onomatopées, fugaces) composent... le « commentaire » ou le « discours » : à savoir la représentation de la guerre est peut-être bien une affaire de salauds. Tout comme à Rome on jetait en pâture aux bêtes sauvages des victimes humaines, on se délecte à domicile des effets du napalm ou des ravages des guérillas, des silences lourds d'après les bombardements. Pascale Criton a réglé cette partition pour gorges et respirations rehaussée par intermittence d'une bande sonore déversant des signaux ondes courtes radio-synthétisés.

La chorégraphie imposée aux comédiens – gestuelle du hiatus – sombre parfois dans une emphase prétentieuse et n'atteint pas, loin de là, les beautés offertes par ces maîtres – Grotowski, Kantor, Wilson... et d'autres – que le *Théâtre d'en face* plagie sans vergogne. Mais qu'importe... Vidéo aidant, les vertiges désirés s'agencent, finissent par prendre le dessus. Et les rétines n'ont plus qu'à se laisser impressionner par un vaste mouvement tournant seulement en apparence, et les oreilles entrent dans le jeu des souvenirs hors de mémoire.

Couleurs blanches et couleurs noires. Oui, noir et blanc comme ces clichés que là, à droite d'une maquette géante de campegne infestée de soldats de plomb, un grand reporter dévide armé de sa caméra. Silhouette du voyeur au front, de dos, acharné à « prendre » en photo les combattants sous leur jour le plus guerrier.

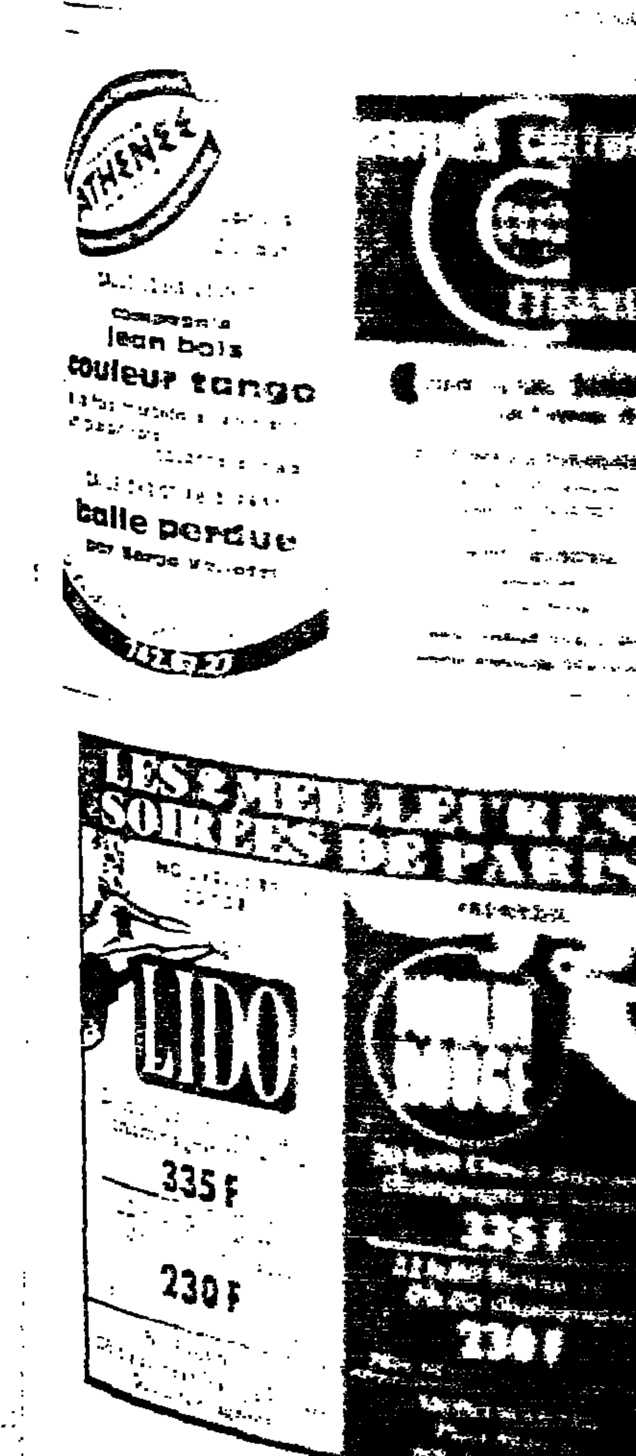
Pendant ce temps, les femmes en robes noires, ces vampires aux lèvres trop rouges, tiennent et regardent leurs postes portatifs comme on porte dans ses bras et comme on contemple un enfant.

Les mères n'ont-elles pas toujours eu partie liée avec la guerre ? Stratégie : tragédie. « To shoot », en anglais, veut dire tirer une balle, mais aussi tourner un film. Marches martiales et danses nuptiales. Parcours du combattant égale tango des petits bourgeois en civil. Nos soldats ont pour paquetage un mini-moniteur vidéo accroché dans le dos, ils sont reliés par câble aux représentations d'eux-mêmes : héroïques commes des cosmonautes avec chacun une caméra à la main en guise de grenade. Et le vent du boulet qui passe près. Soldats... cette trouille qui vous fait haleter : ils en pousseraient des soupirs d'extase, les spectateurs repus. Miroir, dis-moi que nos hommes savent encore s'égorger...

Le principe de fonctionnement des « Ecrans noirs » est voisin de celui de la musique ou de la poésie. Ce déroulement de visions *éclatées, relevant tour à* tour de la sculpture et de la peinture, est abstrait. D'ordre *symbolique. Pas de narration* et pourtant une fable où l'on boucle la boucle. Chacun trouve là *ce qu'il apporte*, ou ce qu'il « savait » déjà. Nous nous sommes pris au rythme. A celui des images vidéo surtout, au mouvement lancinant des écrans dans l'obscurité, à leur présence d'insolite intensité.

M.L.B.

(1) Hervé Nisic a travaillé avec le matériel des studios Costa et Renouf et notamment avec le synthétiseur « Spectron ».



A LA COURNEUVE

2 200 m² aux « 4 000 »

ON prend le R.E.R., on longe la banlieue pavillonnaire et, brusquement, on aperçoit, se découpant sur le ciel, des blocs gigantesques : une dizaine de bâtiments en béton, disséminés dans l'herbe miteuse, et qui abritent Français et immigrés arrivés là par vagues, pieds-noirs, Maghrébins, Africains, Antillais, Vietnamiens... Aux « 4 000 », on est plus pauvre qu'ailleurs, le chômage est une réalité banale. Près de la moitié des familles ont un revenu inférieur à 2 300 F. Un quartier dur et tout ce que cela entraîne, la petite délinquance, la drogue, parfois même à treize ans.

Depuis plusieurs mois, Yvan, René, Omar, Maloud, Zimmy, une trentaine de jeunes des « 4 000 », le ghetto des ghettos, se bagarrent pour un projet monumental, comme seuls en ont l'habitude les gens du show-business et l'État. Le Yuro-Club, 2 200 mètres carrés : une ancienne salle de cinéma désaffectée avec hall, balcon, sous-sol, à vingt minutes de Paris. Ils veulent la réaménager pour en faire un endroit « *libre et ouvert* ». Un lieu qui ne soit pas comme le centre culturel municipal, en face, où ils ne se sentent pas à l'aise. Leur projet, c'est quelque part où « *tout le monde peut aller* ». Ils veulent faire ce qui se fait dans les organismes culturels : concerts, projections de films, cours de danse, ateliers de théâtre, de vidéo... Quelque part où eux se sentent bien, sans direction, sans horaire. Un drôle de projet ambitieux, et assez sérieux.

Les jeunes des « 4 000 » organisent régulièrement des concerts. Ils ont déjà invité Téléphone, Magma, Zaccharie Richard. Et non seulement ces « marginaux » prennent modèle sur les activités des centres culturels et autres institutions, mais ils demandent des subventions.

Cette histoire de cinéma a commencé sur une drôle d'affaire compliquée, pas très nette. Il y a eu un M. Sanchez, qui pensait constituer une société anonyme et avait commencé à chercher des actionnaires. Il lui en fallait six cent vingt pour obtenir 1 million de francs. Le projet, en définitive, a capoté, M. Sanchez a disparu.

Les jeunes des « 4 000 » se sont retrouvés seuls avec la « caisse commune ». La rupture ayant entraîné un changement d'objectif, ils ont constitué avec les associations déjà créées et d'autres qu'ils ont fondées une fédération. Il y a des divergences, doublées de rivalités, de petites guerres de clans. Une des associations organise régulièrement les concerts de reggae et de salsa. « *Du mauvais reggae et de la mauvaise salsa* », disent les six autres, qui ont constitué un collectif et entendent mener une action plus intensive sur le quartier. Ils veulent former les gens à participer et à créer eux-mêmes, ils sont très rigoureux sur la qualité.

Pour le concert de Zaccharie Richard, ils ont fait venir un copain éclairagiste. Régie-Scène leur a prêté du matériel. La maison de la culture de Bobigny, des câbles. La municipalité de La Courneuve, un praticable. Les tentures, ils les ont trouvées aux Pompes funèbres, et, sans dormir, ont tout installé en quarante heures. Il n'y a pas eu grand monde, mais ils avaient évalué le risque, ils sont contents.

Une association donne des cours de musique, et prévoit d'ouvrir des ateliers d'improvisation. Une autre distribue des films, et pense organiser des stages vidéo – elle vient d'obtenir une aide du Centre national de documentation pédagogique. Une autre encore organise des cours de théâtre et de danse. Elles sont sept en tout, sans un centime ou presque. Les jeunes des « 4 000 » rêvent parmi les gravats.

En visitant le hall immense, la grande salle, les sous-sols, on explique qu'ici seront les loges des musiciens, que là se donnent les cours de danse, que des groupes répètent ici au milieu des tentures pour l'insonorisation, que là, il y aura un café-théâtre. « *Nous avons besoin de peinture, de ciment, de rideaux, de portes vitrées, de tapis, de tubulaires, de lampes... On aimerait bien faire un appel. C'est possible ?* »

CATHERINE HUMBLOT.

★ Le Yuro-Club, 23, avenue du Général-Leclerc, La Courneuve. Téléphone : 838-39-69.





LE PRINTEMPS DE BOURGES

Caf'conc' futur

Le VIe Printemps de Bourges a lieu du 3 au 12 avril, et réunit Yves Montand, Léo Ferré, Michel Jonasz, Julos Beaucarne, Gilles Vigneault, Charlélie Couture, François Béranger, Colette Magny, Pauline Julien, Mercedes Sosa, Yves Duteil, Patrik Font et Philippe Val, Little Bob story, Fabienne Thibeault, Starshooter, Blues Band. Affiche prestigieuse, qui prouve la vitalité d'une manifestation officiellement reconnue pour la première fois par le ministère de la culture.

LA chanson fait partie de notre vie. Elle est le tempo lyrique qui nous accompagne. Elle est explosion de fantaisie et de liberté. Elle tisse des rêves, porte des enthousiasmes et des pudeurs, des modes et des extravagances. Elle est jeu de vibrations et elle est exutoire. Elle vend du bonheur et elle apostrophe. Elle s'ouvre sur une vision du monde tel qu'il est et tel qu'il peut changer.

En dépit d'une forte dégradation des variétés françaises par rapport au répertoire étranger, la chanson française s'est profondément renouvelée depuis dix ans. Elle a pris une nouvelle liberté d'inventer, d'imaginer, de s'éclater. Elle est plus étroitement un partage avec les autres. Elle est soutenue par l'envie de vivre dans la surprise, de faire exploser sa musique et de s'ouvrir sur des spectacles de sentiments et d'émotions. Michel Jonasz, Alain Souchon, Michel Berger, Renaud, Charlélie Couture, Hubert-Félix Thiéfaine, Jacques Higelin construisent des aventures cohérentes, tandis que près de trois mille jeunes auteurs-compositeurs s'inscrivent chaque année depuis quatre ans à la SACEM contre sept cent quatre-vingt-dix de 1969 à 1976.

Les mélodistes surgissent enfin, et les musiciens se multiplient. Pourtant, le sous-équipement du pays en salles de spectacle, une infrastructure vieille d'un demi-siècle, vont continuer à bloquer un certain nombre de jeunes artistes prometteurs et à les refouler dans le circuit associatif – sur quatre-vingt mille concerts de variétés donnés chaque année en France, quarante-trois mille sont organisés par des centaines, voire des milliers d'associations diverses – ou dans le circuit des maisons de jeunes et de la culture – près de deux mille – qui peuvent les aider à survivre mais où, laissés à eux-mêmes, ils n'apprennent pas leur métier et s'enferment dans leur coquille. Car, depuis dix ans, le circuit culturel institutionnel n'a pas plus soutenu que le show-business traditionnel Jacques Higelin, Bernard Lavilliers et d'autres qui leur ont emboîté le pas.

Les anciens combattants

L'actuel ministre de la culture souhaite prendre en compte la chanson comme expression artistique à part entière. L'une des premières mesures annoncées en février dernier a été la création de quatre centres nationaux de la chanson, à Bourges, à Rennes, à Bordeaux et à Nanterre. Celui de Bourges fonctionne déjà dans des locaux provisoires (un ancien centre culturel de trois cents places) à l'occasion des manifestations du Printemps. En 1983, un palais des congrès de deux mille places sera inauguré et le centre national y aura naturellement sa place, comme il aura la possibilité de travailler à la maison de la culture ou au théâtre municipal. Il disposera en outre de 300 000 F de subvention du ministère de la culture, d'une somme équivalente de la ville de Bourges, et de quatre postes d'animateurs – trois dépendant du ministère de la culture et un du ministère du temps libre.

Alain Meilland est le responsable de ce Centre national de la chanson. Meilland a travaillé à la Comédie de Saint-Etienne au milieu des années 60 et se trouvait donc en compagnie d'un autre jeune débutant, alors comédien, Bernard Lavilliers. L'aventure chanson commence parallèlement pendant les vacances sur les places publiques de l'Ardèche, avec des montages de chansons. Comme aujourd'hui, le monde de l'action culturelle avait alors bonne conscience en faisant venir de temps à autre Félix Leclerc, Juliette Gréco et les Frères Jacques. Mais il n'était pas possible de développer un spectacle à partir d'artistes hors des normes habituelles comme Font et Val. Le hasard d'un engagement et d'une rencontre amène Alain Meilland à Bourges, et c'est ainsi qu'il devient le premier animateur de chansons dans une maison de la culture, avec d'abord un petit budget et des spectacles dans la cafétéria. Mais l'entreprise se développe vite et, cinq ans plus tard, le Printemps de Bourges prend son envol en association avec « Ecoute s'il pleut », un organisme privé de spectacles.

Entre-temps, Meilland a beaucoup fréquenté les lycées du département du Cher. « *Une classe de quinze élèves*, dit-il, *c'est comme une petite société. En première ou en terminale, je parle pendant deux heures de Brel ou de Brassens et, moi qui ai trente-quatre ans, je me demande parfois si je ne suis pas un vieux con. C'est tellement évident pour moi, Brel et Brassens. En fait, on les a trop institutionnalisés, on a été trop respectueux, on n'a pas su bousculer fraternellement nos propres valeurs. Dans un lycée de Châteauroux, il y a quelques jours, je parlais du Printemps de Bourges. J'étais avec plusieurs chanteurs. Et tout à coup, j'ai réalisé qu'il y avait entre les mômes de douze à treize ans et nous une drôle de barrière. Nous étions des anciens combattants qui essayaient de trouver un dialogue avec des lycéens sans aucun passé. Le meilleur moyen pour qu'ils vous écoutent était d'abord de les écouter.* »

Au Centre national de la chanson de Bourges, Alain Meilland va offrir à ses chanteurs et à des groupes la possibilité de créer des spectacles : « *Je vais leur dire : « Voilà, vous venez à Bourges pendant un mois, et on vous donne un lieu, du matériel et une équipe pour répéter.* » Meilland voudrait aussi fonder un de ces cafés-concerts comme on en voit tant en République fédérale d'Allemagne, où, pêle-mêle, viennent jouer musiciens et chanteurs connus et inconnus. Enfin, il travaille actuellement sur un opéra rock. « *Il faut arrêter les discours manichéens qui affirment sempiternellement qu'il y a le show-business et la bonne chanson. Il faut se méfier des gens qui prennent prétexte de la politique pour se donner un talent qu'ils n'ont pas et qui se plaignent de ne pas passer à la radio et à la télévision – heureusement pour nous ! Les centres nationaux de la chanson devront avoir de l'imagination et aller très vite. Sinon ils deviendront les refuges des nostalgies et des frustrations.* »

CLAUDE FLÉOUTER.

LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE

L'arrachement

A l'aube, un détachement de l'armée nippone part en camion pour des grandes manœuvres. Le ciel est noir, les étoiles n'y sont pas à leur place. Il est 5 h 18, les montres sont bloquées à cette heure-là. 5 h 18 éternellement.

Les soldats disposent d'un matériel sophistiqué – chars, hélicoptères, jouets monstrueux, pour faire semblant. Ils n'auraient jamais l'occasion d'y mettre sa puissance à l'épreuve du réel, pas plus que leur courage, si l'irrationnel n'intervenait. Le temps a opéré un glissement arrière de quatre siècles comme une vague qui se retire au loin puis revient se cabrant, rejetant sur le sable des objets invraisemblables. Sur la plage où est établi le campement, un raz de marée achève de tourneboulér le sens du monde, fait surgir des cavaliers casqués, munis de lances et d'arcs.

L'armée des guerres féodales et celle de la paix atomique se font face, le Japon traditionnel et sa barbarie raffinée, le Japon moderne et sa mystique d'efficacité.

Malgré le déséquilibre de l'équipement, les samouraïs sont les plus redoutables, car ils se battent pour tuer. Mais les jeunes gens en battle-dress apprennent vite à se défendre, à attaquer. Leur capitaine fait alliance avec le seigneur du passé. Son idée est de s'emparer du pouvoir, d'unifier le pays, d'en devenir le maître. L'univers guerrier le fascine, il veut y demeurer, ses scrupules humanistes ne résistant pas longtemps à son ambition.

Ses hommes ne subissent pas tous la même fascination et certains voudraient travailler pour leur compte. Il y a des tiraillements, des mutineries, des tentatives d'évasion pour rejoindre leur temps ou s'installer dans un paisible rêve rural. Cette partie, sur fonds de musique hollywoodienne, est plutôt bêtasse, pour le moins confuse en grande partie à cause des coupures – un quart d'heure au moins – faites n'importe comment sans tenir compte du scénario, le vrai massacre.

Mais il y a les batailles. Bien que *les Guerriers de l'Apocalypse* n'aient pas eu les moyens d'*Apocalypse now*, elles sont merveilleuses. Elles sont traitées à la manière de vastes chorégraphies : le sang gicle, dessinant des zébrures rouges sur les cous, les sabres décapitent, un enfant beau comme une poupée de porcelaine brandit une épée, les blessés marquent un temps d'arrêt, sautillent sur place avant de s'abattre en un tournoiement acrobatique. La victoire n'est admise qu'après un combat singulier entre chefs, le survivant devant présenter en offrande aux témoins la tête du vaincu.

Les hommes du vingtième siècle sont saisis par l'inconnu, engagés dans un combat fou contre leurs origines, contre l'histoire que le destin leur refuse le droit de modifier. Les guerriers du passé ripostent à la technologie avec une ingéniosité diabolique. Ils ont l'avantage de l'expérience, du nombre, de la durée, de l'indifférence à la notion d'individu. Ils tombent par brassées et d'autres tout pareils se lèvent encore et encore dans un cauchemar en boucle. Ceux d'aujourd'hui sont pressés par l'épuisement des munitions et du carburant qui les laisse vulnérables comme des escargots sans coquille.

Les histoires de patrouille perdue ne sont pas originales, celle-ci prend une dimension autre parce qu'il s'agit d'hommes qui s'arrachent à leurs racines, les tranchent mortellement, et que le passé broie le futur, met en doute la réalité du présent. Les soldats en battle-dress rencontrent la mort dans la paix d'un temple désert, au seizième siècle, à 5 h 18 du matin.

COLETTE GODARD.

★ Voir films nouveaux.

En V.O. : PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES
PARAMOUNT ODÉON STUDIO MÉDICIS
EN V.F. : PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT
OPÉRA PARAMOUNT MONTPARNASSE
SAINT-CHARLES CONVENTION - ARTEL CRÉTEIL





CHAQUE SEMAINE

dans 

UNE PAGE

L'ACTUALITÉ DU DISQUE

CLASSIQUE - JAZZ - ROCK - VARIÉTÉS

SÉLECTION

Cinéma

Les Années de plomb de Margarethe von Trotta

Juliane, qui était une adolescente rebelle, devient une militante légaliste. Mariane, qui était douce, devient une terroriste, se fait arrêter, meurt en prison. Mariane et Juliane : deux sœurs unies par un lien d'amour qui dépasse l'histoire et les dépasse, deux *figures éloignées qui se rejoignent et se* détruisent.

L'Étoile du Nord de Pierre Granier-Deferre

Une ménagère belge, vieillie, peu à peu investie, séduite par un étrange locataire venu d'Égypte. Adaptation d'un roman de Simenon, pour le cinéma de la qualité française. Simone Signoret est formidable.

ET AUSSI : *Les Femmes de la nuit*, de Kenji Mizoguchi (violence et désespoir, la prostitution au Japon après la guerre). *Les Jeux de la Comtesse Dolingen de Gratz*, de Catherine Binet (film labyrinthe, arabesque). *Le Pont du Nord*, de Jacques Rivette (retrouvailles avec un air de liberté). *Taxi zum klo*, de Frank Ripploh (gaietés du monde *gay*).

Concerts

« Créations » de musique ancienne à Metz

Secteur de pointe de la musique contemporaine avec le Centre européen de la recherche musicale et les Rencontres internationales de l'automne, Metz pourrait bien le devenir également pour la musique des seizième et dix-septième siècles, avec la création de l'Institut de musique ancienne confié à Alain Pacquier, *dont on connaît les dons exceptionnels* d'animateur. La première grande manifestation de cet institut, « Musiques pour le temps de Pâques » se déroulera du 4 au 11 avril, et l'on y entendra notamment les « créations » modernes des *Motets lorrains* de Desmarest, des *Octonaires de la vanité*, de P. de Lestocart, ainsi que de l'oratorio de Perti, *Gesu al sepolcro*. Une vingtaine de manifestations avec des groupes très connus ou nouveaux de musique ancienne.

ET AUSSI : *9e Symphonie* de Beethoven, par le NOP, dir. W. Rowicki (Champs-Élysées, le 31) ; Beethoven et Bartok, par l'orchestre de Paris, dir. Zubin Mehta (Pleyel, les 31 mars et 1er avril) ; V. Ashkenazy (Champs-Élysées, le 1er avril) ; *Salomé* avec G. Jones et A. Varnay (Nice, le 2) ; Luciano Pavarotti (Opéra de Paris, les 4 et 8) ; *Concerto* de Dallapiccola, *Concerto pour violon* de Schnittke, *Pierrot lunaire* de Schoenberg, par l'Ensemble intercontemporain, dir. D. Barenboïm avec G. Kremer et Erika Sziklay, soprano (Th. du Rond-Point, le 5) ; Rencontres musicales d'Arc-et-Senans (du 7 au 14 avril : rens. (81) 82-25-45 ; Bartok, par l'Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, avec *D. Barenboïm (Pleyel, les 7 et 8)*.

En souvenir d'Oum Kalsoum à Nogent-sur-Marne

Ils n'avaient jamais joué ensemble depuis la mort d'Oum Kalsoum, la grande diva égyptienne, celle qu'on appelait la Calas du monde arabe. Pour la première fois depuis 1975, les vingt-deux musiciens d'Oum Kalsoum se retrouvent pour une tournée qui les emmène du Proche-Orient jusqu'aux États-Unis en passant par Paris. Ils seront accompagnés par Baligh Hamdi (qui a composé la plupart des *chansons d'Oum Kalsoum) et de Zina Tou*nissia, chanteuse tunisienne. (samedi 3, 20 h et dimanche 4 avril, 15 h 30, Pavillon Baltar, d'à Nogent-sur-Marne).

Théâtre

Couleur tango à l'Athénée

M. Juan, roi du tango, promène son visage plâtreux et ses jambes paralysées dans un landau. Son Sganarelle le laisse tomber, ses femmes de rêve s'évanouissent, et *la Mort*, *superbe* aboyeuse de bastringue, le prend au piège de ses faux souvenirs. Insolence, éclats des images bariolées et des mots charnels, c'est la bande à Jean Bois.

Marie Tudor à la Comédie-Française

Victor Hugo ne craignait pas les excès du mélodrame, qu'il détournait au profit d'idées subversives, à l'époque. *Jean-Luc Boutté, servi par une* distribution exceptionnelle, réussit avec élégance et sans rien de gratuit, le mariage d'amour entre sublime et grotesque.

Variétés

Harlem années 30 au Casino de Paris

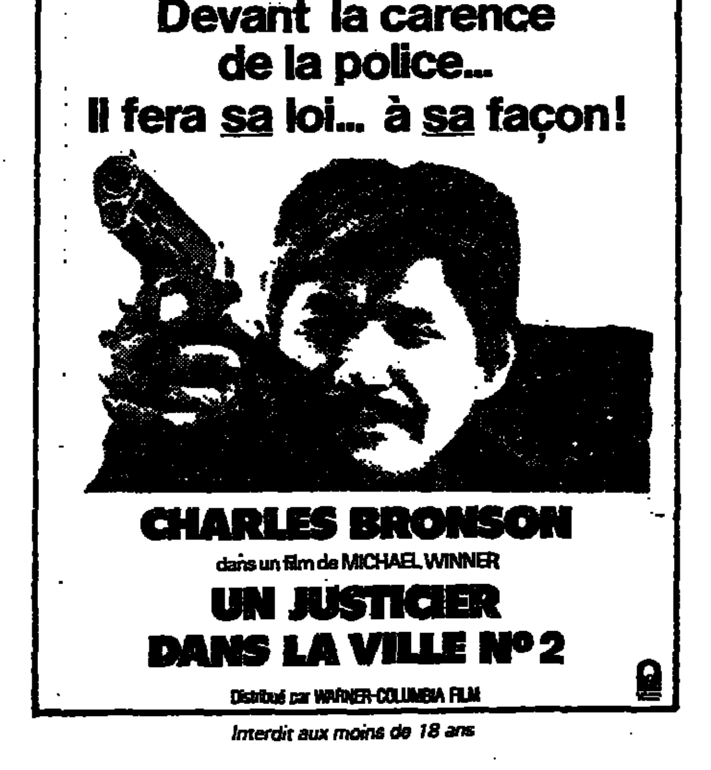
Vivian Reed, avec la troupe de *Harlem années 30*, doit laisser l'Opéra-Comique à son destin, mais reprend en main, en-voix, en jambes celui du Casino de Paris dont il faut retrouver le chemin. Il ne faut pas manquer une soirée de plaisir, il faut voir et revoir Vivian Reed, *ses chanteurs-danseurs*-musiciens.

Expositions

Les impressionnistes américains au Petit Palais

Ils étaient dans le Paris des années 80 du siècle dernier, auprès de Monet, Pissarro, Degas et les autres impressionnistes. Voici leurs tableaux *en bord de Seine, un siècle plus tard*, au Petit Palais, dans une exposition présentée par la Smithsonian institution de Washington. Tous ne sont pas aussi connus que Mary Cassat et Sargent, mais Childe Hassam, Prendergast et Robinson sont des impressionnistes américains à découvrir.

ET AUSSI : *Léger et l'esprit moderne*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Aléa (s)*, à l'Arc. *In situ*, au Centre Georges-Pompidou. *Bram Van Velde*, à la galerie du SEITA.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. – Jusqu'au 10 mai. Sauf dim., à 16 h ou 20 h, visite-animation.

HANS HARTUNG, photographe. – Jusqu'au 25 avril.

MAN RAY. – Jusqu'au 2 mai. Sauf dim. à 16 h et à 20 h, visite-animation.

TOYEN, STYRSKY, HEISLER. – Salles d'art gothique. Jusqu'au 31 mai.

IN SITU. Douze artistes pour les galeries contemporaines. – Jusqu'au 31 mai.

LEÇONS DE SOLIDARITÉ, août 1980-décembre 1981. – Grand foyer, *premier sous-sol. Entrée libre. Jusqu'au* 26 avril.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. – Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

ESKIMO D'AUJOURD'HUI. – Bibliothèque des enfants. Piazza. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

ROGI ANDRÉ. Portraits de peintres. – Salon photo. Jusqu'au 2 mai.

C.C.I.

COMMENT VA LA PRESSE ? – Jusqu'au 26 avril.

A LA UNE ! La première page des quotidiens. – Jusqu'au 19 avril.

B.P.I.

MAGAZINES ET PHOTOGRAPHIE. Une nouvelle presse d'actualité, 1928-1940. – Jusqu'au 31 mai.

ITINÉRAIRE D'UN GRAVEUR : Virgil Nevgestic. – Entrée libre. Jusqu'au 3 mai.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU *XVIIe SIECLE DANS LES COLLEC*TIONS AMERICAINES. – Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; *mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F* ; sam. : 11 F. Jusqu'au 26 avril. A 10 h 30 et 14 h 30, salle 404, projection de films d'art.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. – Grand Palais (Espace 404). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 avril.

IMPRESSIONNISTES AMERICAINS. – Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F. *Jusqu'au 30 mai.*

LE XVe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. – Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

PASTELS, GOUACHES, AQUARELLES, MINIATURES ET EMAUX DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES. – Fonds du cabinet des dessins. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 juin.

FERNAND LEGER ET L'ESPRIT MODERNE 1918-1930. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 6 juin.

CINQ GRANDS PEINTRES CHINOIS. La tradition au vingtième siècle. – Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 mai.

COLLECTION HENRI-THOMAS. – Nouvelle présentation. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ALEA (S) : Holt, Kepes, Kowalski, Latham, Monory, etc. – ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE *D'ŒUVRES* APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades, Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. – *Musée* d'art et d'essai, palais de tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le *dimanche*, 3,50 F.

NEW GLASS. VERRIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. Art et industrie. – Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h à 20 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Du 2 avril au 5 juillet.

SAVIGNAC. – Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

L'ŒUVRE GRAVE DE BRAM VAN VELDE. – Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

CHYPRE. Les travaux et les jours. – Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

LA BIBLE HEBRAIQUE DANS L'ART CONTEMPORAIN. – Musée de l'homme (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 mai.

ROBERT WLERICK (1882-1944). – Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (gratuite le mercredi). Jusqu'au 28 juin.

PARIS MEROVINGIEN. Jusqu'au 25 avril. – **PAUL PERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). Dessins, aquarelles, estampes.** – Jusqu'au 11 avril. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

FRANÇOIS LE DIASCORN. – Bibliothèque nationale ; Galerie de Photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

EMILE GESBERT. Métamorphoses. – Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (272-86-42). *Sauf* mardi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 avril.

MOULINS DE MONTMARTRE. – *Musée de Montmartre, 17, rue Saint-*Vincent (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. – Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 18 avril.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. – Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. – Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

LE MUSEE IMAGINAIRE DE TINTIN. – Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

Centres culturels

MONDRIAN ET L'ECOLE DE LA HAYE. Aquarelles et dessins. – Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

GDANSK 82. – Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 13 avril.

AUBER ET L'OPERA ROMANTIQUE. – Mairie annexe du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi de 11 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 11 avril.

NIKOLAUS LANG. Relevé de traces. – Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 avril.

HARALD LYTH. Peintures. Jusqu'au 8 avril. – **ELSE-MAJ JOHANSSON. Peintures et lithographies.** Jusqu'au 15 avril. – **HANS HEDBERG. Céramiques.** – Centre culturel suédois, 11, rue-Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h ; sam. et dim. de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

BARBARA ASTMAN, Rouge ; PIERRE BOOGAERTS. Série Ecran. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

AH ! LES AFFICHES, Vingt-trois affichistes de Bruxelles et de Wallonie. – Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 mai.

PASCIN. Peintures, aquarelles, dessins, gravures. – **Hôtel de ville de Paris. Jusqu'au 16 mai.**

SALON DE PARIS. – CORRESPONDANCE DES ARTS. Hommage à Moussorgski. – **Chapelle de la Sorbonne. Jusqu'au 12 avril.**

DAVIOUD, architecte du Paris d'Haussmann. – **C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.**

TEILHARD DE CHARDIN. Homme planétaire. Muséum national d'histoire naturelle. Hall de la bibliothèque centrale, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (704-59-41). Jusqu'au 1er octobre.

COYTE, MOHSENI, SANTA MARINA, JARDIN, KHIMOUNE. Peintures, gravures, sculptures. Cité internationale des arts, 18, *rue de l'Hôtel-de-Ville* (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 11 avril.

ARTISTES YOUGOSLAVES. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 10 avril.

SETSUKO ISHII. Hologrammes. – **Musée de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. *Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.***

Galeries

LES SCULPTURES PARISIENNES : Archipenko (1908-1921) – **Nadelman (1904-1914).** – Galerie Zabriskie, 37, *rue Quincampoix* (272-35-47). Jusqu'au 8 mai.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES : Sélection Arelis - Max Herold. Sculptures. – *Galeries Racine et* Arelis, 18-20, place de la Madeleine (265-02-54). Jusqu'au 17 avril.

GRAND PRIX DE L'ILLUSTRATION : *LE MARKER.* – Mecanorma-Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 21 mai.

CARRADE, HOSIASSON, GUITET, TOURLIÈRE. Dessins. – Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 8 avril.

BRYEN, AMORIN, COLLOT, DIETRICH-MOHR. – Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 avril.

AMANN, WEBER, WOLMAN. – Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'à fin mai.

UBAC. Sculptures et dessins – CAMACHO. Peintures récentes. – Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (561-02-97). Jusqu'au 9 avril.

TADEUSZ KANTOR. *Métamorphoses* ; MARIAT STANGRET. *Pièces.* – Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 7 mai.

LABATHE. Sculptures. SUTHERLAND. *Gravures.* – *Galerie Lucie Weill*, 6, rue Bonaparte (354-71-95). Jusqu'au 5 mai.

ADEVOR. Portraits de corps. – Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 10 avril.

GIOVANNI ANSELMO. – Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 17 avril.

ASSADOUR. – Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 17 avril.

BAUDUIN. Le jardin du Faire-ailleurs. – Galerie Labumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 12 avril.

SERGIO CECCOTTI. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 17 avril.

THIERRY CHEVERNEY. – Galerie Bréteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 8 avril.

ROBERT COMBAS. – Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 22 avril.

PAUL CHOLLET vend ses choux. – Galerie Bar de l'aventure, C. Corre, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 20 avril.

JACQUES DELFAU. Cent repentirs. – Art contemporain J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 20 avril.

MARC DENJEAN. – Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 8 avril.

ROSITA DEWEZ. – Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 30 avril.

PIERRE DUNOYER. Radieux. – Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 24 avril.

ISTVAN L FISCH. *Travaux sur papier.* – Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 13 avril.

GERARD GAROUSTE. Canis Major. L'Indien « héroïque ou idiot ». – Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 15 mai.

MORIS GONTARD. Peintures récentes. – Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au début mai.

JACQUELINE GUILLERMAIN. Impressions. – Galerie Fahrenheit, 48, rue Dauphine (354-83-30). Jusqu'au 10 avril.

GUTHERZ. Peintures. – Galerie J. Peyrole, L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 avril.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. – Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Avril.

VASILIJE JORDAN. – Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 24 avril.

PETER KLASEN. – Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 30 avril.

SIMONE LACOUR. Peintures, dessins. – *Hôtel Astra*, 29, *rue* Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 avril.

ANTONIO LIGABUE (1899-1965). – Galerie C. Raué, 6, rue Bonaparte (325-16-49). *Jusqu'au 30 avril.*

MANFRED MOHR. – Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 avril.

MATT MULLICAN. – Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 avril.

BARBRO OSTLIHN. – Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 avril.

EDOUARD PIGNON. Peintures récentes. – Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 10 avril.

SIGMAR POLKE. – Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 5 mai.

POUMEYROL. Projets des décors et costumes pour « Faust » de Goethe. – Galerie Bijan Aalam, 22, passage Véro-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 27 avril.

ANDRÉ QUEFFURUS. – 29, rue Hippolyte-Maindron (542-14-89). Jusqu'au 30 avril.

ARNULF RAINER. Dead masks, self-portraits, finger paintings. – Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 24 avril.

NICOLAS SCHOFFER. Sculpture, architecture, solaire. – Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90).

VIEIRA DA SILVA. Perspective labyrinthe, dessins. – Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 30 avril.

PAUL THEK. Little Paintings. – Galerie S. Kinge, 54, *rue de Verneuil* (261-19-07). Jusqu'au 24 avril.

OLEG TSELKOV. Peintures. – Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). *Jusqu'au 1er mai.*

YAMADA. Saisons à venir. – Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 8 avril.

En région parisienne

ARGENTEUIL. Train et littérature ; Histoire du chemin de fer. – Bibliothèque municipale (parc de la mairie), 14-16, bd Léon-Feix (961-14-74). Mercredi, de 10 h à *18 h* ; Sam., de *10 h à 12 h 30 et de 14 h* à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

BEAUVAIS. Le néolithique à Boury-en-Vexin et les Bellovaques à Beauvais. – Musée départemental, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 15 mai.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Jan Voss. Œuvre graphique 1964-1981 et peintures récentes. – Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 avril.

MARLY-LE-ROI. Luc Peire. Peintures. – Galerie Anne-Blanc, 30, Grande-Rue (916-14-99). Du jeudi au dimanche inclus, de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

NEMOURS. Bogratchew, œuvre gravée. – Château-musée (428-40-37). Sauf le mardi. Avril.

PONTOISE. – ***Otto Freundlich-Jeanne Kosnick-kloss : pastels, gouaches, dessins, gravures.*** – **Hommage à Jean Signovert (1919-1981). – Peintures de Léo *Breuer (1893-1975).*** – *Musée Talvet-*Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

***SAINT-DENIS.* Bilan d'une année de recherches archéologiques.** – Musée d'art et d'histoire, 8, rue Franciade. De 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

LE VÉSINET. Le dessin et ses techniques du XVe au XXe siècle. – Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 10 avril.

VILLEPARISIS. Erro. – Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 avril.

En province

ALBI. Jules Cavaillès. – Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie (54-14-09)

AMIENS. Eric Chouzan, Marie Lepetit (toiles, dessins, gravures). – Maison de la culture. Jusqu'au 18 avril.

ANGOULEME. Réels, peinture, illustration graphique et musicale, espace habité (Alexandre, Batini, Damville, etc.). – Centre Saint-Martial (95-38-40). Sauf dimanche et lundi. Jusqu'au 17 avril.

ARRAS. Cruz-Diez : Didactique et dialectique de la couleur. – Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 25 avril.

AUTUN. Apicius, un gastronome romain au premier siècle. – Musée Rolin, 3, rue des Bancs (52-09-76).

AUXERRE. Art forain, art de fête. – Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain, sauf lundi. Jusqu'au 25 avril. – **Graveurs contemporains.** – 2, place Saint-Germain. Jusqu'au 30 avril.

BORDEAUX. Antiform et Arte Povera, Sculptures 1966-1969. – Centre d'arts plastiques contemporains, entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 30 avril.

CAEN. Jacques Pasquier. – Musée des beaux-arts, esplanade du Château (85-28-63). Jusqu'au 16 mai.

CALAIS. La sculpture française (1850-1914) dans les musées du nord de la France : De Carpeaux à Matisse. – Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Du 2 avril au 31 mai.

DIJON. Vera Pagava, peintures, aquarelles et dessins, un parcours de 1932 à 1982. – Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Du 2 avril au 31 mai.

***DOUAI.* Peintures de Jacques Monory.** – Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63, poste 355). Sauf mardi. Jusqu'au 26 avril.

EVREUX. La gravure au musée d'Evreux. Techniques de la gravure. – Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). *Jusqu'au 30 juin.*

FLAINE. Bernd Zimmer. Peintures. – Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GRENOBLE. Faire semblant (Beaugrand, Boezem, Burgin, Le Gac, etc.). Art naïf. Musée place de Verdun. (54.09.82). Jusqu'au 24 mai.

LE HAVRE. Max-Pol Fouchet, humaniste du vingtième siècle. – Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Du 3 avril au 2 mai.

LANGRES. Exposition consacrée à la vie et à l'œuvre d'André Malraux. – Ancienne chapelle du collège Diderot. Jusqu'au 10 avril.

LYON. Henri Lachièze-Rey, Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. – **Vingt ans d'une galerie de province. L'Œil écoute.** – Espace lyonnais d'art contemporain (842-27-39). Jusqu'au 25 mai. – **Cuixart : pastels et dessins.** – **Deswarte : peintures récentes.** – Galerie Verrière, 25, rue Auguste-Comte. Jusqu'au 21 avril. – Cuixart, Espace auditorium Maurice-Ravel. Jusqu'au 21 avril.

MACON. J.-P. Pincemin : grands formats. – Centre d'action culturelle, 1511, avenue Charles-de-Gaulle (38-50-63). Jusqu'au 30 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Napoléon Bonaparte. Œuvre civile. Fondation Prouvost. – Galerie Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 9 mai.

MARSEILLE. L'Egypte de face et de profil. – Musée d'archéologie, château Borély (73-21-60). Jusqu'au 31 mai. – **Du cubisme à nos jours, dessins du Musée.** – Musée Cantini, 19, rue Grignan (51-77-75). Jusqu'au 15, mai. – **Marcel Pagnol, sa jeunesse.** – Archives communales. – **Peindre, peintures et poèmes de Louis-Branquier.** – Galerie des Archives communales, 1, place Auguste-Carli.

MÉRIGNAC. Charles Conte (1903-1981). – Hôtel de ville, jusqu'au 3 avril.

NANTES. Georges Touzenis. – Galerie Convergence Nantes, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 22 avril.

NICE. Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). **L'air du temps : aspects de la figuration libre en France.** – Galerie d'art contemporain, 59, quai des États-Unis (85-82-34). Jusqu'au 11 avril. – **François Bret,** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 2 mai.

NIMES. La mission héliographique de 1851. – Musée des beaux-arts, rue Cité Foulc. Jusqu'au 30 avril.

ORLÉANS. L'art religieux en Orléanais. – Saint-Pierre-le-Puellier. Jusqu'au 25 avril.

QUIMPER. Filiger : dessins, gouaches, aquarelles *(1863-1928).* – *Musée* des beaux-arts. Jusqu'au 30 avril.

RENNES. Robert Groborne. Projets pour une sculpture. – Musée des beaux-arts, 20, quai *Emile-Zola (30-83-87)*. Jusqu'au 18 avril.

ROUEN. John R. Johnsen : corps, mouvement, danse. Photographies. – Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 26 avril.

LA ROCHELLE. Michel Moy : Tondi et sinopiae. – Chapelle du lycée Fromentin. Jusqu'au 11 avril.

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Jean Vinay : hommage à Paris. – Musée Jean-Vinay (36-40-68). Jusqu'au 19 septembre.

SAINT-ETIENNE. Philippe Favier. – Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 30 avril.

SAINT-MAXIMIN. Laurent Amat. Sculpture. Gabriel Delprat. Peintures. – Ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 12 mai.

SAINT-QUENTIN. Les orgues du département de l'Aisne. – Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer (63-39-71, poste 219). Jusqu'au 12 avril.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. **Ceccarelli : Dessins.** – Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 25 avril.

***SAINT-TROPEZ.* George Bouche (1874-1941). Peintures et dessins.** – Musée de l'Annonciade (97-04-01). Du 3 avril au 31 mai.

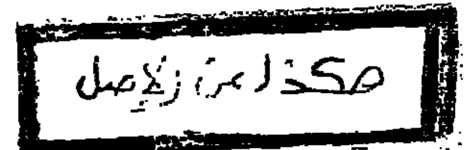
STRASBOURG. Chef-d'œuvre de l'art juif. Collection du musée de Cluny Art juif d'Alsace. – Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 12 avril. – **Art concret suisse : mémoire et progrès.** – Musée d'art moderne. Jusqu'au 12 avril. – **J.M. Krauth, la Dissémination A dedans, dehors... G.A. Roesz : le mauve te va bien.** – Musée d'art moderne. Jusqu'au 18 avril.

TOULON. Peter Mac Adams. – Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 25 avril.

TOURS. Abraham Bosse. Gravures du musée. – Musée des beaux-arts (61-81-24). Jusqu'au 12 avril.







هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 2 au 8 avril

Les programmes du mercredi 31 mars et du jeudi 1er avril sont en page 26.

● Sur TF1

Pierre Boulez : déchiffrer le présent

APRÈS une journée Boulez sur France-Musique dont la médiocrité anecdotique frisait l'inintelligence, après la décevante série télévisée sur la musique contemporaine, réalisée par Michel Fano et Dominique Jameux et qui n'a pas dû opérer de grandes conversions parmi les spectateurs de bonne volonté, on a le droit de se demander, avant de regarder le portrait dressé en cinquante-deux minutes par Brigitte Carreau et François Ribardeau, à quelle sauce va être mangé cette fois l'auteur du *Marteau sans maître*.

Mais cela commence plutôt bien : avec ce ton inimitable qu'il prend pour se livrer sans en avoir l'air, Boulez nous introduit dans l'univers de Kafka en résumant, pour se l'appliquer sans doute, l'histoire de cet animal prisonnier du terrier où il a peu à peu engrangé ses richesses. Ce ne sera pas la seule référence au passé dans cette émission où il est question de « *créer une musique résolument moderne* » (« *Qu'est-ce qui est moderne ? Ce qui dure seulement d'aujourd'hui à demain* », disait cependant Schoenberg), de « *défricher la musique de l'avenir* » (un vieux mot créé par un certain Bischoff et que Wagner, déjà, récusait), où le directeur de l'IRCAM se voit décerner un brevet de « volontaire du futur ». Tout cela fait un peu sourire, car, si quelque chose appartient au passé, c'est justement cette notion de l'avenir vécu dès aujourd'hui par procuration.

Boulez est un compositeur de son temps, c'est-à-dire du nôtre, et ce que cette émission ne montre peut-être pas assez, c'est que l'état actuel de la technique est celui de la lourdeur, de la défaillance, du tâtonnement, de l'inertie. Composer aujourd'hui avec l'ordinateur le plus perfectionné exige autant d'efforts que de découvrir sans maître les lois de l'harmonie classique. C'est l'affaire d'un siècle, et ce n'est qu'un aspect du nôtre. Imaginerait-on de situer Beethoven dans son époque en le montrant aux prises avec le métronome de son ami Maelzel, ou occupé à régler le nouveau mécanisme de son piano à double échappement pour composer la *Sonate opus 111 ?* Quand Abel Gance, dans son film, nous le présente rêvant dans la nature au clair de lune et notant le thème de la *Lettre à Elise* sur la manche de son vêtement, c'est beaucoup plus amusant, à défaut d'être authentique. Aussi pour tirer de cette émission ce qu'elle comporte de meilleur, faut-il laisser de côté tout ce bric-à-brac futuriste, regarder les belles images d'un *monde* moderne maîtrisé en apparence seulement et observer en diagonale ce qui s'y cache.

Le montage, moins complaisant qu'il n'y paraît d'abord, a laissé subsister un certain nombre de ces hésitations, de ces contradictions, de ces angoisses mal dissimulées même, qui nous renseignent autant sur la personnalité de Pierre Boulez que le portrait magistral — style statue du Commandeur — qu'il excelle à donner de lui-même lorsqu'on ne le pousse pas dans ses retranchements. François Ribadeau y parvient parfois ; l'œil de la caméra, s'attardant sur une attitude soucieuse ou sur un sourire, tente de faire passer un peu de cette chaleur refusée d'abord. Nous n'avons pas besoin d'en savoir plus et, d'ailleurs, n'est-ce pas à cause de cette austérité impressionnante que tant de gens aimeraient l'inviter à souper au risque d'être entraînés dans les flammes par un poigne terrible ? Laissons cela aux esprits volages ou frondeurs : ce portrait est plus nuancé, il a été réalisé avec du tact et de l'intuition, et, ne serait-ce que pour la comparaison *in extremis* entre le travail du ruminant et celui du compositeur, il constitue un document d'autant plus précieux qu'il n'était pas simple à saisir.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Portrait de Pierre Boulez*, diffusé sur TF 1 le mercredi 7 avril à 21 h 40. Le lendemain on pourra voir en direct depuis la salle Pleyel un concert de l'Orchestre de Paris placé sous la direction de P. Boulez (TF 1 et France-Musique à 20 h 35).

«LES OMBRES» DE J.-C. BRISSEAU

Un nouveau courant de fiction

OUI, tout commença ainsi, d'une manière brusque et surprenante, dans une H.L.M. de banlieue habitée par une famille comme toutes les autres, dans un espace neutre, à tous et à personne. Un père ouvrier, deux enfants, et une mère qui s'exclame brutalement au cours d'une réunion de famille : « *J'ai passé dix-sept ans ici. Je me suis sacrifiée pour vous. Maintenant c'est fini. J'ai décidé de devenir cantatrice.* » Cette déclaration nette, jetée à la face du monde, n'est pas un vain mot. Linges divers, assiettes emmêlées dans l'évier, la préparation du repas, tout ce qui fait la vie simple, est remis aux bons soins du hasard. Ne l'oublions pas, maman veut devenir Callas.

Les Ombres, de Jean-Claude Brisseau, est un constat cruel, sans appel, sur la vie quotidienne dans les cités ouvrières. L'œil de la caméra est un œil secret et distant qui suit les chemins que lui a ménagés l'espace domestique fixant au passage un visage en flagrant délit d'existence. Dans ce monde confiné, saturé, à l'écoute obligée des voisins brailleurs, le couple s'explique dans la chambre conjuguale à la manière des personnages de *Qui a peur de Virginia Woolf ?* : « *Tu te souviens ! Au début tu me sautais dessus comme une bête, jusqu'à ce que je sois enceinte.* » C'est la révolte d'une femme qu'on voit se marginaliser peu à peu et se désolidariser de ce qui lui est viscéralement le plus proche. Le petit écran en prend aussi pour son grade : « *La télé toute l'année avec ta gueule en prime* ».

Malgré cette violence faite d'une impudeur qui peut choquer, ce téléfilm est surtout une fine critique de la société actuelle. On voit une famille vivre sous nos yeux : un père (Jacques Serres) bras ballants devant une épouse (Dominique Verde) qui « déménage », mais on suit surtout la progressive prise en main des tâches journalières par les enfants devenus étonnamment matures face à la démission parentale.

Les Ombres, tournées en intérieur et en quatorze jours avec un mince budget de 620 000 F, laissent une grande part au rêve. C'est une œuvre ouverte, une forme de fiction, à mi-chemin entre le documentaire froid et l'imagination fantasmagorique comme le petit écran, jusqu'à présent étrangement pudique, semble en accueillir de plus en plus souvent. Ces expériences encore imparfaites sont encourageantes. La télévision de création se débarrasserait-elle de ses complexes vis-à-vis du cinéma pour devenir elle-même : un médium d'intimité ?

MARC GIANNESINI.

★ Vendredi 2 avril, TF 1, 21 h. 40.

● Sur France-Musique

L'Inde : la voix de Lakshmi Shankar

QUELLE tristesse, quel massacre d'avoir coupé ce concert sublime en deux. Il n'y a décidément pas de changement, du côté des médias, en ce qui concerne les musiques des pays dits extra-européens, les grandes musiques du monde, savantes ou non. Quelques émissions par-ci, par-là, grâce au secteur musiques traditionnelles de France-Musique, entre autres, mais c'est presque à la sauvette, semble-t-il, et, depuis le 10 mai, il semble également qu'il n'y ait toujours pas de politique en ce domaine, pas même un élargissement. C'est le même mépris pour des musiques inouïes.

Ce concert sur la musique de l'Inde du Nord et du Sud, retransmis en deux fois sur France-Musique, aurait mérité une soirée entière pour être ému et soulevé, comme on l'a été le 9 décembre dernier, au Théâtre des Champs-Elysées, dans une salle bourrée à craquer, par la subtilité, la finesse de la voix de Lakshmi Shankar, par la virtuosité au violon de Subramaniam.

On peut entrer dans la musique par l'émotion du son, particulièrement dans la musique de l'Inde du Nord, où le sentiment émotionnel joue un rôle important et assez particulier. On peut y entrer de manière plus mathématique ou technique, par la connaissance d'un certain nombre de codes. La musique indienne, d'origine divine, est extrêmement codifiée, justement. Elle se transmet oralement de père en fils, soutenue par le système des castes, ou de maître à disciple, c'est le cas de Lakshmi Shankar. Lakshmi Shankar, une des plus célèbres vocalistes de l'Inde, danseuse au départ, a reçu ses premières leçons de chant du grand Ustad Abdul Rehman Khan, mais, depuis une dizaine d'années, son guru, sa source constante d'inspiration, est Ravi Shankar.

Pour ceux qui ne connaissent pas trop la musique de l'Inde, il n'est peut-être pas inutile de rappeler quelques éléments fondamentaux. Il peut être indispensable même de rappeler qu'un raga est un mode, une échelle modale. Que chaque raga est constitué d'un groupe de notes qui le définissent et sur lequel le chant s'appuie comme sur des piliers, si l'on peut dire. Chaque raga a sa figure rythmique (*tala*) et un sentiment émotionnel (*rasa*). Dans l'Inde du Nord, il y a des ragas du matin et des ragas du soir, la qualité émotionnelle s'exprime de manière transpersonnelle : le *rasa* libère le « personnel » en le transposant sur une émotion esthétique. Dans l'Inde du Nord, la parole peut être décomposée, déchiquetée par l'improvisation, qui est tout un art mais qui se fait selon des structures. On compte enfin cinq styles vocaux dans l'Inde du Nord : le *kyal*, qui signifie littéralement imagination ou fantaisie, ce style qui remonte au douzième siècle est le style vocal prédominant au Nord ; le *dhrupad*, c'est le plus ancien, c'est le style des temples, un peu austère ; le *tappa*, un style peut-être plus rythmique, plus mélodique ; le *thumri*, forme classique et légère, liée au départ à la danse, à des représentations dévotionnelles de Krishna, c'est un style plus romantique ; les *bhajans*, chants religieux ou de dévotion ; les compositeurs principaux des bhajans sont des mystiques.

Lakshmi Shankar, qui est spécialiste du *thumri* et du *bhajan*, va commencer dans ce concert par un *kyal* lent (à douze temps), puis rapide (à seize temps), avant d'interpréter un *thumri* dans un tala de quatorze temps qui s'appelle Dipachandi (c'est un raga Mishra Pilu), puis deux morceaux de deux compositeurs du seizième siècle, Niridan et Mirabi. Voilà seulement quelques pistes, quelques jalons un peu arides pour écouter enfin cette voix qui s'élargit à trois octaves et mène à cet état mi-joyeux mi-contemplatif propre à cette *musique*.

CATHERINE HUMBLOT.

★ F.M. l'Inde du Nord le 5 avril ; l'Inde du Sud le 12 avril à 18 h 30.

● Sur A2

Histoire de «Merette» *de J.-L. Roncoroni et J.-J. Lagrange*

IL y a des histoires de quelques lignes, écrites dans un registre municipal par la main tatillonne d'un pasteur et recueillies bien des années plus tard par un écrivain en mal d'inspiration. Résumés en une poignée de mots de malheurs sans nombre, ces histoires pourraient figurer dans un grand recueil de l'infamie. Ici, Jean-Louis Roncoroni et Jean-Jacques Lagrange, grâce au concours d'Antenne 2 et de la télévision suisse romande, nous racontent ainsi l'histoire vraie de Merette, une petite fille suisse qui eut le malheur de perdre sa mère et de s'en prendre, en toute logique, au Créateur.

Merette, fillette issue de la bourgeoisie protestante, n'est pas raisonnable. Elle se plaît, quand ça lui chante, de sa belle voix vive avec un toupet du diable, à provoquer son entourage en récitant le bénédicité ainsi : « *Notre Père qui êtes aux cieux donnez-moi des gâteaux toujours plus gros et pour le reste foutez-moi la paix.* » Ou encore cette coquine, honte de son père et de sa mère adoptive, n'hésite pas à se boucher les oreilles à l'écoute de la voix haute du pasteur (très bien campé par Jean Bouise). Son insolence sera punie, et Merette partira à la campagne chez le sévère pasteur, en guise de cure et de redressement.

Téléspectateurs « *ne crachez pas tant d'injures au visage de cette pauvre impure* », comme dit Baudelaire, elle n'a que huit ans seulement et eut, répétons-le, un gros chagrin. Pour cet être au teint de pêche et au sourire de lumière, image même de la vie naissante, c'est une révolte pure.

Obligations, punitions, confessions obligées, seront désormais le lot et l'existence de Merette. Le pasteur sera l'inquisiteur.

Tout se passe en douceur sous un éclairage automnal tapissé de clair-obscur à la manière des pastels de Balthus. Les enfants s'amusent et se baignent tout nus : Merette adore les choses « défendues ». De manière douce ou brutale, l'autorité parentale, suppléée par le pouvoir ecclésiastique, s'attacha à rectifier cette âme jusqu'à la mort. Outre la peinture d'une époque, d'une bourgeoisie protestante et rigoriste, traitée avec des nuances, nous nous souviendrons de la beauté des costumes inspirés des immigrants huguenots en Amérique, du choix des formes et des coloris qui tapissent « Merette » et surtout d'Anne Bos, l'interprète de Merette. — M. G.

★ Samedi 3 avril, A 2, 21 h. 40.

Vendredi 2 avril

Un film

L'ÉCOLE DU COURT MÉTRAGE : François Mauriac, de Roger Leenhardt (1954) ; le Sabotier du Val de Loire, de Jacques Demy (1955) ; Toute la mémoire du monde, d'Alain Resnais (1956) ; O saisons, ô châteaux, d'Agnès Varda (1957).

A 2, 23 h 5.

★★ *Quelques exemples remarquables de cette école du court métrage français, creuset, à la fin des années 50, du cinéma d'auteur, de la « nouvelle vague ». Quatre petits films, dits « documentaires », inventant une nouvelle écriture. Le portrait de François Mauriac par Roger Leenhardt dépasse le reportage. Jacques Demy tire de la réalité une fable sociale, Alain Resnais explore la Bibliothèque nationale comme un univers concentrationnaire des livres, des manuscrits, de la culture. Agnès Varda fait évoluer des mannequins de mode devant les châteaux de la Loire et ce n'est plus du « tourisme » traditionnel.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 10 Croque-vacances.
Dessins animés ; Variétés ; Bricolage.
17 h 40 1, rue Sésame.
18 h Tournoi international des jeunes musiciens.
Quarts de finale
19 h 5 Les paris de TF 1.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : les Ombres.
Réalisation J.C. Brisseau, avec J. Serres, N. Brevet, D. Verde.
(Lire notre article ci-dessus.)
21 h 30 Portrait : Henri Verneuil.
(Lire notre sélection.)
22 h 45 Etoiles sur glace.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Super Jaimie.
Le Démon de la nuit (rediff.).
16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
Isolement en milieu rural ; Les créateurs des rêves ; Journée des personnes âgées, avec J. Franceschi.
16 h 50 Pèlerinages du monde : Jérusalem.
De B. de Turenne et J. Dupont.
17 h 50 Récré A 2.
La cuisine exotique ; Mes mains ont la parole ; Pierrot ; Dick le rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, adapt. J.-D. de La Rochefoucauld, réal. : B. Pigaut. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse.
Une nouvelle fresque paysanne classique un peu ennuyeuse. Une famille de sabotiers chassée d'un village parce qu'elle veut construire une usine.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Au siècle dit « des lumières ». Avec G. Chaussinaud-Nogaret *(Mirabeau)*, R. Darnton *(l'Aventure de l'Encyclopédie)*, F. Deschamps *(la Bougainvillée)*, R. Badinter (pour *la Femme au vingtième siècle*, de J. et E. de Goncourt) ; C. Quetel *(De par le Roy)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-Club : L'école du court métrage.
« François Mauriac », de Roger Leenhardt ; « le Sabotier du Val-de-Loire », de Jacques Demy ; « Toute la mémoire du monde », d'Alain Resnais ; « O saisons, ô châteaux », d'Agnès Varda.

Sans surprise

PORTRAIT : HENRI VERNEUIL : TF 1, 21 h 30.

Que dire du portrait d'Henri Verneuil par André Halimi. Bien construit, il part du tout premier long métrage, en 1951, avec Fernandel dans « la Table aux crevés » à « Mille milliards de dollars », son dernier film. Plus de trente années de carrière, trente films à succès avec « le Fee », Fernandel, Gabin, Belmondo, Montand, etc. Qui parle du metteur en scène ? Pierre Mondy, Robert Hossein, Roger Hanin, Michel Audiard entre autres. Ils disent tous la même chose : Verneuil, un fabuleux technicien d'une efficacité éblouissante, il ne laisse rien au hasard, etc., de plus doublé d'une sensibilité et d'une vivacité d'esprit étonnante. Si certains des films d'Henri Verneuil nous étonnent, son portrait au petit écran ne nous réserve aucune surprise : peut-être est-il trop complaisant ? — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze en action ; 18 h : Aglaé et Sidonie ; les Aventures de Peter ; les Contes du folklore japonais ; le Petit chevalier de cœur ; les Wombles ; 18 h 30 : Brioche.
18 h 55 Tribune libre.
Entreprise de taille humaine, industrielle et commerciale (ETHIC).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le royaume d'Hadès.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Le marché de la solitude.
Dans la série « Carte blanche à Anne Gaillard ».
Réal. : P. Le Herié.
Dix millions de célibataires en France : plusieurs milliers tentent de briser leur solitude en ayant recours aux agences matrimoniales. Sept comédiens et deux journalistes explorent à micro caché une vingtaine d'agences.
21 h 50 Divertissement : Gaby Verlor.
Une émission de J.-F. Claire ; Chorégraphie : A. Plasschaert.
Elle a écrit de nombreux morceaux de musiques de Bourvil. Entre autres, Gaby Verlor sera accompagnée par Catherine Sauvage, Robert Rocca, Serge Yado, etc.
22 h 45 Journal.
Avec « Un livre, un jour » : *McArthur, un César américain*, de W. Manchester.
23 h 5 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; Comprendre les mutuelles ; Les Cambodgiens en France ; Moins cinq, avec M. David.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (la vision du démographe) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : Marchés, langage et liberté en ville.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « La lumière du Nord », avec M. Schneider.
11 h 2, Instruments rares : Le Kölner Violen Consort (anonymes anglais du dix-septième siècle et œuvres de Cima, Greaves, Locke et Weelkes).
12 h 5, Agora : « La révolution informatique », avec B. Lussato.
12 h 45, Panorama. Avec Jean Cau.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Les perles du faux Orient.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, Un livre des voix : « Largeur du temps », « Jeanne aux chiens », de P. Reumaux.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Quelques mathématiciens (A. Quentin Buée et C. Wessel).
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Der Blaue Reiter.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les métaux lourds en Méditerranée.
20 h, A la découverte du Brésil inconnu : Le Brésil sur la voie du développement, par M. Clary et P. Philippot.
21 h 30, Black and blue : Les souvenirs de J. Hammond.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mendelssohn, Fauré, Mozart, de Falla, Weber.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, Musiciens d'aujourd'hui : Igor Stravinski et la scène (œuvres de Rossini, Stravinski).
12 h, Equivalences : Œuvres de Dupré, Claudel.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes : P. Pupper, clarinette, et S. Vatin, piano, interprètent Schumann, Stravinski, Martinu, Sacher, Madsen.
14 h 4, Boîte à musique : « Concerto pour violoncelle », de Boccherini, par P. Lodéon, le Bournemouth Sinfonietta Orchestre.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille, l'autre : Œuvres de Corelli, Beethoven, Masson, Scarlatti, Mozart, Bach.
17 h 2, Histoire de la musique : Ars Nova.
18 h 30, Studio concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Forqueray, par Yannick le Gaillard, clavecin.
19 h 35, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Concert (en direct de Stuttgart) : « Symphonie le Matin » ; « Scène de Bérénice pour soprano et orchestre » ; « Concerto pour violoncelle » ; « Symphonie le Miracle », de Haydn par l'Orchestre symphonique de Radio Stuttgart, dir. N. Marriner. Avec M. Price, H. Schiff.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : « Trio pour piano et cordes », de Tchaïkovski ; « Printemps », de Milhaud ; 23 h 3, Ecrans : Maurice Jaubert ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

● « Le Blaue Reiter » et la musique (F.-C., 16 h.). — En 1912, Wassily Kandinsky et Franz Marc publiaient l'almanach du « Blaue Reiter », véritable cri de guerre qui enflammait l'art pictural allemand. Aujourd'hui, on croit volontiers ne rien ignorer du mouvement. A tort, dit-on à France-Culture, puisque l'œuvre, pas traduite, restait inaccessible, du moins jusqu'à ce que la chaîne de radio la diffuse dans une brillante évocation sonore. Le montage mêle aussi les musiques de l'époque, car outre la traduction du manifeste artistique, Philippe Arii-Blachette se propose d'exposer les retombées plus inattendues du « Blaue Reiter », en un mot la réaction expressionniste des compositeurs européens. Avec *la Main heureuse* de Schoenberg, l'affaire est dans le sac, mais l'exposé devient peut-être plus périlleux avec Scriabine qui, pour avoir associé à sa musique déliquescente des claviers de couleur, n'est pas pour autant un révolutionnaire, anti-impressionniste, bien convaincant. — T. Fr.

mise en scène Patrick Guinand

l'ingérence absolue des produits américains. Mais il a eu des conséquences néfastes, qui ne peuvent qu'accroître les exploitants indé-

quelqu'un comme ... cinémas « 14-Juillet », MK2 Diffusion) ne peut qu'applaudir aujourd'hui la volonté d'...

S'il y a séparation ... Gaumont-Pathé (on coupe Gaumont ...), le ministère a

les bouleversements ...

CLAIRE DEVARRIEUX.

Samedi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h *Journal.*
13 h 35 Pour changer.
Variétés : Mégahertz ; 15 h 45 : Voyage : aller-simple ; 16 h 30 : Etoiles et toiles : 17 h 30 : Moto : Chapeaux de roues et bottes de cuir.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 5 Tout va très bien (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac : « le show-business ».
21 h 50 Série : Dallas.
Recherche de paternité.
Cliff Barnes renonce à se présenter au Congrès. La famille Ewing l'attaque en justice.
22 h 40 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat, E. Gilbert et P.-L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 15 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 Domus.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Têtes brûlées.
14 h 20 Série : San Ku Kai.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
Barrières : la Bande à Bédé ; Wattoo-Wattoo.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
La grande aventure sur le désert glacé.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Guy Béart.
21 h 40 Téléfilm : Mérette.
De J.-L. Roncoroni, réal : J.-J. Lagrange. Avec J. Bouise, I. Sadoyan, P. Lapp, C. Eger, A. Bos. *(Lire notre article p. 17.)*
23 h 15 Journal.
23 h 30 Concert : Rock palace.
En direct du Festival d'Essen. *Rick James, les Kinks, etc.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais (et à 18 h 5) ; Mon ami Guignol ; 17 h 55 : Aglaé et Sidonie ; les Aventures de Peter ; 18 h 15 : le petit chevalier de chœur : les Wombles ; 18 h 30 : Ulysse (le royaume d'Hadès).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Et la terre fut.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : Don Giovanni.
Opéra de Mozart. Mise en scène : J.-P. Vincent et J. Dautremay, au Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence.
23 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir vendredi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Après la Pologne.. quelle Europe demain ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Denis Roche.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des arts.
14h, Sons : Dialogue Est-Ouest.
14 h 5, Le Brésil sur la voie du développement, par M. Clary et et M. Philippot.
16 h 20, Le livre d'or : le Zingara Trio, au Festival estival de Paris, 1980.
17 h 30, Idéologies et religions : Daryush Shayegan.
18 h 30, Entretiens de Carême : Méditation sur la Croix, avec Mme F. Quéré, écrivain.
19 h 30, Arts plastiques : Un peintre brésilien, M. Gruber.
20 h, Les souterrains, de J. Kérouac. Avec M.-C. Darah, G. Ohers, H. Pillsbury et M. Roussin.
21 h 6, Hors-texte : Autour de J. Kerouac.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-matin : Œuvres de Rossini, Schnabel, Bizet, de Arriage, Pierné, Respighi, Kabalewski.
9 h 2, Actualité du disque (et à 12 h 35).
11 h, La Tribune des critiques de disques : « Danses pour deux pianos », de Brahms.
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Atelier de musique : War Requiem, de Britten. Avec A. Oldman et les Chœurs de l'Orchestre de Paris.
15 h 30, Dossier disque : Toscanini dirige Wagner : Prélude et mort d'Isolde ; Siegfried Idyll ; Mort de Siegfried et Marche funèbre.
16 h 30, Concert (en direct du Palais du Luxembourg) : « la Règle d'or », avec l'Ensemble des arts florissants, dir. W. Christie. Avec D. Visse, A. Mellon, G. Laurens, J. Feisman, F. Paut ; « Actéon », de Charpentier.
18 h, Le disque de la tribune : Danses pour deux pianos, de Brahms (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : Œuvres de Gerhard, Giuliani, Turina, Froberger.
19 h 30, Les pêcheurs de perles : J. Swan, piano (Liszt) ; Scarlatti et quelques grands pianistes.
20 h 30, Concert (Festival de Ludwigsburg) : « Sonates pour deux hautbois, basson, clavecin et contrebasse », de Zelenka ; 4 Fantaisie pour clavecin » ; « Sonate pour clavecin BVW 906 », de J.-S. Bach : « Sonate n° 5 en sol mineur », de Haendel, par H. Holliger, hautbois, M. Bourgue, hautbois, K. Thunemann, basson, W. Stert, contrebasse, C. Jacottet, clavecin.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit (Mendelssohn) ; Entre guillemets ; 0 h 5, Les poissons d'or.

● « Les souterrains », de Jack Kerouac (F.-C., 20 h.). — Adaptation radiophonique de l'œuvre de Kerouac, dans une traduction de Jacqueline Bernard, et une réalisation d'Anne Rohozinski et Jeanne Rollin-Weisz. La nuit d'un homme hanté par le souvenir d'une récente liaison. Dans un bar où il se saoule au fur et à mesure que la nuit avance, il mêle ses souvenirs et ses récits aux airs de jazz qui lui reviennent à l'esprit. Cette réalisation est suivie, à 21 h 5, d'un dossier consacré à Kerouac : lectures de textes par des proches, commentaires sur l'adaptation radiophonique des « Souterrains », hommage également au musicien disparu Theolonius Monk, l'un des grands inspirateurs de l'esthétique be-bop des années 50.

Dimanche 4 avril

Deux films

QUAND LA PANTHÈRE ROSE S'EMMÊLE
Film américain de Blake Edwards (1976), avec P. Sellers, H. Lom, C. Blakely, L. Rossiter, L. A. Down.
TF 1, 20 h 35.

★ *Un festival de gags déjà utilisés dans les précédents films de la série policière loufoque, où l'inspecteur français Clouseau s'est toujours distingué par ses bévues. Blake Edwards a mené cela à un train d'enfer. Il est certain qu'on peut bien rire, à condition d'accepter le cabotinage de Peter Sellers.*

PÉCHÉ MORTEL
Film américain de John Stahl (1945), avec G. Tierney, C. Wilde, J. Crain, V. Price, R. Collins.
FR 3, 22 h 30.

★ *Un an avant* Laura, *de Preminger, Gene Tierney en femme possessive, dominatrice, jalouse, allant jusqu'au crime pour enfermer l'homme qu'elle aime et l'épouser, dans une solitude à deux. Psychologie des profondeurs, étude d'une obsession, d'une névrose destructrice. C'est surprenant de la part de John Stahl dont les mélodrames sentimentaux tel* Back Street *avaient toujours donné une vision romanesque, émouvante, des personnages féminins. Mais il y a quelque chose de tragique dans le cas de cette héroïne moins monstrueuse qu'elle ne paraît pour le cinéaste.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
10 h 44 Messe.
Célébrée avec la communauté portugaise de Paris, à l'église du Sacré-Cœur de Gentilly. Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Télé-foot.
13 h *Journal.*
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
De P. Sabatier (et à 17 h 15.)
15 h 25 Sports-dimanche.
19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Arthur et C. Garbisu.
19 h 20 Les animaux du monde.
L'archipel du Cagou.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Quand la panthère rose s'emmêle.
22 h 15 A Bible ouverte.
Le livre de Job.
22 h 30 Journal.
22 h 55 Automobile : Grand Prix de formule 1.
En direct de Long Beach.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Cette semaine sur l'A 2.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25 : Série : l'Homme à l'orchidée ; 15 h 20 : l'Ecole des fans ; 15 h 55 : les Voyageurs de l'histoire ; 16 h 25 Thé dansant.
17 h 5 Disney dimanche.
18 h Le chemin du trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Super Platine 45.
De P. Leguen et C. Puech.
Avec L. Voulzy, A. Boifil, L. Chédid...
21 h 40 Magazine : Aux arts citoyens.
De J. Palette et R. Deroche. En route pour l'île de l'architecture, réal Don Kent.
Consacré à l'architecture, ce numéro deux d'un nouveau magazine d'actualités artistiques accueillera cinq architectes porte-parole ordinaires des modes contemporaines : Vittorio Gregotti, Paul Chemetov, Henri Gaudin, Christian de Portzamparc et Jean-Louis Cohen, responsable de la recherche à la direction de l'architecture.
22 h 25 Document : La saga du chocolat.
De P. Marin, réal. : D. Berkani.
A la recherche des origines « magiques » du chocolat. L'industrie française de la chocolaterie a un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs par an.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Actualités de la semaine ; Variétés sur le thème de « La fête ».
13 h 30 Onze pour une coupe.
France 1938.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et Pierre Bonte.
15 h 15 Ouvert le dimanche.
18 h 15 Les secrets de la mer Rouge.
D'après H. de Monfreid. Réal. : C. Guillemot et P. Lary (redif.). Numéro un : la Route des perles. *Henry de Monfreid, réformé en 1915, décide de partir pour Djibouti où l'attend son bateau.*
18 h 45 Magazine : L'écho des bananes.
Une émission de V. Lamy. Réal. : G. Daude.
Le rock : Didier Lockwood, Renaud, Louis Chédid, Dave Edmund.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Magazine : Merci Bernard.
Une émission de J.-M. Ribes
Le championnat de l'homme le mieux élevé du monde ; Vie pratique ; Le savoir-vivre, etc.
20 h 30 Documentaire *Stella et les chimpanzés.*
Réal. : Hugo Lawic.
La réinsertion des chimpanzés dans leur milieu.
21 h 30 Court métrages.
« Waterland », de J.-J. Métay ; « Un Oiseau en papier journal », de J. Pappe : « Brancusi ou l'école du regard », de J. Pappe.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle G. Tierney) : Péché mortel.
Un film de John M. Stahl.
0 h 15 Prélude à la nuit.
« La Note », de Vivaldi, par M. Debost, flûte, A. Wallez, basson, A. Moglia, violon et P. Boufil, violoncelle.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : La religion à travers les médias.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie : Réflexions sur la mort.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France
10 h, Messe au studio 104 de la Maison de Radio-France
11 h, Regards sur la musique : « La tragédie de Salomé », de F. Schmitt, par l'Orchestre national et la maîtrise de l'O.R.T.F. Dir. : J. Martinon.
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Le lyriscope : « Don Pasquale » de Donizetti, au Théâtre municipal du Mans.
14 h, Sons : Leçon de judo.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Des souris et des hommes », de J. Steinbeck.
16 h 5, Inde du Sud au Festival d'automne à Paris
16 h 45, Conférences de Carême : Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice, par Mgr Heckel (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 30, Escales de l'esprit : « La fortune de Gaspard », de la comtesse de Ségur.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Découverte d'André Baillon.
20 h 40, *Atelier de création radiophonique :* Georges Perec.
23 h, Musique de chambre : Devienne, Tisné, Milhaud.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère ; œuvres de Corsin, Ketelbey, Lehar, Langer, Steinbecher, Lanner, R. Strauss, Sandauer, Cherubini, J. Strauss, Massenet, Moretti-Nazelles, Vieuxtemps, Meisel, Stein.
8 h 2, Cantate ; « BWV 202 », de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Quatuors de Haydn et Mozart par le Mozarteum Quartet Salzburg.
12 h 5, Allergies : « Carmina Burana », de Orff, par les chœurs et Orchestre de l'Opéra de Berlin, dir. E. Jochum.
14 h 4, D'une oreille, l'autre : Rameau, Ravel, Smetana, Schubert, Mozart, Purcell.
17 h, *Comment l'entendez-vous ?* Beethoven, par F. Valéry ; œuvres de Beethoven et J.-S. Bach.
19 h, Jazz : Gil Evans.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre de Jérusalem le 18 novembre 1981) : « Symphonie n° 3 », de Mahler, par le chœur national Rinat, le chœur de l'Académie de musique de Jérusalem, le chœur des Petits Chanteurs Neve-Shir, et l'Orchestre symphonique de l'Iba, Jérusalem, dir. G. Bertini, sol. S. Kessler.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : La geste d'Igor : Les mémoires musicaux d'I. Markevitch (3e partie), œuvres de Boulanger ; 0 h 5, Rupture : Mozart, Rimski-Korsakov, Haydn.

● Lili Boulanger (F.-M., 22 h 30). — Au début du siècle, Lili Boulanger était une femme compositeur : elle avait été la première femme Grand Prix de Rome ; elle avait dix-neuf ans et composait des pages pour chant qui ont un peu les façons de Fauré, un peu le style de Debussy, toutes en fines extases, en émotions fugitives, avec aussi un dramatisme assez soutenu. Lili Boulanger écrivait une cantate qui était fêtée par ses pairs, méditait plus loin, des rêves plein la tête, mais, guettée par la mort, elle disparut à vingt-cinq ans. Son œuvre a été oubliée sous les flots de la musique du vingtième siècle qui a parfois repris ses trouvailles. Son seul défenseur a été Igor Markevitch. La diffusion des Mémoires musicaux du grand chef à France-Musique est l'occasion de redécouvrir Lili Boulanger : sa cantate *Faust et Hélène*, son nocturne pour violon d'une souplesse douloureuse, prélude à deux autres pièces plus brillantes, *plus ironiques*. Il n'y manque que ses mélodies où se rassemble un lyrisme songeur. — T. Fr.

● A ne pas manquer : « Georges Pérec », par René Farabel (Ateliers de création radiophonique, 20 h. 30). — L'équipe de l'Atelier rend hommage à l'écrivain, qui avait été aussi un créateur pour la radio, dans des émissions comme « Audio Perec » (1972) ou « Tentative de description de choses vues au carrefour Mabillon, le 19 mai 1978 » (1979). L'émission, composée simplement d'extraits des enregistrements de Perec à la radio, le révèle par fragments, restitue en pointillés une personnalité inoubliable. Pour nous aider à ne pas oublier, l'enregistrement sonore remplit ici sa véritable fonction d'« archives de la mémoire ».

Lundi 5 avril

Trois films

MAIS OU EST DONC PASSÉE LA SEPTIÈME COMPAGNIE ?
Film français de Robert Lamoureux (1973), avec J. Lefebvre, P. Mondy, A. Maccione, P. Tornade, R. Lamoureux.
FR 3, 20 h 30.

La débâcle de 1940 transformée en vaudeville militaire avec éloge de la débrouillardise du troufion français. Les téléspectateurs réclament des distractions.

UN COUPLE PAS ORDINAIRE
Film italo-américain de Francesco Maselli (1969), avec R. Hudson, C. Cardinale, T. Milian.
TF 1, 13 h 50.

★ *Les aventures d'un policier américain qui a imprudemment accepté d'aider une séduisante voleuse italienne. Cette comédie de Francesco Maselli est restée inédite en France. A voir pour se faire une opinion. De toute façon, les interprètes en valent la peine.*

ANNA ET LES LOUPS
Film espagnol de Carlos Saura (1972), avec G. Chaplin, F. Fernan-Gomez, J.-M. Prada, J. Vivo, R. Aparicio.
TF 1, 20 h 35.

★ *Une jeune gouvernante anglo-saxonne aux prises avec les fantasmes de trois frères appartenant à une tribu bourgeoise. Fable sociale sur les forces oppressives d'une Espagne malade de son passé et du franquisme, satire d'un ordre moral complètement dévoyé. Saura va du réalisme au lyrisme.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Avoir un enfant handicapé ; Payer par chèque quand on est non-voyant
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Un couple pas ordinaire de F. Maselli ; 15 h 20 ; les Couleurs de la vie, 16 h 40. Et mon tout est un homme ; 17 h 05 : A votre service ; 17 h 15 : Paroles d'hommes.
17 h 25 Croque vacances.
Variétés ; Bricolage ; Dessins animés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Ces Italiennes qui ont choisi la violence.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Ciné-club : Ana et les loups.
De Carlo Saura.
22 h 20 Débat.
Avec les animateurs et membres du ciné-club de Poitiers.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
Premier lundi.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Document : Le village grec de Cargèse.
De M. P. Brière.
Un village corse, port dans l'Antiquité, devenu cité pour milliardaire
16 h 50 Itinéraires.
Le monde, une question d'équilibre, de R. Rosselin : Rythmes afro-brésiliens.
L'évolution à l'échelle de la planète vu par un cinéaste italien ; le Sacy Pérère, un groupe venu des favellas brésiliennes.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; les Quat'z'amis ; Casper ; Tarzan
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Histoires comme ça.
Le Maison pour tous, de M. Tosello
C'était en 1906, rue Mouffetard, la première maison de la culture détruite en 1968 une époque disparaît remplacée par une autre.
21 h 35 Téléfilm : Psycho week-end tous frais compris.
Réal. : J. Bruce.
Dix-sept personnes réunies un week-end pour une psychothérapie de groupe.
22 h 50 Histoires courtes.
Une voix, de D. Crevecœur.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe, 18 h : Bouba ; 18 h 25 les Wombles
18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
Une émission de D. Delhoume et M. Melmon
18 h 55 *Tribune libre.*
Renouveau juif.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Et la terre fut.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : Mais où est donc passée la 7e compagnie ?
Un film de Robert Lamoureux.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Musi-club.
Ballet royal danois. Chorégraphie : A. Bernonville ; le Kirov, de Leningrad.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, *Matinales* . *Nouvelles du tiers-monde* . Comprendre aujourd'hui les châteaux ; La Pologne parle : Moins cinq, avec le R.P. Debruynne.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Les âges de la vie (une vieillesse introuvable) ; à 8 h 32, Au pied du mur, les maçons : Faire du beau.
8 h 50, *Echec au hasard.*
9 h 7, Les lundis de l'histoire : « Marcel Proust, Théories pour une esthétique », avec A. Henry.
10 h 45, Le texte et la marge : « Gilles de Rais », avec M. Herubel.
11 h 2, Evénement musique : A propos de « La flûte enchantée » au Théâtre musical de Paris. (Dossier Maurice Bejart.)
12 h 5, Agora : « Les bas-fonds de l'Antiquité », avec G. Lapouge.
12 h 45, Panorama : Avec Albrecht Betz.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Art plastique, performance et trajets sonores.
14 h, Sons : Dialogue Est-Ouest.
14 h 5, Un livre, des voix : Œuvres de Robert Musil.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon le professeur M. Tubiana, cancérologue.
15 h 30, Points de repère : Ceux qui font les livres.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : De la nécessité de parler clair lorsqu'il s'agit des choses de la santé, avec le docteur H. Torrent.
17 h, *Emission spéciale* : Vieira da Silva.
17 h 30, Semaines musicales internationales d'Orléans.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Présence des arts : Erro, à Villeparisis.
20 h, Où jettera-t-il ses habits ?, de P. Sabller. Avec N. Borgeaud, *C. Rist et P. Sabller.*
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La musique brésilienne.
22 h 30, Nuits magnétiques : Marseille.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère : Œuvres Lamand, Chabrier
6 h 2, Musique du matin : Dukas, Martinu, Bartok, Bach, Janacek.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 7, D'une oreille, l'autre : Œuvres de Stamitz, Rossini, Penderecki, Verdi, Donizetti, Weber.
12 h, Chasseurs de son stéréo : Clavecin et orgues, œuvres de Couperin, Soler.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : L. Cabel, harpe, interprète Froberger, Respighi, Rousseau, Haendel et Fauré.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : La cadence, le compositeur libère son interprète : œuvres de Frescobaldi, Berio, Mozart, Ravel et Messiaen.
17 h 2, Repères contemporains : Autour de Varèse.
17 h 30, Les intégrales : Les quatuors de Haydn, par le Quatuor du Wiener Konzerthaus.
18 h 30, Studio concert : Musique traditionnelle de l'Inde du Nord.
19 h 35, *Jazz* : Actualités.
20 h, *Les Muses en dialogue* : Musique ancienne et orgue.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre du Rond-Point le 27 avril 1981) : « Berceuse élégiaque », de Busoni ; « Cinque frammenti di Saffo » ; « Sex Carmina Alcaei », de Dallapiccola ; « Mémoire/Erosion », de Murail ; « Commiato pour voix de soprano et ensemble de chambre », de Dallapiccola, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös, sol. E. Bannan, soprano, et J. McManama, cor
22 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit (Schubert, Stamitz) . 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : Alice Ader ; 0 h 5, Guitare nuit.

● Musiques d'aujourd'hui (F.-C., à 17 h. 30 du lundi au jeudi, à 11 h. du mardi au vendredi, et le mardi 6 à 21 h. 15) — Les Semaines musicales internationales d'Orléans sont nées en 1969, le Festival international de musique expérimentale de Bourges date de 1971 ; ce sont là deux manifestations sœurs bien que la première ait lieu à la fin de l'automne et l'autre au printemps ; qu'à Orléans des œuvres classiques voisinent avec des créations tandis qu'à Bourges l'accent est mis principalement sur la musique électroacoustique avec ou sans participation instrumentale.

Pour cette semaine titre, Pierre Meyer et Georges Léon ont effectué un choix parmi les concerts des sessions 1981, en prenant soin de faire alterner les œuvres de référence (*Violostries* de Parmegiani, *Cantate pour elle* de Malec, *Constructions for metal* de Cage, *le Sacre du printemps* de Stravinski, *St 4* de Xénakis) et des premières auditions parmi lesquelles on signalera *Omens II* d'Emmanuel Nunes (mardi 6 à 21 h 15) ; mais les amateurs de curiosités ne manqueront pas le concert opposant les contrebasses de Joëlle et de Fernando Grillo (mercredi 7 à 17 h. 30). — G. C.

Mardi 6 avril

Un film

SHÉHÉRAZADE

Film français de Pierre Gaspard-Huit (1962), avec A. Karina, G. Barray, A. Vilar, M. Tolo, G. Gemma.
FR 3, 20 h 30.

Première superproduction française en 70 mm, format qui convient aussi mal que possible au petit écran ! Distribution hétéroclite d'acteurs internationaux, Anna Karina est parfaitement déplacée dans cet univers oriental façon revue des Folies-Bergère, et Gérard Barray, comme toujours inexpressif.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant ; 14 h 5 : feuilleton : les Visiteurs ; 15 h : Tout feu tout femme ; 15 h 30 : Colette ou les chemins de la liberté, d'E. Kneuse : un beau documentaire sur l'auteur du *Blé en herbe* ; 15 h 55 : Elles comme littérature ; 16 h 10 : Découvertes TF 1 ; 16 h 55 : l'Œil en coin.
17 h 25 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Les derniers géants d'Hollywood.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Concert : Falstaff (en simultané sur France-Musique).
Opéra de G. Verdi, interprété par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Sir Georg Solti, avec les chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. N. Balatsch, avec G. Bacquier, K. Armstrong, R. Stilwell.
(Lire notre sélection.)
22 h 5 Document : L'aventure des plantes.
Réalisation J.-P. Cuny : la communication avec l'extra-végétal.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
La presse à l'école.
15 h 5 Téléfilm : Meurtres au monastère.
De N. Meyer, réal. : J. Kagan (rediff.).
En Chine au septième siècle, un juge pris dans un orage se réfugie dans un monastère taoïste et enquête sur la mort mystérieuse de quatre personnes.
16 h 40 Entre vous.
De L. Bériot ; le chantier de Beynes ; la chronique de Bercé.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; les Quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 Contact.

Clins d'œil lyriques

FALSTAFF, OPÉRA :
TF 1, 20 h 35

Longtemps tenu par les uns pour le seul opéra de Verdi comparable à ceux de Wagner tandis que les autres, le plaçant bien après « Rigoletto », le considéraient comme une erreur de vieillesse, « Falstaff » reste un ouvrage à part, qu'on découvre toujours un peu plus, qu'on peut voir et revoir sans que l'intérêt s'émousse. Si les opinions divergentes auxquelles a donné lieu cette comédie en musique tendent aujourd'hui à se rallier en sa faveur, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un ouvrage périlleux entre tous ; comme les airs de bravoure n'y abondent pas et que le public se méfie toujours de ce qui pourrait bien n'être qu'une plaisanterie lyrique, une farce musicale dont les clins d'œil lui échappent parfois, les interprètes ont à jouer une partie serrée.

L'écriture instrumentale exige de l'orchestre une virtuosité assez rare et une attention de chaque instant : cela tient sans doute à ce que Verdi avait découvert avant tout le monde que la discontinuité du discours peut devenir le principe moteur de la composition. — G. C.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Invasion.
De L. Woodhead.
22 h Débat : Budapest 56, Prague 68, Varsovie 81 : vingt-cinq ans de crise à l'Est.
Avec MM. E. Goldstuker, président de l'Union des écrivains tchécoslovaques en 1968, A. Smolar, économiste polonais, P. Kende, ancien militant du P.C. hongrois, économiste et sociologue, A. Besançon, historien, A. London, ex-vice-ministre de Tchécoslovaquie, M. Beaud, économiste.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Aglaé et Sidonie : les Aventures de Peter ; les Contes du folklore japonais ; le Petit chevalier de cœur ; 18 h : Bouba ; 18 h 25, les Wombles ; les Sorciers de l'écran.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement des jeunesses socialistes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Et la terre fut.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Shéhérazade.
Un film de Gaspard-Huit.
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Concerto pour guitare et cordes », de Vivaldi ; « Canon en ut majeur », de Pachelbel, par les solistes de Zagreb.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (la découverte des « âges ») ; à 8 h 32, Au pied du mur, les maçons : Un jeune maçon d'autrefois ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : Les vrais Brésiliens.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Neuvième concours international de musique électroacoustique de Bourges (1981).
12 h 5, Agora : La guerre d'Algérie, avec E. Lever et B. Droz.
12 h 45, Panorama : Avec Jean Markale.
13 h 30, Libre parcours variétés : Philippe Berthaut.
14 h, Sons : Dialogue Est-Ouest.
14 h 5, Un livre, des voix : Œuvres de Robert Musil.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon J.-M. Maraval, historien espagnol.
15 h 30, Les points cardinaux : Amérique centrale.
16 h 30, Micromag.
17 h, Emission spéciale : Vieira da Silva.
17 h 32, Semaines musicales internationales d'Orléans : l'Orchestre des élèves et l'Orchestre de la Société des concerts d'Orléans.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Problèmes de l'environnement dans le monde dix ans après Stockholm (Les zones arides et la désertification).
20 h, Dialogues : Politique de recherche et politique industrielle, avec J.-L. Beffa et M. Demazure.
21 h 15, Musiques de notre temps : L'Ensemble de musique vivante, à Orléans (Takemitsu, Nunès, Tairal).
22 h 30, Nuits magnétiques : Marseille.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Boccherini, Janacek, Grieg, Villa-Lobos, Dvorak.
8 h 7, *Quotidien musique.*
9 h 5, D'une oreille, l'autre : Œuvres de Arriaga, Schubert, Franck, Brückner.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : Musique des Antilles.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : « Coups de roulis » (2e partie), de Messager.
14 h 4, Boîte à musique : « Concerto nº 5 », de Prokofiev.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : La cadence : le compositeur libère son interprète (œuvres de Rameau, Bach, Beethoven, Verdi, Brahms, Boulez et Bruch).
17 h 2, Repères contemporains : Autour de Varèse.
17 h 30, Les Intégrales : Les quatuors de Haydn par le Quatuor du Wiener Konzerthaus.
18 h 30, Studio concert (en direct du Studio 105) : Œuvres de Xenakis, Malguashca, Zbar, Méfano, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Y. Prin.
19 h 38, Jazz : Les irréfutables (ténors).
20 h, Premières loges : Magazine d'archives lyriques.
20 h 30, Concert : « Falstaff », opéra de Verdi (en simultané sur TF 1), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Sir G. Solti, chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. N. Balatsch, avec G. Bacquier, K. Armstrong, R. Stilwell.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 30, Jazz-Club.

Mercredi 7 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 La source de vie.
La Pâque des enfants.
14 h 15 Mer-cre-dis-moi tout.
Dessins animés ; Télégramme ; Contes fous fous ; Gilles en vogue.
15 h 55 Les pieds au mur.
Maison magique de Gardimore ; 16 h 55 : Portrait d'une journée de l'histoire ; 17 h 50 : Sport.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Bébés gymnastes.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de M. Thoulouze.
Adieu, John Wayne.
A partir de documents sur la guerre du Vietnam, Raymond Girard a retrouvé les anciens combattants américains.
21 h 40 Pierre Boulez, le volontaire du futur.
Réalisation B. Carreau.
(Lire notre article p. 17.)
22 h 30 Court métrage : les Tambours d'Hijar.
Réalisation : R. Aitit.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Terre des bêtes.
Les oiseaux.
14 h 50 Dessins animés.
Goldorak.
15 h 15 Sports : Tennis.
En direct de Monte-Carlo.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Planète bleue.
1980-1990 : Les armes de la dissuasion.
En direct d'un sous-marin à l'Ile Longue et du centre d'assemblage des missiles à St-Médard-en-Jalles : la position stratégique de la France entre le bloc russe et le bloc américain.
21 h 40 Magazine : Les jours de notre vie.
Le foie, vous connaissez ?
22 h 25 Chefs-d'œuvre en péril.
Les cirques.
22 h 55 Histoires courtes.
La Comète, de C. Cohen. Avec C. Fersen et R. Trembleau.
Une mère seule à son petit garçon dans une villa : ce dernier rêve d'espace et de tortue.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Aglaé et Sidonie : les Aventures de Peter ; les Contes du folklore japonais ; le Petit chevalier de cœur ; 18 h : Bouba ; 18 h 25 : les Wombles : Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération des jeunes pour la nature.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Et la terre fut.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Une faiblesse passagère.
Téléfilm d'H. Debaisieux et C. Djidou. Avec M. Dubois, D. Flamand, N. Moro, etc.
Maître Sylvia Moretti (Marie Dubois) mène une vie professionnelle et sentimentale tambour battant. Ses échecs amoureux arrivent à rompre son assurance : un peu mélo, mais bien joué.
22 h Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit : Vivaldi.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (la retraite à la carte) ; à 8 h 32, Au pied du mur, les maçons : Restaurer au village.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques :
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Rencontre avec l'illustrateur Quentin Blake.
11 h 2, Neuvième concours international de musique électroacoustique de Bourges (1981).
12 h 5, Agora : Les allées cavalières, avec V. Forrester.
12 h 45, Panorama : Georges Perec.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Dialogue Est-Ouest.
14 h 5, Un livre, des voix : « Tycho de Leyde, artiste peintre », de P. Debray-Ritzen.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : L'aube des sens.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Claude Klotz.
15 h 45, Archimedia : Les grandes inventions.
16 h 45, Contact.
17 h, Emission spéciale : Vieira da Silva.
17 h 32, Semaines musicales internationales d'Orléans : Contrebasses face à face.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le château de millions d'années.
20 h, La musique et les hommes : Du café Slavia aux Deux Magots, hommage à la poésie tchèque.
22 h 30, Nuits magnétiques : Marseille.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Panorama de l'actualité phonographique.
6 h 30, Musique du matin : Œuvres de Liszt, J.-S. Bach, Roussel, Glière, Strauss, Tomasi.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille, l'autre : Œuvres de J.-S. Bach, Mendelssohn, Mozart, Dvorak, Brahms, Bartok, Chostakovitch.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : Œuvres de J.-S. Bach, Boccherini, Geminiani, Mozart, avec D. Simpson, violoncelle baroque, N. Spieth, clavecin.
14 h 4, Microcosmos ; 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 50, Le billet et l'invité du jour ; 15 h 10, Les Ephémérides de la musique ; 15 h 30, Le jeu et la bricole ; 16 h, Pêle-mêle infos ; En filigrane : N. Ros et C. Porter.
17 h 2, Repères contemporains : Autour de Varèse.
17 h 30, Les Intégrales : Les quatuors de Haydn par le Quatuor du Wiener Konzerthaus.
18 h 30, Studio concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de d'Indy Fauré, par le Sudwestdeutscher Klavierquartet de Francfort.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris le 27 septembre 1981) : Chorale royale de Mastreechter Starr, dir. H. Ramaekers, R. Moens, L. Sevriens, piano : œuvres de Nieland, Milhaud, Bruckner, Saint-Saëns, Britten, Grieg, C. Orff, Roussel, Keuning, Wagner, Strauss, Gounod, Coleman, Rodgers, Willson, Brahms.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Club des archives.

● **Quatuor d'Indy** (F.-M., 18 h 30) — Musicien entiché de l'Allemagne à une époque où il fallait être résolument français, volontiers contempteur de Rossini qui, disait-il, prostitue la musique par ses facilités, de Brahms ou de Schubert pour peu que l'un de leurs quatuors ne fût pas dans le droit fil de l'académisme, Vincent d'Indy, obsédé par la forme et le grandiose wagnérien, n'a pas de mal à passer pour un esprit réactionnaire. Le génie mélodique n'étant de surcroît pas son fort, les mélomanes n'ont pas tardé à le bouder : ses œuvres sont passées au purgatoire. Pour Myriam Soumagnac, la punition a assez duré, et, grâce au Südwestdeutscher Quartett, elle exhume le *Quatuor*, opus 7 en la, œuvre de jeunesse, quand d'Indy se passionnait pour les grandes machines lyriques de Meyerbeer. On peut lui trouver un certain brillant, si elle ignore la spontanéité, et l'éloquence du *Quatuor*, opus 15 de Fauré qui termine le concert. — T. Fr.

Jeudi 8 avril

Un film

LES LÉGIONS DE CLÉOPATRE

Film italien de Vittorio Cottafavi (1959), avec L. Cristal, G. Marchal, E. Manni, A. Majo, M. Mahor.
FR 3, 20 h 30.

★ *Cléopâtre, femme fatale, dans un récit historique à grand spectacle furieusement romanesque. C'était au temps de la renaissance du « film à péplum », genre typiquement italien, dont Vittorio Cottafavi était alors le maître. Linda Cristal n'est pas l'interprète idéale de ce personnage frénétique de la reine d'Egypte. Mais on redécouvrira le style d'un cinéaste trop sous-estimé en France, créateur d'un fascinant univers plastique par l'utilisation de la couleur.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Un métier pour demain.
Des métiers de la micro-électronique.
14 h 5 Objectif santé : Vous êtes responsable de vos poumons.
16 h 30 Croque vacances.
Variétés ; Bricolage ; Dessins animés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Le dernier amoureux de George Sand.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression : Les formations politiques : *U.D.F.-R.P.R.*
20 h Journal.
20 h 35 Concert (en liaison avec France-Musique : Concerto nº 1 pour piano et le Prince de bois.
De Bela Bartok, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de P. Boulez, soliste D. Barenboïm.
22 h 20 Documents : Gallaudet, « A l'école des signes ».
Réal. : S. Vannier.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
Vivre le chômage.
15 h 5 Sport : Tennis.
En direct de Monte-Carlo.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; les Quat'z'amis ; Tilt ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.F.T.C.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
De Pierre Dumayet et I. Barrère.
Condamnés à mourir.
Un reportage sur la vie quotidienne des condamnés à mort à la prison de Death-Row au Texas.

La langue silencieuse

GALLAUDET, « A L'ÉCOLE DES SIGNES » :
TF 1, 22 h 20

Il n'y a qu'aux Amériques que l'on voit de telles choses : une université conçue exclusivement pour les mal-entendants et les sourds profonds. A Gallaudet, au centre des Etats-Unis, vivent en toute tranquillité un millier de personnes de dix ans à vingt-cinq ans qui parlent la langue des signes. Cette belle langue gestuelle et surtout silencieuse semble avoir émerveillé Simone Vannier, réalisatrice de cette émission. On la comprend aisément. A travers des témoignages souvent intéressants, parfois ennuyeux parce que d'une excessive langueur, on a toujours le sentiment que ce langage de mime est plus expressif que nos antiques mots et qu'on perd une nouvelle fois une occasion de se taire. — M. G.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Réal. : A. de Caunes.
Le concert du groupe Stray Cats, le 2 février 1982, à l'Hippodrome de Pantin, etc.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Aglaé et Sidonie : les Aventures de Peter ; les Contes du folklore japonais ; le Petit chevalier de cœur ; 18 h : Bouba ; 18 h 25 : Cuisine sans cuisson ; Onze pour une coupe.
18 h 55 Tribune libre.
La nouvelle droite française.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Et la terre fut.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : les Légions de Cléopâtre.
Un film de Vittorio Cottafavi.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Prélude à la nuit.
Les Philharmonistes de Châteauroux.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (psychologie des âges et biologie) ; à 8 h 32, Au pied du mur, les maçons : Le coup de truelle sarde ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : « L'encre dans le sang », avec M. Maurois.
11 h 2, Neuvième concours international de musique électroacoustique de Bourges (1981).
12 h 5, Agora : Séverine, avec E. Le Garrec.
12 h 45, Panorama : Avec I. Jean.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Les orgues du Midi-Pyrénées.
14 h, Sons : Dialogue Est-Ouest.
14 h 5, Un livre, des voix : « Lent retour », de P. Handke.
14 h 47, Départementale : La Teste-de-Buch (Gironde).
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : La forêt en France.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Emission spéciale : Vieira da Silva.
17 h 32, Semaines musicales internationales d'Orléans : l'Orchestre philharmonique de Liège.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les transplantations cardiaques.
20 h, Knulp, d'H. Hess.
22 h 11, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : Marseille.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Telemann, Poulenc, Weber, Franck, Gould, Granados.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille, l'autre : Œuvres de Mendelssohn, Beethoven, Liszt, Sibelius, Schumann, Wagner.
12 h, Le royaume de la musique : Orchestre régional des jeunes de Bavière ; œuvres de Britten, Poulenc.
12 h 35, Tout Duke.
13 h, Musique légère : Œuvres de R. Boutry, Lancen, Piston, Bucalossi, Krotsch.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : La cadence ; le compositeur libère son interprète ; œuvres de Haendel, Mozart, Liszt, Bellini, Rossini, Saint-Saëns, Ravel, Dutilleux.
17 h 2, Repères contemporains : Autour de Varèse.
17 h 30, Les Intégrales : Les quatuors de Haydn, par le Quatuor du Wiener Konzerthaus.
18 h 30, Studio concert (en direct du Studio 106) : Le groupe « Module » d'A. Brunet.
19 h 38, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert : « Concerto nº 1 pour piano et orchestre » et « le Prince des bois, ballet opus 13 », de Bela Bartok (en direct de la salle Pleyel à Paris et en liaison avec TF 1), par l'Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. D. Barenboïm, piano.
0 h 5, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Brahms, Tchaïkovski ; Studio de recherche radiophonique : A Savouret ; 0 h 5, Mare Nostrum, nuit pascale au mont Athos.

AVANT SA MISE AU POINT DÉFINITIVE

Le projet de loi sur l'audiovisuel suscite des réserves

C'est ce mercredi 31 mars que le conseil des ministres devait examiner le projet de loi sur l'audiovisuel qui sera en principe soumis à l'Assemblée nationale à partir du 19 avril. Bien qu'il n'ait pas encore rendu public le texte définitif de ce projet de loi — il aura en effet été l'objet de modifications jusqu'au dernier moment et l'on n'excluait pas, mardi encore, que le conseil des ministres apportât de nouveaux rectificatifs, — le gouvernement a directement ou indirectement laisser diffuser assez de ses intentions pour que les réactions d'ores et déjà abondent.

Après les syndicats de l'audiovisuel qui ont, dans l'ensemble, exprimé leur méfiance à l'égard de la réforme proposée, c'est M. Bernard Lacombe, secrétaire confédéral de la C.G.T., qui a fait part mardi des réserves de son syndicat après qu'une délégation eut rencontré M. Georges Fillioud, le ministre de la communication. Du côté de l'opposition, l'U.D.F. a rendu public, mardi également, un contre-projet qui paraît, pour ses grandes lignes, s'opposer davantage au système qu'elle défendait pendant le septennat précédent qu'au projet socialiste.

C'est la composition et les prérogatives de la haute autorité (six membres dont un président nommé par le président de la République) qui suscitent le plus d'hostilité, dans la mesure où son indépendance par rapport au pouvoir n'apparaît pas suffisamment garantie. Les points de vue divergent, en revanche, en ce qui concerne les parts respectives du service public et du privé dans le projet gouvernemental.

Enfin, M. Michel Guy, ancien ministre de la culture de M. Valéry Giscard d'Estaing, est intervenu pour soutenir notamment le principe d'une chaîne culturelle et défendre le point de vue de M. Jack Lang, son actuel successeur, pour ce qui concerne l'importance de la télévision dans le rayonnement culturel de la France à l'étranger.

M. Michel Guy prône une chaîne régionale et culturelle

M. Michel Guy, ministre de la culture en 1974 et 1975 de M. Valéry Giscard d'Estaing, apporté sa contribution au débat actuel sur l'audiovisuel en proposant la création d'une chaînes de télévison publique, régionale et culturelle. Dans une interwiew publiée le 30 mars par *le Matin de Paris*, M. Guy, *convaincu d'une privatisation des chaînes une et deux, ainsi que de chaînes futures, se montre favorable à l'existence d'une télévision publique capable de* « permettre le développement d'une politique ambitieuse de la culture » sans tomber toutefois « *dans le ghetto culturel à la manière de France-Culture* ».

« (...) Il faut qu'elle soit un outil de développement culturel. Un réel lien entre les créateurs de toutes les *discipline*, »*dit notamment M. Guy*, qui prend notamment les exemples de Patrice Chereau et de Peter Brook.

« *Il faut créer un interpénétration entre les créateurs et la télévision. C'est pour cela qu'il faut qu'une chaîne de ce genre ne produise jamais à 100 %. Elle devra toujours coproduire. Avec les institutions extérieures, les centres dramatiques, les opéras (...)* » « *De même*, ajoute-t-il, « *Cette chaîne culturelle devra s'intéresser au cinéma de façon que l'on ne voie plus Robert Bresson courir comme il le fait depuis quatre ans après 3 ou 4 millions pour monter sa* Genèse *ou* l'Argent. *C'est vrai aussi pour Jacques Demy, pour Jacques Tati. (...)*

« *Un certain nombre de points de développement passent obligatoirement par les informations régionales qu'il faudra amplifier, et par ces antennes régionales qui pourront être des filiale de la chaîne nationale. De cette façon, les créateurs n'auront plus l'obligation de monter à Paris s'il veulent avoir accès aux médias.* »

Interrogé sur les sources de financement de cette télévision, M. Guy répond :

« *Si la redevance existe toujours, une part importante ira donc à cette chaîne publique. Si la redevance n'existe plus, le budget de la chaîne sera alimenté par un prélèvement sur les recettes publicitaires — qui seront importantes alors — des chaînes privatisées. Parce qu'il faut que cette chaîne culturelle soit richement dotée.* »

M. Guy nous a précisé en outre qu'il souhaitait, à travers ce projet, que la télévision française prenne une dimension internationale, et contribue ainsi au rayonnement de la langue et de la culture française, les *co-productions avec les pays* étrangers devant être en particulier développées. Dans le même sens, il propose que soient levés les droits sur les archives (anciennes ou futures) détenues par l'INA afin de pouvoir prêter les productions françaises aux pays les moins développés, quitte à les louer aux pays plus riches.

« *Ce projet ne peut aller que dans le sens de l'action de M. Jack Lang*, a déclaré M. Guy, *et dans l'esprit qui anime sa politique. La télévision devrait pouvoir suivre les grandes options choisies par le ministère de la culture.* »

Tartuffe

Qu'il s'agisse de M. Jean Lecanuet, dans la lettre d'information quotidienne de l'U.D.F. : « *Pas de faux-semblants, pas d'hypocrisie* », s'exclame-t-il à propos du projet gouvernemental pour la Haute Autorité ; ou encore de M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, dans un entretien au *Quotidien de Paris* : cette Haute Autorité « *n'est que le « cache-sexe » du gouvernement. Tartuffe n'est pas mort* » ; on peut s'émerveiller de la conviction candide du parti qui fut le soutien du président Giscard d'Estaing. Candide, et neuve.

Pour bien marquer son modernisme, l'U.D.F., par les voix du même Alain Madelin et de M. Bernard Stasi, a, en outre, mis au point une sorte de contre-projet dont le principal intérêt, compte tenu de sa date de naissance, est d'ordre anecdotique : il marque une rupture radicale *avec les us, les coutumes* et même les principes de l'ancien gouvernement, tandis que, par rapport au projet socialiste, il ne fait, à quelques babioles près, que donner sa pleine mesure à l'abandon prévu du monopole de programmation, en suggérant de redonner toutes ses « chances » au privé.

Que l'U.D.F. ait changé d'avis et de comportement en entrant dans la décennie 80, cela se peut concevoir. Mais que ce parti se drape d'une pareille virginité jusqu'à appeler, comble d'ironie, Tartuffe à la rescousse, voilà qui laisse rêveur sur l'authenticité de sa belle conversion.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Un contre-projet de l'U.D.F.

M. Alain Madelin, député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, a présenté, mardi 30 mars, les contre-propositions de sa formation. Favorable à « *un système fondé sur la liberté (et donc la multiplication de l'offre) et sur la concurrence, qui est le mieux à même de servir la qualité* », l'U.D.F. propose une « *organisation souple, diversifiée et décentralisée* » et un développement rapide du réseau câblé.

Reprenant l'idée de la haute autorité prônée par le rapport Moinot et reprise par le gouvernement, M. Madelin en a critiqué cependant la composition, prévue, selon lui, de façon à être « *politiquement* » contrôlée. Afin de respecter un « *principe d'équilibre entre les forces contraires de la vie politique et sociale française* », l'U.D.F. propose donc une haute autorité de sept membres, deux désignés par la majorité, deux par l'opposition et trois personnalités indépendantes cooptées par les quatre premiers. Ainsi, l'essentiel des pouvoirs de décision reviendrait à « *trois personnes dont les deux parties ont intérêt à ce qu'elles soient effectivement indépendantes* »

De la même façon, l'U.D.F. prône une extension des pouvoirs de la haute autorité. Elle aurait notamment pour mission d'assurer la tutelle des chaînes publiques, la concession des fréquences disponibles aux différents porteurs de projets, la fixation des règles générales de la communication par câble, etc.

D'autre part, le projet prévoit aussi un conseil national de l'audiovisuel, organe de concertation et de proposition, ainsi que la création d'une société chargée de l'ensemble des actions extérieures dans ce domaine (vente de programmes, coproductions...), propositions qui existent dans le projet de loi gouvernemental.

Enfin, l'U.D.F. insiste sur la grande diversification du système audiovisuel une part réduite étant faite au secteur public : la télévision comprendrait une chaîne nationale culturelle, des sociétés régionales de télévision constituées à partir de FR3, et une « *chaîne nationale à statut évolutif* », appelée à être progressivement privatisée. On prévoit l'affectation des réseaux non utilisés par le secteur public aux porteurs de projets répondant à des critères prévues par la loi : représentativité, capacités financières, qualité du projet... La haute autorité attribuerait ainsi le réseau de télévision V.H.F. 819 lignes abandonné, les canaux de satellite, les fréquences radios en F.M. « *Toute collectivité territoriale désirant proposer à ses habitants un réseau câblé fait un appel d'offres dans le cadre d'un cahier des charges. Des concessions renouvelables sont ainsi accordées à des sociétés d'exploitation de réseau* ».

Parallèlement à ce projet de réforme, l'U.D.F. dénonce la « *mainmise du pouvoir socialiste sur l'audiovisuel* » par des « *appels répétés à l'intolérance* » de dirigeants du P.S., une « *chasse aux sorcières* » à la radio-télévision, des « *interventions directes du pouvoir* » et « l'infiltration des hommes du P.S. et du P.C. »

● *M. Bernard Lacombe*, secrétaire confédéral de la C.G.T., a déclaré, mardi 30 mars, à l'issue d'une rencontre avec M. Georges Fillioud, que la C.G.T. était « *fortement préoccupée* » par le projet de réforme de l'audiovisuel. Ce projet « *ne paraît pas correspondre aux intentions annoncées par le gouvernement concernant un grand service public de la radio-télévision. De bonnes intentions ne suffisent pas a faire un bon projet* », a-t-il notamment souligné. La C.G.T. craint que « *la multiplicité* » des structures régionales ne nuisent à « *l'unité nécessaire du service public* » et que la haute autorité ne soit pas réellement indépendante envers le pouvoir. Selon elle le Conseil national de l'audiovisuel n'aura « *aucun pouvoir* » et « *rien dans le projet ne garantit le pluralisme au niveau de l'information* ». Enfin, M. Lacombe a « *regretté le manque de concertation* » dans l'élaboration du projet et le retard dans sa mise en œuvre. « *L'absence de réformes indispensables explique une désaffection et un désappointement grandissant chez de nombreux travailleurs et continue à faire de la radio et de la télévision nationale un instrument qui dessert quand il ne combat pas le changement voulu par la majorité des Français* », a-t-il fait remarquer.

SUR LES GRANDES ONDES

VENDREDI 2 AVRIL

R.M.C., 7 h : L'aéronautique française, avec Charles Fiterman, ministre des transports, et Bernard Lapierre, président-directeur général d'Airbus Industrie.

SAMEDI 3 AVRIL

R.M.C., 12 H 45 : Spécial films policiers.

DIMANCHE 4 AVRIL

R.T.L., 18 h 15 : Le Grand Jury R.T.L.-« le Monde » : Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale ; 21 h : L'Orchestre symphonique de R.T.L. : Symphonie « Réformation », de Mendelssohn, dir. : J.-L. Izquierdo ; « Le Carnaval d'Aix », de Milhaud, dir. : D. Milhaud. — Europe I, 19 h : Le Club de la Presse, avec Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.

LUNDI 5 AVRIL

France-Inter, 17 h : La musique des musiciens : Jean-Philippe Collard, pianiste. (Du lundi au vendredi.)

MARDI 6 AVRIL

R.T.L., 10 h : Jack Lang, ministre de la culture, répondra en direct aux auditrices de R.T.L. sur le thème : « Les femmes face à la culture et aux médias » et « Le rôle des femmes dans la société ».

Vu — Quand le cœur n'y est pas

« Grand Studio », sur TF 1, avant promis Lavelle et Ray Charles plus Maurice ander, quelques autres pianistes, et Rhoda Scott. On se disait qu'enfin, on allait voir une émission qui n'était pas programée par les grande marques de disques et on se réjouissait. C'était oublie que Michel Legrand en est le producteur avec Jean Bardin. Si Jean Bardin, à l'exception d'une photo au générique resta en coulisses, Michel Legrand ne feint pas la modestie. C'est lui, à son piano, mène le jeu, et en plus il chante. Certes, il y a ds gens pour aimer. Mais quoi qu'il, soit, trop. Et quand il accompagne Lavelle avec ses vocalises scandées, il fait penser aux cavaliers qui, dans les bals chantonnent en même temps que l'orchestre. En solo, Lavelle distille Parlez-moi d'amour, la faire venir pour ça, quel gâchis !

Ensuite, Rhoda Scotte modulé approximativement La piano de la plage et on a eu droit à Ray Charles, mais le cœur n'y était plus, mais les cheveux du King grison,nnent, mais il y avait tant de violons sirupeux derrière la voix de rocaille. D'ailleurs rien ni personne n'aurait pu briser l'allure guindée de l'émission, son côté smoking de location. On entendaient les applaudissements, on ne voyait pas les spectateurs. Y en avait-il ? On ne les sentait pas. Pas davantage lundi sur Antenne 2, pour Sylvie Vartan, pourtant filmée en concert au Palais des Sports, avec vues sur les milliers de têtes bien rangées dans la salle. Peut-être à cause du parti pris glamour bien soigné du spectacle et de l'émission qui a des moments très jolis, par exemple lorsqu'on voit — truquage ou simple effet de projecteur — une sorte de halo doré ondulant, comme une auréole mouvante.

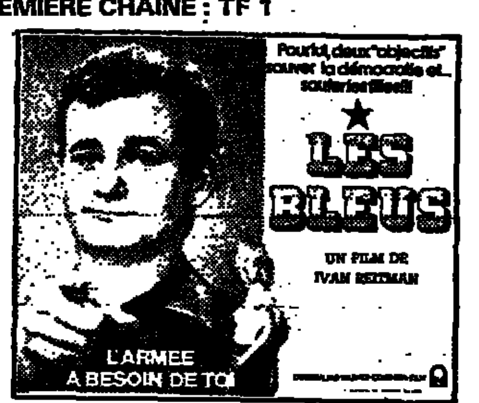
Mardi, en quittant Ray Charles, on pouvait finir la soirée avec Fabiola, pelplum chrétien en noir et blanc de Blasetti au cours duquel Michel Morgan et Henri Vidal échangèrent un baiser mémorable, déclic de leur union dans la vie. Les boucles négligemment frisées au front de Henri Vidal font la charnière entre la houpette zazou et la banane rocky.Mais le plus gênantc'est le moment où les chrétiens marchent vers les lyons avec un sourire extatique, car depuis que le film a été tourné, il y a eu tous ces scandales de sectes, et l'affaire de Guyana.

COLETTE GODARD.

Rappel des émissions

Mercredi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Deux siècles de ballets.
Emission d'Y. Mourousi en collaboration avec la télévison soviétique. Réal. J.-C. Delannoy à Leningrad, avec les solistes et le corps de ballet du Théâtre Kirov, dir. O. Vinogradov.
22 h 30 Magazine : Les grandes expositions.
Emissions de J. Plessis.
La peinture française du dix-septième siècle dans les collections américaines.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Avec Angelo Branduardi et ses invités : Ivry Gitlis, C. Laure et L. Furey, Milva, F. Lodéon, A. Stivell, et d'autres...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Téléfilm : la Compagne de nuit.
Réal. G. Nelson (redif.).
L'enquête d'un producteur de télévision sur une actrice mystérieusement disparue.
21 h 40 Document : Hollywood fabrique de rêves.
Réal. I. Rosten.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : « La Cenerentola », de Rossini, au Grand Théâtre de Genève. Orchestre de la Suisse romande. Dir. musicale : N. Santi.

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence : Entretien avec Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'Ancienne Université de Vienne) : « la Création », oratorio de Haydn ; par les Chœurs Schœnberg de Vienne, Collegium Aureum, sol. A. Auger, G. Sima, P. Schreier, W. Berry, chef des chœurs, E. Ortner, Dir. G. Kuhn.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Liszt, Dvorak ; 23 h 30, Revue musicale, œuvres de Debussy, Franck.

Jeudi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le dopage.
16 h 30 Croque-vacances.
Variétés ; Dessins animés ; Bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Des bébés qui n'auront pas très chaud.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
FEN (Fédération de l'éducation nationale).
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Allô, oui ? J'écoute.
Réal. : J. Pignol, avec J. Maillan, J.-P. Darras, M.-C. Achard, D. Balzer...
Un psychologue, animateur de radio cambriolé, mène l'enquête.
21 h 50 Document : La Terre en héritage.
La petite machine et l'imprévu.
Si bien documenté et si monotone.
22 h 45 Sophie ou les gammes.
Court métrage de J. Pappé.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
Qu'en pensez-vous ?
15 h 5 Super Jaimie.
15 h 55 Document INA : Les pompiers de Santiago.
Réalisation J.-M. Berzosa (rediff.).
Cette première partie d'une série de quatre émissions consacrée aux dictatures d'Amérique latine nous offre un portrait sociologique du Chili : des témoignages de femmes de disparus, de syndicalistes, d'un évêque etc...
17 h 5 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A2.
La cuisine exotique ; Pierrot ; Casper ; Si on jouait au théâtre...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
Assemblée nationale : le P.S.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Le Fils de ton voisin ou l'Ecole de la torture, de G. Wagner et M. Fatomor.
La formation des tortionnaires de la police militaire grecque, sous l'ancien régime (1967-1974).
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
D'A. de Caunes.
Starshooter, D. Edmunds, interview de Mick Jagger ; Haute tension, avec Siouxsie and the Banshees ; les Cramps ; Michaël Nyman, Eno et Byrne ; The Cure ; Toyah et Soft Cell.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; Cuisine sans cuisson : Brioche.
18 h 55 Tribune libre.
Organisation communiste libertaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : L'amour c'est gai, l'amour c'est triste.
Film français de J.-D. Pollet (1968), avec C. Melki, J.-P. Marielle, C. Goya, B. Lafont, M. Dalio.
Un tailleur arménien du quartier Strasbourg-Saint-Denis, timide, dupé par sa sœur et son entourage, s'éprend d'une jeune bretonne et se montre aussi maladroit en amour qu'en son métier.
La veine populiste des années 30 relevée d'humour burlesque et de dérision (le scénario est de Remo Forlani). Mise en scène construite sur des ruptures de ton, et composition insolite de Claude Melki, l'acteur préféré de Pollet.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, *Un livre, des voix* : « Docteur Erikson », de M. de Saint-Pierre.
14 h 47, Départementale à Pau.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : Compagnie de l'Echelle.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Max Moreau.
17 h, Roue libre : Le dit des enigmes.
17 h 32, Libre parcours jazz : Alby Cullaz et ses amis.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les progrès des transplantations.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Entretien avec M. Fabien ; « Jocaste », de M. Fabien, avec C. Sellers ; le théâtre francophone belge d'aujourd'hui.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Littérature.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4, *D'une oreille, l'autre* : Œuvres de J.-S. Bach, Debussy, Beethoven, Stockhausen.
18 h 30, Studio-concert : (en direct du Studio 106) : La Swing machine de G. Badini.
19 h 38 Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : « Une plaisanterie musicale en fa majeur », de Mozart ; « 11 visages ou l'antifugue », de Chaynes ; « Pour 11 archets », de Fontyn ; « Taches sur taches », de Komives ; « Une face de Janus », de Verchen ; « Rallye », de Komives, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.
22 h 30, *La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit* ; 23 h, Studio de recherche radiophonique : œuvres de Constant ; 0 h 5, Mare Nostrum : œuvres de Martin et anonymes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 31 MARS

— *M. André Labarrère*, ministre chargé des relations avec le Parlement, est invité à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h 15.

— *M. Georges Fillioud*, ministre de la communication, participe au journal de TF 1, à 20 heures.



هكذا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES TARES DU CINOCHE, Paris 12 (343-19-01), 20 h 45 (1).
LA FOLLE, 400 Coups (633-01-21) 20 h (4).
JAFABULE, Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 (5).
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF, Œuvre (874-42-52) 20 h 45 (6).

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 31 et 5, à 19 h 30 ; le 3, à 20 h 30 : la Tosca.

SALLE FAVART (296-12-20), relâche.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 31, 1er et 6, à 20 h 30 ; le 7, à 14 h 30 : Marie Tudor ; les 2 et 7, à 20 h 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard ; les 3 et 4, à 20 h 30 ; le 4, à 14 h 30 : la Dame de chez Maxim (dernières) ; le 5, à 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier, les 31, 2 et 6, à 20 h 30 ; l'Orfeo : les 1er, 3 et 7, à 20 h 30 ; le 4, à 15 h : Hippolyte.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : le Prince de Hombourg.

PETIT ODEON (325-70-32), les 31, 1er, 2, 3 et 4, à 18 h 30 : Vous avez dit oui ou vous avez dit non ?

TEP (797-96-06), relâche.

PETIT TEP (797-96-06), les 31, 1er, 2 et 3, à 20 h 30 ; le 4, à 15 h : J.-P. Lescot.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). Débats, les 31, 1er, 2 et 5, à 16 h : Débats en liaison avec l'exposition « Comment va la presse ? » ; le 31, à 18 h : Architecture et construction ; à 18 h 30 : J. Peignot ; à 20 h 30 : J. Baron, l'allure poétique ; le 2, à 20 h 30 : la Dimension culturelle du développement.

Danse, les 31 et 1er, à 18 h 30 : Compagnie Alain Germain ; les 2, 3, 4, et 5, à 18 h 30 ; le 4, à 15 h 30 : Théâtre de la danse Martine Harmel.

Cinéma-vidéo, les 31, 1er, 2, 3 et 4, à 15 h, Pollock : hommage à Hans Namuth et Paul Falkenberg ; les 31, 1er, 2, 3, 4 et 5, à 19 h : Cinéma d'avant-garde en Espagne ; les 31, 1er et 2, à 18 h et 19 h ; les 3, 4 et 5, à 19 h : Films en liaison avec l'exposition : « Comment va la presse » ; le 5, à 15 h et 19 h : le Cinéma portugais.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), mer., jeu., vend., lun., mar., 15 h 30 ; sam. et dim., 14 h et 16 h 45 : Cirque Gruss à l'ancienne.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 31, 1er, 2 et 3, à 20 h 30 : Murray Louis Dance Company (au Théâtre de Paris).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 3, 6 et 7, à 20 h 30 ; le 4, à 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (la Flûte enchantée).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Potiche.

ARC (723-61-27) les 31, 1er, 2 et 3, 20 h 30 : les Suppliantes (dern. le 3).

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D.) 21 h : l'Étrangleur s'excite.

ASTELLE-THÉATRE (202-34-31) ven., sam., 20 h 30, dim. 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (L.) 21 h, mat. dim, 15 h : le Nombril.

ATHÉNÉE (742-67-27) Salle L.-Jouvet, jeu., ven., sam. 21 h, mer., mar., 19 h : Couleur tango. Salle Ch.-Bérard, mer., mar., 18 h 30, jeu., ven., sam., 20 h 30 Balle perdue.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim 15 h : Diable d'homme.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), dim. 15 h 30 : Richard II. Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), mar., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : De mémoire d'oiseau.

CHATEAU DE VINCENNES (365-70-13) le 31 à 21 h : Gerbe de blé (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30, l'Escalier.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : la Servante amoureuse.

CONFLUENCES (387-67-38) (L.) 21 h : Éduqué à mort.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.

DUNOIS (584-72-00), les 31, 1er, 2, 3 et 4 à 15 h : Saxofolie, les 5, 6 à 15 h : Robin's Song.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Danse du diable.

ESPACE CARDIN (266-17-30), dim. 17 h, lun., mar., 20 h 30 : Oratorio pour une vie.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : Je m'appelle Harry Dave.

ESSAION (278-46-42) (D.), salle I : 20 h 30 : le Marteau des maléfices (dern. le 3). 22 h 15 : l'Alpage. Salle II : 20 h 15 : la Planète Shakespeare, le Conte d'hiver. 22 h : la Chambre aux sommets bleus. Le 3, 14 h : les Rendez-vous secrets de...

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (539-63-50) (D., L., Mar.), 21 h : Phèdre.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30 : Koudechapo.

GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h 30 : On est pas des pigeons.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : La cantatrice chauve ; 21 h 30 : La leçon ; 22 h 30 : L'augmentation.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir. L.), 21 h : mat. dim., 15 h : le Divan.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : L'homme en peluche ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, Sylvie Joly. II. 18 h 30 : Sans soleil on vieillit plus vite ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse. Petite salle ; 18 h 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) : 20 h 45 : mat. S. et D. ; 15 h : Du vent dans les branches de sassafras.

MARIE STUART (508-17-80). (D., L.) : 20 h 30, mat. sam. 17 h 30 : la Confession d'Igor... (dernière le 6). — II. (D. soir, L.) ; 22 h 30, mat. Dim. 15 h : Zoo Story.

MARIGNY (256-04-41) (J.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Jacques et son maître.

MICHEL (265-35-02) (L), 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille, (dernière le 1er).

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Trio.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir L.), 21 h, mat. sam., 17 h 30, dim., 16 h : Trahisons. — Petite salle (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 16 h : Un cri.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h : Folle Amanda.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 22 h 15 : Gros Câlin.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam : 19 h 15 et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : Pauvre France.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : le Charimari.

SALLE VALHUBERT (584-30-60) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Dorotea, (dern. le 4).

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (D.), 18 h 30 : L., J., V. : le Grand Écart ; mar., S. : A la rencontre de M. Proust. (D), 20 h 30 : Les Campaniaques.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO TH 14 (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : le Tintement du bourdon ; le 5, 20 h 30 : En passant par Maupassant.

T.A.I. TH. D'ESSAI (278-10-79). I : Mer., 20 h 30, J., V., S., 22 h, Dim. 17 h : l'Écume des jours ; J., V., S., 20 h 30, Dim. 15 h : La Maison de Bernarda.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 22 h : Nous ont fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h 30 : l'Amant.

THÉATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : Roméo et Juliette.

THÉATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h 30 : Henri IV.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (366-60-60), les 2, 3, 20 h 30, le 4, 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THÉATRE DE LA MER (520-74-15) (L.), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec môa ?

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h : Pantagleize.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Les 31, 1er et 2, 20 h 30 : l'Amante anglaise ; les 3, 6, 20 h 30, le 4, 15 h : Antigone toujours. Petite salle, les 31, 1er, 2 et 6, 20 h 30 : Virginia ; le 3, 20 h 30, le 4, 15 h : Une femme, Camille Claudel.

THÉATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. Dim, 15 h : les Cancans.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h : Mademoiselle Julie.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir), 21 h, mat. Dim., 15 h et 18 h 30 : la Famille Leibovitch (dern. le 4).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D) : 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohut Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philemime.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + S. à 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II. 20 h 15 h : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + S. 24 h : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Popote.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 h : Mangeuses d'hommes. II. 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51). V., S., 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; (D., L.) 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar.) 22 h : Feydeau, Courteline, Labiche.

FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.

LA GAGEURE (367-62-45) (D.), 21 h 30 : la Petite Cuiller ; 23 h : les Méfaits du tabac.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.). I. 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.). 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du rouron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 + V., S., 22 h : Papy fait de la résistance.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L., Mar.) : 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : Phèdre ; 22 h, mat. Dim. 17 : l'Apprenti fou, Lime.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 19 h : Hommage à Gribouille ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; V., S., 22 h 30 : T'as pas vu mes bananes.

THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L.), 21 h : Guy la Vague ; 22 h 30 : l'Escurial ; à partir du 4, 20 h : la Folle.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : la Mémoire et la Mort. II. 22 h 30 : Vincent.

LA VINGT-CINQUIÈME HEURE (439-36-59) (D., L., Mar.), 21 h : Y. Lebest ; 22 h : B. Meulien.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), mat. dim., 15 h30 : C'est pas tout rose.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Mariana Pineda (dern. le 4).

CRÉTEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), J., V., S., 20 h 30 : En v'là d'un chahut.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Ariane et Barbe-Bleue.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (859-17-32), les 2, 3, 21 h ; le 4, 16 h : l'Histoire vraie d'Ezechias Gardinan.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir), 20 h, mat. dim., 16 h : la Vie de Galilée (dern. le 4).

NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard (871-16-53), le 3, à 20 h ; le 4, à 15 h 30 : Hommage à Oum Khalsoum.

ROSNY-SOUS-BOIS, Salle des Fêtes, le 3, 21 h : F. Béranger.

SAINT-DENIS, T.P.G. (243-00-59) (D.), R.V. Voie 13, Gare du Nord, 21 h 40 : Dell'Inferno.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (L., D. soir, Mar.), 21 h, mat. dim., 18 h : Leonce et Lena. — Petit Sorano (Mer., D. soir), 20 h, mat. dim., 16 h : D. Sylvain (dern. le 5).

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), les 31, 4, à 14 h 30 ; le 2, 20 h 30 ; le 3, 14 h 30 et 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : L. Mayereau (dern. le 4).

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. sam. à 16 h 30, dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Harlem années 30, à partir du 1er.

CENTRE D'ARTS CELTIQUE (258-97-62), à 21 h 45 : P. Hébert (dern. le 2).

L'ÉCUME (542-71-16), les 1er, 2, 3, à 20 h 30 : Guy et Dominique ; le 6, 20 h 30 : A. Muller-Chapuis.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir), à 20 h 15, mat. Dim. à 15 h 30 : Pauline Julien (dern. le 4).

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), à 18 h 30 : Nicole Vassel.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), à 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir), à 21 h, mat. Dim. à 14 h 30 : Roland Magdane (dern. le 4) ; à partir du 6 : Ensemble soviétique Chants et danses de la Baltique et de l'Oural.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), petite salle (D., L.) à 20 h 45 : Vanina Michel.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 1er, 2, 6, à 21 h ; le 3, à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; le 4, à 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

POTINIÈRE (261-42-53) (D. soir), à 20 h 45, mat. Dim. à 15 h 30 : Alex Métayer.

LA TANIÈRE (566-94-23) ; les 31, 1er, 2 et 3, à 20 h 45 : Annkrist ; 22 h 30 : J. Moiziard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), à 20 h 30 : D. Messia.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), à 21 h + V., S., à 23 h 30 : Josefina, Montironi, Nunez.

DANSE

CISP, Théâtre Paris 12 (343-19-01) le 31, 20 h 45 : l'Arbre.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) le 2, 20 h 45 : Gazelle, le 4, 18 h : Danse Odissi, les 5, 6, 20 h 30 : Danse-Théâtre Kathakali.

LA FORGE (371-71-89) le 31, 20 h : International Dance Connection.

THÉATRE D'EN FACE (262-02-60) les 1er, 2 et 3, 20 h 30 : Dancing Sounds.

THÉATRE NOIR (797-85-14) le 31, 20 h 30 : Edmard.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : Murray Louis (dern. le 3).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) les 1er, 2, 3, 20 h 45, le 4, 17 h : Multitude.

THÉATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.) 20 h, mat. Dim., 16 h : Ensemble Danse Consort (der. le 4) à partir du 6 : Cantinière.



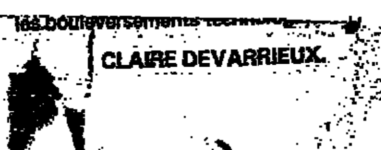


de Von Kleist mise en scène Patrick Guinand
en co-réalisation avec le Jeune Théâtre National

l'ingérence absolue des produits américains. Mais il a eu des conséquences néfastes, qui ne peuvent que s'accroître : les exploitants indé-

cinémas « 14-Juillet », MK-2 Diffusion) ne peut qu'applaudir aujourd'hui la volonté d'ouve

S'il y a séparation du GIE Gaumont-Pathé (on coupe Gaumont



CLAIRE DEVARRIEUX.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 31

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 19 h : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : P. Burwik (Globokar, Condé, Janacek). **Auditorium 106,** 18 h 30 : H. Goraieb (Schubert, Ravel).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, *20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : J. Jouineau* (Beethoven).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehta (Beethoven, Bartok).

HOTEL HÉROUET, 20 h 30 : S. Escure (Bach).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : M. Delavie, A.-L. Musso (Mozart, Donizetti, Villa-Lobos, Rossini...) ; 21 h : P. Kenealì (Beethoven, Schumann).

JEUDI 1er AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h 45 : et 21 h : voir le 31.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 31.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 21 h : V. Ashkenazy (Scriabine, Ravel, Moussorgski).

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Toulouse, dir. et sol. : G. Armand (Mozart, Chaynes, Fontyn, Komives, Vercken).

VENDREDI 2

LUCERNAIRE, 19 h 45 : A. Sorel (Mozart, Debussy, Chopin).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Y. Le Gaillard (Froqueray).

SAMEDI 3 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 2.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble percussion 4.

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : C. Hugonard-Roche, M. Bardon (Brahms, Debussy, Bridge, Messiaen).

ÉGLISE SUÉDOISE, 18 h : Groupe vocal et instrumental du conservatoire supérieur de Stockholm (Petersson, Rosenberg, Johansson).

MUSÉE DU LUXEMBOURG, 16 h 30 : Ensemble les Arts florissants, dir. : W. Christie (Charpentier).

SALLE DE CONCERTS, (14, rue de Trévise), 18 h 30 : Ensemble Bréval (Platti, Stamitz, Bréval).

ÉGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Duo de cordes pincées de Paris (Bach, Vivaldi, Beethoven...)

DIMANCHE 4 AVRIL

THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : Mozarteum Quartet Salzbourg (Haydn, Mozart).

ÉGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : D. Haro (Cerambault, Bach, Messiaen).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : D. Mathieu-Chiquet (Buxtehude, Bach, Franck, Reger, Mathieu-Chiquet).

LUNDI 5 AVRIL

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : Ensemble musical des grands concerts de la Sorbonne, dir. : A. Myrat, sol. : M. Sartova, D. Cade (Eisler).

THÉATRE DU ROND-POINT, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : D. Barenboïm (Dallapiccola, Schnittke, Schoenberg).

MARDI 6 AVRIL

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 18 h 30 : Ensemble de l'itinéraire, dir. : Y. Prin (Xenakis, Zbar, Mefano). — 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de R.-F., dir. : H. Soudant, sol. : N. Freire (Roussel, Grieg, Beethoven).

BASILIQUE STE-CLOTILDE, 20 h : Chœurs de chambre de Rotterdam, de La Haye, Orchestre néerlandais, dir. : G. Akkerhuis (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 6, 20 h 30 : *D. Cobbi, J.-Ch. Capon, R. Galliano,* G. Perrin.

BOFINGER (272-87-82), 22 h : les 2, 3 : O. Hutman, F. Sylvestre, J. Vidal.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 5, 21 h : Carole King.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-*65-05), 21 h 30 : F. Guin Swing Quartet.*

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : la Perfecta (dern. le 3).

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : les 31, 1er : Jukes Blues Band.

DREHER *(233-48-44), le 31, 20 h :* Air ; 22 h 30 : B. Altschul Trio, les 1er, 2, 3, 4 ; 22 h 30 : J. Lee Wilson ; les 5, 6, 22 h : Billy Bang.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 31, 1er : Trombone's Party ; les 2, 3 : Edja Kungali ; le 4 : J. Lindbergh, H. Ragin ; le 6 : Cl. Barthelemy.

L'ÉCUME (542-71-16), 22 h, les 31, 2 : Blues in Swing and Bossa Trio ; le 1er : Jacquet, François, Girard ; le 3 : Querlier, Jacquet, François ; le 6 : K. Harris, E. Wiseman.

ÉGLISE SAINT-MERRI, le 4, 16 h : Preissac Jazz Quintette.

FEELING (271-33-41) (Mar.), 22 h 30 : les 31, 1er, 2 : Trio Sammy Evans.

GIBUS (700-78-88), 22 h, le 1er : Soul Train ; les 2, 3 : Louis XVI.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 17 h, le 4 : A. More.

NEW MORNING *(523-51-41), 21 h 30,* les 31, 1er : Lou Donaldson, les 2, 3 : Mingus Dynasty ; le 6 : Dexter Gordon.

PALACE (246-10-87), le 2, 19 h 30 : Dépêche mode.

PAVILLON GABRIEL (265-58-00), le 4, 18 h et 22 h : Formidable Rythm and Blues.

PETIT FORUM (297-53-47) (D.), 20 h 30 : Zaka Percusion (dern. le 3) ; le 4, 16 h : R. Paul et Zion Gang ; le 6 : M.-Cl. Buzy.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Bide Band Blues ; Ven. : Dixie Francis Jazz Group ; Sam. : Tin Pan Stompers : Lun. : Alligator Jazz Band ; Mar. : Octet de J.-L. Longnon.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, G. Nemeth, O. Johnson (dern. le 4) ; à partir du 5 : T. Gubitsch, O. Calo.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim., 15 h : Carole Laure, Lewis Furey.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 1er, 18 h 30 : G. Badini Swing Machine.

REX (236-83-98), 23 h, le 6 : Solde Magazine.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 1er, 2, 6 : Cl. Luter ; le 3 : High Society Jazz Band.

THÉATRE NOIR (797-85-15), le 1er, 20 h 30 : Rhoda Scott : les 2, 3, 20 h 30, le 4, 17 h : Lamine Konte ; le 6, 20 h 30 : Noel Mac Ghie.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 31 MARS

15 h : le Mensonge de Nina Petrovna, de V. Tourjansky ; 19 h : Cinéma du réel 1982 : In spring one plants alone, de V. Ward ; *Possum living*, de N. Schriber ; 21 h : The weavers : wasn't that a time, de J. Brown.

JEUDI 1er AVRIL

15 h : la Fusée, de J. Natanson ; 19 h : Cinéma du réel 1982 : Tendresse et Colère, de J. Flutsch ; 21 h : le Pays englouti, de C. Brouwer et G. Reteig.

VENDREDI 2 AVRIL

15 h : Gaspard de Besse, de A. Hugon ; 19 h : Courts métrages de F. Birri, en sa présence ; 21 h : Los inundados, de F. Birri.

SAMEDI 3 AVRIL

15 h : Fantomas contre Fantomas, de R. Vernay ; 17 h : Mort d'un commis voyageur, de L. Benedek ; 19 h : le Chat, de P. Granier-Deferre ; 21 h : Hommage à E. Scola : Parlons femmes.

DIMANCHE 4 AVRIL

15 h : Mamzelle Nitouche, de M. Allegret ; 17 h : la Veuve Couderc, de P. Granier-Deferre ; 21 h : Hommage à Ettore Scola : Belfégor le magnifique.

LUNDI 5 AVRIL

Films réalisés par les étudiants de l'Institut de Hautes Études cinématographiques ; *18 h : Los montes, de J. Martin-Sarmiento* ; 12°5, de I. Quignaux ; Starlyk, de J. Robert ; De nuits en nuit, de E. Vadagnini.

MARDI 6 AVRIL

15 h : le Roi des resquilleurs, de P. Colombier ; 19 h : L'Académie Morlock présente : de la nuée à la Résistance, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h : Hommage à Ettore Scola : Nos héros réussiront-ils à retrouver leur ami mystérieusement disparu en Afrique ?

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 31 MARS

15 h : Pollyanna, de P. Powel ; 17 h : la Petite Lise, de J. Gremillon ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : l'Homme de la rue, de F. Capra.

JEUDI 1er AVRIL

15 h : Forbidden paradise, de E. Lubitsch ; 17 h : Neuf jours d'une année, de M. Romm ; 19 h : le cinéma et le monde de la presse : Confirm or deny, de A. Mayo.

VENDREDI 2 AVRIL

15 h : Le pauvre amour, de D. W. Griffith ; 17 h : les Nouveaux anges, de U. Gregoretti ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : Stanley and livingston, de H. King.

SAMEDI 3 AVRIL

15 h : le Prince étudiant, de E. Lubitsch ; 17 h : Jacques Prévert et le cinéma : la Maison du passeur, de P. Prévert, adaptation et dialogues de J. et P. Prévert ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : C'est arrivé demain, de R. Clair ; 21 h : Mon père, cet étranger, de J. Frankenheimer.

DIMANCHE 4 AVRIL

15 h : le Vent, de V. Sjostrom ; 17 h : Jacques Prévert et le cinéma : A la belle étoile, de P. Prévert, scénario et dialogues de P. et J. Prévert ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : Citizen Kane, de O. Welles ; 21 h : Aveux, Théories, Actrices, de Y. Yoshida.

LUNDI 5 AVRIL

15 h : Le rayon de la mort, de L. Koulechov ; 17 h : Noblesse oblige, de R. Hamer ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : L'homme qui tua Liberty Valance, de J. Ford.

MARDI 6 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paris-Loisirs-Bowling, 18e (506-64-98).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE BATEAU (All., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44).

BLOW OUT *(A., v.o.) : Forum, 1er* (297-53-74) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNÉES DE PLOMB, film allemand de Margarethe von Trotta. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; *Parnassiens*, 14e (329-83-11) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

BEATLEMANIA, film américain de Joseph Manduke. V.o. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-83-11) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; *U.G.C.* Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES BLEUS, film américain d'Ivan Reitman. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-*Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)* ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BOULEVARD DES ASSASSINS, *film français de Boramy Tioulong.* Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

DROITS DES HOMMES, SOUFFRANCES DES FEMMES, film irano-allemand de *Mehrangis Montazami Dabui*. V.o. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

EL SALVADOR, UN NOUVEAU VIET-NAM, film américain de Glenn Silber. V.o. : Banque de l'Image, 5e (326-41-19).

L'ÉTOILE DU NORD, film français de Pierre Granier-Deferre. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-*Germain, 6e (222-72-80)* ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-01) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

ET SI C'ÉTAIT L'INVERSE MESSIEURS, film danois de Mette Knudsen. V.o. : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FEMMES DE LA NUIT, film japonais de Kenji Mizoguchi. V.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES GUERRIERS DE L'APOCALYPSE, film japonais de Kosei *Saito. V.o. : Studio de la Harpe,* 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cidné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LIGABUE, film italien de Salvatore Nocita. V.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-*Entrepôt, 14e (542-67-42).*

MAINS DE FEMMES, film tunisien de Fitouri Belhiba. V.o. : St-Séverin, 5e (345-50-91).

T'EMPÊCHES TOUT LE MONDE DE DORMIR, film français de Gérard Lauzier. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (733-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LES TROIS DERNIERS HOMMES, *film français d'Antoine* Perset. Olympic, 14e (542-67-42).

CINEMA

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE CADEAU (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Le Paris, 6e (359-53-99 ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

CHASSÉ-CROISÉ (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA CHÈVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).

L'ÉQUIPAGE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ESPION, LÈVE-TOI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Élysée-Point-Show, 8e (225-67-29). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).

GARDE A VUE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.- Champs-Élysée, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.F. : Caméo (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 9e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Impérial, 9e (742-72-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 18e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Calypso, 17e (380-30-11).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

IL ÉTAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE (Can.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 7e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

JOSÉPHA (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

KUNG FU (Pol., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE LARRON (It., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

LA MAISON PRÈS DU CIMETIÈRE (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). – V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Monparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.F. : Impérial 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 2e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MANIAC (A., v.f.) (**) : Hollywood-Bd, 2e (770-10-41).

MEPHISTO (Hon., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 5e (326-58-00).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-84-83).

LA NUIT DE L'EVASION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PACO L'INFAILLIBLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LE PONT DU NORD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

PRENDS 10 000 BALLES ET CASSE-TOI (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Français, 2e (770-33-88) ; Louxor, 16e (878-38-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PRUNE DES BOIS (Belge) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Calypso-City, 17e (380-30-11).

RICHES ET CELEBRES (A., v.f.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ROX ET ROUXY (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) (**) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE No 2 (A.) (**), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.F. : Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UNE FEMME D'AFFAIRES (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

UNE GLACE AVEC DEUX BOULES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), (v.f.), Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).

ALICE'S RESTAURANT (A.) (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNA ET LES LOUPS (Esp.) (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.) (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.) (v.f.), 3 Haussman, 9e (770-47-55).

LA BALLADE DES SANS ESPOIR (A.) (v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

LA DAME DE SHANGHAI (A.) (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), (v.f.), 3 Haussmann, 2e (770-47-55).

DODES LADEN (Jap.) (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A.) (v.f.), Argos, 2e (233-67-06).

FELLINI ROMA (Ital.) (v.o.), Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A.) (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A.) (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETIONS (A.) (v.o.), Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

JOHNNY GOT HIS GUN (A.) (v.o.), Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

KEY LARGO (A.) (v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LE LAUREAT (A.) (v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

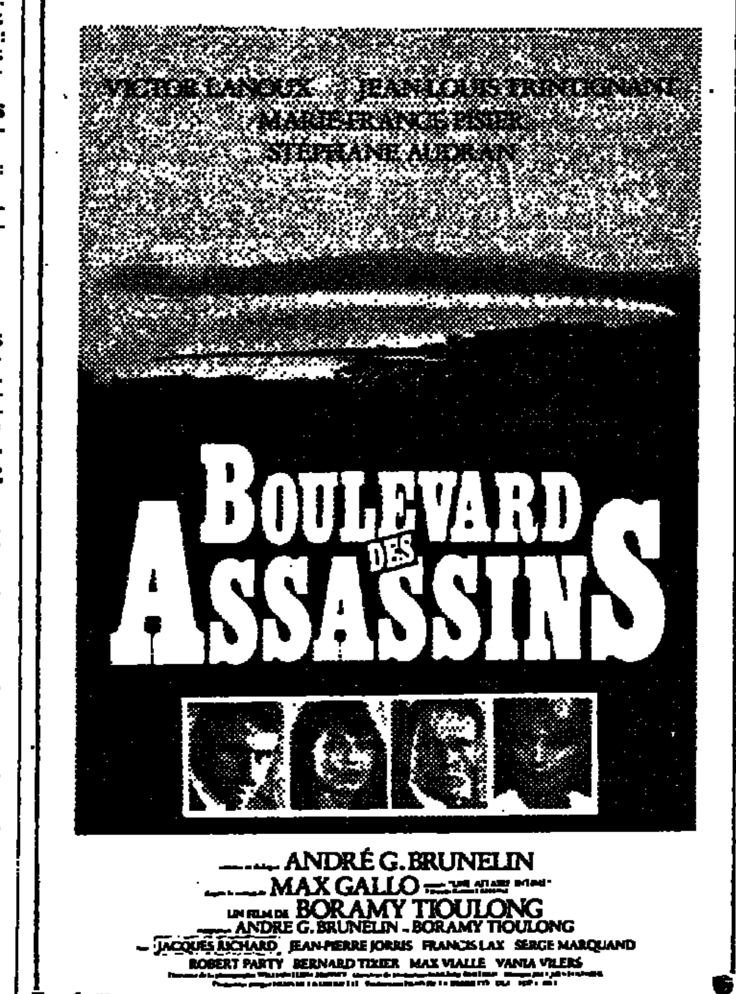
LITTLE BIG MAN (A.) (v.o.), Forum, 1er (297-53-74), Noctambules, 5e (354-42-34).

LOLA UNE FEMME ALLEMANDE (All.) (v.o.), Cinéma Présent, 1er (203-02-55).

MAMA ROMA (It.) (v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).



LE MONDE DES SPECTACLES

CINEMA

M. LE MAUDIT (All.) (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MODERATO CANTABILE (Fr.), Olympic Halles, 4e (278-34-15).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang.) (v.o.), Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 12e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.), (*) Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SEPT ANS DE REFLEXION (A.) (v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A.) (v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SUNSET BOULEVARD (A.) (v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

TEX AVERY FOLLIES (A.) (v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) (v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).

LE TROISIEME HOMME (A.) (v.o.), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UNE ETOILE EST NEE (A.) (v.f.), Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).

Les festivals

JACQUES TATI : 3e (272-94-56), Mer., S., D., L., Mar., 14 h : Mon oncle ; S., D., 17 h 45 : les Vacances de M. Hulot.

POUR LES ENFANTS : Rivoli, 4e (272-63-32), 14 h : Robinson Crusoë ; 16 h : Bébert et l'omnibus (id.).

A PROPOS DU TRAITEMENT DE QUELQUES FAITS D'HISTOIRE (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), 14 h : Salomon et la reine de Saba ; 17 h : Moïse et Aaron ; 19 h : la Chute de l'empire romain ; 22 h : Leçons d'histoire.

LA PREUVE PAR CENT (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : le Rendez-vous de Hongkong ; J. : le Fleuve sauvage ; V. : le Groupe ; S. : Butch Cassidy et le Kid ; D. : Un violon sur le toit ; L. : Brubaker ; Mar. : Milliardaire pour un jour.

CYCLE WARREN BEATTY (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : J., V., S. : Mickey One ; D., L., Mar. : Lilith.

HOMMAGE A G. FRANJU : Studio 43, 9e (770-63-40), Mer. 19 h ; J. D., 20 h 45 : la Tête contre les murs ; Mer. 20 h 30 ; S. 22 h 15 ; D. 14 h ; L. 22 h 30 : Thérèse Desqueyroux ; Mer. 22 h 15 ; S. 16 h, D. 19 h : Thomas l'imposteur ; J. 19 h, ; V. 20 h 45 ; D. 22 h 15 : Nuits rouges ; J. 22 h 15, S. 19 h, L. 19 h : la Faute de l'abbé Mouret ; V. 22 h 30 ; D. 14 h ; L. 20 h 45 : Judex ; Sam. 22 h 30 : le Dernier Mélodrame.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), Mar. 20 h 30 : Courts métrages.

HOLLYWOOD ANNÉES 40 (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), Mer., J. : le Rebelle ; V. : la Féline ; S. Yolanda et le voleur ; D. : Assurance sur la mort ; Mar. : les Naufragés des mers du Sud.

WADJA (v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39), Mer., J., V., S. : Cendres et diamants ; D., L., Mar. : Samson.

MARCEL L'HERBIER : Escurial, 13e (707-28-04), V. 14 h, L. 20 h : le Mystère de la chambre jaune ; V. 16 h, L. 22 h : le Parfum de la dame en noir.

NUITS FRANKENSTEIN (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), V., S. de 0 h 15 à l'aube : Frankenstein créa la femme ; le Retour de Frankenstein ; Frankenstein et les monstres de l'enfer.

CINÉMA ITALIEN (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) : Prova d'Orchestra ; Profession reporter ; Rocco et ses frères.

LA PARADE DES STARS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer. : Passions sous les tropiques ; Mister Balding ; Un million clé en main ; J. : Mon épouse favorite ; V. : Women ; S. : Tant qu'il y aura des hommes ; D. : les Enchaînés ; L. : la Maison du Dr Edwardes ; L. : la Cinquième Victime ; Mar. : Horizons sans frontières.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Mer. : Sabotage ; J. : Le droit de tuer ; V. : Venin ; S. : Ma femme s'appelle reviens ; D., Mar. : la Folle Histoire du monde.

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 15 (sf mer.).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h 20.

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-95), 16 h 10 et 22 h 10.

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h, sam. à 0 h 20.

BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 16 h.

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-36), 19 h 45.

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 5, vend., à 0 h 30.

LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., sam. et dim., à 17 h 30.

INDIA SONG (Fr.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 (sf mer.).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.

LA MEMOIRE COURTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. et dim.).

MON ONCLE (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., dim., lun. et mar. à 14 h.

PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf sam. et dim.).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h 10 et 20 h 30.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam. et dim. à 16 h.

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) Templiers, 3e (272-94-56), sam. et dim. à 17 h 45.

LE SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.

LES YEUX DE LAURA MARS (A.,* v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) 22 h 15.



SPORTS

L'ÉLECTION DE M. NELSON PAILLOU A LA PRÉSIDENCE DU C.N.O.S.F.

Un interlocuteur pour les pouvoirs publics

L'assemblée générale extraordinaire du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), qui était réunie le 30 mars dans un grand hôtel parisien pour trouver une issue à la crise divisant le mouvement sportif depuis sept mois, a élu président M. Nelson Paillou par 227 suffrages contre 143. Il y a eu 13 abstentions et 11 bulletins nuls. Président de la Fédération française de handball depuis dix-huit ans, M. Paillou, qui succède à M. Collard, a été préféré à M. Boudry, président de la Fédération de volley-ball, par vingt et un des trente-huit membres du conseil d'administration désignés auparavant par les quatre collèges électoraux. M. Paillou, doit prendre contact dès ce mercredi 31 mars avec le cabinet de Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et au sports.

Qui est M. Nelson Paillou, sixième président du Comité national olympique depuis sa création par Pierre de Coubertin, successeur direct de M. Claude Collard à la tête de la Confédération des fédérations sportives françaises ?

Un vieil administrateur du C.N.O.S.F. s'était amusé récemment à le comparer à son concurrent pour la présidence du Comité, M. Georges Boudry : « Ils sont tous les deux courts sur pattes. Tous les deux flirtent avec la soixantaine. Tous les deux encore sont enseignants, Paillou de lettres, Boudry de sciences. Tous les deux président aux destinées de sports de balle, Paillou le « hand », Boudry le « volley ».

Pourtant, mardi 30 mars, il n'est venu à l'esprit d'aucun délégué à l'assemblée générale extraordinaire du C.N.O.S.F. que Paillou-Boudry c'était *« bonnet blanc et blanc bonnet »*. Suivre M. Boudry, vice-président du conseil d'administration sortant, c'était prendre le risque d'une épreuve de force avec les pouvoirs publics qui ne reconnaissaient plus depuis le 10 mai la *« représentativité »* de l'équipe de M. Collard. Se rallier à M. Paillou, c'était, en revanche, l'espoir d'une reprise de la concertation et d'une modification substantielle des rapports entre fédérations.

Les délégués avaient fait leur choix avant d'entrer en séance. Après une brève allocution testamentaire de M. Collard, il ne fut, en effet, besoin d'ancune explication pour passer aux fort longues opérations de vote, qui comprirent d'abord l'élection des trente-six membres du conseil d'administration, ensuite la désignation du candidat à la présidence par ce conseil, enfin la ratification de cette candidature par l'assemblée générale.

Les premiers résultats montrèrent que M. Paillou était en position de force. Trois membres très actifs de l'équipe sortante, MM. Pfeifer (judo), Restout (boxe) et Coret (haltérophilie), furent écartés. Certes, M. Collard fut élu administrateur au titre des personnalités, tandis que M. Moustard (F.S.G.T.) connaissait un nouvel échec dans le collège des fédérations affinitaires. Toutefois, l'équilibre des forces était en faveur des « réformateurs », et un troisième homme, candidat de conciliation entre les deux tendances, n'eut pas besoin de se manifester. En moins de trente minutes, le conseil d'administration fraîchement élu décida par 21 voix contre 16 à M. Boudry de proposer M. Paillou à l'assemblée générale. Celle-ci confirma ce choix par 227 mandats contre 143 sur 394 suffrages exprimés.

Et un petit homme rondouillard, toujours impeccablement vêtu d'un costume croisé agrémenté d'une pochette blanche, remercia l'assemblée de lui avoir confié ces responsabilités, d'une voix troublée par l'émotion. Il n'avait ni discours ni programme préparé. Sa victoire était celle *« d'un courant de pensée »*, à un moment où le mouvement sportif avait besoin d'être *« très fort »* et d'être *« un interlocuteur loyal et sincère des pouvoirs publics »*.

En fait, M. Paillou avait du mal à réaliser qu'il venait de prendre la place de celui qui, six ans auparavant, l'avait fait écarter du conseil d'administration du C.N.O.S.F. Jusqu'au dernier moment, il avait craint qu'une opération de couloir ne fît capoter le travail de persuasion *entrepris avec la complicité* de l'administration depuis sept mois. Il a craint aussi que son auréole d'homme de gauche ne le desserve en le faisant passer pour un cheval de Troie politique. Aussi a-t-il affirmé avec fougue que sa collaboration avec le gouvernement tendrait *« au compromis, mais pas à la compromission »*.

A peine élu, il s'est néanmoins employé à brider son éloquence de tribun méridional. Il a des idées sur le renforcement des structures administratives du C.N.O.S.F., sur les rapports entre fédérations, sur les concertations avec le pouvoir politique. Il ne fait que les esquisser afin de pouvoir les faire mûrir par le nouveau conseil d'administration. *« Je n'ai pas de programme personnel. Notre action sera le résultat d'un travail d'équipe. »*

Ces rondeurs, ces pudeurs, ces prévenances cachent peut-être une force de caractère qui surprendra à l'avenir ses interlocuteurs. Il faut plus que du bagout et de l'habileté pour occuper la présidence d'une fédération depuis dix-huit ans, et lui avoir fait suivre une politique non élitiste à contre-courant de l'idéologie sportive dominante. Aussi, quand il a promis à ses mandants : *« Ensemble, nous ferons de grandes choses »*, le « prof » de lettres, qui a fondé à dix-sept ans la section hand-ball du Bordeaux-Etudiants Club, ne se payait-il sans doute pas de mots.

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

Un concordat pour l'Olympique de Marseille

(De notre correspondant.)

Marseille. — Faute d'avoir pu inscrire une victoire en huitième de finale de la Coupe de France face à Paris-Saint-Germain, les « petits » de l'Olympique de Marseille, qui ont battu récemment le leader du championnat de deuxième division, Toulouse, ont eu la consolation de jouer, comme à la grande époque, devant quelque quarante mille spectateurs, ce qui est bénéfique pour les finances du club. A ce propos, il semble que l'O.M. voit la « fin du tunnel ». En effet, la proposition de concordat passé entre ses dirigeants et les créanciers du club vient d'être acceptée le 29 mars.

Ce concordat, signé au tribunal de commerce de Marseille en présence de M. Astier, syndic, ne met pas fin aux soucis extra-sportifs de la nouvelle équipe dirigeante, élue le 27 mars et présidée par M. Jean Carrieu, mais lui permet, au moins, de voir l'avenir avec plus de sérénité.

Cet accord très favorable procure des facilités pour rembourser les dettes. Le total des créances admises (non comprises les créances privilégiées, c'est-à-dire celles du Trésor, de l'U.R.S.S.A.F., des ASSEDIC, etc.) se monte à 4 573 741 F.

Trente-trois des créanciers chirographaires sur trente-six, représentant 3 145 485 F, ont donné leur accord, contre quatre, qui sont l'entraîneur Lucien Cossou, le joueur Gérard Migeon, le ministère des télécommunications et la banque Worms, représentant 69 621 95 F. Vingt-six créanciers, dont la ville de Marseille, avaient d'ailleurs consenti à donner pouvoirs au président du club, représentant une créance de 1 600 000 F.

Ce concordat permet désormais à l'O.M. d'étaler ses remboursements sur vingt ans à raison de 5 % par an. En ce qui concerne les créances privilégiées (ramenées de 7 900 000 à 4 600 000 F), le club aura quinze ans pour les apurer. Les créanciers ont huit jours pour faire opposition, faute de quoi le concordat sera homologué par le tribunal de commerce de Marseille.

JEAN CONTRUCCI.

HUITIÈMES DE FINALE
(matches aller)

*Saint-Etienne b. Brest	2-0
*Bastia b. Lyon	2-0
*Bordeaux b. Monaco	2-1
*Tours b. Metz	4-1
DIVISION I CONTRE DIVISION II	
Paris-S.-G. b. *Marseille	1-0
*Toulon b. Nancy	2-1
*Laval b. Besançon	2-1
*Valenciennes b. Le Havre	2-0

SPORTS ÉQUESTRES

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉQUITATION SUR LA SELLETTE

Mme Nelly Commergnat, député socialiste de la Creuse, présidente du groupe parlementaire « cheval » à l'Assemblée nationale et, depuis janvier dernier, présidente du conseil supérieur de l'équitation, a développé au cours d'une conférence de presse les futures actions qu'elle se propose d'entreprendre à la tête du conseil renouvelé. « *Il ne s'agit pas*, a dit Mme Commergnat, *d'empiéter sur les prérogatives des instances en place, mais de réfléchir et de coordonner les activités équestres à tous les niveaux : conseils hippiques régionaux, équitation de loisir, instruction, élevage, etc.* »

A propos d'élevage, problème clé, la plus brûlante de toute les questions posées concernait l'étalon français *I love you*, qu'on s'est peut-être un peu trop hâté de présenter comme un crack hors série alors qu'aucune victoire significative à son palmarès ne peut encore permettre de l'affirmer. Cet animal appartient à un particulier qui s'est vu offrir un pont d'or par un acheteur américain. Il y aurait scandale à avoir accepté le matelas de devises proposé pour l'acquisition de cet oiseau rare que la Fédération équestre française, pour sa part, était prête à acheter 100 millions légers... Où est le scandale ?

Mme Commergnat s'est néanmoins associée au concert de protestations : « *En tant qu'éleveur*, a-t-elle dit, *par conséquent au fait des problèmes de commercialisation du cheval, je suis révoltée par les conditions dans lesquelles s'est opérée la vente. Le conseil devra réfléchir*, a-t-elle ajouté, *sur la façon de se doter de moyens nécessaires pour conserver en France suffisamment de poulinières et d'étalons de haut renom.* »

Ce point de vue n'est peut-être pas entièrement partagé par l'Union nationale interprofessionnelle du cheval (UNIC), qui vient de réaliser à Tampa (États-Unis) une vente fructueuse de chevaux français alors que beaucoup de chevaux allemands et hollandais n'ont pas trouvé preneur, du moins au cours de l'adjudication. Ce genre de marché ne peut que servir le bon renom des naisseurs et éleveurs du vieux terroir qui, naguère encore, se plaignaient de ne pas exporter leurs produits. Rassurons l'amateur : les meilleures souches restent la propriété des haras français.

ROLAND MERLIN.

LE SALON DU LIVRE

Les bibliothèques au Grand Palais

Au Salon du livre de Paris, plusieurs stands montrent les actions menées en faveur de la lecture, notamment celui de la Bibliothèque nationale où fonctionnent deux petites banques de renseignements sur les bibliothèques et celui de la Ville de Paris qui possède 78 établissements. La Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, avec le concours de nombreuses associations, intéresse à la littérature pour la jeunesse et à ses « lieux » de lecture. Devant l'entrée du Grand Palais, on peut visiter un bibliobus de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Isère, département modèle pour la lecture, on le sait.

Est présente aussi l'association Culture et Bibliothèques pour tous, forte de ses 1 800 bibliothèques qui prêtent chaque année 8 millions de volumes. Notons au passage que cette association publie une revue mensuelle décrivant les livres sous forme de notes bibliographiques. L'action des bibliothèques privées remédie en partie à la longue carence des pouvoirs publics dans le domaine de la lecture. On ne peut donc que se féliciter de l'effort gouvernemental — le budget de la lecture publique progresse en 1982 de 219 % (« le Monde » des 11 et 26 mars) — en un temps où seulement un Français sur six se rend dans une bibliothèque contre un Anglais sur trois, et emprunte deux livres contre dix.

C'est pourquoi tous les « lieux » de lecture sont à encourager, que ce soit chez soi, à l'hôpital, à l'entreprise, en prison où, pour paraphraser le slogan de la campagne actuelle du ministère de la culture, le goût du livre peut donner une certaine forme de liberté...

Lire dans l'entreprise

Les bibliothèques des comités d'entreprise, créées à partir de 1945, ont pris le relais des bibliothèques des Bourses du travail, qui tenaient en même temps lieu de foyers culturels des travailleurs.

On les connaît encore mal dans leur ensemble, mais personne ne conteste le fait qu'elles constituent le réseau de prêt le plus actif de France.

On estime qu'il rassemble plus de trois mille bibliothèques. Certaines d'entre elles disposent de plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages.

Financées par le comité d'entreprise, elles n'ont généralement pas les moyens de s'assurer les services d'un bibliothécaire professionnel.

Par exemple, la bibliothèques du personnel de l'Opéra de Paris est animée, elle, par une bibliothécaire professionnelle, mais ne dispose que de peu de crédits pour l'achat de livres : 10 000 à 15 000 francs par an (plus de 5 000 à 10 000 francs pour l'achat de disques). Elle se fournit auprès de deux distributeurs qui lui consentent 15 % à 20 % de remise. Elle a quatre mille six cents ouvrages au total, rangés dans un espace de 80 mètres carrés, pour une clientèle potentielle de mille deux cents personnes environ. Elle est davantage fréquentée par les techniciens de la maison (accessoiristes, machinistes, électriciens) que par les artistes.

Le personnel peut se rendre à la bibliothèque pendant leurs heures de travail, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des entreprises. « *Les personnes qui ne sont pas familiarisées avec le livre,* dit la bibliothécaire, Mme Nicole Chouat, *et qui hésitent à entrer dans une librairie ou une bibliothèque publique, fréquentent beaucoup plus facilement leur bibliothèque d'entreprise parce qu'elle fait partie de leur cadre de vie, parce qu'elle leur appartient.* »

Que lisent les travailleurs ? Selon M. Marius Bertou, responsable de la culture à la C.G.T., ils lisent surtout des romans, des livres d'histoire et des ouvrages techniques, pas mal de bandes dessinées aussi.

Le changement du 10 mai a créé les conditons d'un rapprochement, souhaité par le ministère de la culture, entre ce réseau et celui des bibliothèques publiques. On envisage à présent des expositions communes, des échanges de livres, mais il n'est toujours pas question que les bibliothèques des comités d'entreprise, qui sont strictement réservées aux travailleurs et à leur famille, s'ouvrent à tout le monde.

Pourquoi ce refus, alors qu'il existe des communes où il n'y a pas d'autre bibliothèque que celle du comité d'entreprise ? M. Bertou explique que la banalisation de ce réseau pourrait « *perturber l'équilibre socio-culturel de l'entreprise, modifier le sens profond du projet culturel des comités d'entreprise.* » Il invoque aussi le « *sentiment d'indépendance farouche* » de ces comités. Il admet toutefois que si l'État décidait d'aider financièrement ces bibliothèques, la C.G.T. pourrait être amenée à reconsidérer sa position.

Lire en prison

Les bibliothèques des prisons ont un fonds de 500 000 volumes, pour une population de 31 000 détenus. Les prisons les mieux loties sont celles de Fleury-Mérogis, avec 35 000 volumes, de Fresnes avec 20 000, et de la Santé avec 15 000. Tous ces livres sont fournis par l'administration pénitentiaire. On ne peut pas envoyer un livre à un détenu par la poste. L'administration se méfie, en effet, des livres envoyés de l'extérieur, qui pourraient contenir de la drogue.

Tous ces livres sont achetés à Paris, par un service du ministère de la justice.

Les détenus aimeraient pouvoir lire davantage. Théoriquement, ils peuvent lire autant qu'ils veulent, mais en fait ils ne disposent que de trois livres tous les dix à quinze jours en moyenne. « *Le développement de la lecture en prison ne se heurte pas au règlement, mais à l'insuffisance des moyens* », dit Jean-Pierre Colin, conseiller technique au ministère de la culture.

Le ministère de la justice est favorable au développement de l'action culturelle dans les établissements pénitentiaires, considérée comme un premier pas vers la future réinsertion sociale des détenus. Une concertation est en cours entre les deux ministères intéressés et divers projets sont à l'étude. Il est notamment question d'augmenter et de diversifier les achats de livres. « *Il faut que les détenus puissent disposer des mêmes ouvrages qu'on trouve dans une librairie* », dit Hélène Duchemin, chef du bureau des méthodes de réinsertion sociale et de réglementation à la direction de l'administration pénitentiaire. On achètera donc davantage de romans récents, de prix littéraires, de bandes dessinées, et aussi des livres sur les métiers.

Il est également question de constituer un fonds d'ouvrages en langues étrangères, à peu près inexistants aujourd'hui. On envisage aussi d'installer des ateliers de reliure dans les prisons et d'y introduire quelques animateurs culturels.

VASSILIS ALEXAKIS.

A l'Assistance publique

Le livre a fait son entrée dans les établissements de l'Assistance publique en 1934. Il était d'abord destiné aux malades condamnés à de longs séjours, notamment aux tuberculeux. Aujourd'hui, presque tous les établissements — ils sont trente-huit et comportent trente-cinq mille lits — ont un fonds de mille livres en moyenne. Le plus riche de tous, l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches, détient deux mille volumes. Très peu d'hôpitaux disposent d'une salle de lecture.

Les livres sont habituellement rangés dans une petite pièce ou dans un placard et sont portés par chariot jusqu'aux malades. En 1981, l'Assistance publique a prêté deux cent soixante-dix mille livres. Elle en a acheté cinq mille huit cent quatre-vingts, ce qui paraît peu, compte tenu du fait que 20 à 30 % des ouvrages prêtés sont détériorés ou perdus.

« *Selon les normes internationales, il nous faudrait cinq mille livres pour un hôpital dont le personnel s'élève à mille personnes et qui a cinq cents lits,* dit Georgette Rappaport, qui dirige le service chargé de ces bibliothèques. *En fait, nous n'avons que mille livres.* »

Les ouvrages qui figurent dans les bibliothèques des hopitaux psychiatriques sont choisis en accord avec les médecins. On y trouve beaucoup d'albums illustrés, consacrés à la nature.

L'ensemble de ces bibliothèques est animé par dix-sept bibliothécaires professionnels : il en faudrait le double. Faute de personnel, le bibliobus de l'Assistance publique reste immobilisé au parking de la Salpêtrière. Assistés de quatre-vingts bénévoles, ces professionnels, seize femmes et un seul homme, font partie du personnel administratif de l'Assistance publique.

Leur revendication essentielle porte sur la reconnaissance de leur fonction, ce qui leur permettrait de passer dans une bibliothèque publique sans perdre les avantages de l'ancienneté. « *Il est très dur de faire toute sa carrière à l'hôpital,* dit Georgette Rappaport. *C'est particulièrement vrai des collègues qui exercent dans des hôpitaux de gériatrie et qui doivent réapprendre à lire à des personnes qui en ont perdu l'habitude, parfois depuis fort longtemps.* » — V. A.

Triomphe et chute d'un grand boxeur

(Suite de la première page)

Avec la même simplicité, Al Brown, un jour, il avait accepté de venir partager notre déjeuner à la table de famille. Tiré à quatre épingles, il était arrivé coiffé d'une gigantesque casquette à carreaux qui constituait son image de marque. Nous avions découvert qu'il lisait beaucoup les littérateurs anglais, Joseph Conrad étant son auteur de prédilection, qu'il était artiste jusqu'au bout des ongles, chantant et dansant aux sons du banjo, qu'il pratiquait une culture épicurienne en mordant sans vergogne sur ses heures d'entraînement.

Il n'était pas question que nous soyions conviés, mes frères et moi, à ses combats. Jamais nos parents, pourtant larges d'idées, ne nous auraient permis, si jeunes, de nous mêler à la « populace » des réunions de boxe. En revanche, Al nous autorisait à aller admirer son extraordinaire agilité au saut à la corde dans une salle de la porte Maillot. A sa mise en condition il préférait les promenades en voiture et plus encore l'équitation au bois de Boulogne, car le cheval était sa passion, singulièrement sur les champs de course qui lui coûtaient ses gains fabuleux acquis sur le ring.

Une fin misérable

Il en était arrivé ainsi à être couronné champion du monde des poids coq, l'un des premiers de sa race dans une période où les Blancs faisaient la loi. Jusqu'à ce que son manager Dave Lumiansky — auquel Eduardo Arroyo règle justement son compte — l'abandonne après fortune faite. Al Brown, que nous avions perdu de vue depuis qu'il résidait à Maisons-Laffitte, descend alors la pente fatale : perte de son titre, reconversion ratée au music-hall, cabarets de Montmartre, la noce, le jeu, la drogue...

Deux ans après sa retraite du sport, il remonte sur le ring. Qui l'a décidé ? Un génie de « l'étonne-moi » : Jean Cocteau. Deux victoires par K.-O. (sur Young Perez et sur Valentin Angelmann) donnent raison au poète. Mais le rêve passe. Al Brown, les métacarpes brisés par tant de mitraillades, ne peut plus se servir de ses poings. Il retourne à New-York, puis à Panama où la « gloire nationale » trouve une place de barman puis, un bref moment, une situation dans la police !

C'est Harlem, au lendemain de la guerre, qui sera le lieu de son dernier séjour. Totalement démuni d'argent, miné par la tuberculose et l'alcool, il en arrivera à disputer des reprises minables dans des arrière-boutiques quand il ne couchera pas sur des bancs à Central Park.

La fin d'Al Brown est digne d'un roman noir de Chester Himes. Ayant eu la conscience d'effectuer un pèlerinage dans toutes les stations de son chemin de croix, Eduardo Arroyo en a tiré un tableau hallucinant. Au lendemain de sa mort, le 11 avril 1951, dans un hôpital de Staten Island, trois frères de couleur passablement pochards eurent l'idée de se faire remettre le cercueil d'Al Brown pour s'en aller l'exhiber moyennant finance dans les bars de Harlem. Cette ultime promenade macabre qui scellait le destin de la « perle noire », dites-nous si elle n'avait pas encore son style ?

OLIVIER MERLIN.

★ *Panama Al Brown, 1902-1951,* d'Eduardo Arroyo. Ed. Lattès, 280 p., 70 F.

UN COLLOQUE SUR LA DISTRIBUTION

Tandis que le Salon du livre battait son plein au Grand Palais, un colloque sur l'édition et la distribution se tenait, samedi 27 mars, au Centre Beaubourg. Organisé par des syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T des travailleurs de l'édition, ce colloque a été introduit par des rapports de M. Antoine Spire sur l'édition et M. Jean-Claude Klein sur la distribution. Y ont participé une cinquantaine de personnes, dont, notamment, MM. Jean Gattegno, directeur du livre et de la culture, Bernard Pingaud, ancien président de la Commission de réflexion sur le livre et la lecture, et Jean-Pierre Ramsay, éditeur.

M. Antoine Spire montra les dangers que recèlent pour la vie culturelle la distinction entre circuit lettré du livre et circuit dit populaire. Il souligna aussi la « timidité » des propositions dans le secteur de la distribution faites par les auteurs du fameux rapport Pingaud-Barreau. L'après-midi, M. Jean-Claude Klein, lui aussi, après avoir noté différentes solutions, releva cette prudence. Visiblement, il eût préféré la transformation des sociétés de distribution privées en un vaste secteur coopératif, bien que la nationalisation d'Hachette ne figurât point au programme du président Mitterrand, comme le rappela M. Bernard Pingaud.

M. Jean Gattegno annonça, à son tour, la création d'une association sous la loi de 1901, pour mettre à l'étude une coopérative de distribution bénéficiant au départ d'une aide de l'Etat, elle serait ensuite gérée par les professionnels. « Cela suppose, dit-il, qu'il y ait aussi une demande des éditeurs ».

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Dans plusieurs départements de l'Est

DES PROPRIÉTAIRES D'ÉTANGS PRIVÉS CRÉENT DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE.

(De notre correspondant.)

Belfort. — Un Groupement de défense du domaine piscicole privé s'est constitué, le 28 mars, à Belfort. Selon ses promoteurs, le projet de loi sur la pêche du ministre de l'environnement, s'il est adopté par le Parlement, portera atteinte au droit de propriété (1). S'appuyant sur l'article 2 du projet — « *Les dispositions de la présente loi s'appliquent à tous les cours d'eau et canaux ainsi qu'aux plans d'eau avec lesquels ils communiquent de façon permanente ou non* », — les propriétaires d'étangs craignent que les dispositions de la loi prévoyant des dates d'ouverture de la pêche, le respect d'une taille minimum des poissons, l'obligation d'adhérer à une société piscicole, le paiement d'une redevance annuelle de 240 F, l'interdiction de vendre son poisson, etc., ne leur soient imposées.

Le Groupement affirme que l'Union nationale des sociétés de pêche est le véritable instigateur du projet et explique : « *L'Union perd chaque année des milliers d'adhérents qui désertent les cours d'eau pollués, et elle a donc trouvé un pigeon compensateur, les pêcheurs en eau privé.* »

Deux groupements de défense viennent de se constituer en Moselle et en Haute-Saône. D'autres sont en voie de création en Alsace, dans le Doubs et le Jura.

Lors de la campagne pour les élections cantonales, il a beaucoup été question en Franche-Comté de « nationalisation des étangs ». Ce thème, largement exploité par le R.P.R., a conduit la fédération socialiste du Territoire de Belfort à organiser, entre les deux tours un meeting présidé par M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement.

PATRICE MALINA.

(1) Voir l'entretien avec M. Crépeau dans *le Monde* du 20 février.

TRANSPORTS

JOURNÉE D'ALLÉGRESSE A FISMES (MARNE)

L'autorail rentre en gare...

De notre envoyé spécial

Fismes. — La petite bourgade champenoise de Fismes (Marne), chef-lieu de canton d'ordinaire si calme, a vécu, dimanche 28 mars, son 14 juillet. A moins que ce fût son 4 août, puisque son privilège de n'être plus desservie par le *chemin* de fer a été aboli ce jour-là. Pour voir l'arrivée du premier autorail à s'arrêter en gare depuis dix ans, ils étaient des centaines, sapeurs-pompiers et élus en tête, à se presser sous les tilleuls de la place de la gare hérissée de drapeaux tricolores. Et il y eut aussi le traditionnel ruban, coupé par M. Antoine Porcu, attaché parlementaire auprès du ministre des transports.

Une journée d'allégresse pour M. Paul Caffe, maire (P.S.) de Fismes et président du comité d'action pour la réouverture de la ligne La Ferté-Milon-Reims, venant après tant d'autres sombres jours où, avec ses deux mille cinq cents fidèles, il désespérait de faire fléchir l'administration et le pouvoir. La technocratie avait condamné, en juin 1972, ces 76 kilomètres de la ligne Paris-Reims au nom d'un « *d* sur *r* » (rapport entre les dépenses et les recettes) de 8,7. Aucun des orateurs n'a manqué de rappeler que sans le 10 mai les Fismois seraient toujours privés de chemin de fer, comme les habitants de huit autres localités condamnés depuis dix ans à regarder passer des trains de marchandises. M. Porcu a donc eu conscience d'accomplir « *un acte impensable il y a encore un an pour un ministre des transports* » et qui « *donne raison à tous ceux qui avaient refusé la fatalité du déclin* », et c'est avec juste raison qu'il a pu dire que, dans la décision prise à l'automne dernier par les pouvoirs publics, les besoins humains et sociaux l'avaient emporté sur d'étroites considérations de rentabilité financière.

Interrompu parce que jugé trop lourdement déficitaire, le trafic de voyageurs entre La Ferté-Milon et Reims ne sera en effet certainement guère plus rémunérateur aujourd'hui qu'il y a dix ans. La S.N.C.F. observe que sur les trois lignes qu'elle a déjà rouvertes l'hiver dernier à la demande du ministère des transports (Chinon-Ballan, Clamecy-Corbigny, Ax-les-Termes-La-Tour-de-Carol) le nombre de passagers transportés a retrouvé son niveau antérieur de l'arrêt des services ferroviaires, alors qu'il avait, dans les trois cas, chuté d'environ moitié après le transfert des relations sur route. Adversaires et partisans de la réouverture de lignes secondaires en tirent des conclusions contradictoires : pour les premiers, la preuve est faite que rien ne peut enrayer le déclin du trafic dans les zones rurales, pour les autres, l'évidence est acquise qu'il existe un potentiel de passagers prêts à redonner leurs faveurs au fer.

Entre La Ferté-Milon et Reims, la situation risque d'évoluer plus favorablement, du fait de l'urbanisation assez intense qui a fleuri depuis dix ans dans la vallée de la Vesle, tandis que les agglomérations de Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front et La Ferté-Milon se développaient elles aussi quelque peu. Tous ceux qui n'avaient pas de voiture — à Fismes, par exemple, on compte beaucoup de retraités, et 50 % des salariés n'y gagnent que le SMIC — étaient tributaires de services de cars peu pratiques et d'une ponctualité rendue aléatoire par l'intense circulation de la nationale Soissons-Reims (onze mille véhicules par jour). Et pourtant, malgré tous leurs défauts, la fréquentation de ces cars a doublé au cours de la dernière année, si bien que le comité d'action (devenu depuis dimanche comité d'usagers) *se montre optimiste* quant au remplissage des trois autorails quotidiens du service.

Les comptables de la S.N.C.F., eux, sont plus réservés : leurs statistiques prévisionnelles ne vont pas *au-delà d'une petite trentaine* de passagers par autorail, dans le meilleur cas. L'exploitation de la ligne coûtera donc de l'argent, à ajouter aux 2 millions de francs investis dans la réfection des *installations* d'accueil des voyageurs fermées, pour certaines, bien avant la ligne elle-même. L'Etat a promis de payer, en attendant que la décentralisation mette les collectivités locales devant leurs responsabilités. Pour M. Porcu, c'est « *une dépense socialement et humainement rentable* ».

JAMES SARAZIN.

La R.A.T.P. installe des « agents d'accueil et d'information » dans vingt stations du métro

La R.A.T.P. allie le modernisme au retour à la tradition. Les agents, qui depuis le mardi 30 mars ont retrouvé place sur certains quais du métro, ont à leur disposition un système télématique semblable à celui que les P.T.T. expérimentent à Vélizy et qui leur permet de fournir de nombreux renseignements aux voyageurs de la Régie : quelques touches à pianoter sur un clavier et apparaît sur l'écran l'adresse des hôpitaux et cliniques du quartier ou celle des principales administrations, voire la liste des cinémas ou le programme des prochaines expositions et concerts parisiens. Pour l'instant, ce système, baptisé « métronic », ne contient que cinq cents pages mais au vu des principales demandes, il sera, petit à petit, renforcé.

Cela étant, le principal rôle de ces nouveaux « agents d'accueil et d'information » n'est pas d'être des intermédiaires entre les Parisiens et l'informatique. La R.A.T.P. s'est, en effet, aperçue qu'elle était allée trop loin dans son souci de rentabilité financière ; pour faire des économies, elle a, depuis plusieurs années, retiré ses chefs de station des quais, les nouvelles techniques permettant de se passer d'eux pour la bonne marche du métro. Mais les voyageurs se sont parfois sentis perdus et isolés, sans contact possible avec les agents de la Régie. D'où ce retour en arrière.

Vingt stations particulièrement fréquentées sont dotées, de 6 heures à 20 heures les jours ouvrables, *de ces nouveaux agents de quai* ; à la fin de l'année, elles seront trente-cinq, et plus tard, si l'expérience est concluante — et si les finances de la R.A.T.P. le permettent — elle sera étendue.

Pour faciliter le contact avec le public, les anciens bureaux des chefs de station n'ont pas été réutilisés, mais un nouveau mobilier, plus accueillant, est essayé. Le rôle de ces agents est, en effet, essentiellement, d'informer les usagers sur le métro et les transports parisiens. Comme ils ne resteront pas dans leur cabine mais arpenteront régulièrement les deux quais dont ils ont la charge, ils seront disponibles pour assister les voyageurs en difficulté. Aussi leur présence devrait contribuer à réduire l'impression d'insécurité du métro dont M. Charles Fiterman, ministre des transports, a souligné en inaugurant cette nouvelle réalisation, mardi 30 mars, au métro Miromesnil qu'il fallait « *la prendre au sérieux* », ajoutant : « *Les questions d'insécurité ne sont pas propres au métro, elles y pénètrent, comme les usagers par les entrées, parce qu'elles ont leurs racines dehors, dans les conditions de la vie sociale, la crise, le chômage des jeunes, la politique urbaine de l'ancien gouvernement.* »

La R.A.T.P. ne compte pas que sur la présence de l'homme pour « *réhumaniser* » *son métro*. Elle envisage sérieusement de mettre avant la fin de l'année des consoles de ce nouveau « métronic » directement à la disposition de ses voyageurs : sans intermédiaire, ils *pourront interroger l'ordinateur* pour connaître, par exemple, le meilleur moyen de se rendre en bus et en métro d'un endroit de Paris ou de sa banlieue à un autre lieu.

THIERRY BRÉHIER.

CONSTRUCTION NAVALE

LA CORÉE DU SUD EST AU DEUXIÈME RANG MONDIAL DES PRODUCTEURS.

Londres *(A.F.P.)*. — Malgré le ralentissement actuel des commandes, la *construction* navale mondiale a enregistré une forte hausse de sa production en 1981, notamment au Japon et aussi en Corée du Sud, Espagne, Allemagne fédérale, France et Danemark, révèlent les derniers chiffres publiés, le 30 mars, par le Lloyds Register of Shipping.

Le volume total des navires terminés est en hausse de 30 % par rapport à 1980, atteignant ainsi le plus haut niveau depuis 1978. Les livraisons japonaises se sont accrues de 37 %.

Au classement des constructeurs, la Corée du Sud a gagné deux places pour devenir deuxième producteur mondial avec une hausse de 77 %, tandis que l'Espagne progresse de la septième à la troisième place. La France est au sixième rang.

Faits et projets

LES MONITEURS DE SKI CONTRE LES ANIMATEURS.

Quelques centaines de moniteurs de ski ont chahuté, le 30 mars, à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées), M. André Henry, ministre du temps libre. Comme leurs deux mille collègues qui avaient manifesté, au cours du dernier week-end, aux abords des péages d'autoroutes alpines, ils entendaient ainsi protester contre un projet du ministre du temps libre de créer un diplôme d'Etat d'animateur de plein air. Selon les moniteurs et les guides, ces nouveaux « professionnels du temps libre » entreraient directement en concurrence avec les huit mille moniteurs et le millier de guides actuellement en exercice.

Ils redoutent d'autre part que le niveau de l'enseignement du ski et de l'alpinisme dispensé par les nouveaux professionnels de la montagne — ils disposeront des mêmes prérogatives que les moniteurs titulaires du premier degré et les aspirants guides — ne soit considérablement dévalorisé, compte tenu de l'arrivée sur le marché d'animateurs n'ayant pas suivi une formation technique suffisante. — *(Corresp.)*

M. ROBERT AUZELLE RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE.

L'Académie d'architecture a réélu à sa présidence M. Robert Auzelle, qui avait déjà occupé cette fonction de 1976 à 1980 et succède cette fois à M. Pierre Dufetel.

[Né en 1913, architecte et surtout urbaniste, M. Robert Auzelle est l'auteur des plans d'aménagement de Neufchâtel-en-Bray, Quimper, Vélizy-Villacoublay, Papeete, Porto et Gênes, et est architecte conseil de l'établissement public d'aménagement de la Défense depuis 1959. Enseignant, il a fondé et dirigé de 1961 à 1979, le séminaire Tony Garnier, en collaboration avec André Gutton. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *l'Architecte*, les *Clés pour l'urbanisme*, *A la mesure des hommes*, *Dernières demeures* ; il est spécialiste de l'art funéraire et le concepteur de divers cimetières paysagers (Joncherolles, la Fontaine-Saint-Martin, Clamart).]

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



aerospatiale AQUITAINE

DIVISION SYSTEMES BALISTIQUES SPATIAUX

Nous développons des ensembles complexes qui font appel à des technologies de points (structures composites) et qui utilisent des moyens exceptionnels.

Nous avons la volonté de faire bénéficier le grand public de ces avancées technologiques en particulier dans le domaine des économies d'énergie, pour cela nous recherchons des

INGENIEURS DE HAUT NIVEAU

(Sup aéro, Mines, Centrale, ENSTA, Sup élec) ayant la volonté de CREER et de PRODUIRE

Nous leur offrons des fonctions variées dans des domaines où nous devons demeurer au Top niveau mondial :
- Conception (CAO).
- Calcul scientifique
- Recherche technologique en laboratoire (matériaux du futur)
- Ingénierie d'importants systèmes industriels
- Animation et direction d'équipes opérationnelles
- Essais et contrôle de systèmes utilisant des installations uniques en Europe

Nous sommes une unité décentralisée (2000 personnes) bénéficiant d'une large autonomie et implantée à ST MEDARD en JALLES entre BORDEAUX et l'Océan dans un environnement agréable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec photo à AEROSPATIALE - Département des Relations Humaines B.P. 11 - 33165 ST MEDARD EN JALLES Cedex.

Notre Société, filiale d'un puissant groupe financier, occupe une des toutes premières places dans la PROMOTION IMMOBILIERE. Nous recherchons pour notre DIRECTION de

LILLE

ingénieur responsable d'opérations

Diplômé : CENTRALE - A.M. - E.T.P.

Il prendra part à la conception des opérations et sera chargé de l'étude, de la mise au point et de la réalisation (autorisations administratives, plans de financement, passation des marchés) ; il devra assurer le prix de revient et veiller tout particulièrement à la qualité du produit.

Son action se poursuivra jusque dans la phase de commercialisation ainsi que dans le règlement des désordres impliquant le constructeur.

Une première expérience, si possible dans le domaine de l'immobilier, s'avère indispensable.

Possibilité d'évolution dans le groupe pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 8772 à :

OP organisation et publicité

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE INDUSTRIE MECANIQUE ET ELECTRIQUE
recherche pour un de ses Etablissements 2000 personnes - REGION NORD

CHEF COMPTABLE

Effectif du Service 15 collaborateurs Titulaire BTS ou DECS ou Diplôme Grande Ecole Commerciale.

Capable tenir totalité comptabilité avec aide Service Informatique de l'Etablissement.
Solide expérience exigée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 30230 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DE L'INDUSTRIE DE HAUTE-NORMANDIE

recrute pour son réseau de mesure de la pollution atmosphérique

1 INGÉNIEUR CALCULS

compét. informat. souhaitée déb. ou première expérience.

Il sera chargé du trait. et de l'exploitat. de données de pollution.

Adresser lettre, C.V. + prét. à : Association REMAPPA, 70, rampe Bouvreuil, 76000 ROUEN

GESTIONNAIRE réalisations collectives rech. pour direction UNITÉ VACANCES 600 lits, couple justif. respons. antérieures simil. Nécess. pour le titulaire poss. QUALITÉ ANIMATEUR, pour le conjoint dominer gestion administrat. Activité annuelle DÉPART. VAR. Env. C.V. sous réf. 550 à ÉTRAVE, 38, av. Daumesnil, 75012 PARIS, qui trans.

GROUPE D'ELECTRONIQUE INTERNATIONAL
recherche pour faire face à son développement pour « L'EXPORT »

8 INGÉNIEURS

de « Gros Calibres » niveau 3A, 3B ayant une grande expérience en Logiciel, système Temps Réel appliquée à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE
Il est prévu de fréquents déplacements en Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Nord, Pays de l'Est, etc.
LES SALAIRES SERONT TRES ELEVES 250.000 F + POUR LES ELEMENTS COMPETENTS

15 INGÉNIEURS

3 ans expérience en logiciel Temps Réel
Formation téléphonie assurée.
lieu de travail : NANTES.
Ecrire nº 1942 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

VILLE de SAINT-QUENTIN (Aisne)
recrute par voie de concours sur titres ou de mutation

Sous-Bibliothécaire

Titulaire du C.A.F.B.

Adresser candidature et C.V. pour le 14 mai 1982, à Monsieur le Député-Maire, 02108 SAINT-QUENTIN.

OFFRES D'EMPLOIS

Notre Société, leader sur son marché, conçoit et réalise des ensembles industriels «clés en mains».
La Direction du Plan, du Budget et du Contrôle de Gestion recherche un

Cadre prévisions de résultats

Son action s'exercera dans les domaines suivants :
- Définition et mise en service des procédures d'établissement des prévisions.
- Elaboration des tableaux de bord et constitution des dossiers justificatifs des prévisions.
- Développement et exploitation de systèmes informatiques (langages utilisateurs) propres à la fonction.

Le candidat de formation supérieure (gestion, économie) devra posséder une expérience d'au moins 5 ans en contrôle de gestion, de préférence dans le domaine des programmes à long cycle de réalisation.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 0401 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche pour assister son Chef du Service Juridique

JEUNE JURISTE

justifiant d'une première expérience de préférence dans le secteur construction travaux publics.
- Age minimum 27 ans
- Anglais indispensable
- Espagnol souhaitable.

Envoyer CV, photo sous référence 30071 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE GÉNIE CIVIL
recherche pour chantiers Golfe Persique :

INGÉNIEURS ÉTUDES et CONTROLE TRAVAUX

Age : 30-55 ans dans les spécialités ci-après :
Béton armé, béton précontraint, mécanique générale.
Bonne connaissance de l'anglais et bonne santé indispensables.

Envoyer C.V., photo et prétentions à S.E.E.E., 133, r. Salvador-Allende, 92000 NANTERRE, ou téléph. pour R.-V. au (1) 776-43-25 (M. GONDOIN).

IRAK

Filiale d'un important groupe français d'ingénierie recherche pour BAGDAD

CADRE ADMINISTRATIF

pour seconder le Directeur de notre succursale à BAGDAD pour l'exécution d'un contrat d'ensemblier industriel de 300 M.F.

Anglais indispensable.

En particulier, ce responsable de haut niveau supervisera les tâches suivantes :
- gestion du contrat,
- personnel,
- logistique et transit,
- comptabilité.

Adresser candidat., lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous référence AMQ, à QUEVRAIN - TOURENNE 1, cité du Paradis, PARIS-10e, qui transmettra.

État du Qatar
recrutons

DES INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

en maintenance et équipements de missiles.
Anglais exigé.
- Salaire selon expérience, exonéré d'impôt.
- Logement familial meublé, billet d'avion aller-retour.

L'interview aura lieu à : Hôtel Concorde Lafayette, les 30-31 mars et 1er avril.

Téléphoner au 758-12-84, chambre 26/15 et 28/14.

JEUNES INGENIEURS & TECHNICIENS SUPERIEURS

Profitez de l'essor d'un grand groupe industriel dans LE DOMAINE PETROLIER

Nous créons des postes de :

FIELD ENGINEER BASE MANAGER

pour la maintenance de nos systèmes de TELESUPERVISION de puits pétroliers à l'étranger.

Vous êtes diplômés en INSTRUMENTATION, ELECTRONIQUE ELECTROTECHNIQUE et souhaitez commencer votre carrière dans un grand groupe industriel, en expatriation.
Après une formation en FRANCE votre mission (1 à 2 ans) se déroulera sur des sites à l'étranger (AMERIQUE DU SUD, MOYEN ORIENT) ou votre responsabilité s'étendra aux domaines technique, gestion, relations clients, ...

ESPAGNOL ET/OU ANGLAIS indispensables.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº 8177/M à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra

---

Le Secrétariat International d'AMNESTY INTERNATIONAL basé à Londres, *recherche*

UN CHERCHEUR

pour les pays suivants :
Autriche, R.F.A., R.D.A., Irlande et Royaume-Uni.

Sa tâche consistera à répertorier les violations des droits de l'homme dans la région et à conseiller l'organisation sur les initiatives à prendre en ce qui concerne notamment les prisonniers d'opinion, les procédures judiciaires et le traitement des prisonniers. Les candidats doivent avoir de bonnes connaissances sur la situation politique et le droit des pays concernés.

Parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand indispensable.

Appointements : £ 8.330.56 par an (indexé).

Pour obtenir une description plus détaillée de l'emploi et un formulaire de demande, prière d'envoyer une grande enveloppe avec votre adresse au : Service du Personnel, Amnesty International, 10 Southampton Street, Londres WC2E 7HF, Angleterre.

Date limite de candidature : 28 avril 1982.



recherche pour le Département Essais de son Etablissement de DEVILLE-LES-ROUEN - 76 - (800 personnes)

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant quelques années d'expérience, motivé par un travail comportant des responsabilités de gestion et de commandement.

Connaissances appréciées en matériel de transmission de données et applications de logiciels.

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

Niveau Bac F2 - BTS ou DUT d'Electronique.

Envoyer C.V., photo et prétentions TRT 49, rue de la République 76250 DEVILLE-LES-ROUEN.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT DE LILLE (FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS)
recherche pour son service de chantiers extérieurs

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
ou équivalent

Ayant 5 à 10 années d'expérience professionnelle, acquise dans des activités d'études et de montages mécanique électrique, hydraulique.

Sera chargé de la responsabilité sur le site en France et à l'Étranger, du bon déroulement des opérations de mise en service et essais.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 35680 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES



MIT INFORMATIQUE

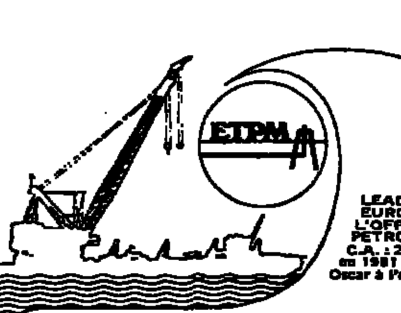
Membre du Syntec informatique, recrute des :

SPECIALISTES IBM

- 5 ANALYSTES PL1
- 5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS PL1, IMS, DL1 expérience indispensable réalisation bases de données sous IMS
- 2 ANALYSTES PROGRAMMEURS COBOL - CICS
- 1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR 8100 DPCX (macro-assembleur)

dans le cadre de ses activités de conseil
- à Paris
- région parisienne
- province

Prendre contact au 337.98.42 avec Monsieur Maurice MERCEY, Direction du Recrutement MIT INFORMATIQUE 96, Bd Auguste Blanqui - 75013 Paris
Discrétion totale assurée.



recherche

INGENIEUR DE SECURITE

Basé au Siège à PARIS, vous effectuerez de nombreuses missions de courte durée (au total de l'ordre de 180 jours par an), dans nos établissements et filiales à l'étranger (MOYEN-ORIENT, AFRIQUE CENTRE-OUEST, EXTREME-ORIENT, AUSTRALIE...)

Vous possédez une expérience minimum de 5 ans et une bonne connaissance des réglementations dans le domaine maritime et travaux publics (Véritas, Marine, Ministère du Travail).

Ce poste pourrait convenir à un CLC ou un DESMN.

Vous pratiquez couramment la langue anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 6446 MO à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ NATIONALE
FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FINANCIER
pilote dans le domaine de la construction de logements et de leur gestion
recherche

cadres financiers confirmés

diplômés de l'Enseignement supérieur H.E.C. Sup. de Co. Paris - ESSEC - IEP.

Dans un premier temps, nous vous proposons une formation au sein de nos unités opérationnelles. Vous serez ensuite affectés dans des postes à responsabilités directement opérationnels qui seront à pourvoir dans nos différentes directions décentralisées, soit en région Parisienne, soit en Province.

Une mobilité est indispensable. Vous êtes invités à nous faire connaître vos préférences géographiques après période de formation.

Une première expérience est indispensable, acquise dans des postes financiers. De réelles possibilités d'évolution seront offertes aux candidats de valeur.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2745 à Lion publicité, 2, rue des Dardanelles - 75017 Paris qui transmettra

---

Pour vendre les programmes de RESIDENCES SECONDAIRES d'un important promoteur nous recherchons

Très bons vendeurs(es) "debout"

26 ans minimum, ils (elles) s'intègreront à une équipe jeune et très dynamique. Ils (elles) seront soutenus (es) par d'importantes actions publicitaires.

Le poste implique vitalité, organisation, esprit d'équipe et d'initiative. Expérience immobilière non indispensable, débutants acceptés. Les programmes sont situés sur la Côte d'Azur, en Bretagne, dans les Pyrénées et les Alpes.

Rémunération importante :
fixe + intéressement et primes d'objectifs.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo
Agence de MENDEZ/ZUNZ
11, rue de Monceau 75008 - PARIS

Cii Honeywell Bull

Pour sa Direction des services Informatiques recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS
(Grandes Ecoles ou Universités)

Ils participeront, au sein d'équipes d'études, au développement d'applications informatiques en temps réel, dans le cadre d'un réseau DPS 8, DPS 7 et mini 6.

Ces postes s'adressent à des candidats ayant si possible des connaissances de gestion transactionnelle.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 413 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

STÉ DE DOCUMENTATION (Mº GENTILLY) recherche
RELECTEUR TECHNIQUE
Expérience exigée.
Tél. pour R.-V. 546-27-22.

Centre d'Informations Financières recherche
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H ou F)
— Débutants ou expérimentés,
— sens de la négociation,
— excellente présentation,
— formation assurée.
Tél. pr R.-V. 563-91-30 p. 201.

Banque tunisienne en pleine expansion recrute pour département organisation en voie de création
JEUNES UNIVERSITAIRES
(facultés ou grandes écoles)
— Option comptab. et finances.
— Option informatique.
— HEC ou ISG.
Ecr. avec C.V., photo, diplômes et prétentions à T. AYADI, 1, rue Richepanse, 75008 PARIS.

secrétaires

Siège important groupe industriel axé sur l'énergie
ROND POINT CHAMPS ELYSEES
recherche

Secrétaire de direction

Expérimentée - 30 ans minimum
Formation BAC minimum + école de secrétariat.
Plusieurs années d'expérience.
Bonne ambiance de travail. Horaires souples.
Rémunération motivante. Perspectives d'évolution.
Ecrire avec CV, photo et prétentions sous
réf. 2805 M à : D. DANGER
Service Recrutement - CORT
65, av. Kléber - 75116 PARIS.
CORT
MEMBRE DE SYNTEC

Dessein

LA VILLE DE VILLENEUVE SAINT-GEORGES - 94190
32212 habitants
recrute

UN(E) GESTIONNAIRE DES CANTINES

1300 REPAS PAR JOUR

chargé de la gestion administrative financière et de l'encadrement du personnel.
Echelle indiciaire : assimilation « rédacteur ».

Candidature et C.V. à M. le Maire avant le 24-4-82.

Pour tout renseignements : 389-70-70.

Société d'études de marchés recherche pour son DÉPARTEMENT ENQUÊTES

UNE ASSISTANTE DE TERRAIN
Libre de suite.

Adresser C.V. et prétentions sous le nº T 032.571 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté de transports internationaux GARONOR recherche pour son service routier avec l'U.R.S.S.

PERSONNEL TRANSIT
pratiquant la langue russe.

Ecrire avec C.V. sous le nº T 032.576 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(près Pont-de-Neuilly-la Défense)
recherche

2 STANDARDISTES RÉCEPTIONNISTES

TEMPS PARTIELS
5 heures par jour.
Anglais souhaité.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions au C.T.I.C.M., Service du personnel, 20, avenue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX CEDEX.

Etablissement public rech.
PROGRAMMEUR
(Cobol) possédant DUT ou BTS pour travail au sein d'une unité informatique de gestion, matériel 61 DPS. Expérience en télétraitement souhaitée.
Nombreux avantages sociaux.
Ecrire ORSTOM, 24, rue Bayard, Paris-8e.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE OU DOCTEUR D'ÉTAT

pour effectuer des recherches et études sur la THERMIQUE ET L'ÉNERGIE DANS LE BATIMENT.

Envoyer CV. et prétent. à : C.S.T.B. Service Thermique et Aéraulique, 84, Av. Jean-Jaurès, CHAMPS-SUR-MARNE 77428 MARNES-LA-VALLÉE Cedex 2.

Société électronique banlieue sud-est recherche
ACHETEUR OU ACHETEUR PRINCIPAL
Ecrire s/nº 8.505 à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e.

capitaux propositions commerciales

LOFT 2000 m² en duplex de le Xe, près métro. R. D. C. + s/sol. Mixte ou appartement possibilité viager. Prix 750.000 F. Tél. : 322-18-55

Important cabinet d'expertise comptable, domicilié en Afrique Centrale recherche
COLLABORATION AVEC CABINET
ayant grande expérience en matière de tenue et surveillance des comptabilités. Disponible entre juillet et octobre chaque année pour sous-traitance des travaux. Propositions intéressantes en matière d'honoraires.
Ecrire sous le nº T032.547 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

FORMATIQUE
Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée forme
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Hauts salaires
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002.
Téléphone : 296-65-08.

perdu - trouvé

Dimanche 7 mars, perdu forêt de Fontainebleau, près de Bois-le-Roi, SAPHO, setter irlandais femelle d'un an (collier portant adresse). Toute personne pouvant donner renseignements sur cette chienne est priée de téléphoner au 065-46-67.

travail à domicile

Tape vite et bien sur IBM boule, textes franc. angl., espag. AFATAL. Tél. : 241-82-65.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre ayant très grande connais. Afrique noire francophone rech. firme désirant créer agence ou bureau de représentation.
Ecr. s/nº 8.094 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MEDECIN-SPECIALISTE, 34 ans. Sciences-Po, C.E.S.A.M., exp. gestion, anglais, port., espagn., not. arabe, étud. ttes proposit. de poste à vocation internat. Ecrire sous le nº 7532 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre supérieur, 45 ans, marié, 3 enf., HEC et ICG, excellente expérience chambre de commerce et gestion formation continue, ayant vécu 20 ans outre-mer, recherche poste responsabilité Afrique ou DOM-TOM, administration et gestion, anglais moyen.
Ecr. s/nº 8.101 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur spéc. promotion immob. conseiller de banques, gde expérience, ch. poste équiv. auprès Sté ou serv. imm. banq. ou invest. inst.
Ecr. s/nº 2.536 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SPÉCIALISTE IMMOBILIER
F. 35 ans, 10 ans exp. responsable service gestion location cherch. poste à responsabilité dans Agence parisienne
Ecrire sous le nº 222377 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme, 25 ans, allemande interprète diplômée français/anglais/allemand, études supérieures en France (littérature, art) expérience professionnelle cherche emploi. Toutes propositions étudiées.
Ecrire sous nº 20475 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG.

Homme 37 ans LIC. EN DROIT, 16 ans expér. administrat. et FINANC. ch. situation stable.
Ecr. s/nº 2.506 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. célibataire, 25 ans, débutante, licence, maîtrise, D.E.A. en droit, U.V. comptab. pendant 2 ans, U.V. droit commercial, notions d'anglais et d'italien, notion de dactylo, cherche stage de formation de conseil juridique, chez Conseil juridique, société ou expert comptable, mais étudierait toutes propositions.
Ecrire : Mme VIE, 37, rue Edouard-Branly, 26400 CREST.

SECRÉTAIRE de RÉDACTION en activité de presse parisienne, 34 ans exp. journalisme hebd., étud. propos. notam. rédaction.
Ecrire sous le nº T 032513 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 26 ans, diplômé Sciences Po, polyglotte, exp. profess. cherche emploi relations extérieures ou internationales.
Ecrire sous le nº 032519 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE, 42 ans.
— Mon expérience : Direction d'un service d'études et recherches en automatique.
— Mon vœu : Poste à responsabilités dans grande société ou organisme d'Etat.
Ecrire sous le nº T 032455 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. anc. réd. chef. hebdo. excel. réf. cherche poste presse ou ag. publicité, réd. + mise pages — préf. 95, 93, 92 ou 75
Ecr. s/nº 6278 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 23 ans, bilingue française-anglaise, cherche à garder enfants, journées ou soirées, exp. Tél. après 19 h. 331-79-91.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE FÉMININ. 40 ans. Grande expérience administrative et commerciale (communications relations extérieures, animation ventes). Anglais, espagnol courants. Grande disponibilité.
RECHERCHE : poste adjoint direction motivant aux contacts. (Section BCO/DK 188.)

J.H. 28 ans. Nat. algérienne. Formation universitaire juridique, anglais, arabe, portugais, espagnol, italien courants. 2 ans expérience « Foreign Exchange ». Grande mobilité. Habitude relat. haut niveau, rompu aux contacts haut niveau.
RECHERCHE : emploi stable, banque internationale ou établissements financiers. (Section BCO/JCB 189.)

JOURNALISTE indépendante (collabore à grands hebdomadaires pour des articles de fond), écrivain et conceptrice-rédactrice en publicité en free-lance.
RECHERCHE : poste à mi-temps dans la presse, l'édition ou la publicité. (Section BCO/JCB 190.)

J.F. DOCUMENTALISTE. 33 ans. I.N.T.D., I.A.E. 12 ans expérience dans secteur électronique, agronomie, bâtiment, action sociale, gestion de services de documentation, utilisation de bases de données informatisées. Anglais courant, notions d'allemand.
RECHERCHE : poste à responsabilités de préférence dans l'industrie ou la presse. Paris. (Section BCO/JCB 191.)

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 28.

l'agenda du Monde

Ameublement

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, importateur réputé de canapés haut de gamme vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sans intermédiaires sur sa vaste collection : du canapé 3 places en buffle véritable. A partir de 6.900 F à l'élégant 2 places en tissu. A partir de 2.950 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.

CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Artisans

Tous travaux bât. du sous-sol à toiture, int. ext. longues expér., exact., loyauté, meill. réf. Entr. Keukdjian, 18, rue Marbeuf, Paris-8e, tél. : 723-34-65, 66. Conservez mon adresse.

Bijoux

ACHATS DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie.
MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or. etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange
AU DIAMANT ROSE
84, av. Italie, Paris. Mº Tolbiac.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél. 387.43.89
Consultations gratuites

Carrelages

DIRECT USINES
BOCAREL 357-09-46
113, av. Parmentier, Paris 11e.

Cours

BALLARD EDUCATIONAL SERVICES est un organisme destiné à aider les étudiants étrangers dans leur choix d'un cours approprié de langue anglaise en Grande-Bretagne. M. G. BALLARD bénéficie de plus de 30 ans d'expérience dans l'enseignement, les 18 dernières années en tant que directeur d'une école de langues. Notre organisme a pour but de donner un avis compétent et une attention personnelle.

Pour tous renseignements complémentaires, prière écrire à : BALLARD EDUCATIONAL SERVICES, 1, Haldon Road, TORQUAY TQ1 2LY, Devon, Angleterre. Tél. 0803 21 1026. Télex 42651.

MATHS. PHYSIQUE
du 5 au 10 AVRIL
RÉVISIONS de PAQUES
Cours privé
SIGMA 3, 67, av. Mozart, 75016 Paris. Tél. : 520-90-13.

Maisons de retraite

La Résidence du Parc à Ermenonville (Oise) 40 km Paris autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, tout confort, parc, pension à court et long termes à partir de 165 F/jour T.T.C. Tél. 16 (4) 454-00-53.

Mode

POINT DE VENTE AGRÉÉ
PARIS PAS CHER
COSTUMES - Haut de gamme.
5, av. de Villiers, 17e, Mº Villiers.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
— 50 %
DE SA VALEUR
Téléphone : 842-42-62.

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
prix usine, pose assurée.
Renseignements 757-19-19.

Rencontres

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. Tél. 436-81-69.

Sanitaire

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANI BROYEUR S.F.A. complet 2.300 F.
W.-C. CHIMIQUE S.F.A. 550 F.
SANITOR, 24, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Instruments de musique

A VENDRE en l'état ou restauré
STEINWAY : 1,85 m, 1920, acajou - 1,88 m, 1904, noir - 1,80 m, 1890, noir - 2,11 m, 1904, citronnier (rare).
BECHSTEIN : 1,80 m, 1915, noir.
ZIMMERMANN : 1,38 m, 1976, palissandre.
ERARD : 1,85 m, 1918, acajou, 6 pieds marquetés (rare).
BECHSTEIN : 1,80 m, 1929, acajou, 6 pieds marquetés (rare).
PLEYEL DOUBLE : Très rare, 1900, poirier.

A SAISIR : ancien tarif fin 81
PIANOS DROITS. 1/4 et 1/2 QUEUE.
Meilleur choix et sélection de pianos à queue de Paris.
10 ans de garantie tous modèles, SAV et livraisons assurées France et outre-mer.
Transport gratuit en région parisienne.
PIANOS MAGNE Centre Musical Bösendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré 75116 PARIS - Tél. : 553-20-60.
Remise 5 % paiement comptant. Possibilité 6 mois crédit gratuit.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphone : 840-89-52.

Enseignement

Cours d'allemand en Allemagne toute l'année, pour tous niveaux, y compris les débutants. Enseig. par petits groupes, dix élèves au maxim. Cours intensifs individuels (1 étudiant : 1 professeur). Ecole d'été à Meersburg/Lac de Constance. Hébergement : à l'institut ou dans les familles. Pour recevoir la brochure, écr. à Humboldt-Institut Schloss Ratzenried, D-7989 Argenbühl 3. Téléphone : 19497522-3041, Télex : 732661 humbo d.

Livres

Henri LAFFITTE achète LIVRES, 13, rue de Buci, 6e. Téléphone : 326-68-28. Distribue un catalogue.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LA PLAGNE Part. loue studio 3/4 personnes, sud, pied des pistes du 17 au 24 avril. Téléphone : 901-08-05.

ANDALOUSIE
Particulier loue appartement Algeciras 80 m², 3 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bains, balcon, vue sur mer, situé à 2 km de la plage.
Juin, août, septembre : **3.000 F/mois**
Téléphone : 506-13-13.

A louer juillet mais. camp. (cuis., séj. rust., 2 ch., s. bne), en pl. nat. bois, 10' mer, baie Douarnenez. Le Page, Le Grannec CAST, 29150 Châteaulin. Tél. : 73-54-61.

Stages de mer. Découvertes accessibles à tous en Méditerranée ou Manche. Voiliers de 9 à 11 m. Ecole de Croisière LE GRAAL, 5, chemin des Plantes, 78620 L'ÉTANG-LA-VILLE. Téléphone : (3) 958-07-85.

Bateaux

Le Marché du Bateau loue toutes destinations, voiliers de toutes tailles. Rens. 94/29-45-41.

Vends bel Arpège très équipé. Tél. Marché du Bateau ap.-midi 94/41-45-47.

V. Evasion 37 démonstration, comme neuf, affaire à saisir. Tél. Marché du Bateau 94/89-10-13.

Cherche Dufour 31. Vis. Médit. Tél. av. 10 h 94/25-86-79.

Le Marché du Bateau bordure autoroute Toulon dispose parc exposition 15.000 m², toute la gamme Bénéteau et dépôt vente à votre disposition. Tél. 94/41-45-47.

V. Gin Fizz superbe, équipé. Tél. av. 10 h 94/25-86-79.

V. Dufour 2800, très bon état. Le Marché du Bateau. Tél. ap.-midi 94/41-45-47.

V. affaire nautisme, magnifique petit port Cote d'Azur, conviendrait couple. Prix 45 unités. Tél. ap.-midi 94/41-45-47.

Stages tennis

LE CLUB VERT 20 km Paris, initiation, perfectionnement mixte 6-15 ans, 8 stagiaires, PAQUES et tout congés scolaires. Téléphone : 903-50-80.

automobiles

divers

Superbe BERLINE française
1981 NEUVE 0 km
Haut de gamme, 4 portes, 6 cyl., boîte mécan., ttes options (direction et freins assistés, int. cuir ou drap, réfrigération, T.O. électr. peint. mét. vernie, glaces teintées, etc.) GARANTIE 1 AN KM illimité, quantité limitée.
PRIX INCROYABLE
C.K.T. 577-92-72.

ÉNERGIE

M. Hug remplace M. Hugon à la direction des Charbonnages de France

Le conseil des ministres du 31 mars devait nommer M. Michel Hug, ancien directeur de l'équipement d'E.D.F., comme directeur général des Charbonnages de France, en remplacement de M. Hugon, révoqué la semaine dernière pour manquement à l'obligation de réserve. La veille, pour respecter les formes, le conseil d'administration de C.D.F., réuni extraordinairement, avait proposé la nomination de M. Hug.

Un « nucléocrate »

Entré à l'âge de vingt-six ans à E.D.F. – à une époque où les « X-min es » choisissaient le pétrole, – M. Michel Hug, ancien élève de l'École polytechnique et ingénieur des ponts, y fait depuis une belle carrière. Directeur régional de l'équipement puis des études et recherches, il trouve un poste à sa mesure lorsqu'en 1972 – il a quarante-deux ans – il prend la direction de l'équipement. « Nucléocrate », *il l'est alors plus que tout autre. Et lorsque, jadis, on lui parlait d'un programme peut-être excessif, il répondait :* « Même avec des hypothèses de croissance plus que modestes, nous aurons du mal à boucler. Et j'estime de mon devoir de Français – et non de « nucléocrate » – d'éviter l'étranglement économique de mon pays par défaut d'énergie. »

Tout pour le nucléaire, classique et surgénérateur, tel est le mot d'ordre qu'il impose à sa direction de l'équipement, véritable wilaya dans l'État E.D.F. et d'autant plus forte qu'elle dépense chaque année plusieurs dizaines de milliards de francs. Le charbon est alors bien loin de ses pensées.

Seule justification à une ambition immense : la réussite de son programme. En dix ans de direction de l'équipement, il aura construit ou mis en chantier une cinquantaine de réacteurs pour un prix par kilowatt installé inférieur à celui de tous les grands pays industrialisés. Et le « nucléaire » couvre désormais près du tiers de la consommation nationale d'électricité.

Il cachait mal ses espoirs de devenir directeur général d'E.D.F. et avait été cité pour prendre la présidence du groupe nationalisé Thomson. En fin de compte, il devient directeur général des Charbonnages. Ce n'est pas si mal... – B. D.

Dangereuses incertitudes pétrolières

Tous les responsables de l'énergie dans le monde le savent : le « second choc » pétrolier n'aurait jamais dû se produire en 1979. Seule la crainte de manquer a amené les compagnies à s'entrebattre pour un pétrole qui était loin d'être rare.

La connaissance avec plusieurs mois de retard des chiffres essentiels du marché a permis de s'apercevoir que l'offre dépassait en fait la demande. La preuve : le monde occidental a fortement accru ses stocks pendant cette période, où les prix sont passés de l'ordre de 13 dollars le baril à près de 35 dollars.

Près de dix ans après les premières difficultés pétrolières, le monde industrialisé ne dispose toujours pas de l'instrument statistique qui lui permettrait d'évaluer avec certitude l'évolution du marché.

On peut alors se demander si, à l'inverse des années 79-80, l'on n'est pas en train de surestimer l'excédent de l'offre sur la demande. Actuellement, trois grandes inconnues sont de nature à compliquer les interprétations du marché : le niveau des stocks et le rythme de déstockage, les exportations nettes des pays de l'Est, enfin l'accroissement de consommation des pays en développement.

Le déstockage en 1981, par exemple, est estimé à 35 millions de tonnes par une grande compagnie pétrolière, à 14 millions de tonnes par l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) et à 51 millions de tonnes par un consultant réputé. Le directeur exécutif de l'A.I.E., M. Lantzke, justifie partiellement cette différence dans un entretien accordé à la revue *le Pétrole et le Gaz arabes*. *« Les statistiques de l'A.I.E. ne prennent en compte que les stocks des seuls pays membres et ne concernent par ailleurs que les seuls « stocks à terre », à l'exclusion des « stocks en mer ».* (Les stocks en mer représentent de l'ordre du cinquième des stocks à terre.)

Encore tous ces chiffres ne comportent-ils aucune estimation du déstockage privé. En janvier 1982, l'achat de produits pétroliers a très fortement baissé (par rapport à janvier 1981) dans tous les grands pays industrialisés. Si l'on en croit la revue *Petroleum Intelligence Weekly*, cette diminution a été de 8,7 % aux Etats-Unis, de 10,3 % au Japon, de 14,2 % en Allemagne fédérale, de 25 % en France, de 3,7 % en Italie et de 1,1 % au Royaume-Uni. Mais nul ne peut dire quelle est dans ces pourcentages la part due à la réduction de la consommation et celle provoquée par le déstockage – ou le non-renouvellement des stock – de particuliers qui parient sur une baisse plus forte des prix du fuel domestique.

Trois ans de retard

L'évolution de la consommation des pays en développement est encore plus aléatoire. Les seuls chiffres officiels publiés – ceux de l'ONU – le sont avec trois ans de retard, et ils sont, d'un avis quasi unanime, très approximatifs. Aussi se contente-t-on, dans les prévisions, d'extrapolations grossières de croissance de la consommation des pays en voie de développement. Mais, alors qu'en Amérique latine la croissance n'a été que de 1 % en 1981, qui sait si ces pays ne connaissent pas – comme les nations industrialisées, une moindre demande de pétrole en raison d'un évident effet-prix ?

Quant aux importations nettes en provenance des pays de l'Est, elles varient d'une publication à l'autre de quelque 10 millions de tonnes (selon que l'on inclut, il est vrai, la Yougoslavie avec les pays de l'Est ou avec les pays occidentaux). Elles ne devraient cependant pas dépasser 60 millions de tonnes.

Si l'on ajoute les incertitudes qui pèsent sur les chiffres de production des pays membres de l'OPEP – voire d'autres pays, – on imagine la perplexité des décideurs. Aussi M. Lantzke voit-il la stabilisation du marché non loin d'une production OPEP de 17 millions de barils par jour quand M. Chalandon l'envisage plutôt à 12 ou 13 millions de barils quotidiens !

Et pourtant, en prenant les chiffres dans tous les sens, il semble à peu près certain qu'en ce premier trimestre de 1982 la demande de pétrole dépasse la production de quelques dizaines de millions de tonnes (de 2 à 6). Le déstockage au cours de cette période serait de 54 millions de tonnes selon une compagnie pétrolière, de 43 millions de tonnes selon l'A.I.E. et de 40 millions selon le consultant réputé. Ce phénomène peut, certes, se poursuivre : la cherté de l'argent et la volonté des compagnies de présenter des bilans honorables y poussent. Mais cela ne peut sûrement pas durer indéfiniment.

BRUNO DETHOMAS.

Les Pays-Bas pourraient renoncer à acheter du gaz soviétique

Les Pays-Bas envisagent de renoncer à acheter du gaz soviétique, annonce le *Financial Times* du 31 mars. Les banques néerlandaises avaient accepté de financer l'achat par l'U.R.S.S. de fournitures de matériels destinés au projet – contrepartie de la vente de gaz – à concurrence de 1,2 milliard de dollars. Le crédit arrive à échéance le 31 mars et ne devrait pas être renouvelé, les Soviétiques n'en ayant pas exprimé le désir, alors que les industriels néerlandais n'ont jusqu'à présent signé aucun contrat avec l'U.R.S.S. Les Pays-Bas avaient fait de la vente de technologie néerlandaise l'une des conditions de leur achat de gaz sibérien.

D'autre part, la construction du gazoduc qui doit amener le gaz de Sibérie en Europe progresse à raison de 5 km par jour, annonce l'agence Tass qui a aussi précisé que plusieurs entreprises de Leningrad fabriqueront prochainement la série des systèmes de pompage pour gazoduc, *« plus rentables que ceux construits sous licence de la firme américaine General Electric »*.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RUE SAINT-DENIS
2 P., cft, rénovés, cheminée + GRENIER, exceptionnel. 380.000 F. - 206-15-30.

5e arrdt

CONTRESCARPE gd liv. + 1 ou 2 chbres, tout confort, duplex de caractère. - 297-52-73.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
4 PIÈCES, 6 FENÊTRES SUD. Imm. luxueuse rénovation, asc., 1.200.000 + park. 563.86-09.

2 PIÈCES 45 m²
Rue Guénegaud, imm. charmant, parfait état, SANTANDRÉA Tél. 260-67-36/67-66.

7e arrdt

DUROC 2 pièces, cuis., bains, 45 m², R.d.C., 350.000 F. GARBI - 567-22-88

8e arrdt

EXCEPTIONNEL
Près de la Madeleine magnifique appartement dans hôtel particulier 200 m² habit. (soleil, calme). Récept. 65 m² + bur. + 2 ch. + 2 salles de bains, cuisine, 2 chbres de service, 1 garage + 1 park. Téléphone : 563-11-88.

11e arrdt

Mº FAIDHERBE
Pptaire vend 2 P., entrée, cuis., w.-c., possib. bains, imm. pierre de t., 240.000. 526-54-61.

Métro Voltaire, imm. P. de T., 2e ét., rue et cour, entrée, cuis., s. de b., w-c, dble séjour 25 m², chambre, débarras, cave, chauf. ind. 440.000 F - 370-57-07.

PARMENTIER. Récent 3-4 p., 107 m², cuis. équipée, dble living, 2 chambres, parking. 830.000 F. Visite de 12 h. à 16 h., 22, rue Edouard-Lockroy. Tél. : 906-68-48.

RÉPUBLIQUE. Très bel imm. d'époque restauré, park., asc., gd 5 P. divisibles, 2 entrées palières. Pptaire : 296-12-08.

13e arrdt

Poterne des Peupliers
Jolie maison
R.d.C. + 3 ét., 220 m² utiles. Prix total 1.500.000 F. GARBI - 567-22-88.

14e arrdt

DENFERT 354-95-10, 160 m²
PLEIN CIEL, BALCON.

RUE DOMREMY
Belle rénovation tout confort séjour + chambre 45 m² GARBI - 567-22-88

15e arrdt

CONVENTION - RECENT beau living, 4 chbres, 111 m² IMMEUBLE STANDING 8e ét., vaste balcon, soleil, calme, 1.160.000. 532-66-10.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
imm. grand standing (jardin, balcon, terrasse, etc...)
STUDIO-2-3-4/5 P.
Prix moyen 12.800 F le m². Tél. pr renseign. : 575-62-78.

Métro CH.-MICHEL 2 P., tt cft, très b., stand. Gd balc., 5e ét. Très bonne distribution asc. 560.000 - 557-50-06.

RUE DE VAUGIRARD
bel imm. pierre de t., asc.
APPT 100 m² en 4 p., 6e étage, soleil, 2 chambres, au calme. Libre à la vente : 850.000 F. GÉRANT, 720-89-18 (le matin).

23, RUE CHAMBÉRY
Bel immeuble 1930, 2 pièces, 1er et 3e ét., 235.000 F. S/ pl. jeudi 1er 12 heures/15 heures.

16e arrdt

145 m²
Secteur Victor-Hugo Foch.
Rue calme, résidentielle, 3e ét. appartement de grande qualité : séjour + salle à manger + bureau/bibliothèque + 1 chambre + 2 bains + cuisine + chambre individuelle attenante. Exclusive. Téléphone : 771-63-55.

Rue du Docteur-Blanche récent standing, 5e ét., grand 2 P., 62 m², 12 m² balc., 800.000 F. 783-89-86 ou 548-54-99.

18e arrdt

LAMARCK. Studio entrée, cuis., w.-c., dche, chff. centr., calme, asc., 165.000 F., 327-52-44.

20e arrdt

MAIRIE DU XXe
Beau studio, tt confort, rénové, vraie cuisine, exceptionnel, 182.000 F. - 206-15-30.

Studios et 2 pièces tout équipés depuis 150.000 F, dans joli petit imm. rénové, jardin 100 m², à 50 m rue de Belleville, Mº Télégraphe, 75, rue Pixérécourt. S/place ts les jours 15 h/19 h ou 590-86-06 de 7 h à 21 h.

78-Yvelines

LE PECQ
sur parc boisé
Appartement 80 m², entrée, séjour, 3 chbres, cuis., s. de bains, loggia, parking, cave. 465.000 F – Crédit. Téléphone : 524-38-49.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL BEAU 3 P.
Imm. 1976, stand., cuis. équip., asc., 520.000 F. 749-33-92.

SÈVRES
71, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SEVRES »
2 au 7 pièces – Commerces
Renseignements 82, Grande-Rue tous les jours sauf mercredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 11 h à 13 h et 14 h à 19 h. 507-13-47 ou SERCO 723-72-00.

BOULOGNE
MARCEL-SEMBAT. Bel imm., gd living, 2 chres, s. de ba, 95 m², asc. 574-58-63.

BON CLICHY 92, prop. vd 25 m² studio tt confort gde cuisine douche, w.-c., placard, cave, tél. porte blindée, soleil, calme 120.000 F. 731-23-77.

VANVES, Mº neuf duplex 118 m² + terrasse 30 m², park, 1.010.000 F. 543-50-47.

BOULOGNE 2 PIÈCES, bains, refait neuf, w.-c., 2e ét. rue calme, crédit. Pptaire : 296-12-08.

BOULOGNE Métro
Beau 3 p., 55 m², cuis. équip., parf. état + terrasse plantée, plain-pied, 52 m². 730.000 F. Tél. : 621-48-18. après 18 h.

SCEAUX-ROBINSON part. 4 pièces, 96 m² + loggia 12 m² 730.000 F. 660-25-69 ap. 19 h.

93 Seine-Saint-Denis

A l'île St Denis, 93 Rare bord de Seine, 5 pièces tt. cft. jardin, clos, 350 m² 75 m² de s-sol Px bradé : 410.000 F. Tél. heures bureau 471-62-56. H. domic. 471-60-36

94 Val-de-Marne

Mº MAIRIE A IVRY très beau 3 P., confort, balcon s/stade de CLERVILLE, park. Libre 30 avril. 339-000 F. 877-98-85.

VINCENNES
près Château ou R.E.R.
bon immeuble, calme, soleil, séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bains, refait à neuf. PRIX INTERESSANT. Tél. Pptaire : 873-57-80.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Mº TOLBIAC beau 2 P., cuis., s. de bains, w.-c., placard, chf. indiv. gaz, park., 2.558,25 C.C. IMMO 112, 805-84-39.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour LOUER rapidement, SANS AGENCE et SANS FRAIS, vos apparts vides et meublés à Paris et banlieue. Tél au 274-49-77.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl., loyer garanti 6.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

bureaux

Ventes

ST-GEORGES : 475 F
le m² annuel H.P. 500 m² + s/sol 100 m². Ecr. nº 72.682 L.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secrét - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.59

locaux commerciaux

BOULOGNE. Bail ts comm., à céder dans loc. 60 m² env. + vitrines. Loyer 1.000 F + reprise 150.000 F. T. 605-40-37 a.-m.

Bon local commercial, près métro, accès facile, 750 m² construits, 2 grands bureaux, kitchenette, magasins, entrepôts, garages, 3 lignes téléph., parking facile, libre cession bail. 195.000 F + loyer 95.000 F. Téléphone : (64) 21-19-52.

Particulier vend (raison santé), centre grande ville région Est (Lorraine), SALON de COIFFURE et INST. de BEAUTÉ 500 m², en pleine expans., très gde renommée, installation récente, grd stdg, TRÈS TRÈS GROS C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un profess., mais TRES BON GESTIONNAIRE). Ecrire sous le nº T 032.557 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PARIS-NORD 1 KM, sans pas-de-porte, atelier propre, accès camions, quai décharg. 200 m² + bur. Pptaire : 260-82-15.

boutiques

NATION
Murs boutiq. Imm. p. de t.
1) Loyer 24.548. Px 270.000 F.
2) Loyer 32.000. Px 350.000 F.
Comm. tr. anc., locat. de qual. Gérant : Tél. 720-89-18 (pte 7).

immeubles

NATION
Murs boutiq., imm. p. de t.
1) Loyer 24.548. Px 270.000 F
2) Loyer 32.000. Px 350.000 F
Comm. tr. anc., locat. de qual. Gérant : Tél. 720-89-18 (pte 7).

COUFLENS, à 15 km GUZET-NEIGE (Pyrénées ariégeoises), urgt, part. vd (140 000 F) petit imm. libre (3 app. + 1 gde pce, chemin., boiseries époq. Poss. locat. rapport été - hiver. Tél. : (16) (06) 492-78-93 ou (16) (61) 66-86-07.

terrains

IGNY terrain 3.361 m² avec P.C., 1.710 m² habitables 34 parkings – 271-23-30.

Indre, Neuvy-Saint-Sépulchre centre-ville, vend
TERRAIN 1.800 m²
Façade + de 18 m. Tél. : (16-6) 077-54-23.

maisons individuelles

Vallée Grand-Morin, 4 km aut. A-4, 50 km Paris, maison rurale, 4 pces, s. de bains, chauff. centr. Prix intér., poss. reprise prêt PAP et CF. Tél. après 19 h au 004-94-17.

Vend Maison en Pierre (Manche). Libre à la vente. Tél. (33) 41-03-61 le soir.

villas

SAINT-CLOUD
Séjour, bureau, 4 chbres, cuis., 2 w-c, bains, ch. cent., terrasse, garage, jardin - 387-35-25.

ETANG-LA-VILLE
Grande villa 300 m² habitables, 4.500 m² de jardin résidentiel. SANDANDREA : 260-67-36/67-66.

VERSAILLES N. D.
Prox. parc maison s/jard., plein Sud, belle récept., 4 chbres, s/sol, comp. tt cft 1.750.000 F. CHESNEAU. Tél. : 950-14-07

maisons de campagne

Part. village LUBERON 12 km APT, maison pierre, surf. hab. 130 m² sur 2 niveaux, séjour, salon, 3 chbres, 2 bains, gar., cour 400 m². Prix 700.000 F. (90) 75-23-56 7/8h et ap. 20h

propriétés

SAINT-CLOUD (gares)
Belle Prop. style moderne. 350 m² hab. s/1.300 m² jard. Récept. triple + 5 chambres + salle de bains. Parfait état. Téléphone : 563-11-88.

A vendre pr. GIEN 45 (Loiret) propriété compr. 1 maison 5 pièces, salle de bains, salle d'eau, garage indép., parc bordé par rivière, sur 9.500 m². Prix 850.000 F. (93) 58-09-31.

ORGEVAL PRÈS (78)
superbe propriété 250 m² habitables, 2 boxes, jardin, calme et agréable. 1.600.000 F. Téléphone : 545-34-28.

viagers

Libre près DIEPPE fermette normande 3 P., tt cft, garage, dépendances, terrain 2.800 m². 100.000 + rente 2.050 F. LODEL 355-00-44.

CHENNEVIERES, viager libre, bel. prop., 7 p., tt cft, garage. Terrain 1260 m², 800.000 F compt., rente 8708 F, 1 tête 86 ans. J.-L. TAYAD. Téléphone : 296-90-58.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS
PROTÉGÉS DE L'INFLATION
Rentabilité except. 17,50 %
DES LOYERS GARANTIS
nombreuses variantes accompagnées de multiples services.
FRANCE C.B.I. - S.A.
194, rue de Tolbiac, Paris (13e).
Téléph. pour R.-V. : 588-76-56.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01



140 millions de voyageurs utilisent chaque année dans les huit départements de l'Ile-de-France
les bus orange des lignes à quatre chiffres de l'APTR.

C'est dire le rôle prépondérant que joue ce service public dans la vie de la région.
Le pluralisme de l'APTR explique sa personnalité, sa représentativité, son dynamisme.

Regroupant les entreprises de transport collectif,
l'APTR bénéficie de l'esprit d'initiative qui anime chacun de ses adhérents.

L'APTR dispose d'un parc d'autobus modernes et confortables
qui sillonnent le réseau le plus important de la région Ile-de-France.

De Meaux à Rambouillet, de Roissy à Etampes, de Pontoise à Fontainebleau,
les bus orange de l'APTR relient les communes les plus éloignées, les villes nouvelles, les banlieues, les gares.

Enracinée dans chaque commune de l'Ile-de-France qu'elle dessert et connaît bien,
l'APTR, c'est l'organisation qui transporte et qui rapproche, c'est l'initiative privée au service de la collectivité.

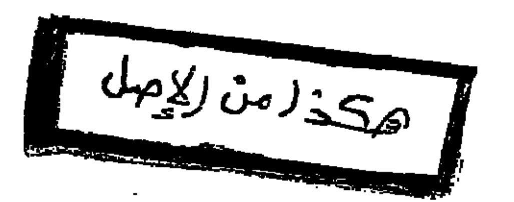
APTR

Association Professionnelle des Transporteurs Publics Routiers de Voyageurs de la Région Parisienne

Le partenaire "Transport Collectif" des municipalités et des élus

14, rue Hoche, 78000 Versailles - Tél. : 950.11.97

Idées dialogue conseil



AFFAIRES

Alsthom-Atlantique apporte à Leroy-Somer ses fabrications de petits et moyens moteurs électriques

« A la demande et à l'initiative des pouvoirs publics », Alsthom-Atlantique, filiale à 65 % de la société récemment nationalisée C.G.E., va apporter au groupe Leroy-Somer, premier producteur français de petits et moyens moteurs électriques, toutes ses activités dans ce domaine. Cette opération, qui bénéficiera de l'aide de l'Etat, va permettre de poursuivre la restructuration de l'industrie française des moteurs électriques basse tension, gravement affectée par la concurrence sauvage des pays de l'Est, et de concentrer la production sur l'entreprise la plus performante.

Il y a bien longtemps que M. Georges Chavanes, président des moteurs Leroy-Somer, se bat, dos au mur, pour développer la fabrication de moteurs électriques à basse tension, dont le marché est immense : manutention, levage, chauffage, groupes électrogènes, pompes, compresseurs, machines-outils, automatisme, robots, climatisation et, à proprement parler, toute l'industrie. Son entreprise est née, en 1967, de la fusion des moteurs Leroy à Angoulême et de la Société mécanique du Rhône (Somer), deux sociétés spécialisées dans la fabrication de moteurs électriques de petite et moyenne puissances (de 0,5 à 500 CV). Elle se développe rapidement, avec notamment, en 1972, le rachat des Pompes Guinard qui fabriquaient dans leur usine la plupart de leurs moteurs. Puis elle entreprend, à son échelle, la restructuration de la profession, reprenant de nombreuses P.M.E. pour assurer leur service en les spécialisant, la dernière opération étant le rachat, en 1980, de la société Patay (trois cent cinquante personnes dans la région lyonnaise), en fortes pertes depuis trois ans et qui, autrement, aurait dû fermer ses portes. La même année, elle passe un accord de rationalisation avec la société Jeumont-Schneider qui dorénavant ne fabriquera plus de moteurs de puissance inférieure à 500 CV.

Aujourd'hui, le groupe Leroy-Somer emploie huit mille personnes dans vingt-deux usines, dont cinq à Angoulême et dans la campagne environnante. Il réalise un chiffre d'affaires de plus de 2,3 milliards de francs, dont 45 % à l'exportation couvrant 4 % du marché européen, et se trouve être le seul, avec les Japonais, à vendre aux Etats-Unis (15 % du marché nord-américain des moteurs d'ascenseurs). En France, avec plus d'un million d'unités par an, il assure 60 % de la production de petite et moyenne puissances, devant la Compagnie électro-mécanique (30 %), filiale du groupe suisse Brown-Boveri, et Alsthom-Atlantique (10 %), filiale à 65 % de la C.G.E.

La menace des pays de l'Est

Or l'industrie française du moteur électrique basse tension est, depuis une dizaine d'années, dans une situation critique en raison de la crise de l'équipement (à partir de 1974), de la baisse de la demande, de l'insuffisance des investissements de productivité et, surtout, de l'importation massive en Europe des moteurs produits dans les pays de l'Est en grande série et à des prix de dumping qui couvrent à peine ceux des matières premières. En 1980, la pénétration des pays du Comecon a représenté 50 % du marché aux Pays-Bas, 35 % en Italie, 20 % en R.F.A. et 30 % en France (deux cent cinquante mille moteurs), ce qui a provoqué un véritable effondrement. Les effectifs sont passés en Europe en dix ans de quatre-vingt-dix mille personnes en 1970 à moins de cinquante mille en 1981 et en France de vingt mille à treize mille. Aux Pays-Bas, la fabrication nationale de moteurs a totalement disparu ; en Belgique, le seul constructeur, les Ateliers de Charleroi, vont arrêter la leur ; en Italie, Bezzi (cinq cents personnes) a fermé ses portes et Ercole Larelli (mille cent personnes dans la division moteurs) a déposé son bilan ; en Allemagne fédérale, A.E.G. a stoppé la production de sa principale usine à Esslingen et Bauknecht éprouve de fortes pertes dans cette spécialité ; en Grande-Bretagne, Bull Motors a fermé et Newman est à vendre. C'est donc bien une industrie sinistrée.

En France, Leroy-Somer est le seul groupe à gagner, encore, de l'argent dans l'industrie des moteurs électriques grâce à des investissements constants pour améliorer la productivité (centres d'usinage, ateliers flexibles, etc.), des efforts de diversification (moteurs spéciaux, pompes à chaleur) et à l'exportation. La Compagnie électro-mécanique enregistre des déficits depuis des années dans sa division moteurs basse tension (40 millions de francs sur 350 millions de chiffre d'affaires en 1981). Quant à la société Alsthom-Atlantique, elle accumule également les pertes (25 % sur près de 140 millions de francs de chiffre d'affaires dans son usine de Beaucourt près de Belfort, malgré l'achat annuel de soixante mille moteurs en Pologne, et 5 % sur les 140 millions de chiffre d'affaires de l'usine d'Orléans). Des négociations ont bien été ébauchées entre Leroy-Somer et ces deux groupes, mais elles n'ont pas débouché, du moins avec la Compagnie électro-mécanique qui va désormais se trouver bien seule et voudrait bien vendre cette activité déficitaire, peut-être en 1983.

Chez Alsthom-Atlantique, en revanche, l'arrivée en 1981 d'un nouveau président, M. Desgeorges, a fini par emporter les réticences et, ces derniers mois, à l'initiative des pouvoirs publics (ministères de l'industrie et des finances) la décision a été prise d'apporter les deux usines de Beaucourt et d'Orléans à Leroy-Somer, qui rachètera le stock et prendra 75 % des deux sociétés créées à cet effet, le reste étant conservé par Alsthom-Atlantique. Cette dernière société apportera, en plus, 85 millions de francs pour combler les pertes prévisibles des deux prochaines années, l'Etat fournissant 85 millions de francs sous forme de subvention et de prêt participatif, la contribution de Leroy-Somer s'élevant à 85 millions de francs sur une période s'étendant de 1982 à 1986.

Sur le plan industriel, l'opération permettra de rationaliser les productions en spécialisant chacune des deux usines cédées grâce à l'échange de fabrications avec les usines Leroy-Somer d'Angoulême. Les importations de Pologne seront arrêtées et les investissements nécessaires seront effectués pour hisser la productivité des deux usines en question au niveau de celle de Leroy-Somer (+ de 300 000 francs de chiffre d'affaires par an et par personne contre 140 000 à 150 000 pour Alsthom et la Compagnie électro-mécanique). De plus, une expansion future est fortement envisagée.

Sur le plan social enfin, les effectifs excédentaires seront réduits en cinq ans, sans licenciement, grâce au départ en préretraite et à la réduction du temps de travail à trente-cinq heures par semaine d'ici 1986. Globalement, le groupe Leroy-Somer compte bien, grâce à cette concentration, donner à la France une place de premier plan dans le secteur des moteurs électriques basse tension, restant seule en lice en Europe avec Siemens (R.F.A.) et A.S.E.A. (Suède) et espérant devenir le premier constructeur mondial d'alternateurs avec 10 % du marché. Il veut aussi se placer dans la perspective d'un affrontement futur avec les Japonais, extrêmement redoutables par leur très haute productivité et qui n'ont pratiquement, pas encore, abordé les marchés européens.

FRANÇOIS RENARD.

Symbolique et exemplaire

L'apport par Alsthom-Atlantique, filiale de la société nationalisée C.G.E., de ses fabrications de petits et moyens moteurs électriques à la société de moteurs Leroy-Somer constitue une opération symbolique et exemplaire, en dépit de son importance relative (mille deux cents personnes et 300 millions de chiffre d'affaires). Effectué à la demande et avec l'aide des pouvoirs publics, il accélère d'abord la restructuration et la concentration dans un secteur-clé, celui des moteurs électriques à basse tension, dont l'usage est universel dans l'industrie et dont la situation est critique dans l'Europe entière en raison de la concurrence sauvage des pays de l'Est.

Ensuite, point capital, il présente un cas de figure bien rare, celui de la cession d'activités déficitaires par une grosse société, Alsthom - Atlantique (12 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les centrales électriques, les locomotives, les chantiers navals, les moteurs), à une « petite », Leroy-Somer, qui, avec ses 2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires, en est venue à assurer les deux tiers de la production française de moteurs électriques, tout en réussissant à gagner de l'argent dans une industrie qualifiée de « sinistrée ».

Cette opération, enfin, est pleine de signification dans la mesure où elle traduit, dans ce cas précis, la volonté du gouvernement de ne pas soutenir obligatoirement les activités déficitaires d'un groupe nationalisé ou contrôlé par l'Etat et même de favoriser leur apport à un groupe privé mieux placé sur le plan de l'efficacité et de la rentabilité. C'est une manière de réponse aux inquiétudes exprimées récemment par M. Gattaz, président du C.N.P.F., qui craignait de voir les sociétés gravitant dans l'orbite de l'Etat privilégier leurs propres fabrications aux dépens du secteur privé.

L'opération en question constitue, ajoutons-le, un hommage rendu aux qualités de M. Georges Chavanes, P.-D.G. et véritable créateur de Leroy-Somer, patron *« passionné de justice »*, apôtre des usines à la campagne, et qui a su créer dans son entreprise un climat véritable de concertation et de participation, tout en préservant l'emploi. A titre documentaire, l'écart de salaire entre le manœuvre et le P.-D.G. est de un à six, ce qui a toujours fait scandale au C.N.P.F.

● *Ford va réduire de 4,50 % les prix de ses automobiles vendues en Grande-Bretagne* à compter du 1er avril. Le président de la filiale britannique du groupe a justifié cette mesure, sans précédent, par la volonté de stopper les importations parallèles, faites par les particuliers. Ceux-ci profitent de la différence de prix existant entre la Grande-Bretagne et certains pays du continent (jusqu'à 30 % sur les mêmes modèles). La part du marché de Ford est tombée à 29,90 % au cours des deux premiers mois de 1982, contre 31,50 % l'an passé.

Le Salon des composants biennalisé ?

Le traditionnel Salon des composants électroniques, qui se tient du 1er avril au 7 avril porte de Versailles à Paris, pourrait bien être le dernier du genre. Deux des principaux syndicats professionnels, le SITELESC et le SYCEP (1), qui parrainent cette manifestation — la plus importante du genre en Europe, — auraient décidé qu'il aurait lieu dorénavant tous les deux ans, en novembre, et les années impaires, en alternance avec celui de Munich connu sous le nom d'Eletronica. Ainsi il se tiendrait en 1983 du 14 au 18 novembre : non plus à la porte de Versailles mais au nouveau parc des expositions de Villepinte, dans la banlieue parisienne.

Cette initiative ne fait pas l'unanimité dans la profession. Elle aurait été prise par les « grands », Thomson et Philips, qui jugent trop lourdes les charges d'une présence annuelle au salon de la porte de Versailles, mais elle risque d'avoir des conséquences néfastes pour les petites entreprises françaises qui trouvaient chaque année avec le salon une vitrine internationale. Or ces P.M.I. des composants n'ont pas les moyens d'être présentes systématiquement dans toutes les manifestations similaires à l'étranger.

Cette modification risquerait également de laisser le champ libre à la grande foire de Hanovre qui se tient chaque année en avril. Ses organisateurs pourraient être tentés d'y adjoindre une importante section pour les composants électroniques.

Au moment où la France s'apprête à faire un important effort pour le développement de la filière électronique, dont les composants sont un des secteurs stratégiques, on s'étonnera que les principaux industriels concernés envisagent une telle biennalisation du salon, qui risque d'apparaître, à tort ou à raison, comme une sorte de retrait. — J.-M. Q.

(1) Syndicat des industries de tubes électroniques et semi-conducteurs ; syndicat des composants électroniques passifs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,2600	6,2630	+ 35	+ 95	+ 35	+ 105	— 60	+ 85
$ can.	5,0894	5,0931	— 18	+ 43	— 55	+ 16	— 288	— 148
Yen (100)	2,5146	2,5178	+ 198	+ 238	+ 371	+ 418	+ 1031	+ 1118
D.M.	2,5823	2,5846	+ 151	+ 185	+ 282	+ 319	+ 769	+ 845
Florin	2,3287	2,3307	+ 160	+ 189	+ 292	+ 330	+ 755	+ 836
F.B. (100)	13,6741	13,6866	— 140	+ 155	— 348	— 1	— 1175	— 639
F.S.	3,2169	3,2201	+ 310	+ 335	+ 568	+ 619	+ 1500	+ 1616
L. (1 000)	4,7103	4,7284	— 782	— 610	— 1104	— 946	— 2215	— 1945
£	11,1340	11,1325	+ 237	+ 284	+ 423	+ 584	+ 1004	+ 1300

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 1/8	9 1/2	9 1/16	9 7/16	9 1/16	9 3/8	9 1/16	9 7/16
$ E.-U.	15 7/16	15 13/16	15 3/16	15 9/16	15 3/16	15 9/16	15 1/4	15 5/8
Florin	5 1/4	6 1/4	7 1/2	8 1/8	7 3/4	8 3/4	8 1/4	9
F.B. (100)	13 1/4	15 3/4	16 1/16	17 1/2	16 3/16	17 5/8	16 1/4	17 3/8
F.S.	7/8	1 5/8	4 11/16	5 1/16	5	5 3/8	5 3/4	6 1/8
L. (1 000)	39 3/4	60 1/4	32 3/16	35 7/16	28 3/16	30 1/8	23 3/4	25 1/4
£	12 7/8	13 5/8	13 5/16	13 15/16	13 3/16	13 15/16	13 5/16	13 15/16
F. français	21 3/4	30 1/4	26 1/4	28 3/4	24 3/4	27 1/4	20 3/4	23 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BANQUE

MM. Jacques Masson et Jacques Wahl sont nommés directeurs généraux de la B.N.P.

L'état-major de la B.N.P. — premier établissement français, deuxième d'Europe et cinquième du monde — vient d'être profondément remanié : M. René Thomas, administrateur général de la banque depuis le 18 février, et bientôt président, a nommé deux directeurs généraux, MM. Jacques Masson, précédemment directeur général adjoint, et Jacques Wahl, inspecteur général des finances, qui était secrétaire général de la présidence de la République jusqu'en mai 1981. M. Gérard Llewellin, précédemment directeur général délégué et qui est proche de la retraite, devient conseiller de l'administrateur-directeur général. M. Pierre-Yves Cossé, inspecteur des finances, chargé de mission au cabinet de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances depuis mais 1981, est nommé directeur général adjoint, chargé de la direction des grandes entreprises et du développement, poste occupé par M. Thomas jusqu'au 18 février dernier. M. Claude Reinhart, directeur général adjoint est chargé de la direction financière, actuellement confiée à M. Jacques Vizioz, qui aurait manifesté l'intention de quitter ce poste, et dont le sort est en suspens.

Ces nominations reflètent le souci de rendre plus « collégiale » la direction de la banque, M. Thomas étant plus enclin que son prédécesseur, M. Jacques Calvet, à déléguer une partie de ses pouvoirs. M. Masson, véritable « pilier » de la maison, aurait la haute main sur les activités métropolitaines, tandis que M. Wahl, dont le retour sur la scène économique est remarqué, coifferait les activités internationales. Collaborateur de toujours de M. Giscard d'Estaing, son attitude au moment de la passation des pouvoirs en mai dernier aurait été appréciée en haut lieu.

[Diplômé d'études supérieures de droit public, de sciences économiques et d'économie politique ; diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris ; major à l'entrée et à la sortie de l'ENA, M. Jacques Wahl est inspecteur général des finances depuis 1981. Sous-directeur des affaires internationales multinationales à la direction du Trésor, il a été, de 1973 à 1978, ministre plénipotentiaire et conseiller financier auprès des ambassades de France aux Etats-Unis et au Canada et membre des conseils d'administration du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. A son retour en France, il occupe les fonctions de secrétaire général adjoint, puis de secrétaire général de la présidence de la République de juin 1978 à mai 1981.]

[Diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique ; diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris ; ancien élève de l'ENA, M. Pierre-Yves Cossé est nommé en 1964 inspecteur des finances. Chef de la division des programmes financiers, puis des budgets économiques à la direction de la prévision, de 1968 à 1973 ; directeur administratif et financier de la Société centrale pour l'équipement du territoire (SCET), de 1973 à 1978, M. Pierre-Yves Cossé est nommé en 1979 ministre conseiller près l'ambassade de France à Alger pour les affaires économiques et financières. Il est depuis mai 1981 chargé de mission auprès du ministre de l'économie et des finances. M. Cossé a écrit, en collaboration : « L'Etat et la prévision macroéconomique » (Berger-Levrault, 1975). Son nom avait été prononcé pour le poste de directeur général de la Caisse des dépôts.]

GRACE A UN STATUT SPÉCIAL

Les trois banques mutualistes échapperont à la nationalisation

Le conseil des ministres devait examiner mercredi 31 mars un projet de loi dont l'objet sera de définir un statut spécial qui permettra à trois banques mutuelles ou coopératives d'échapper à la nationalisation avant le 1er juillet 1982, date à laquelle un second train de dix-huit banques, non cotées en Bourse, doit entrer dans le secteur public.

Ces banques, à savoir la Banque fédérative du crédit mutuel à Strasbourg, la Banque française du crédit coopératif (B.F.C.C.), fiailale du groupe du même nom, et la Banque centrale des coopératives et des mutuelles (B.C.O.M.), filiale aux deux tiers de la Garantie mutuelle des fonctionnaires et à un tiers de la Fédération des coopératives de consommation, devaient, selon la décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982, tomber sous le coup de la nationalisation.

Aux yeux du Conseil, en effet, ce sont des banques inscrites qui ne sont pas « coopératives » au sens strict du terme, et dont les dépots dépasse la barre fatidique du milliard de francs, critère de nationalisation comme on sait. Le gouvernement et le P.S., fort embarrassés, avaient promis de résoudre ce problème.

Le statut projeté est *« taillé sur mesures »* pour les trois banques en question. Il prévoit, d'abord, que l'actionnariat des établissements à statut spécial devra être coopératif, mutualiste ou associatif, et ceci dès le 31 décembre dernier pour ceux qui voudront bénéficier de la loi, ce qui est le cas des trois établissements. Ensuite, ces établissements devront accorder 50 % de leurs crédits à des mutualistes ou à des coopérateurs, personnes physiques ou morales, ce qui est le cas également, le pourcentage devant être porté à 80 % dans un délai d'un an. Par ailleurs, la nomination des présidents devra recevoir l'agrément de l'Etat. Enfin, les établissements concernés auront l'obligation, comme toutes les banques nationalisées, de réserver au personnel un tiers des sièges d'administration, ce qui ne manquera pas de causer des remous dans les milieux coopératifs et mutualistes : la spécificité de ces milieux, le caractère bénévole de leurs responsables et leur optique particulière ne les ont guère prédisposés à partager le pouvoir avec leurs salariés, notamment au Crédit agricole, où la majorité pourrait basculer dans certaines caisses régionales.

● *La société Phildar, de Roubaix*, première entreprise mondiale de fil à tricoter, va investir 170 millions de francs au cours des quatre prochaines années pour se doter d'un nouveau matériel moderne et performant. Pour cela, la société va remplacer ses trois usines installées à Roubaix par deux unités de fabrication intégrées de fil à tricoter. D'autre part, Phildar va créer l'an prochain, toujours à Roubaix, une unité de fabrication de chaussettes. Neuf cents emplois seront assurés dans ces trois unités industrielles. Actuellement, la société en occupe mille cent. On prévoit donc deux cents préretraites en quatre ans par le seul recours à une convention d'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi. — *(Corresp.)*

CONJONCTURE

LA CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE A ÉTÉ DE 11,4 % EN 1981

La croissance de la masse monétaire a été de 11,4 % en 1981 (décembre 1980 à décembre 1981), contre 9,8 % l'année précédente. Cette augmentation résulte d'une évolution en deux temps très contrastés : la masse monétaire a augmenté de 11,3 % au cours des huit premiers mois de l'année dernière et de 0,1 % seulement depuis la fin d'août. L'objectif qu'avait fixé M. Barre fin 1980 pour 1981 était une croissance de 10 %.

En moyenne annuelle, la masse monétaire a progressé de 12,6 %, contre 11,7 % en 1980.

[Les statistiques de masse monétaire prennent en compte M2 (monnaie et quasi-monnaie) dont la croissance s'est ralentie à partir de septembre du fait de la diminution des comptes à terme et des bons de caisse provoquée par la réforme de leur rémunération décidée par M. Delors. Cette épargne s'est portée sur les caisses d'épargne, les emprunts obligataires et des formules nouvelles tels les fonds communs de placement et les SICAV-trésorerie en obligations. Ces différentes formes d'épargne ne sont pas recensées en M2.]

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PLAFONNE

La production industrielle plafonne après avoir vivement progressé durant le second semestre de 1981, indique l'INSEE, au vu de sa dernière enquête auprès des chefs d'entreprises.

« D'après les réponses des industriels à l'enquête du mois de mars, l'activité, qui avait progressé durant le second semestre 1981, est maintenant dans l'ensemble stabilisée ; la production stagne dans les biens d'équipement, diminue dans les biens intermédiaires ; seules les industries de biens de consommation enregistrent une légère croissance.

» Les carnets de commandes, qui s'étaient dégarnis en février, semblent s'être un peu redressés malgré une demande étrangère encore peu active. Les stocks de produits finis sont jugés un peu plus lourds depuis deux mois. Malgré un climat général redevenu pessimiste, les perspectives de production correspondent à une poursuite de la stabilisation récemment observée.

» Les hausses de prix à la production devraient se ralentir au cours des prochains mois. »

CONSOMMATION

La lutte contre les clauses abusives va être renforcée

La présentation du rapport d'activité de la commission des clauses abusives (C.C.A.) a été l'occasion pour son président, M. Jean Bonnefous, d'expliquer, mardi 30 mars, la mission précise de cet organisme, tandis que le ministre de la consommation, Mme Catherine Lalumière, s'est engagé à faire tout son possible pour obtenir l'application des recommandations formulées dans l'intérêt des professionnels et des consommateurs.

Mal connue du grand public, cette commission a pour objet de rechercher dans les contrats, les bons de commande... les éventuelles clauses abusives (distinctes des clauses illicites), telles qu'elles ont été définies par la loi du 10 janvier 1978 à partir de la notion d'*« abus de puissance économique »*. La commission fonctionne depuis cette date, mais ce n'est qu'en février 1981 que son mode de fonctionnement a été renforcé, la C.C.A. étant rattachée, quelques mois plus tard, au ministère de la consommation, ce qui, de l'avis de son président, ne compromet en rien l'indépendance de ses quinze membres.

Saisi essentiellement par des associations de consommateurs agréées ou par des professionnels, cet organisme a formulé une douzaine de recommandations, dont deux d'entre elles ont fait l'objet d'une publicité inhabituelle le 27 mars dernier sous la forme d'une insertion au Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation. La première vise l'information des clients dans les contrats proposés par les transporteurs terrestres, tandis que la seconde recommandation porte sur un certain nombre d'indications qui doivent figurer dans les contrats proposés par les déménageurs.

Rien de « sensationnel », donc, comme le faisait remarquer Mme Lalumière, mais simplement des mesures au quotidien qui devront être suivies d'effets dans ce secteur des services où le consommateur se sent encore trop souvent complètement désarmé face aux nombreuses lacunes du code civil.

de Von Kleist — mise en scène Patrick Guinand, en co-réalisation avec le Jeune Théâtre National

l'ingérence absolue des produits américains. Mais il a eu des conséquences néfastes, qui ne peuvent que s'accroître : les exploitants indé-

cinémas « 14-Juillet », MK-2 Diffusion) ne peut qu'applaudir aujourd'hui la volonté d'[illegible]

S'il y a séparation [illegible] Gaumont-Pathé (on coupe Gaumont [illegible]), le ministère a



les bouleversements [illegible]

CLAIRE DEVARRIEUX.

SOCIAL

LE 1er MAI DANS LA DIVISION SYNDICALE

A nouveau un premier mai sous le signe de la division syndicale : l'autre. Les cégétistes n'ont en effet pas répondu à la lettre que M. Jean-Pierre Bobichon, secrétaire général des syndicats C.F.D.T. a envoyée, le 3 mars, à toutes les organisations syndicales pour leur propose un premier mai unitaire. Par le canal de *l'Humanité* du 27 mars, la C.G.T. a annoncé qu'elle organisait, à Paris, une manifestation partant de la place de la République, à 10 heures. F.O. a répondu, mais négativement, et la F.E.N., en raison de ces attitudes, a indiqué qu'il lui était difficile d'agir seule avec la C.F.D.T.

Les cédétistes feront donc à nouveau cavalier seul. Comme les deux années précédentes, ils préfèrent *« le rassemblement et la fête »* au défilé. Ils donnent rendez-vous à la population, le 1er mai, de 12 à 18 heures, place de la Bastille : des stands sont prévus avec le concours de dizaines d'associations (immigrés, Ligue des droits de l'homme, Confédération générale du logement, etc.), sur différents thèmes, notamment les prud'hommes, la Sécurité sociale, mais aussi la situation dans différents pays comme la Turquie, la Pologne, etc.

L'après-midi sera animée par Moulodji et le groupe rock « Pieds joints » avec des chanteurs turcs, polonais, africains, etc. Les dirigeants cédétistes prendront la parole en mettant l'accent sur les problèmes de l'emploi, la lutte conrte les inégalités et sur la solidarité internationale.

● *M. Jean Le Garrec*, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, a affirmé, mardi 30 mars, à Lille, que le projet de loi qu'il prépare, pour *« une démocratisation des structures de décision »* dans les entreprises nationalisées, ne se traduira en aucun cas *« par un forum permanent ou par une contre-hiérarchie contestant la hiérarchie existante »*. Il s'agit, a-t-il indiqué, d' *« instaurer un système de coresponsabilité dans le secteur public »*. M. Le Garrec a ajoute : *« Nous réfléchissons à la présence d'un organisme consultatif des cadres »*, ce qui permettra à ces derniers d' *« apporter une plus-value spécifique à l'entreprise »*.

Après la manifestation des routiers

M. FITERMAN PRÉCONISE UNE CONCERTATION « SÉRIEUSE ET RÉGULIÈRE »

Après la manifestation des routiers, le ministre des transports, M. Charles Fiterman, a publié un communiqué dans lequel il note que son ministère a *« relancé les négociations sociales, portant notamment sur la durée du travail, en exprimant la volonté du gouvernement de les voir aboutir à des décisions positives. Le développement de cette politique a donné lieu à une concertation sérieuse et régulière entre le ministère des transports et l'ensemble des partenaires »*.

« Le ministre des transports, conformément aux indications fournies aux organisations professionnelles par le premier ministre, est disposé à poursuivre cette concertation afin de progresser concrètement dans les directions ouvertes qui répondent aux intérêts réels des transporteurs routiers. Des initiatives tendant à perturber l'activité nationale et heurtant l'opinion publique ne pourraient que porter préjudice à une évolution positive », conclut le communiqué.

● *La grève à Air France.* — La grève d'une partie du personnel navigant d'Air France contestant la composition des équipages sur les futurs Boeing-737 de la compagnie est un *« combat d'arrière-garde »*, a estimé M. Pierre Giraudet, le 30 mars à Europe 1. *« Toutes les compagnies dans le monde utilisent cet avion avec un équipage à deux pilotes et non à trois (avec un mécanicien navigant »*, a fait remarquer le président d'Air France. Cette grève, qui a pris fin mardi, est un *« mauvais coup porté à la compagnie »*, a ajouté M. Giraudet. *« Elle nous fait du tort au moment où nous sommes lancés dans la pire compétition internationale. »*

● *Grève des éboueurs de Marseille : suspension du mouvement.* — Les conducteurs de nuit de bennes à ordures, en grève depuis le 26 mars à Marseille, ont décidé le 30 mars de *« suspendre »* leur mouvement *« sous sa forme actuelle »*. Soutenus par la C.G.T., les grévistes ont pris cette décision dans un *« souci d'apaisement »* après la décision de la mairie d'envisager le concours de l'armée pour le ramassage des ordures.

● *Grève du personnel du service des eaux : réunion syndicats-mairie de Paris.* — Une nouvelle réunion entre les syndicats et les représentants de la mairie de Paris sur l'augmentation des effectifs du service des eaux de la ville devait avoir lieu le 31 mars. Le mouvement de grève, lancé à l'appel de la C.G.T., entre dans son vingt-quatrième jour. Les grévistes réclament la retraite à cinquante-cinq ans (décision qui dépend du gouvernement) et un horaire hebdomadaire de travail de 33 h 36. La mairie a déjà réduit le temps de travail de ce personnel de 39 h à 37 h 24 le 1er janvier dernier et sans diminution de salaires.

● *Régression du chômage partiel chez Michelin.* — Les mesures de réduction d'horaires vont être allégées ou levées à partir du 1er mai suivant les fabrications. La direction de la firme précise que le travail reprendra à cadence normale pour les productions de pneus tourisme et que les fabrications de pneus destinés à certains véhicules lourds ou utilitaires et aux deux-roues seront un peu accélérées.

« La décision de réduire le chômage partiel n'est pas vraiment due à une reprise des affaires », précise-t-on à la direction de Michelin *« encore qu'une légère amélioration soit constatée sur le marché des pneus tourisme. »*

En fait, l'objectif recherché par la firme de Clermont-Ferrand était de ramener le niveau des stocks en dessous de la barre des 50 %. Il est atteint. Rappelons que les réductions d'horaires au second semestre de 1981 ont touché six mille ouvriers.

Selon la C.G.T., quatre mille personnes sont encore affectées par ces mesures. Tout en reconnaissant que la situation de l'emploi s'améliore, la centrale syndicale fait remarquer que pour la première fois les ateliers de rechapage sont menacés à leur tour.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Des pompiers C.G.T. retiennent le maire socialiste de Belfort dans son bureau » (*le Monde du 31 mars*) nous avons indiqué par erreur que le président du conseil général du Territoire de Belfort était M. Denis Maire (P.S.). Il s'agit de M. Christian Proust (P.S.).

● *Plusieurs milliers de viticulteurs du Midi* devaient manifester, mercredi 31 mars, à Montpellier afin de protester contre les importations jugées abusives de vins italiens. Décidée le 19 mars dernier, cette manifestation est organisée par le comité d'action viticole (C.A.V.) avec le soutien de la totalité des organisations agricoles et des élus locaux.

ÉTRANGER

Les États-Unis espèrent obtenir de leurs alliés une réduction des crédits accordés à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis jugent dangereuses les relations économiques de leurs alliés européens avec l'Est. Plutôt que de les en blâmer publiquement, ils ont choisi une autre attitude : les pressions discrètes et insistantes, accompagnées de déclarations optimistes sur l'unité de vues occidentale.

« Nous sommes heureux d'apprendre que le Conseil européen a appelé à étudier avec les Etats-Unis et d'autres pays intéressés le problème du commerce Est-Ouest, y compris la question très importante des crédits, déclarait le 30 mars le porte-parole du département d'Etat. Nous saluons cette décision et espérons *travailler étroitement avec nos alliés dans les prochaines* semaines pour arriver à une approche commune. »

Le même jour, M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat, commentait les rapports Est-Ouest au cours d'un déjeuner de presse. Interrogé sur la récente mission en Europe de son collègue, M. Buckley, il la présentait comme un succès. « Le but principal de cette mission, expliquait-il, était de parler des crédits futurs à l'Union soviétique. Nous avons entamé avec nos alliés européens un processus pour rendre plus avisé l'octroi de ces crédits. Je suis optimiste : nous réussirons, même si cela demandera un certain temps. »

Il semble, en effet, qu'une procédure ait été décidée, malgré les réticences rencontrées par la délégation américaine en Europe, notamment à Paris et à Bonn. Adoptant une position souple, l'administration Reagan ne préconise pas la suppression totale des crédits, et elle distingue entre le moyen et le long terme. Depuis le retour de M. Buckley à Washington, un protocole d'accord est à l'étude pour limiter ces avances de fonds. Il serait adopté, au plus tard en juin, au sommet économique de Versailles.

M. Eagleburger est l'un des responsables gouvernementaux les plus brillants de Washington. Cet ancien ambassadeur en Yougoslavie, âgé de cinquante-deux ans, a fait partie de l'équipe Kissinger. Pendant toute l'année dernière, il dirigeait les affaires européennes au département d'Etat.

L'offre incontrôlée de devises à l'U.R.S.S. est *« démente »*, affirme-t-il. Dans le passé, l'Occident a abordé cette question de manière *« chaotique »*. Chaque gouvernement, chaque banque, agissait quasiment à sa guise. *« Le cas polonais démontre que l'enthousiasme de plusieurs pays était excessif*, dit M. Eagleburger. *On se trouve devant 27 milliards de dollars de dettes dont la plus grande partie ne pourra être remboursée... Il est temps d'admettre que les crédits représentent une question cruciale dans les rapports stratégiques Est-Ouest pour le restant du siècle »*.

Une imprudence

C'est en effet sur les crédits, et non plus sur le gazoduc sibérien, que Washington met l'accent. *« M. Buckley a discuté du pipe-line dans toutes les capitales visitées*, affirme le sous-secrétaire d'Etat. *Notre position est claire : le gazoduc constitue une imprudence, il peut rendre les Européens trop dépendants de l'U.R.S.S. en matière énergétique et amener à une exportation massive de devises. »* Mais les Etats-Unis ne cherchent plus à faire revenir les Européens sur cette décision. *« Nous sommes réalistes*, explique M. Eagleburger. *Nous savons que le projet est en cours depuis longtemps, qu'il est important pour l'économie de plusieurs pays occidentaux. La question aurait dû être réglée il y a cinq ans environ... »* Trop tard en somme.

Après l'établissement de la loi martiale en Pologne, les Etats-Unis avaient pris des sanctions contre Varsovie et Moscou, laissant entendre que d'autres mesures pourraient suivre si la répression continuait. De nouvelles actions sont-elles envisagées ? *« De nouveaux pas peuvent être faits*, répond M. Eagleburger, *mais nous pensons que les sanctions déjà adoptées sont suffisantes pour le moment. »*

Fin janvier, Washington avait pris à sa charge 71 millions de dollars dus par la Pologne aux banques américaines. Une autre décision sera nécessaire avant la fin de l'année pour une échéance *de 396,5 millions. « La Pologne est en train de payer en devises les intérêts de sa dette*, souligne le sous-secrétaire d'Etat. *Pour le moment, nous ne pensons pas la déclarer en défaut. Mais le temps peut venir où il n'y aura pas d'autre alternative. Les Polonais sont conscients d'avoir créé une situation économique monstrueuse. Le gouvernement de Varsovie ne sait plus quoi faire. »*

Le collaborateur du général Haig constate que *« les événements polonais ont déjà un impact sur d'autres économies de l'Est, y compris la Yougoslavie »*. Il ajoute une menace : *« Une situation inchangée aurait des conséquences sur les relations économiques entre les pays du pacte de Varsovie et l'Occident. Il faut que les banques occidentales soient convaincues de la viabilité de ces économies. »*

Lorsqu'on dit à M. Eagleburger que l'administration Reagan manque de crédibilité en Europe, il s'étonne. *« Lors de notre entrée en fonctions, nous devions effacer une décennie de leadership incertain. C'est fait. Nous avons pu établir une réputation de fermeté. »*

La proposition soviétique de geler les armes nucléaires existantes en Europe fait sourire l'élève de M. Kissinger : *« Ils font le geste magnanime de proposer un gel après avoir déployé les SS-20... »* De la poudre aux yeux ? Evidemment. *« L'U.R.S.S. fait tout ce qu'elle peut pour retirer la Pologne de la première page des journaux. Mais nous n'allons pas la laisser faire. »*

ROBERT SOLÉ.

● *Le déficit commercial dit « réel »* des Etats-Unis s'est élevé en février à 400 millions de dollars contre 4,1 milliards en janvier. Les exportations ont atteint *18,7 milliards, tandis que les importations* ont été de 19,1 milliards. Le déficit qualifié d' « apparent » a représenté en février 1,2 milliard de dollars, les importations comprenant dans ce cas les frais d'assurances et de fret (*le Monde* daté 28-29 mars).

● *La balance des paiements courants du Japon* a été excédentaire de 35 millions de dollars en février 1982 selon les premiers chiffres publiés par le ministère des finances. Le léger excédent est à rapprocher du déficit de 1,8 milliard de dollar enregistré en janvier. En 1981, la balance des paiements courants du Japon aurait été excédentaire de 4,7 milliards de dollars après avoir été déficitaire de 10,8 milliards en 1980.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL

La société Imétal indique qu'elle va prochainement procéder à une importante augmentation de son capital par émission d'actions nouvelles pour un montant d'environ 300 millions de francs.

Cette opération s'inscrit dans un plan élaboré en accord avec les pouvoirs publics en vue de rétablir la situation financière de *la société* métallurgique le Nickel-S.L.N., filiale à parts égales (50-50) d'Imétal et de la Société nationale Elf-Aquitaine, grâce notamment à un apport à cette société par ses actionnaires d'un montant de 600 millions de francs en fonds propres.

Ce programme a reçu, en outre, le soutien de l'entreprise de recherches et d'activités pétrolières (ERAP) qui apportera son cours sous forme de garantie de bonne fin à la réalisation de l'augmentation de capital proposée aux actionnaires d'Imétal.

Le conseil d'administration de la *société Imétal, dont deux des actionnaires principaux* — Banque Rothschild et Banque de l'Indochine et de Suez sont entrés dans le champ de la loi de nationalisation du 11 février 1982, a enregistré les démissions de MM. Guy de Rothschild, David de Rothschild, Hubert Faure et Olivier Wormser et coopté MM. Michel de Boissieu, administrateur général de la Banque Rothschild et Gérard Llewellyn, directeur général de la Banque nationale de Paris.

Il a, d'autre part, arrêté les dispositions relatives à l'augmentation de capital de la société, compte tenu des *précisions qui porteront ultérieurement* sur les modalités de l'émission, le capital social d'Imétal serait porté de 410 203 500 F à 586 005 000 F par émission de 3 516 000 actions nouvelles, soit trois actions nouvelles pour sept anciennes, au prix unitaire de 85 F.

Ces actions porteront jouissance du 1er janvier 1982 (coupon de dividende afférent à l'exercice 1981 détaché).

Le nombre total d'actions émises s'élèvera alors, après cette opération, à 11 720 000 actions.

Le conseil a, en outre, fixé à 3 F contre 4,60 F *le montant du dividende* net par action dont il proposera la distribution à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

GESTION RENDEMENT

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 96, bd Haussmann - 75008 Paris
R.C.S. PARIS 672 009 883 008 14

L'assemblée générale annuelle, tenue le mardi 23 mars 1982 sous la présidence de M. Bruno Georges-Picot, a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui font apparaître un résultat net de 85 561 677,29 F contre 52 635 425,21 F pour l'exercice précédent.

Elle a voté l'attribution d'un revenu global par action de 31,98 F contre 26,62 F l'an dernier, soit une augmentation de 20,14 %.

Le dividende d'un montant de 31 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,98 F, est représenté par le coupon n° 27 qui sera mis en paiement le mardi 30 mars 1982.

Les actionnaires, pendant un mois à *compter de la mise en paiement* du dividende, auront la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

GESTION SÉLECTION (France)

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 96, bd Haussmann - 75008 Paris
R.C.S. PARIS 380 571 684 000 12

L'assemblée générale annuelle, réunie le jeudi 25 mars 1982 sous la présidence de M. Maxime Grange, a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

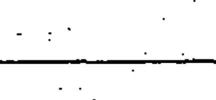
Le résultat net s'élève à la somme de 25 313 500,74 F contre la somme de 18 325 575,04 F l'an dernier.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de 16,41 F par action contre 13,68 F pour l'exercice 1980, soit une augmentation de 20 % : il se compose d'un dividende net de 13,78 F et d'un crédit d'impôt de 2,63 F.

Le règlement du dividende sera effectué à partir du mardi 30 mars 1982 pour toutes les actions existant à cette date, contre remise du coupon n° 18. Les actionnaires, pendant un mois à compter de la mise en paiement du dividende, auront la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

DÉNONCIATION DE CAUTION

Par suite de dénonciation de caution, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, 75008 Paris — fait savoir que la garantie conférée depuis le 30 octobre 1981 par la compagnie d'assurances les Assurances du crédit à Compiègne, pour le compte de la société PERT INTERIM, 58, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris, et ce au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin dans un délai de deux jours, suivant la présente publication.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

Le conseil d'administration de la Compagnie générale de géophysique dans sa séance du 26 mars 1982 a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1981 faisant ressortir un bénéfice net de 340,9 millions de francs contre 147,2 millions en francs en 1980.

Ce bénéfice de 340,9 millions de francs comprend la plus-value réalisée à l'occasion d'une restructuration effectuée entre des sociétés du groupe aux Etats-Unis, plus-value nette dont le montant est de 35 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires convoquée pour le 8 juin, de distribuer au titre de l'exercice 1981 un dividende net total de 120,960 millions de francs soit 40 F par action nouvelle d'une valeur nominale de 10 F, à comparer à un dividende net de 200 F par action ancienne d'une valeur nominale de 100 F au titre de l'exercice 1980. Ce dividende est assorti d'un avoir-fiscal de 50 %.

Il est rappelé que le 14 septembre 1981 *a été versé un acompte de* 180 F par action ancienne de 100 F assorti d'un avoir fiscal de 90 F, à valoir sur un dividende total à distribuer au titre de l'exercice 1981. Le solde de dividende à verser serait donc de 22 F par action de 10 F assorti d'un avoir fiscal de 11 F.

Le conseil a également examiné les comptes consolidés provisoires pour l'exercice 1981. Ceux-ci sont conformes aux prévisions et font ressortir, pour le groupe, un bénéfice net de l'ordre de 390 millions de francs.



المصرف العربي عبر القارات

BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE

S.A. au capital de 150.000.000 F

Réuni le 26 mars 1982, le conseil d'administration de la Banque intercontinentale arabe (B.I.A.) a arrêté les comptes de l'exercice 1981, qui seront soumis à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 18 mai 1982.

Le bilan totalise 10 165 371 000 francs contre 7 181 177 000 francs au 31 décembre 1980, soit une progression de 41,55 %.

Le bénéfice net après impôts en instance d'affectation ressort à 24 219 000 francs contre 21 725 000 francs pour l'exercice 1980, soit une progression de 11,47 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 1982 de distribuer un dividende de 10 % contre 9 % en 1980.

Le conseil d'administration a décidé de soumettre à la ratification de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 1982 une augmentation de capital de 150 000 000 de francs, portant ce dernier à 300 000 000 de francs.

SOFICOMI

Le conseil d'administration de la *Société pour le financement* d'immeubles commerciaux et industriels (SOFICOMI) s'est réuni le 29 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1981, qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire, le 14 mai 1982.

Les opérations nouvelles engagées au cours de l'exercice écoulé ont représenté 134,8 M.F. (contre, respectivement, 101,3 M.F. et 70,4 M.F. au cours des deux années précédentes), et se répartissent à raison de 77,1 M.F. pour le crédit-bail et de 57,7 M.F. pour la location simple. Au total, l'ensemble des engagements bruts de la société, depuis l'origine, représentait à fin 1981 919,2 M.F., dont 309,5 M.F. au titre de la location simple. De la sorte, le patrimoine « propre » de la société couvre désormais largement ses fonds propres, soit 291,2 M.F. Il est constitué à plus de 60 % par des bureaux, eux-mêmes situés à près de 95 % à Paris ou en région parisienne.

L'ensemble des produits de l'exercice s'est élevé à 141 679 782,44 F. Compte tenu d'une dotation de 24 595 254,91 F aux *comptes d'amortissements* et de provisions, le bénéfice ressort à 72 513 758,76 F. Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer aux actionnaires un dividende unitaire de 29,50 F, assorti, à titre exceptionnel, d'un avoir fiscal de 0,86 F et s'appliquant *aux 2 064 541* actions composant *le* capital social au 31 décembre 1981, contre 2 063 276 actions au 31 décembre 1980. Le dividende total, *avoir fiscal compris*, ressort donc à 30,36 F, contre 27,01 F au titre de l'exercice 1980, ce qui marque une progression de 12,40 % d'un exercice à l'autre.

FACOM

Le conseil d'administration, dans sa séance du 26 mars 1982, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1981.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, avec 721,5 millions de francs contre 639,6 millions de francs pour l'exercice précédent, marque une progression de 12,8 %.

Le bénéfice d'exploitation est de 126,3 millions de francs contre 107,4 millions de francs pour 1980, après une dotation aux amortissements de 14,9 millions de francs contre 12,8 millions de francs l'année précédente.

Le bénéfice net s'élève à 48,6 millions de francs contre 40,1 millions de francs en 1980. Ce résultat s'entend après déduction de l'intéressement et de la participation du personnel pour 27,1 millions de francs et de l'impôt sur les sociétés pour 51,3 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 12 juin prochain un dividende de 25 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 12,50 F, soit un revenu global de 37,50 F contre 33 F pour l'exercice précédent.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 mars

Léger repli

Le marché parisien, débarrassé des D.T.I. ou ex-valeurs de sociétés nationalisées, depuis la semaine précédente, a retrouvé en rythme de croisière proche de la normale.

Ainsi le volume d'affaires négociées lundi (150 millions de francs à terme, dont 50 millions sur le seul titre Radar) est redevenu plus conforme à la moyenne enregistrée à la fin de l'année dernière avant l'explosion sur les titres à vocation indemnitaire.

Les transactions sont restées assez étoffées mardi en dépit de l'absence de nombreux opérateurs, mais les replis ont été plus nombreux que la veille et l'indicateur a perdu 1 %, notamment sur les noms de sociétés pénalisées par de nouveaux résultats au titre de l'exercice 1981.

Télémécanique qui fait partie de cette catégorie, figure en tête de liste avec un repli de 7 % environ, suivi de près par CEM (– 6,8 %), Crouzet (– 6,5 %) et Chiers (– 6,2 %). Radar qui avait gagné plus de 9 % la veille, évolue nettement en sens contraire avec un recul de 12 %. Ailleurs, les achats restent sélectifs et on relève parmi les principales hausses, Nord-Est, B.C.T., Métal Navale Dunkerque, Pompey et Dumez avec des écarts compris entre 2,5 % et 3,5 %.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or reprennent un peu de hauteur dans le sillage du métal fin qui a progressé à 325,75 dollars l'once dans la capitale britannique contre 319,50 dollars la veille.

Le lingot suit le mouvement en gagnant 825 F, à 66 700 F, tandis que le napoléon évolue, une fois de plus, à contre-courant en perdant 8,50 F pour s'établir à 611,50 F.

Le franc français poursuit son redressement observé dans la matinée, tant contre le dollar (6,2435 F en séance) que contre le mark (2,5849 F), le dollar-titre étant pratiquement inchangé, à 7,52/54 F.

NEW-YORK

Hésitant

Les propos passablement optimistes tenus mardi par le secrétaire américain au Trésor n'ont guère sensibilisé la cote, si l'on en croit l'indice Dow Jones des industrielles, qui s'est contenté d'afficher en clôture un gain de 0,67 point, à 824,49, à l'issue d'une séance un peu plus étoffée.

M. Donald Regan, qui intervenait devant la commission bancaire de la Chambre des représentants, a continué à donner rendez-vous à la reprise économique pour le second semestre 1982, écartant d'emblée tout rapprochement que pourraient effectuer quelques analystes chagrins avec l'annonce d'une nouvelle baisse (0,3 %) de l'indice global des indicateurs économiques constatée au mois de février dernier.

Le trimestre qui s'achève se soldera par une baisse de 4,5 % du taux de croissance annuel, et le deuxième trimestre devrait refléter une croissance nulle, au mieux, a admis M. Regan, ajoutant, par contre, qu'au deuxième semestre la croissance devrait atteindre 4,5 % ou 5 %.

Quant aux taux d'intérêt, le secrétaire au Trésor estime qu'ils devraient marquer une nette décélération d'ici au mois de septembre prochain, à condition que le Congrès réussisse à limiter à 90 milliards de dollars le déficit budgétaire pour l'année fiscale 1983.

Dans l'enceinte de Wall Street, on est resté dubitatif, les taux ayant continué à progresser mardi, notamment le taux de rendement moyen des effets à 90 jours, qui est passé de 13,956 % à 14,637 %.

VALEURS	Cours du 29 mars	Cours du 30 mars
Alcoa	25 1/8	25
A.T.T.	56 3/4	56 3/4
Boeing	18	17 5/8
Chase Manhattan Bank	55 1/8	54 7/8
Du Pont de Nemours	33 5/8	33 5/8
Eastman Kodak	71 1/2	72 1/2
Exxon	28 1/8	28 3/8
Ford	20 5/8	21
General Electric	62 1/4	62 3/8
General Foods	33 7/8	33 1/4
General Motors	40 5/8	41
Goodyear	21 1/8	20 3/4
I.B.M.	60 1/4	60 1/8
I.T.T.	24 7/8	24 3/4
Mobil Oil	21 7/8	21 3/4
Pfizer	51 7/8	51 1/4
Schlumberger	43	42 5/8
Texaco	28 7/8	30
U.A.L. Inc.	18 3/8	19
Union Carbide	47 3/8	47 3/8
U.S. Steel	24	23 3/4
Westinghouse	24	24
Xerox Corp.	38 1/4	38

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TÉLÉMÉCANIQUE. — L'exercice 1981 a été mauvais pour le groupe, qui a pâti tout à la fois de la baisse des investissements industriels à l'étranger et en France et de niveaux de prix insuffisants. La reprise escomptée en fin d'année ne s'étant pas produite, le bénéfice net consolidé a chuté de 54 % pour revenir à 48 millions de francs à structures comparables (52 millions suivant les nouvelles bases, c'est-à-dire en étendant la consolidation aux sociétés Lucien Ferraz, Arnould et S.N.C.). La marge brute tombe à 216 millions (– 18 %) pour un chiffre d'affaires accru de 14 % à 3,28 milliards de francs. Le dividende global est minoré : 34,50 F contre 42 F (– 17,8 %).

VALEO. — En raison des lourdes pertes (250 millions de francs) occasionnées au groupe en 1981 par les coûts de restructuration, la société a décidé de minorer son dividende global de 50 % (18 F contre 36 F). Les dirigeants de Valeo tablent, pour 1982, sur une amélioration des résultats.

SACILOR. — Le déficit s'est creusé en 1981 pour atteindre 2 786 millions de francs contre 1 939 millions (+ 43,7 %). Raisons invoquées : mauvaise conjoncture, hausse des taux, effort financier exercé en faveur de certaines filiales.

HŒCHST. — Dividende pour 1981 : 7 D.M. (inchangé).

NOBEL-BOZEL. — Du fait de l'alourdissement de ses frais financiers, la société enregistre pour 1981 une perte nette de 43,4 millions de francs contre un bénéfice net de 9,7 millions, alors que son résultat d'exploitation est positif (3,8 millions contre un déficit de 4,8 millions). Le résultat net consolidé est, lui aussi, dans le rouge (– 38,1 millions de francs), alors qu'il était positif (+ 30,3 millions) l'année précédente.

IMÉTAL. — Dividende global pour 1981 : 4,50 F contre 6,90 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	29 mars	30 mars
Valeurs françaises	107,2	106,5
Valeurs étrangères	104	103,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	100,7	100,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 31 mars ..... 17 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/3	31/3
1 dollar (en yens)	246,70	248,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 30 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24	1 488
5 %	38 20	0 795
3 % amort. 45-54	71	1 989
4 1/4 % 1963	98 30	2 355
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 10	4 961
Emp. 7 % 1973	5995	..
Emp. 8,80 % 77	97	7 522
Emp. 9,80 % 78	78 70	7 035
E.D.F. 7,8 % 61	126	2 760
E.D.F. 14,5 % 80-82	91 10	10 941
Ch. France 3 %	206	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	165	....
Aciers Peugeot	73	75 90
Actibail	161	150
Agence Havas	294 60	295
A.G.F. (St Cent.)	382	381
A.G.P. Vie	2890	2895
Agr. Inc. Madag.	48	43 35

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	117 40	117 40
Didot-Bottin	324	323
Dist. Indochine	385	395
Drag. Trav. Pub.	200	200
Duc-Lamothe	237	230
Dunlop	6	5 90
Eaux Bass. Vichy	1175	1190
Eaux Vittel	630	630
Ecco	855	889
Economats Centre	500	491
Electro-Banque	175 10	175
Electro-Financ.	314	316
Elf-Antargaz	197 70	197 60
E.L.M. Leblanc	313	312
Entrepôts Paris	170 60	172 50
Epargne (B)	1267	1267
Epargne de France	322	294 o
Escaut-Meuse	194 50	194 50
Euromarché	985	1000
Europ. Accumul.	69	69
Eternit	311	307 50
Félix Potin	1090	1085
Ferm. Vichy (Ly)	186	186

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	150	....
Akzo	79 50	80
Alcan Alum	143	....
Algemeine Bank	830	825
Am. Petrofina	429	430
Arbed	228	228
Asturienne Mines	58 50	58 50
Bco Pop Espanol	110	114
B. N. Mexique	16 80	17
B. Régl. Internat.	42500	41600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufinex	186	....
Voyer S.A.	1 50	....
Rorento NV	422 90	421 50
S.K.F.(Applic. méc.)	60 50	....

SICAV

30/3	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	159 57	152 33
Actions-Investiss.	177 73	169 67
Actions sélectives	211 64	202 04
Aedificandi	240 53	229 62
A.G.F. 5000	186 25	177 80
Agfimo	267 27	255 15
Altefi	187 13	178 64
A.L.T.O.	176 39	168 39
Amérique Gestion	298 81	285 26
Bourse-Investiss.	204 95	195 66
C.I.P.	586 77	560 16
Convertimmo	190 84	182 19

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	1898	1908	1908	1904 80
2736	C.N.E. 3 %	2839	2836	2830	2710
435	Air Liquide	465	465	459	455 70
320	Als. Superm.	325	330	330	330
565	Europe n° 1	555	552	552	552
560	Facom	568	574	570	574
168	Fimetal	164 90	164 50	164 50	164 50
140	Fives-Lille	152	150	150	149 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
280	Du Pont-Nem.	254 50	257 20	256 90	257
545	Eastman Kodak	548	551	551	540
62	East Rand	58 20	62 05	60 90	60 85
285	Ericsson	270	284	284	266
220	Exxon Corp.	214	216	216	213
159	Ford Motors	160	159	159	160
174	Free State	173	170	173	170 10
112	Gencor	103	106	106	106 10
465	Gén. Electr.	464	465	465	463
315	Gen. Motors	309 80	309	309	311 60
54	Goldfields	53 20	51 50	51 50	52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
50	Shell transp.	50	50	50 60	49 20
685	Siemens A.G.	689	682	682	676
97	Sony	100 20	101 50	101	99 50
430	Unilever	453	447	447	....
117	Un. Min. 1/10	117	116	116 50	113 70
280	Unit. Techn.	273	274	271	273
185	West Deep	179 50	185	184	185
265	West Hold.	245 50	253	251	249
290	Xerox Corp.	292	288 70	289 50	286
2 44	Zambia Corp.	2 44	2 41	2 42	2 40

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 285	6 243	6 060	6 360
Allemagne (100 DM)	260 310	258 490	252 500	266
Belgique (100 F)	13 798	13 701	11 900	12 900
Pays-Bas (100 fl.)	235 100	233 240	229	240
Danemark (100 krd)	76 270	75 930	73	78
Norvège (100 k)	102 640	102 150	99	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 191	11 120	10 900	11 600
Grèce (100 drachmes)	10 022	9 946	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 762	4 720	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	328 250	321 680	317	333
Suède (100 krs)	105 740	105 060	102	108
Autriche (100 sch)	37 030	36 800	36 100	37 700
Espagne (100 pes.)	5 898	5 859	5 700	6 150
Portugal (100 esc.)	8 810	8 720	8 200	9 200
Canada ($ can 1)	5 102	5 080	4 970	5 210
Japon (100 yens)	2 535	2 528	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	66000	66200
Or fin (en lingot)	65805	66700
Pièce française (20 fr)	620	611 50
Pièce française (10 fr)	500	500
Pièce suisse (20 fr)	570 10	551
Pièce latine (20 fr)	540	545
Souverain	620	616
Pièce de 20 dollars	2800 40	2780
Pièce de 10 dollars	1380 20	1375
Pièce de 5 dollars	720	.....
Pièce de 50 pesos	3005	3300 50
Pièce de 10 florins	545	535

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'enquête sur l'attentat à bord du Capitole s'annonce difficile

Limoges. — Isolées sur une voie de garage de la petite gare d'Ambazac (Haute-Vienne), deux voitures. L'une d'entre elles, éventrée sur un bon tiers, montre ses plaies béantes : tôles tordues, banquettes effondrées. Le toit a disparu au niveau de l'entrée, là où, maintenant on en est sûr, se trouvait l'explosif. Une bâche comble le vide et protège de la pluie. Accroupis, petits sacs et gants en plastique à la main, des experts ramassent avec minutie les moindres débris qui vont être analysés en laboratoire. Parmi eux, M. Claude Calisti, chef du service des explosifs du laboratoire central de la préfecture de police de Paris, et les autres experts qui ont été désignés par M. Jean-Loup Delpech, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Limoges. Leur travail s'annonce long et difficile.

De notre envoyée spéciale

Le procureur de la République, M. Louis Dumond, a annoncé, mardi après-midi, « *l'ouverture d'une information contre X... du chef de destruction volontaire de biens immobiliers par l'effet d'une substance explosive* » (article 437 du code pénal). Cette information a été confiée à M. Delpech qui a immédiatement formé deux groupes d'experts, celui des « techniciens » et un autre chargé de la partie médicale. Apparemment, les grands moyens ont été déployés sur l'affaire pour ne rien laisser au hasard et agir vite. Ainsi, du côté de la police, une demi-douzaine de *spécialistes de la lutte contre le terrorisme* sont venus renforcer le S.R.P.J. de Limoges.

Les enquêteurs s'orientent vers la thèse d'un acte criminel. Rien de plus facile, à vrai dire, que de monter dans un train, à la gare d'Austerlitz, de laisser une valise, et de s'en aller incognito dans la foule pressée des voyageurs. Il est à présent établi que le propriétaire du bagage contenant l'explosif n'était pas dans la voiture où celui-ci a explosé. Les victimes ont été identifiées et reconnues par des parents. Il s'agissait, a souligné le procureur, de gens « *parfaitement honorables* ».

La nature de l'explosif représente l'argument décisif en faveur de l'attentat. Peu de temps avant de quitter Ambazac pour accompagner au laboratoire, à Paris, les pièces à analyser, *M. Calisti a, en effet, révélé que* celui-ci avait été « *extrêmement violent et de plusieurs kilogrammes* » ; sa force et en même temps son impact finalement réduit dans l'espace laisseraient en effet penser *qu'il s'agirait d'un explosif* « *sec* » du type plastic.

Dans ce cas, seul un détonateur électrique aurait pu provoquer l'explosion. Si cela se révèle exact, mais on ne devrait le savoir de façon certaine que dans une dizaine de jours après le résultat des analyses, la version d'un transport illicite d'explosifs semble ne plus devoir être retenue. La quantité de la charge laisse supposer qu'il ne s'agit pas d'amateurs. De toute façon, tout transporteur prend les précautions élémentaires pour éviter un accident en séparant explosif et détonateur.

Les enquêteurs vont à présent très certainement recueillir les témoignages des voyageurs du Capitole. Du moins de ceux qui voudront bien se faire connaître, en plus des cent vingt-sept personnes dont l'*identité a été recueillie lundi soir. Faute* de personnel, il n'a pas été en effet possible de relever l'identité des trois cent trois voyageurs.

Une fois la version de l'attentat retenue, toutes les pistes sont possibles, parmi les groupes et les *mouvements utilisant* des explosifs. Le nom de Carlos, bien sûr, a tout de suite été prononcé, et cela à cause de la coïncidence entre l'expiration de l'ultimatum donné par le terroriste pour la libération de Magdalena Kaupp, *de nationalité ouest-allemande*, et de Bruno Bréguet, un Suisse, arrêtés à Paris, le 16 février, et détenus depuis, avant d'éventuelles « représailles ». Mais, comme l'a souligné le ministre des *transports, M. Charles Fiterman, lors de* sa visite aux victimes de l'attentat hospitalisées au C.H.U. de Limoges, mardi 30 : « *On ne peut se lancer dans des conjonctures déplacées... Il peut y avoir une coïncidence de date.* »

Bien que le bilan soit lourd, avec cinq morts et vingt-huit blessés, on ne peut que noter qu'un désastre a été évité ; à quelques minutes près (neuf environ), l'explosion aurait pu, en effet, se produire en pleine gare de Limoges, et, grâce au sang-froid du conducteur, M. Pierre Frugier, un déraillement a pu être évité, et les équipes de secours ont été très vite alertées.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

L'avenir du franc inquiète M. Barre

Le redressement du franc sur le marché des changes, amorcé dans l'après-midi de lundi et confirmé mardi, s'est poursuivi mercredi 31 mars. Le cours du mark à Paris est revenu, en deux jours, de 2,60 F à 2,5825 F environ, une partie de la spéculation lâchant pied pour l'échéance de la fin de mois. La Banque de France a profité de ce redressement pour ramener à 17 % son taux d'intervention sur le marché monétaire — porté à 18 % le mardi 23 mars 1982. A vrai dire, cette mesure, fort nuisible pour l'économie, était plus symbolique qu'efficace, les capitaux étrangers désireux de se placer en francs ayant avantage à investir sur les marchés extérieurs en eurofrancs, dont le taux d'intérêt vient de se tendre, passant de 25 % à 30 % sur un mois.

Quant au dollar, très ferme partout en raison de la tension du taux américain, il s'est élevé jusqu'à 2,42 DM à Francfort avant de céder un peu de terrain, tandis qu'à Paris, il revenait de 6,2450 F à 6,2350 F en raison de la revalorisation du franc.

Mardi, à Lausanne, au cours d'une conférence de presse, M. Raymond Barre a déclaré que la France « *devait se mettre en congé* » du système monétaire européen et laisser flotter le franc. Selon lui, le gouvernement pourrait s'en dispenser s'il changeait complètement de politique, ce qui est improbable : donc, le franc « *ne passerait pas l'année* » et une nouvelle dévaluation était à attendre pour « *l'automne prochain* ». Dans les milieux officiels français, on estime que « *cette déclaration faite à l'étranger par un ancien premier ministre, qui s'est toujours déclaré soucieux, avant tout, des intérêts du pays, est déshonorante* ».

Démarches « officieuses » de l'Algérie auprès de la France pour empêcher M. Ben Bella de poursuivre ses déclarations « intempestives »

Les milieux proches du gouvernement algérien manifestent depuis quelque temps une vive irritation devant les déclarations « *intempestives* » de l'ancien président, M. Ben Bella, contre le régime d'Alger. Ces milieux relèvent en particulier des propos particulièrement acerbes tenus par l'ancien chef de l'Etat à la télévision et à la radio françaises, notamment à l'occasion du vingtième anniversaire des accords d'Evian, *le 19 mars dernier*.

Estimant que M. Ben Bella se comporte « *en militant de l'opposition* », des démarches « officieuses » ont été entreprises auprès du gouvernement français — en particulier de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur — ainsi qu'auprès du parti socialiste pour attirer l'attention des responsables sur les conséquences qui pourraient résulter des interventions répétées de l'ancien président algérien. Ce dernier est porteur d'un passeport diplomatique, *mais*, fait-on remarquer dans les milieux algériens, il devrait se conformer à l'« *obligation de réserve* » que l'on exige des hôtes étrangers de la France. Autrement, ajoute-t-on, les relations franco-algériennes risqueraient d'en pâtir dans tous les domaines.

D'autre part, dans un communiqué publié le mardi 30 mars, à la suite des incidents de samedi à Belfort entre partisans et adversaires de M. Ben Bella, « *l'amicale des Algériens en Europe* » « *dégage sa responsabilité dans tout incident qui pourrait opposer l'émigration algérienne à cet aventurier* (...), *aigri et ambitieux* (...) *dans le cas où il continuerait sa campagne d'insulte et de dénigrement de l'Algérie* ».

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Les Rouletabille

Les quotidiens parisiens de ce mercredi 31, qui n'avaient pas connaissance de la revendication de l'attentat par le Bataillon basque espagnol, tentent de déceler l'origine de cet attentat, n'hésitant pas, à l'occasion, à jouer les Rouletabille. Un énorme « *Qui ?* » barre la « une » de *LIBERATION*. Le quotidien retient « *deux pistes principales* » : « *le terroriste international Carlos qui avait adressé un ultimatum au gouvernement français* » et « *un groupe d'extrême droite faisant sienne la stratégie de la tension* ».

LE FIGARO énumère une série d'hypothèses : Action directe, les Arméniens de l'ASALA, et « *d'autres pistes mêlant terroristes d'extrême gauche et d'extrême droite* ». Cependant, Gérard Nirascou estime que le problème « *se trouve ailleurs* » et avance une « *explication* » qu'il qualifie lui-même de « *simple* » et que voici : « *Le nouveau pouvoir socialiste fait preuve d'une totale absence de rigueur et d'un laxisme coupable qui permettent les excès.* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS emboîte le pas. « *La véritable « fixation » sur ce que d'aucuns appellent l'« hypothèse Carlos »*, écrit Jean-François Dupaquier, *est révélatrice d'un immense malaise dans l'attitude de nos gouvernants face au terrorisme.* »

FRANCE-SOIR a aussi une explication. Sans rejeter les hypothèses « Carlos », Action directe et autres, Jean-Michel Brigouleix écrit : « *Comment ne pas observer, en effet, que l'axe Paris-Toulouse est traditionnellement fréquenté par des terroristes proches des mouvements révolutionnaires espagnols... La ville rose a, de toute éternité, été la plaque tournante de groupes activistes d'extrême gauche.* »

LE PARISIEN LIBERE joue aussi les Rouletabille. Carlos, bien sûr, pourrait être à l'origine de l'attentat et « *le choix du Capitole pourrait s'expliquer par sa jonction entre Paris et Toulouse et sa clientèle « bourgeoise » qui emprunte la ligne* ». « *Ce train de luxe,* écrit Bernard Groslier, *constituerait une sorte de symbole.* »

LE MATIN DE PARIS ne retient aucune hypothèse particulière, en dehors de l'inévitable Carlos et se borne à constater que « *s'il s'agit d'un attentat* » il est étonnant qu'il n'y ait pas eu de revendication.

L'HUMANITE est le seul quotidien à ne pas avancer de piste, ni celle de Carlos, ni une autre. Le quotidien communiste consacre une large place à la visite du ministre *des transports, M. Charles Fiterman,* sur les lieux et cite une déclaration de celui-ci selon laquelle le gouvernement « *fera tout ce qui est en son pouvoir pour éclaircir les causes de ce drame et pour en tirer les conclusions qui s'imposeront* ».

IMETAL et la S.N.E.A. vont apporter 600 millions de francs à la société Le Nickel

Le plan de soutien à la société Le Nickel (S.L.N.), filiale 50/50 d'Elf Aquitaine et d'Imetal, se *met en place. Depuis quelque* temps la survie de la société est assurée par des avances bancaires au mois le mois.

La S.L.N., dont les pertes ont atteint 131,7 millions de francs en 1979, 90 millions en 1980 et 288 millions en 1981, a décidé de ramener sa production en 1982 à 35 000 tonnes, soit 50 % de sa capacité. Devant son très fort endettement (un milliard de francs d'avances d'actionnaires), *la société doit impérativement* renforcer ses fonds propres. Or l'une de ses deux maisons-mères Imetal (du groupe Rothschild, récemment nationalisé) connaît elle aussi des difficultés.

Pour faire face à ses obligations, Imetal a annoncé le 30 mars son intention de procéder à une augmentation de capital de 300 millions de francs. Elf Aquitaine devrait aussi fournir 300 millions de francs à la S.L.N., mais on affirme à la S.N.E.A. qu'aucune décision n'est arrêtée.

L'entreprise de recherches et d'activité pétrolière (ERAP), holding détenant les intérêts de l'Etat français dans Elf-Aquitaine, apporte cependant son concours à cette opération, puisqu'elle donne sa garantie. Si les actionnaires d'Imetal ne participaient pas à l'augmentation de capital, l'ERAP se substituerait à eux. Une manière de forcer la main à M. Chalandon et de lui prouver que l'ERAP n'est pas la coquille vide souvent décrite ?

L'apport de 600 millions de francs à la S.L.N. n'est qu'une première étape dans une négociation qui devrait inclure ensuite la Nouvelle-Calédonie. Ce territoire d'outre-mer dont l'exploitation du nickel est la principale activité serait en effet désireux de prendre une participation de 10 à 15 % dans la S.L.N.

PRIX RECORDS A PARIS ET A LONDRES POUR MATISSE, MONDRIAN, DALI

A Paris, un tableau de Matisse représentant un bouquet de fleurs, *le 14 juillet*, a atteint l'enchère *record pour le marché de l'art en* France de 6,8 millions de francs, au cours d'une vente dirigée par Me Loudmer à l'hôtel Drouot, mardi 30 mars.

Peinte en 1919 et aussitôt acquise par la galerie Bernheim, cette toile peu connue (elle ne fut exposée qu'une fois en 1958) est une œuvre importante, qui suit la période fauve. Elle a fait l'objet d'une interdiction d'exporter et d'une mise en garde de la direction des musées de France, lue par Me Loudmer avant d'ouvrir les enchères. Ce qui n'a pas empêché l'acheteur, dont le nom n'est pas révélé, d'enchérir pour une œuvre convoitée par les musées et, en principe, inexportable.

A Londres, une peinture abstraite de Mondrian, *Composition en bleu, gris*, a atteint, mardi chez Sotheby's, 600 000 livres (*8,7 millions de francs*), *soit* le prix le plus élevé jamais offert pour un tableau abstrait. La veille enfin, une toile de Salvador Dali, *Ma mère, ma mère, ma mère*, peinte en 1929, a réalisé 463 000 livres (environ 4,8 millions de francs) chez Christies, enchère record pour un tableau de ce peintre. Acheté par le marchand suisse Beyeler, il appartenait au psychanalyste zurichois Oskar Schlag qui, depuis son acquisition en 1946, l'avait accroché au-dessus du divan où il recevait ses patients.

Le numéro du « Monde » daté du 31 mars 1982 a été tiré à *507 049* exemplaires.

LE P.S. : l'extrême droite ?

P.S. Aujourd'hui, bulletin quotidien du parti socialiste, évoque *l'hypothèse de l'attentat à propos* de l'explosion à bord du Capitole et remarque dans son numéro du 30 mars : « *Jusqu'à présent, les attentats perpétrés en France ont conduit à des pistes étrangères. Mais nos amis Italiens sont là pour nous rappeler que, il y a douze ans, c'est par de petites bombes dans les trains, dont la responsabilité a d'abord été attribuée aux séparatistes du Haut-Adige, qu'a commencé la vague de terrorisme de l'extrême droite. Il est aberrant d'imaginer que des actes désespérés de cette espèce puissent ébranler un pouvoir infiniment plus solide que celui auquel les assassins italiens s'opposaient, mais il s'est toujours trouvé des errants pour s'obstiner dans cette voie.* »

Au ministère de la santé

M. JEAN WEBER DIRECTEUR DE LA PHARMACIE EST REMPLACÉ

M. Jack Ralite, ministre de la santé, a annoncé, ce mercredi 31 mars, au cours du conseil des ministres, le remplacement de M. Jean Weber, directeur de la pharmacie et du médicament depuis 1977 et secrétaire général de la commission nationale de la pharmacopée depuis 1979, par le docteur Jacques Dangoumau de Bordeaux. Comme celle de M. Hugon, ancien directeur général des Charbonnages de France, annoncée la semaine dernière, cette mise à l'écart de M. Weber, qui se *refuse à tout commentaire*, présente les apparences d'une révocation.

A B C D E F G



